



Analyse des chiffres des signalements et dossiers individuels

Table des matières

1	Introduction.....	4
1.1	Contenu du rapport chiffres	4
1.2	Comment lire ce rapport ?.....	4
1.3	Interprétation des chiffres	5
1.4	Remarques méthodologiques concernant la composition des graphiques.....	6
2	Liste des graphiques	7
3	Aperçu des signalements et des dossiers	12
4	Analyse des signalements.....	16
4.1	Domaines sociétaux.....	16
4.2	Critères protégés.....	19
4.3	Lieu des faits signalés.....	22
4.3.1	Signalements par Région	22
4.3.2	Signalements par province.....	27
4.4	Compétence d’Unia.....	31
4.5	Nature du signalement.....	35
4.6	Canal de signalement	37
4.7	Détails des auteurs de signalements	38
5	Analyse des dossiers	41
5.1	Domaines sociétaux.....	41
5.1.1	Vue d’ensemble des principales tendances.....	41
5.1.2	Emploi	44
5.1.3	Biens et services.....	48
5.1.4	Vie en société.....	53
5.1.5	Enseignement.....	56
5.1.6	Médias/internet.....	60
5.1.7	Police et justice.....	63
5.1.8	Activités diverses	66
5.1.9	Protection sociale.....	69
5.2	Critères protégés.....	71
5.2.1	Aperçu des tendances majeures	71
5.2.2	Critères ‘raciaux’	74
5.2.3	Handicap.....	82

5.2.4 État de santé	84
5.2.5 Âge 85	
5.2.6 Conviction philosophique ou religieuse.....	87
5.2.7 Orientation sexuelle	89
5.2.8 Fortune	90
5.2.9 Condition sociale.....	91
5.2.10 Autres critères protégés.....	93
5.3 Lieu des faits signalés	94
5.3.1 Dossiers par Région	94
5.3.2 Dossiers par province	99
5.4 Nature des comportements interdits	103
5.4.1 Aperçu des différents comportements interdits	104
5.4.2 Dossiers discrimination	106
5.4.3 Dossiers discours de haine	108
5.4.4 Dossiers délits de haine.....	110
5.5 Bien-fondé et résultats	112
6 Chiffres sur nos actions de sensibilisation et de formation en 2024	114

Disclaimer

Afin de faciliter la lecture pour les lecteurs utilisant la synthèse vocale et dans un souci de visibilité du texte, les formes masculines ont été utilisées pour certains substantifs désignant les deux genres, masculin et féminin, ainsi que différentes formes d'identité ou d'expression de genre.

1 Introduction

1.1 Contenu du rapport chiffres

L'une des missions légales d'Unia est de traiter les 'signalements individuels'. Quiconque peut contacter Unia pour un signalement, une demande d'aide ou une demande d'information sur la législation antiracisme, la législation antidiscrimination et celle concernant le négationnisme, mais aussi sur les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap tels qu'ils sont inscrits dans la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).

Si Unia est compétent pour traiter un signalement et si l'auteur de ce signalement demande une intervention ou un conseil individuel, nous ouvrons alors un 'dossier' (pour plus d'informations sur la distinction entre signalements et dossiers, voir le paragraphe [aperçu des signalements et des dossiers](#) et pour plus d'informations sur les compétences d'Unia, voir le paragraphe [compétences d'Unia](#)).

Ce rapport chiffres rassemble des statistiques détaillées sur les signalements et les dossiers traités par Unia en 2024. Il présente également quelques chiffres sur nos actions de sensibilisation et de formation.

Il complète le rapport annuel d'Unia qui donne un aperçu des recommandations, de notre stratégie et de nos activités locales, régionales, nationales et internationales en 2024. Le rapport annuel contient aussi de plus amples informations sur nos campagnes de communication, d'information et de sensibilisation ainsi que sur nos formations.

1.2 Comment lire ce rapport ?

Les statistiques relatives à nos signalements et à nos dossiers peuvent être abordées sous plusieurs angles. Ce rapport chiffres est structuré selon ces différents angles.

Tant pour les signalements que pour les dossiers, on peut examiner :

- Les domaines de la vie sociale dans lesquels ils s'inscrivent.
- Les critères protégés sur lesquels ils reposent.
- La localisation des faits qui ont été signalés.

On peut également examiner pour les dossiers :

- Les *comportements interdits* qui sont concernés.
- Le bien-fondé et les résultats des dossiers

Par ailleurs, nous présentons aussi quelques statistiques sur les compétences d'Unia, le type de signalement (signalement simple, demandes d'information, demande d'aide...), les canaux de signalement ainsi que quelques détails sur les auteurs de signalement, comme la langue et le genre.

Ce rapport se concentre surtout sur les dossiers. En effet, les statistiques au niveau des signalements peuvent donner une image faussée parce qu'elles comprennent entre autres des 'signalements multiples'¹, des signalements pour lesquels nous ne sommes pas compétents, des signalements dont l'auteur n'attend pas de conseils concrets ou d'intervention de notre part (signalement simple), etc.

Beaucoup d'informations supplémentaires sont aussi enregistrées au niveau des dossiers, comme le type de discrimination, des infractions ou des problématiques spécifiques, etc.

Pour une bonne interprétation des statistiques, vous trouverez tout au long du rapport des encadrés d'information qui expliquent la terminologie ou la méthodologie utilisée pour compiler les statistiques.

La plupart des graphiques sont également accompagnés d'un résumé des constats les plus marquants.

Si vous recherchez des graphiques spécifiques, vous les retrouverez rapidement dans la [liste des graphiques](#).

Pour compléter ce rapport chiffres, Unia dispose d'un [outil en ligne](#) qui vous permet de consulter de manière interactive tous les chiffres de 2017 à 2024 et de composer vous-même certains graphiques.

1.3 Interprétation des chiffres

Unia fait chaque année rapport du nombre de signalements et de dossiers. Ces chiffres et statistiques ne concernent que les signalements reçus par Unia et les dossiers ouverts/clôturés. Les données reflètent donc les faits qui sont signalés à Unia ou qui lui parviennent exceptionnellement par d'autres canaux (par exemple les médias)².

Les chiffres nous fournissent de précieuses informations pour identifier la discrimination et mieux comprendre certains problèmes et phénomènes, mais ils ne constituent pas une description pure et simple de la réalité.

En effet, plusieurs facteurs peuvent influencer ces chiffres, tels que la propension de certains publics à signaler des faits, la notoriété d'Unia, des événements importants dans la société, la couverture médiatique, des changements dans la manière dont les signalements sont enregistrés par Unia ou nos propres campagnes de communication et de sensibilisation. Nous sommes également conscients de l'important sous-rapportage de la discrimination, surtout de la part des personnes les plus vulnérables.

En principe, les données ne disent donc rien du 'volume total de discrimination' ou du degré de discrimination dans la société. Pour déterminer cela, Unia recourt à des études scientifiques au moyen des

¹ Les signalements multiples sont des signalements individuels qui concernent les mêmes faits. Lorsque dix signalements individuels ou plus ont été enregistrés pour un seul fait, nous considérons cela comme un signalement multiple. Tous ces signalements sont alors regroupés dans un seul dossier principal.

² Dans des cas exceptionnels, Unia ouvre un signalement de sa propre initiative (ce qu'on appelle une 'autosaisine'), par exemple lorsque nous avons connaissance par les médias de faits extrêmement graves qui ont un grand impact sur la société.

[‘baromètres de la diversité’](#). C’est pourquoi nous nous limitons à des statistiques descriptives des tendances les plus marquantes dans nos chiffres et nous les interprétons avec prudence.

1.4 Remarques méthodologiques concernant la composition des graphiques



- **La ‘valeur n’ dans les tableaux et graphiques**

Étant donné qu’un même signalement ou dossier peut avoir trait à plusieurs critères de discrimination, la ‘valeur n’ dans les statistiques et graphiques relatifs au nombre de signalements/dossiers par critère protégé est supérieure au total effectif de dossiers ou de signalements.

- **Dossiers ouverts et clôturés**

Lorsque nous analysons les dossiers par domaine et par critère, nous prenons en compte la totalité des dossiers que nous avons ouverts en 2024. En revanche, lorsque nous analysons les comportements interdits, le bien-fondé et les résultats, nous ne tenons compte que des dossiers clôturés en 2024 puisqu’il est nécessaire que le traitement et l’analyse du dossier soient terminés pour déterminer correctement le type de discrimination, de discours ou de délit de haine, son bien-fondé et ses résultats. Ces deux totaux diffèrent donc puisqu’un dossier ouvert en 2024 peut n’être clôturé que l’année suivante, par exemple. Le total des dossiers clôturés en 2024 peut aussi comprendre des dossiers ouverts en 2023 ou avant.

- **Localisation et domaine médias**

Ce rapport chiffres contient aussi des statistiques et des graphiques qui classent les dossiers et les signalements selon la localisation (province, Région...). Ces statistiques ne contiennent donc que les signalements et les dossiers pour lesquels le lieu des faits est connu.

Dans certains dossiers ou signalements, l’information concernant la localisation n’est pas disponible et/ou pertinente (par exemple dans les dossiers médias/internet). C’est pourquoi le domaine ‘médias’ n’est pas pris en compte dans les statistiques relatives à la localisation. Lorsque nous reprenons les signalements et les dossiers pour lesquels la localisation des faits est inconnue, nous indiquons la mention ‘inconnu’ ou ‘non localisable’.

Quand c’est possible, nous notons pour chaque signalement les données de localisation suivantes : commune, province et Région. Dans certains cas, nous ne pouvons pas identifier précisément la commune mais bien la province ou, plus largement, la Région dans laquelle ont eu lieu les faits. Il se peut donc, par exemple, qu’un signalement ou dossier soit pris en compte dans le calcul des chiffres régionaux mais ne puisse pas être comptabilisé dans les chiffres présentés par province ou par commune.

- **Données dynamiques**

Enfin, il est important de noter qu’Unia s’efforce constamment d’améliorer sa façon d’enregistrer les signalements dans notre base de données ainsi que la manière dont il en fait rapport. Cela peut avoir un impact sur les différents rapports au fil des ans. Les chiffres relatifs au nombre de signalements et de dossiers des années précédentes qui figurent dans ce rapport peuvent donc parfois présenter de légers écarts avec les chiffres déjà publiés dans de précédents rapports chiffres.

Liste des graphiques

Graphique 1 : aperçu des signalements reçus et des dossiers ouverts – évolution à long terme..	14
Graphique 2 : Évolution des signalements reçus – image corrigée.....	14
Graphique 3 : aperçu des signalements reçus, corrigés pour les signalements multiples	15
Graphique 4 : signalements reçus en 2024 – par domaine (n=7577)	16
Graphique 5 : évolution des signalements reçus par domaine – 5 dernières années.....	17
Graphique 6 : signalements reçus en 2024 – par critère protégé (n= 8192).....	20
Graphique 7 : signalements reçus en 2024 – par critère protégé relevant de la compétence d'Unia	20
Graphique 8 : évolution des signalements reçus par critère protégé – 5 dernières années	21
Graphique 9 : évolution des signalements reçus par Région – 5 dernières années	22
Graphique 10 : signalements reçus en 2024 par Région et par domaine	23
Graphique 11 : signalements reçus en 2024 par Région et par critère protégé.....	24
Graphique 12 : évolution des signalements reçus par domaine en Région flamande – 5 dernières années.....	25
Graphique 13 : évolution des signalements reçus par domaine en Région wallonne – 5 dernières années.....	25
Graphique 14 : évolution des signalements reçus par domaine en Région bruxelloise – 5 dernières années.....	26
Graphique 15 : signalements reçus en 2024 par province	27
Graphique 16 : signalements reçus en 2024 par province en Flandre et par domaine.....	27
Graphique 17 : signalements reçus en 2024 par province en Wallonie et par domaine.....	28
Graphique 18: signalements reçus en 2024 par province en Région de Bruxelles-Capitale et par domaine	29
Graphique 19 : signalements reçus en 2024 sur le territoire de la Communauté germanophone – par domaine (n= 31)	30
Graphique 20 : signalements reçus en 2024 sur le territoire de la Communauté germanophone – par critère protégé.....	30
Graphique 21 : signalements reçus en 2024 – selon la compétence pour le critère protégé (n= 8192)	31
Graphique 22 : détail des signalements qui ne relèvent pas de la compétence d'Unia en raison du critère protégé (n= 2668).....	32
Graphique 23 : signalements reçus selon la compétence pour le critère protégé – évolution à long terme	33
Graphique 24 : signalements reçus en 2024 – nombre de signalements relatifs à des compétences flamandes (n=7577)	33
Graphique 25 : signalements reçus en 2024 concernant les compétences flamandes (n=763) – par région.....	34
Graphique 26: signalements reçus en 2024 – selon la nature du signalement (n=7577)	35
Graphique 27 : signalements selon la nature du signalement – évolution 5 dernières années	36
Graphique 28 : signalements reçus en 2024 – selon le canal de signalement (n=7577)	37

Graphique 29: évolution des signalements reçus selon le canal de signalement – 5 dernières années	37
Graphique 30 : évolution des signalements reçus selon le genre de l’auteur du signalement – 5 dernières années	38
Graphique 31 : signalements reçus en 2024 par domaine et selon le genre de l’auteur du signalement.....	39
Graphique 32 : signalements reçus en 2024 par critère et selon le genre de l’auteur du signalement	39
Graphique 33 : évolution des signalements reçus selon la langue de l’auteur du signalement	40
Graphique 34 : dossiers ouverts en 2024 – par domaine (n= 1831).....	41
Graphique 35 : évolution des dossiers ouverts par domaine – 5 dernières années	42
Graphique 36: dossiers ouverts en 2024 par domaine et par critère protégé	43
Graphique 37 : évolution du nombre de dossiers ouverts dans le domaine de l’emploi	44
Graphique 38 : dossiers ouverts dans le domaine de l’emploi 2024 – par critère protégé (n= 768)	45
Graphique 39 : dossiers ouverts dans le domaine de l’emploi par critère protégé (principaux critères) – évolution 5 dernières années.....	45
Graphique 40 : dossiers emploi 2024 – 10 secteurs les plus souvent recensés (classification selon la dénomination NACE)	46
Graphique 41 : dossiers emploi ouverts en 2024 – par problématique	47
Graphique 42 : tableau récapitulatif des problématiques dans les dossiers ‘emploi’ en 2024 – nombre de dossiers par problématique pour les principaux critères.....	48
Graphique 43 : évolution du nombre de dossiers ouverts dans le domaine des biens et services	48
Graphique 44 : dossiers ‘biens et services’ 2024 – par critère (n=543)	49
Graphique 45 : dossiers ‘biens et services’ ouverts par critère protégé – évolution 5 dernières années.....	50
Graphique 46 : dossiers ‘biens et services’ ouverts en 2024 – par sous-domaine (n=468)	51
Graphique 47 : dossiers ‘biens et services’ ouverts par sous-domaine – évolution 5 dernières années.....	51
Graphique 48: dossiers ‘logement’ ouverts par critère protégé – évolution 5 dernières années..	52
Graphique 49 : évolution du nombre de dossiers ouverts dans le domaine ‘vie en société’	53
Graphique 50 : dossiers ouverts dans le domaine ‘vie en société’ 2024 – par critère (n=237)....	54
Graphique 51 : dossiers ouverts dans le domaine ‘vie en société’ par critère protégé (principaux critères) – évolution 5 dernières années.....	55
Graphique 52 : dossiers ouverts dans le domaine ‘vie en société’ par sous-domaine – évolution 5 dernières années	55
Graphique 53: évolution du nombre de dossiers ouverts dans le domaine de l’enseignement	56
Graphique 54 : dossiers ouverts dans le domaine de l’enseignement 2024 – par critère protégé (n= 177)	57
Graphique 55 : dossiers ouverts dans le domaine de l’enseignement par critère protégé – évolution 5 dernières années	57
Graphique 56 : dossiers ouverts dans le domaine de l’enseignement 2024 – par type	

d'enseignement	58
Graphique 57 : tableau récapitulatif des problématiques dans les dossiers 'enseignement' – nombre de dossiers par problématique pour les principaux critères.....	59
Graphique 58 : évolution du nombre de dossiers ouverts dans le domaine médias/internet	60
Graphique 59 : dossiers ouverts médias 2024 – par critère protégé (n= 119).....	60
Graphique 60 : dossiers ouverts médias par critère protégé (principaux critères) – évolution 5 dernières années	61
Graphique 61 : dossiers ouverts dans le domaine médias par type de média – évolution 5 dernières années.....	62
Graphique 62 : dossiers ouverts internet 2024 – détail	63
Graphique 63 : évolution du nombre de dossiers ouverts dans le domaine police et justice	63
Graphique 64 : dossiers ouverts police et justice 2024 – par critère protégé (n=100)	64
Graphique 65 : dossiers ouverts police et justice par critère protégé (principaux critères) – évolution 5 dernières années	65
Graphique 66 : dossiers ouverts police et justice par sous-domaine – évolution 5 dernières années	65
Graphique 67 : tableau récapitulatif des problématiques spécifiques dans le domaine police et justice	66
Graphique 68 : évolution du nombre de dossiers ouverts dans le domaine activités diverses.....	66
Graphique 69: dossiers ouverts activités diverses 2024 – par critère protégé – (n= 86)	67
Graphique 70: dossiers ouverts activités diverses par critère protégé (principaux critères) – évolution 5 dernières années	68
Graphique 71: dossiers ouverts activités diverses par sous-domaine – évolution 5 dernières années	68
Graphique 72 : évolution nombre de dossiers ouverts dans le domaine de la protection sociale	69
Graphique 73 : dossiers ouverts protection sociale 2024 – par critère protégé (n=21)	70
Graphique 74 : dossiers ouverts protection sociale par critère protégé (principaux critères) – évolution 5 dernières années	70
Graphique 75 : dossiers ouverts en 2024 – par critère protégé (n= 2098).....	71
Graphique 76: évolution des dossiers ouverts par critère protégé – 5 dernières années	71
Graphique 77 : dossiers ouverts en 2024 par critère et par domaine	72
Graphique 78 : évolution du nombre de dossiers ouverts pour des critères 'raciaux'.....	74
Graphique 79 : dossiers ouverts critères 'raciaux' par domaine (domaines principaux) – évolution 5 dernières années	76
Graphique 80 : signalements et dossiers ouverts antisémitisme et négationnisme - évolution 4 dernières années	77
Graphique 81 : dossiers ouverts antisémitisme et négationnisme par domaine – évolution 4 dernières années	78
Graphique 82 : dossiers antisémitisme et négationnisme clôturés 2024 – par comportement interdit (n=116).....	79
Graphique 83 : dossiers antisémitisme et négationnisme clôturés par comportement interdit – évolution 5 dernières années	79

Graphique 84 : signalements reçus concernant les Roms et les gens du voyage – évolution 5 dernières années	80
Graphique 85 : signalements reçus concernant les Roms et les gens du voyage par domaine (principaux domaines) – évolution 5 dernières années	81
Graphique 86 : évolution nombre de dossiers ouverts handicap	82
Graphique 87 : dossiers ouverts handicap par domaine (principaux domaines) – évolution 5 dernières années	82
Graphique 88 : tableau récapitulatif nombre de dossiers par type de handicap pour les principaux domaines.....	83
Graphique 89: évolution des dossiers ouverts pour le critère de l'état de santé.....	84
Graphique 90 : dossiers ouverts 'état de santé' par domaine (principaux domaines) – évolution 5 dernières années	84
Graphique 91 : évolution nombre de dossiers ouverts pour le critère de l'âge	85
Graphique 92 : dossiers ouverts 'âge' par domaine (principaux domaines) – évolution 5 dernières années.....	86
Graphique 93 : dossiers 'âge' ouverts en 2024 – par tranche d'âge	86
Graphique 94 : évolution nombre de dossiers ouverts conviction philosophique et religieuse....	87
Graphique 95 : dossiers ouverts conviction philosophique et religieuse par domaine (principaux domaines) – évolution 5 dernières années	88
Graphique 96 : dossiers conviction philosophique et religieuse ouverts en 2024 – détail (n = 158)	88
Graphique 97 : évolution dossiers ouverts orientation sexuelle	89
Graphique 98 : dossiers ouverts orientation sexuelle par domaine (principaux domaines) – évolution 5 dernières années	89
Graphique 99 : évolution nombre de dossiers ouverts fortune.....	90
Graphique 100 : dossiers ouverts 'fortune' par domaine (principaux domaines) – évolution 5 dernières années	91
Graphique 101 : évolution nombre de dossiers ouverts 'condition sociale'	92
Graphique 102 : dossiers ouverts 'condition sociale' par domaine (principaux domaines) – évolution 5 dernières années	92
Graphique 103 : tableau récapitulatif – nombre de dossiers concernant les autres critères en 2024 par domaine	93
Graphique 104 : évolution des dossiers ouverts par Région – 5 dernières années.....	94
Graphique 105 : dossiers ouverts en 2024 par Région et par domaine sociétal.....	95
Graphique 106 : dossiers ouverts en 2024 par Région et par critère protégé	95
Graphique 107 : évolution des dossiers ouverts par domaine pour la Région flamande – 5 dernières années.....	97
Graphique 108 : évolution des dossiers ouverts par domaine pour la Région bruxelloise – 5 dernières années	97
Graphique 109 : évolution des dossiers ouverts par domaine pour la Région wallonne – 5 dernières années.....	98
Graphique 110 : évolution des dossiers 'logement' ouverts dans les différentes Régions – 5	

dernières années.	99
Graphique 111 : dossiers ouverts en 2024 par province.....	99
Graphique 112 : dossiers ouverts en 2024 par province en Flandre et par domaine	100
Graphique 113 : dossiers ouverts en 2024 par province en Wallonie et par domaine	101
Graphique 114 : dossiers ouverts en 2024 dans la Région de Bruxelles-Capitale et par domaine	102
Graphique 115 : dossiers ouverts en 2024 sur le territoire de la Communauté germanophone – par domaine	102
Graphique 116: dossiers ouverts en 2024 sur le territoire de la Communauté germanophone – par critère protégé.....	103
Graphique 117 : nombre de dossiers clôturés en 2024 par type de comportement interdit	104
Graphique 118 : dossiers clôturés en 2024 par critère protégé (principaux critères) et par type de comportement interdit	105
Graphique 119 : dossiers clôturés en 2024 par domaine en par type de comportement interdit	106
Graphique 120 : dossiers discrimination clôturés en 2024 – détail du type de discrimination .	106
Graphique 121 : dossiers discrimination clôturés en 2024 par critère protégé en par détail du type de discrimination.....	107
Graphique 122 : dossiers discours de haine clôturés en 2024 – détail du délit.....	108
Graphique 123 : dossiers discours de haine clôturés en 2024 par critère et par détail du délit	109
Graphique 124 : dossiers délits de haine clôturés en 2024 – détail du délit	110
Graphique 125: dossiers délits de haine clôturés en 2024 par critère et par détail du délit	111
Graphique 126 : dossiers clôturés en 2024 – évaluation du comportement interdit dans les dossiers (n=1793).....	113
Graphique 127 : dossiers clôturés en 2024, fondés ou avec présomption (n=988) – résultats finaux	113

2 Aperçu des signalements et des dossiers



Signalement ou dossier pour Unia ?

Signalements

Les signalements sont tous les contacts qu'a Unia dans le cadre de ses compétences définies à l'article 6 de l'accord de coopération (M.B. du 5/03/2014).

Il s'agit de signalements de victimes présumées de discrimination, de délits ou de discours de haine ainsi que de témoignages, de questions ou de préoccupations de tiers ou de questions de personnes ou d'organisations qui souhaitent éviter la discrimination dans une situation concrète ou vérifier l'application de la législation dans un cas concret.

Dans certains domaines tels que les médias/internet, les signalements émanent de personnes ou d'organisations qui disent avoir été choquées par des commentaires, des interviews ou des messages sur les réseaux sociaux, sans être elles-mêmes impliquées dans les faits.

Les signalements peuvent également porter sur les droits des personnes handicapées en vertu de la Convention des Nations Unies du 13 décembre 2006..

On observe depuis quelques années une tendance à ce que plusieurs personnes, parfois des dizaines voire des centaines, signalent un même fait à Unia. Cela se fait spontanément ou au travers d'appels sur les réseaux sociaux, comme des réactions à une vidéo postée sur les réseaux sociaux dont le contenu soulève des questions. C'est ce que nous appelons des 'signalements multiples'. Dans de telles situations, nous enregistrons tous les signalements et nous les regroupons dans un 'dossier parent'. Quand nous enregistrons dix signalements ou plus pour un seul fait, nous considérons qu'il s'agit d'un 'signalement multiple'.

Dans des cas exceptionnels, Unia ouvre un signalement de sa propre initiative (ce qu'on appelle une 'autosaisine'), par exemple lorsque nous sommes informés par les médias de faits particulièrement graves ayant un grand impact sur la société.

Dossiers

Unia ouvre un dossier lorsque (1) le signalement se réfère à un critère de discrimination et un domaine qui relève de sa compétence ou qui concerne les droits des personnes handicapées et (2) l'auteur du signalement exprime une 'demande d'aide' sous la forme d'un avis individuel concret ou d'une autre intervention d'Unia. Nous ouvrons aussi un dossier lorsqu'il y a une demande d'information qui nécessite une analyse juridique individuelle. La notion de 'dossier' n'est donc pas nécessairement liée à la gravité et au caractère fondé ou non des faits. Plusieurs signalements relatifs aux mêmes faits sont en principe regroupés dans un même dossier.



Une image générale des signalements et des dossiers en 2024

Nous résumons ci-dessous les constats les plus marquants concernant l'ensemble des signalements reçus et des dossiers ouverts en 2024. Dans les sections suivantes, nous nous concentrerons chaque fois sur les détails de nos signalements et dossiers (comme les domaines sociétaux, les critères, la localisation, etc.)

- En 2024 Unia a reçu **7577 signalements** sur la base desquels **1831 dossiers** ont été ouverts. Cela équivaut à un taux de conversion de 24%, ce qui est conforme aux années précédentes (le taux moyen de conversion des signalements en dossiers est aussi de l'ordre de 24% sur les cinq dernières années).
- On observe une tendance générale à l'augmentation des signalements reçus de 2010 à 2021, avec un pic absolu en 2021, puis une baisse après 2021.

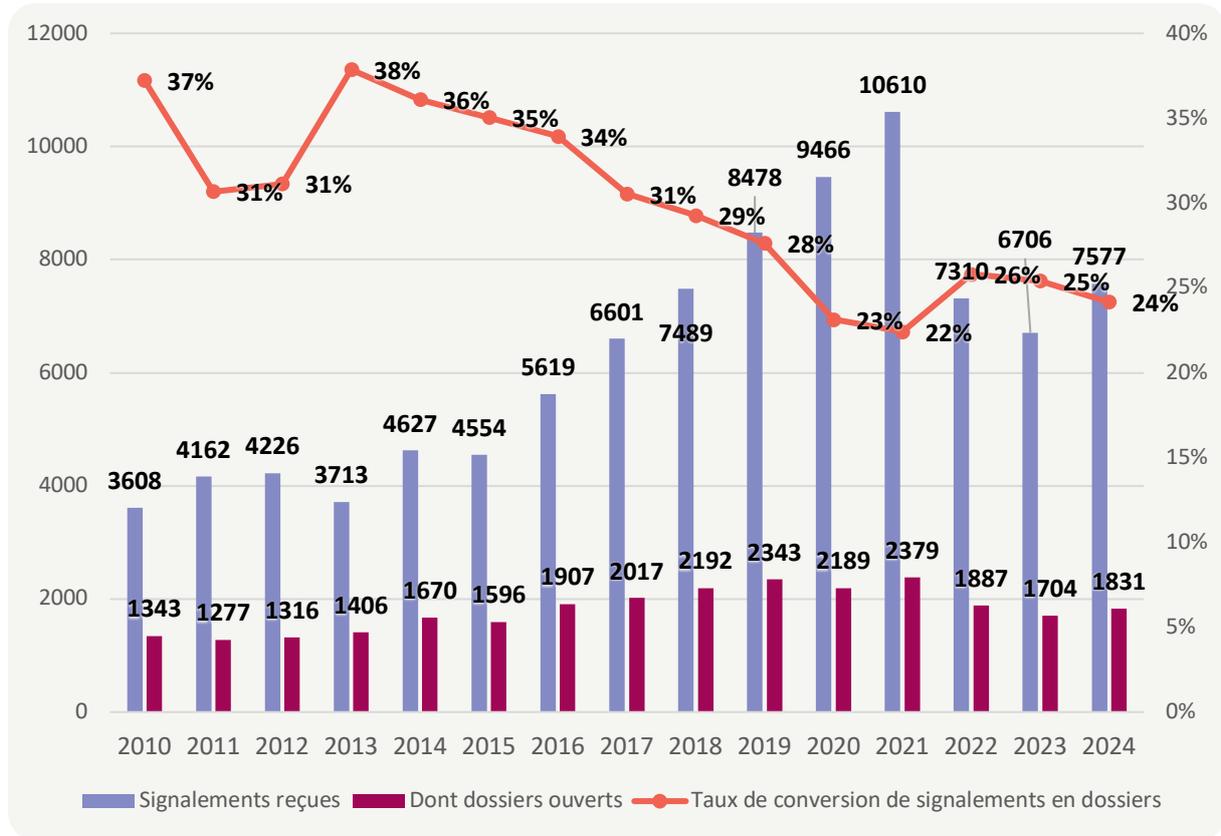
Le nombre de signalements reçus en 2024 est revenu à un niveau similaire à celui de la période antérieure à 2019. Il n'est pas toujours facile de relier des augmentations ou des diminutions marquantes à des causes spécifiques. Cependant, si l'on ventile les chiffres par domaine, on constate surtout un impact notable des signalements dans le domaine des médias sur le nombre total de signalements reçus.

Depuis 2019, nous sommes confrontés dans ce domaine au phénomène des 'signalements multiples', lorsque plusieurs personnes, parfois des dizaines ou des centaines, signalent un même fait (généralement médiatisé) à Unia. Ce phénomène a connu un pic absolu en 2020 et 2021, puis a de nouveau diminué. En 2024, nous avons encore reçu quelque **543 signalements multiples** (voir Graphique 3).

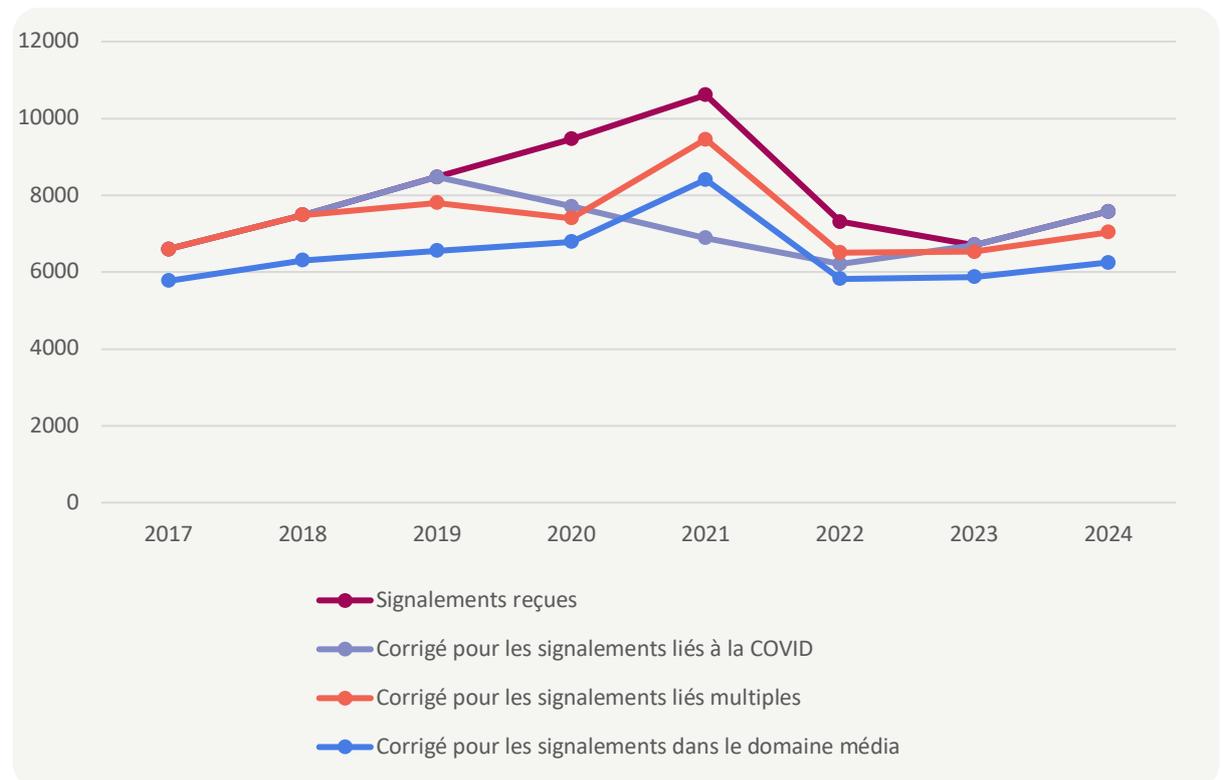
L'impact de la pandémie de COVID est aussi clairement visible dans le total des signalements reçus dans la période allant de 2020 à 2022. Tant les 'signalements multiples' qu'une grande partie des signalements liés au COVID se retrouvent dans le domaine 'médias'. Dans le **Graphique 2**, l'impact de ces différents facteurs est visualisé en corrigeant le nombre total de signalements à ce sujet. **Cela donne une image un peu plus nuancée de l'évolution générale des signalements reçus et cela lisse clairement les augmentations et les diminutions dans les chiffres.**

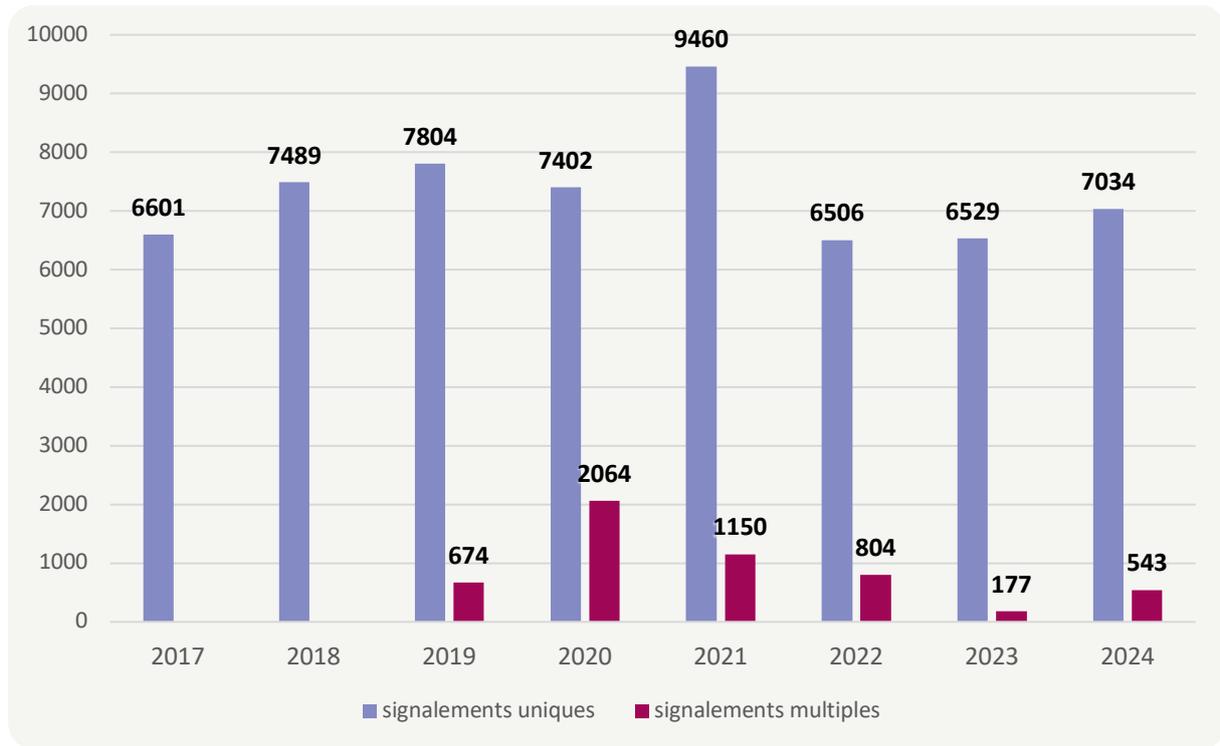
- Les **chiffres relatifs aux dossiers donnent une image encore plus pertinente** parce qu'ils ne sont pas faussés par les 'signalements multiples', les signalements pour lesquels nous ne sommes pas compétents, ceux pour lesquels l'auteur n'attend pas d'avis concret ou d'intervention de notre part (signalement simple), etc.
- Comme les dossiers sont ouverts sur la base des signalements reçus, le nombre de dossiers ouverts varie évidemment en fonction de l'évolution des signalements. Néanmoins, il est **frappant de constater que malgré les fluctuations dans les signalements reçus, le nombre de dossiers ouverts reste relativement constant.**

Graphique 1 : aperçu des signalements reçus et des dossiers ouverts – évolution à long terme



Graphique 2 : Évolution des signalements reçus – image corrigée



Graphique 3 : aperçu des signalements reçus, corrigés pour les signalements multiples

Signalements multiples en 2024

- La plus grande partie (357 signalements) concernait certains propos tenus par l'homme politique Georges-Louis Bouchez sur Radio Judaica dans le contexte du conflit israélo-palestinien.
- Dans ce même contexte, nous avons aussi reçu 82 signalements concernant la chronique très controversée de l'écrivain Herman Brusselmans sur www.humo.be. À la suite de cela, nous avons reçu 43 signalements exprimant un mécontentement vis-à-vis d'Unia pour avoir ouvert un dossier sur ces faits.
- Nous avons aussi reçu des signalements multiples concernant des propos considérés comme islamophobes dans une vidéo publiée par le Centre Jean-Gol et sur les réseaux sociaux par la députée du Vlaams Belang Britt Huybrechts.
- Enfin, nous avons également reçu des signalements multiples touchant au thème de la inégalité numérique, plus particulièrement à propos de la carte de client LIDL-plus et de la carte multi-voyages de la SNCB qui ne peuvent être obtenues qu'en ligne.

3 Analyse des signalements

3.1 Domaines sociétaux



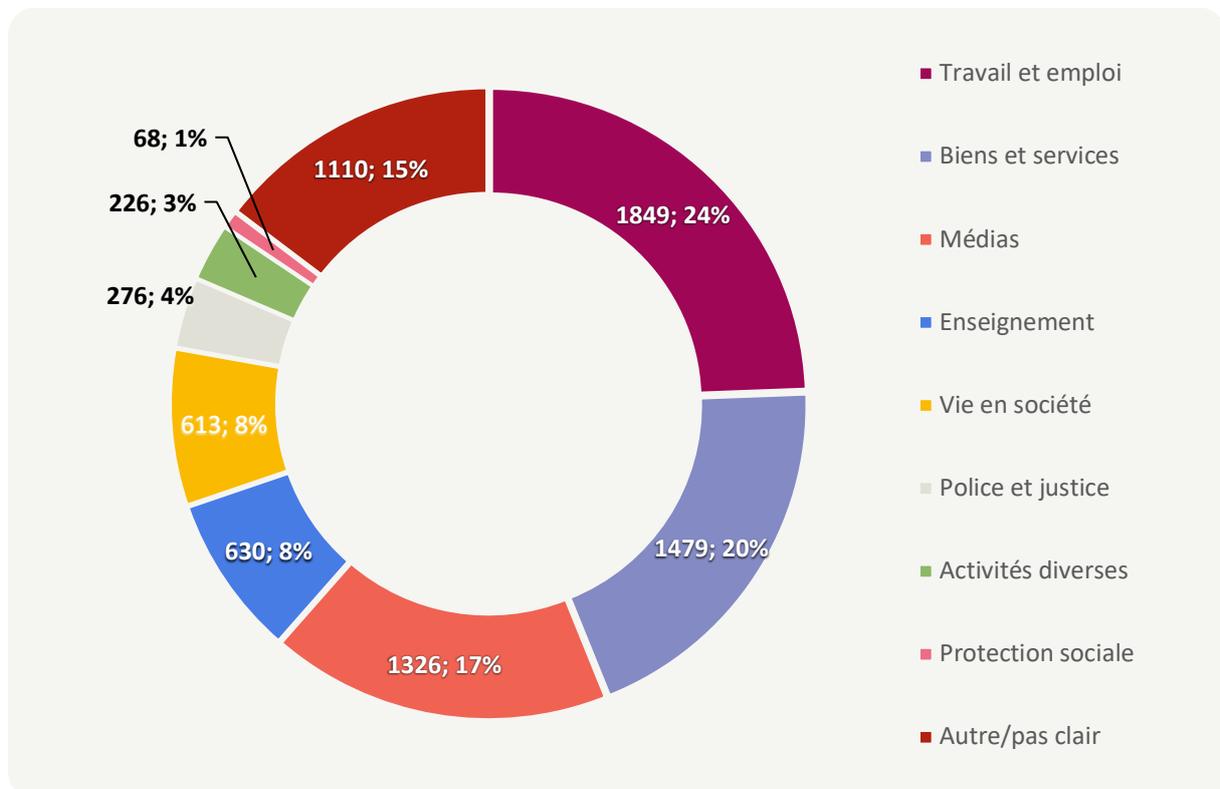
Qu'entendons-nous par 'domaines sociétaux' ?

Nous pouvons subdiviser nos signalements en un certain nombre de grands domaines sociétaux. La plupart de ces domaines, tels que l'emploi (toutes les formes de relations de travail) et l'enseignement, parlent d'eux-mêmes. Le terme général de 'biens et services' englobe entre autres le logement, les soins de santé, les transports, les banques, les assurances et l'horeca.

Le domaine des activités diverses concerne notamment les activités socioculturelles et sportives. Le domaine 'vie en société' fait référence, entre autres, à tout ce qui se passe dans l'espace public, aux querelles de voisinage, etc.

Dans la section **analyse des dossiers**, nous abordons plus en détail chaque domaine sociétal et les sous-domaines qui le composent.

Graphique 4 : signalements reçus en 2024 – par domaine (n=7577)

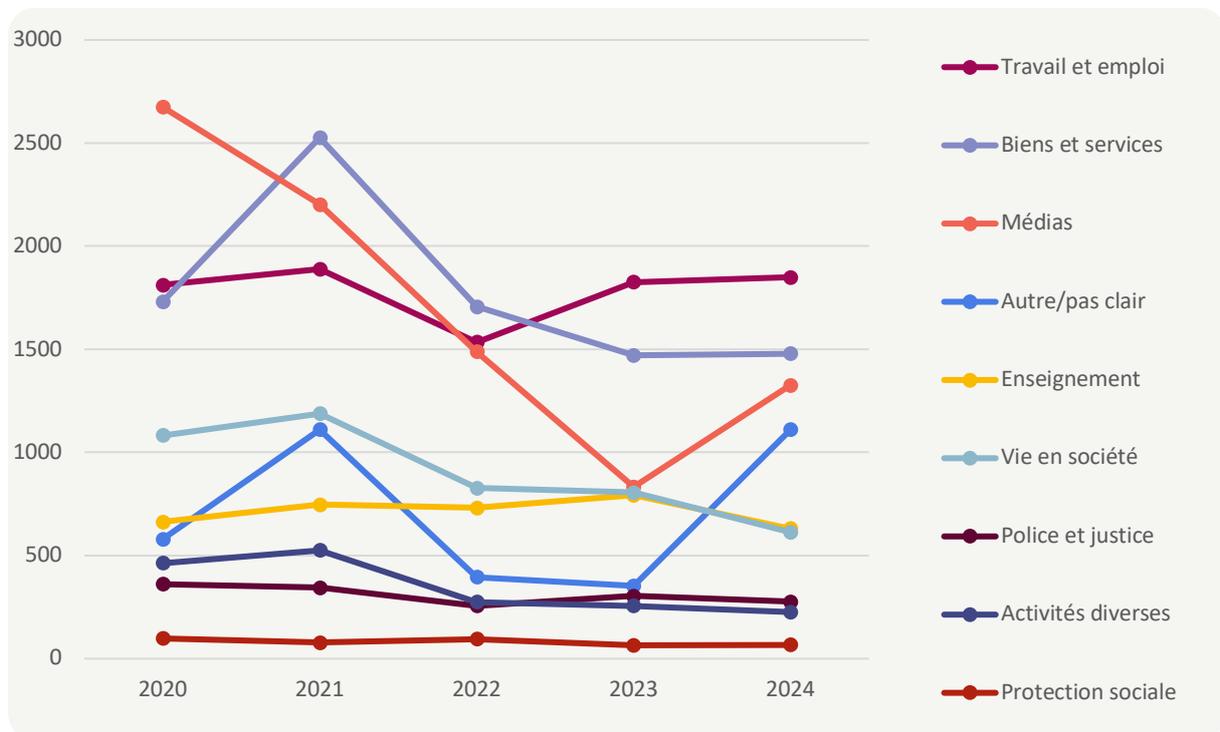




Constats les plus marquants – signalements dans les différents domaines

- Ces cinq dernières années, le trio de tête classique des domaines de discrimination se compose toujours de l'emploi, des biens et services et des médias.
- Le domaine de l'emploi arrive en tête en 2024 avec 1849 signalements (24%), suivi du domaine des biens et services avec 1479 signalements (20%) tandis que le domaine des médias complète le podium avec 1326 signalements (17%).

Graphique 5 : évolution des signalements reçus par domaine – 5 dernières années



	2020	2021	2022	2023	2024
Travail et emploi	1812	1889	1534	1826	1849
Biens et services	1731	2526	1707	1471	1479
Médias	2674	2202	1488	833	1326
Enseignement	664	747	731	793	630
Vie en société	1082	1188	828	805	613
Police et justice	361	345	256	304	276
Activités diverses	464	525	275	256	226
Protection sociale	98	78	95	65	68



Constats les plus marquants – évolutions dans les domaines sociétaux

Travail et emploi

- Depuis la crise du Covid, c'est à nouveau le principal domaine dans les signalements. Les chiffres sont généralement restés stables, avec une légère hausse en 2024 par rapport à 2023.

Biens et services

- Ce domaine a connu un pic pendant la période du Covid (2020-2021). Depuis 2023, les chiffres ont légèrement baissé, surtout dans le sous-domaine du logement.

Médias

- Le nombre de signalements dans ce domaine est en net recul depuis 2020. Cela peut s'expliquer en partie par le pic des 'signalements multiples' (voir Graphique 3), qui ont diminué depuis lors. Bon nombre de ces signalements concernent des discours de haine sur internet ; les autres raisons de cette baisse ne sont pas claires.
- Des études montrent que les discours de haine en ligne (notamment sur les réseaux sociaux) ont fortement augmenté ces dernières années. Une explication possible à la baisse des signalements et des dossiers est que l'opinion publique sur ce qui est jugé acceptable a évolué ou que les gens ne voient tout simplement plus l'utilité de signaler des faits.
- Depuis 2021, Unia applique aussi une autre politique pour le suivi individuel des signalements relatifs aux médias (plus d'informations à ce sujet dans la section Médias/internet), mais en principe, nous devrions en voir l'effet se refléter surtout dans le nombre de dossiers ouverts et non dans les signalements reçus.

Autres domaines

- Les signalements présentent des fluctuations au fil des ans, sans tendances claires. Le domaine 'vie en société' a connu un pic pendant la période du Covid, mais est ensuite retombé à des niveaux plus bas.

Impact du VMRI

- Depuis la création du Vlaams Mensenrechteninstituut (VMRI - Institut flamand des droits humains) le 15 mars 2023, Unia n'est plus compétent pour certaines matières flamandes, telles que l'enseignement néerlandophone, le marché flamand du logement ou le service public De Lijn.
- L'impact de cette perte de compétence sur nos signalements et nos dossiers est évoqué tout au long de ce rapport chiffres et influence donc surtout les signalements dans les domaines des biens et des services (en particulier le logement) et de l'enseignement.

3.2 Critères protégés



Qu'est-ce que les critères protégés ?

Ce sont les critères protégés par la législation antidiscrimination (lois fédérales, décrets et ordonnances...).

Conformément à l'article 3 de l'accord de coopération, les missions légales d'Unia se rapportent à tous ces critères protégés (ainsi qu'aux droits des personnes handicapées tel que prévus par la Convention des Nations Unies du 13 décembre 2006), à l'exception du genre et des critères apparentés (qui relèvent de la compétence de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes et, pour les matières flamandes, du Vlaams Mensenrechteninstituut) et de la langue (critère pour lequel aucun organisme public compétent n'a encore été désigné).

Ces critères dits 'protégés' sont la nationalité, la couleur de peau, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique, la prétendue race, le handicap, l'orientation sexuelle, l'âge, la fortune, l'état de santé, la conviction religieuse ou philosophique, la naissance, la caractéristique physique ou génétique, la conviction politique, la conviction syndicale, l'état civil, la condition sociale et des critères liés à la situation familiale (composition de ménage, responsabilités familiales).

Les critères de discrimination 'couleur de peau', 'ascendance', 'nationalité et origine nationale ou ethnique' et 'prétendue race' sont repris dans ce rapport sous le terme générique de critères dits 'raciaux'.

Autres critères ?

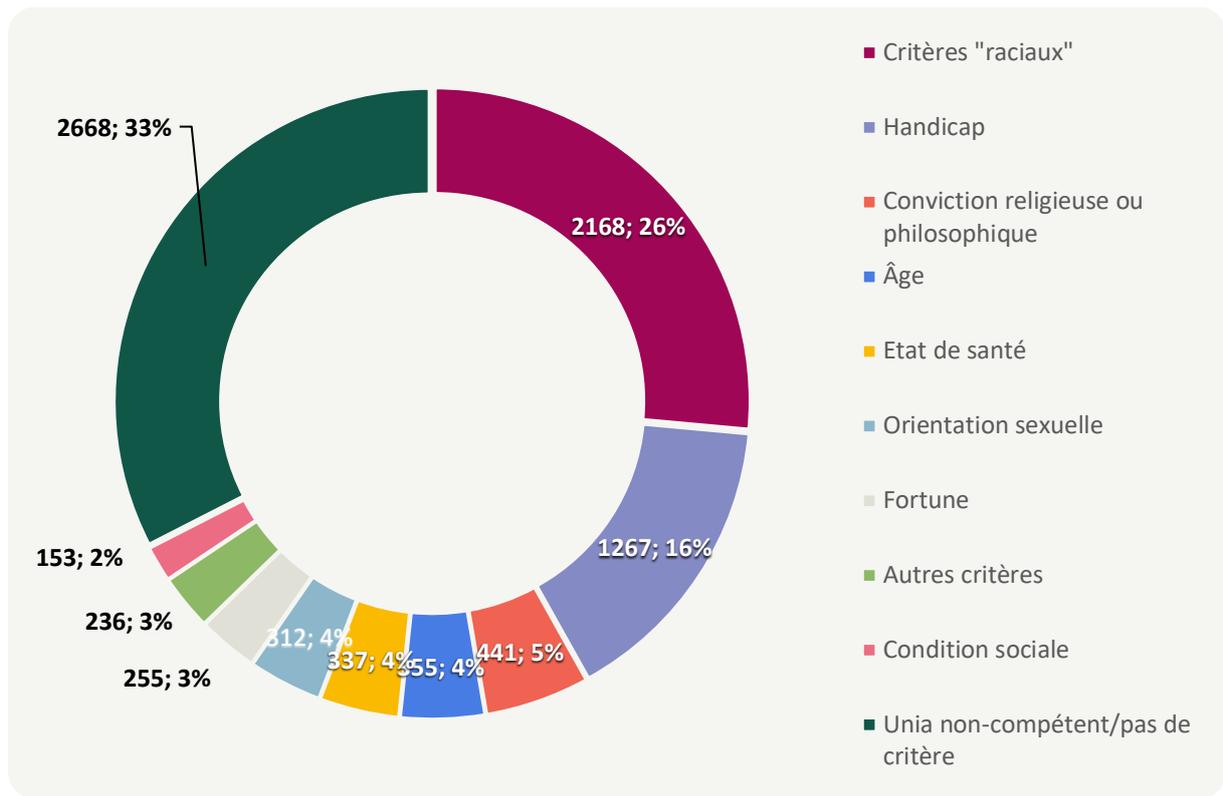
Dans nos graphiques, nous regroupons dans la catégorie 'autres critères' les critères protégés qui relèvent de la compétence d'Unia, mais qui sont moins souvent évoqués. Il s'agit de :

- l'état civil
- une caractéristique physique
- la naissance
- une caractéristique génétique
- la conviction politique
- la conviction syndicale
- des critères liés à la situation familiale

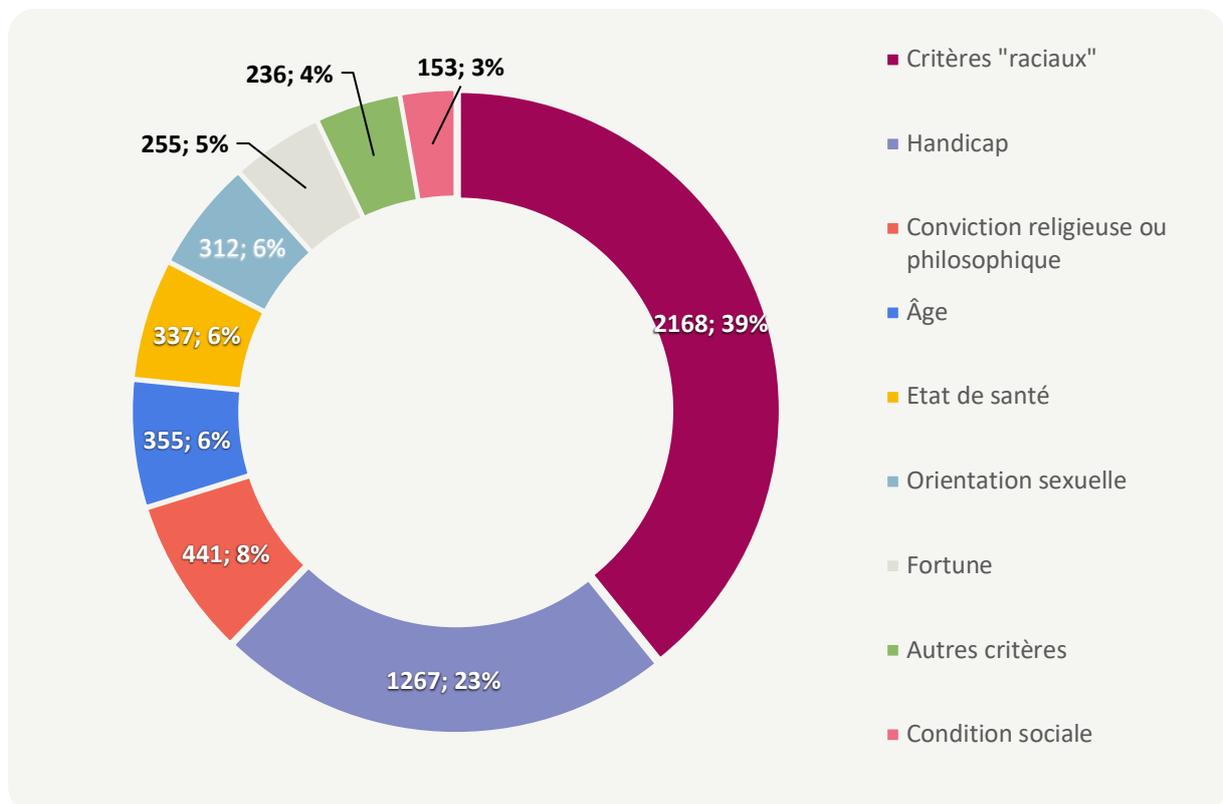
Nous utilisons dans ce rapport chiffres les dénominations des critères tels qu'ils figurent dans la législation fédérale antidiscrimination la plus récente. On trouvera de plus amples informations et les descriptions exactes des différents critères de discrimination sur le site web d'Unia :

<https://www.unia.be/fr/discrimination-comprendre>

Graphique 6 : signalements reçus en 2024 – par critère protégé (n= 8192)



Graphique 7 : signalements reçus en 2024 – par critère protégé relevant de la compétence d'Unia (n = 5524)

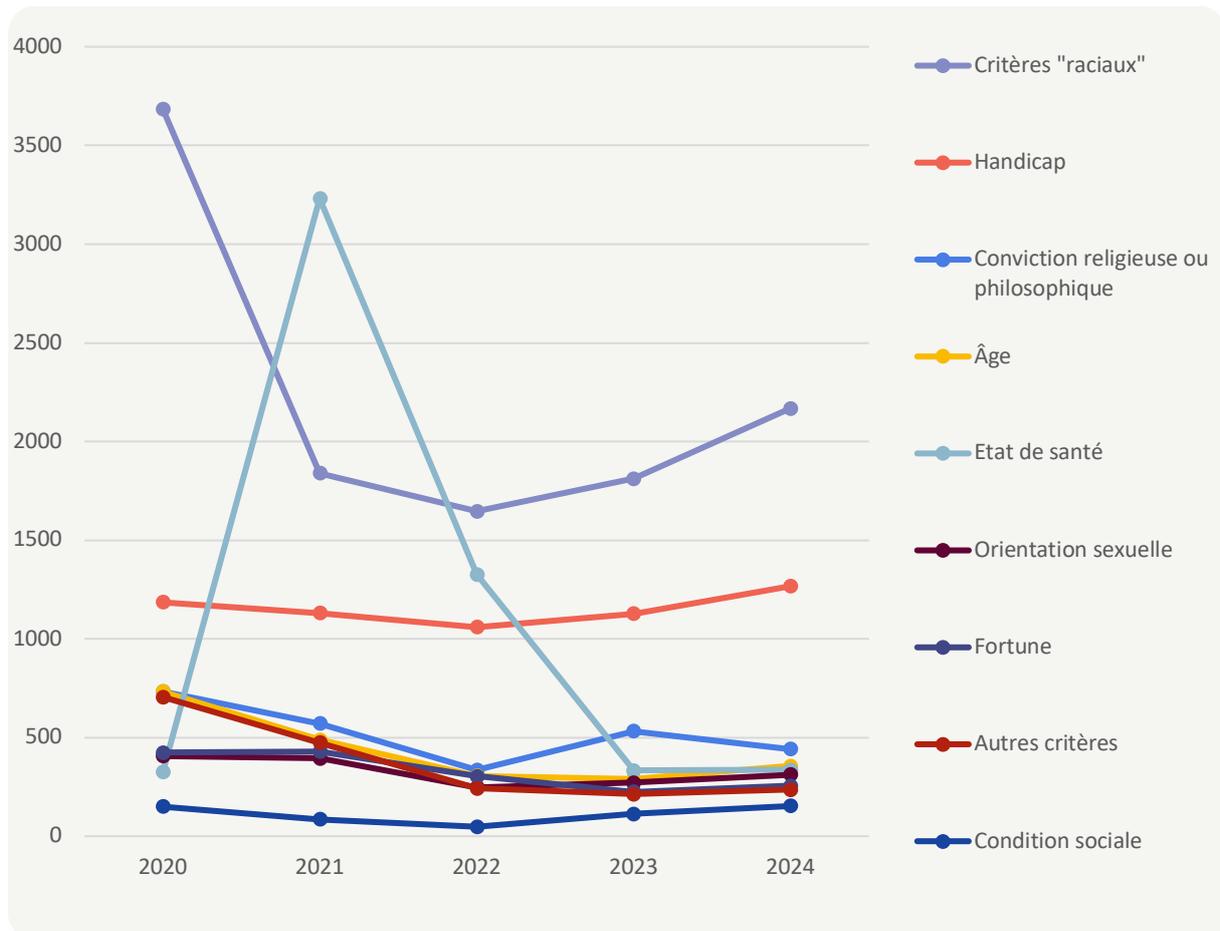




Constats les plus marquants – signalements relatifs aux différents critères qui relèvent de la compétence d’Unia

- Quand on examine comment les critères qui relèvent de la compétence d’Unia se répartissent dans les signalements de 2024, on constate que la plupart des signalements ont trait aux ‘critères raciaux’ (39%), au handicap (23%) et à la conviction philosophique ou religieuse (8%). Exception faite de la période du COVID, au cours de laquelle le critère de l’état de santé a connu un pic, il s’agit d’une tendance récurrente pour la période depuis 2020.
- En 2024 aussi, Unia a été contacté dans une proportion élevée de signalements (33%) pour des situations où aucun critère protégé ne s’applique ou pour un critère pour lequel nous ne sommes pas compétents. Vous trouverez plus de détails à ce sujet au point **Compétence d’Unia**.
- Le nombre de signalements pour les autres critères varie d’une année à l’autre, mais reste relativement stable.

Graphique 8 : évolution des signalements reçus par critère protégé – 5 dernières années



	2020	2021	2022	2023	2024
Critères “raciaux”	3684	1839	1647	1811	2168
Handicap	1185	1131	1059	1127	1267
Conviction religieuse ou philosophique	733	571	336	532	441
Âge	732	489	306	290	355
Etat de santé	326	3231	1326	333	337
Orientation sexuelle	406	395	247	271	312
Fortune	424	429	304	224	255
Autres critères	705	474	243	214	236
Condition sociale	150	86	48	113	153

3.3 Lieu des faits signalés



Remarque méthodologique : statistiques concernant la localisation

Ces statistiques ne comportent que les signalements dont la localisation est connue. Le domaine des médias n’a pas été pris en considération (voir aussi **Remarques méthodologiques**)

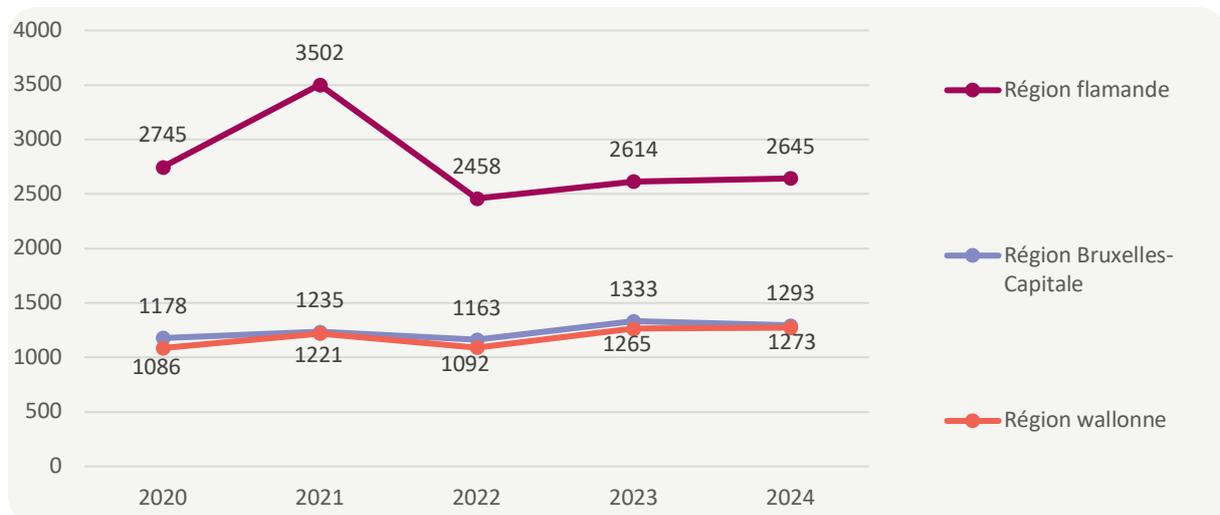
Il s’agit toujours de la localisation des faits supposés (et donc pas de la localisation de l’auteur du signalement, de la victime ou du responsable présumé).

Nous nous limitons aux chiffres par Région et par province. Enfin, nous mentionnons aussi quelques chiffres qui concernent spécifiquement les signalements de la Communauté germanophone.

Les chiffres au niveau des communes sont disponibles sur demande.

3.3.1 Signalements par Région

Graphique 9 : évolution des signalements reçus par Région – 5 dernières années

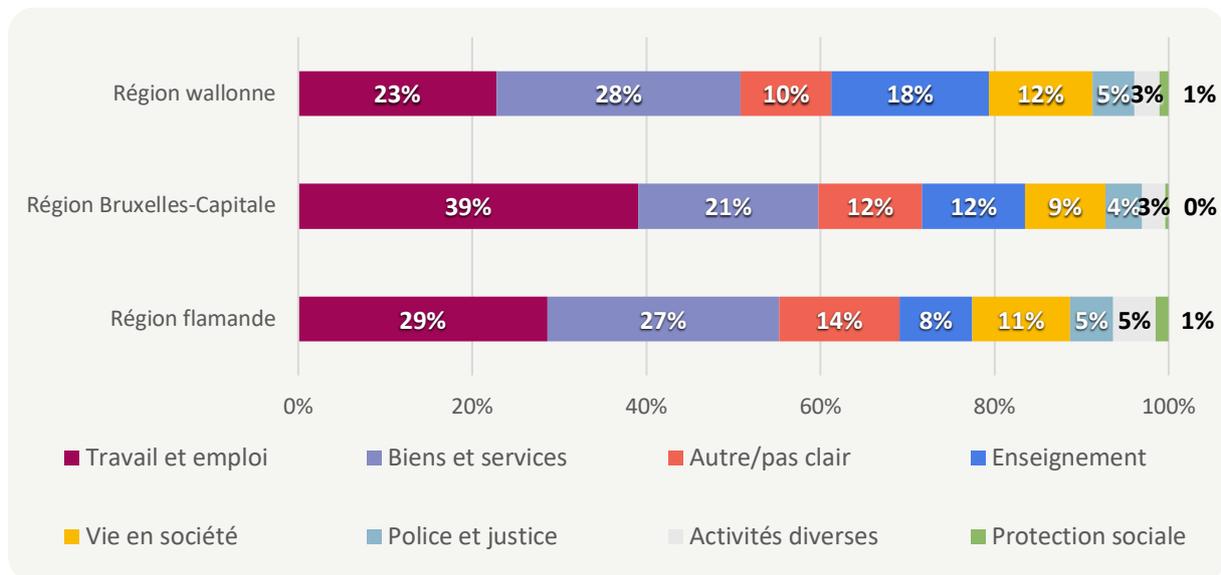


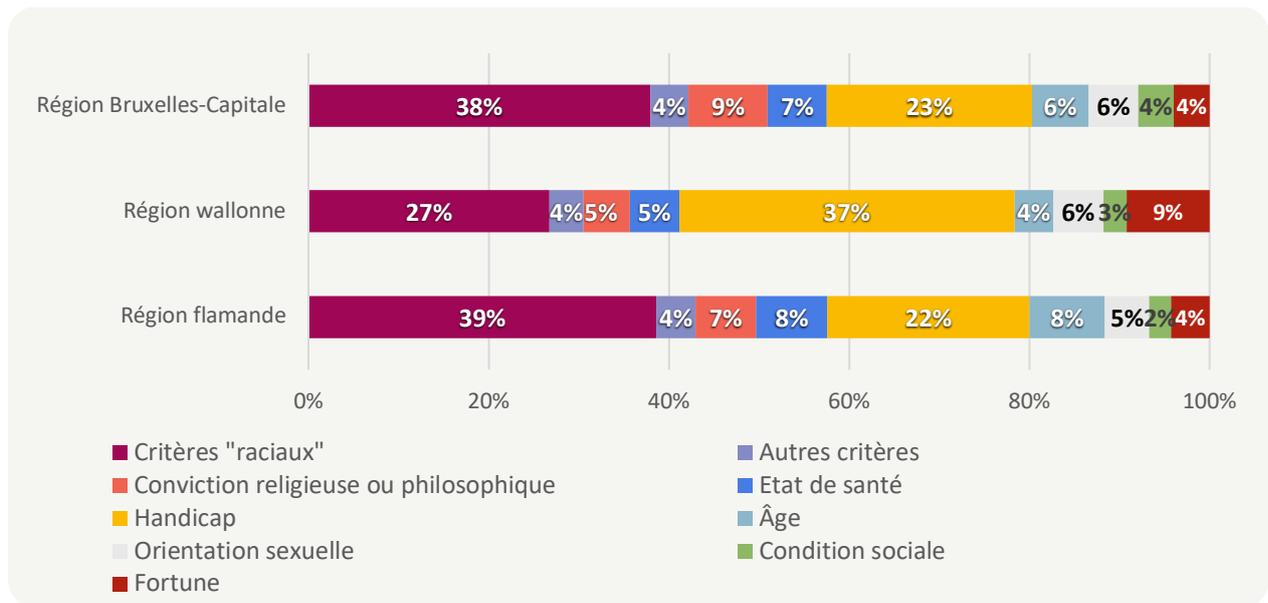


Constats les plus marquants – la localisation de nos signalements par Région

- Même après la création du Vlaams Mensenrechteninstituut (VMRI) en mars 2023, la plupart des signalements continuent à venir de Flandre, avant ceux provenant de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Région wallonne.
Les chiffres concernant la localisation des signalements doivent aussi être vus en fonction du nombre d’habitants de chaque Région et il faut tenir compte du fait que la notoriété et la visibilité d’Unia peuvent varier d’une Région à l’autre.
- Nous pouvons néanmoins conclure que, malgré la perte de compétences flamandes, la plus grande partie de nos signalements continuent à provenir de Flandre et que la majorité des signalements venus de Flandre concernent des compétences qui ne relèvent pas du niveau flamand (comme l’emploi, par exemple) (voir aussi : **compétence d’Unia**)
Il est aussi frappant de noter que le pic de signalements reçus au cours de la période du COVID concernait surtout des signalements provenant de la Région flamande.
- Si on examine l’évolution du nombre de signalements en provenance des Régions wallonne et bruxelloise, on constate une légère tendance à la hausse au cours des cinq dernières années, mais sans valeurs extrêmes d’une année à l’autre.
- Pour la Région wallonne, 31 signalements ont pu être localisés en 2024 dans des communes de la Communauté germanophone.

Graphique 10 : signalements reçus en 2024 par Région et par domaine



Graphique 11 : signalements reçus en 2024 par Région et par critère protégé

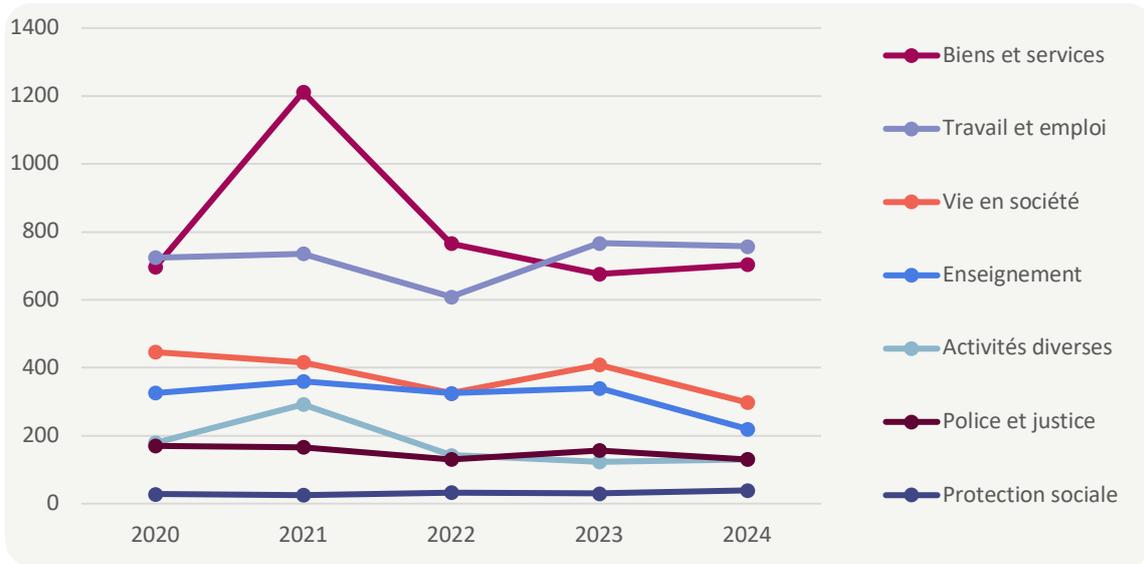
Constats les plus marquants : domaines dans les différentes Régions

- Dans toutes les Régions, les domaines de l'emploi et des biens et services comptent la plus grande proportion de signalements. Il y a cependant quelques différences selon la Région, surtout en ce qui concerne l'emploi, les biens et services et l'enseignement. Dans les autres domaines, les écarts sont moins marqués.
- La part du domaine du travail et de l'emploi est particulièrement importante à Bruxelles, en comparaison avec les autres Régions.
- En Wallonie, le domaine des biens et services représente la plus grande proportion de signalements alors que dans les autres Régions, c'est celui de l'emploi.
- C'est en Wallonie que la proportion de signalements relatifs au domaine de l'enseignement est la plus élevée, avant Bruxelles et la Flandre (où Unia n'est plus compétent pour cette matière).

Constats les plus marquants : critères dans les différentes Régions

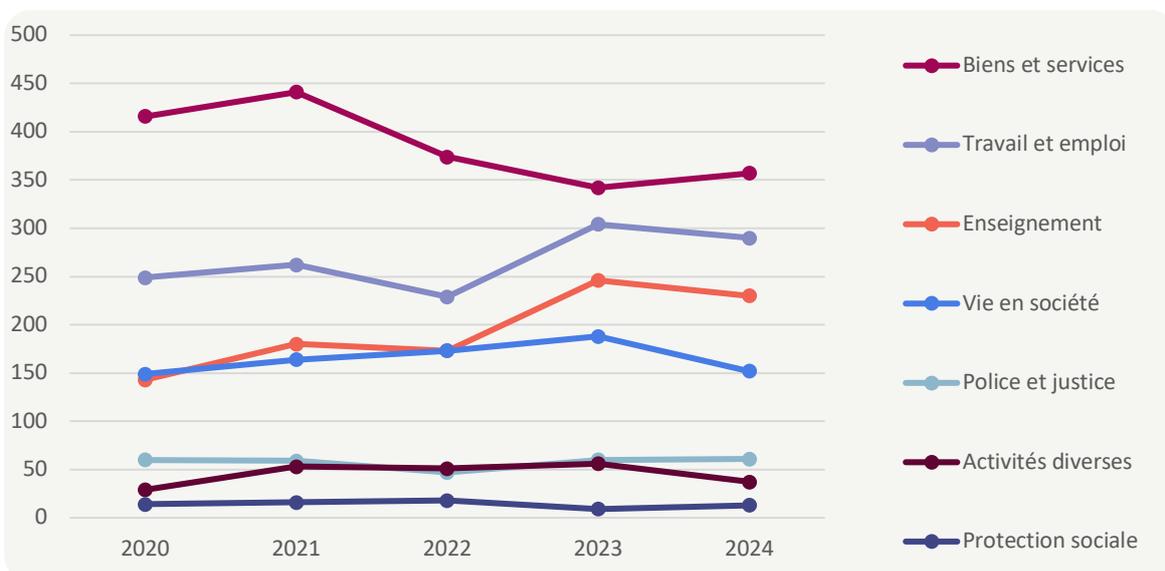
- Si les critères dits 'raciaux' et le handicap constituent partout la plus grande part des signalements, il y a aussi quelques différences entre Régions au niveau des critères.
- La proportion de signalements relatifs aux 'critères raciaux' est comparable en Flandre et à Bruxelles, mais sensiblement plus faible en Wallonie.
- En revanche, le critère du handicap représente une part relativement élevée des signalements en Wallonie, qui est suivie par Bruxelles et la Flandre.
- C'est à Bruxelles que la proportion du critère de la conviction philosophique ou religieuse est la plus élevée, avant la Flandre et la Wallonie. Ce qui n'a rien d'illogique au vu de la grande diversité religieuse dans la capitale.
- La part des signalements relatifs au critère de la fortune est également frappante en Wallonie, comparativement à la Flandre et à Bruxelles.

Graphique 12 : évolution des signalements reçus par domaine en Région flamande – 5 dernières années



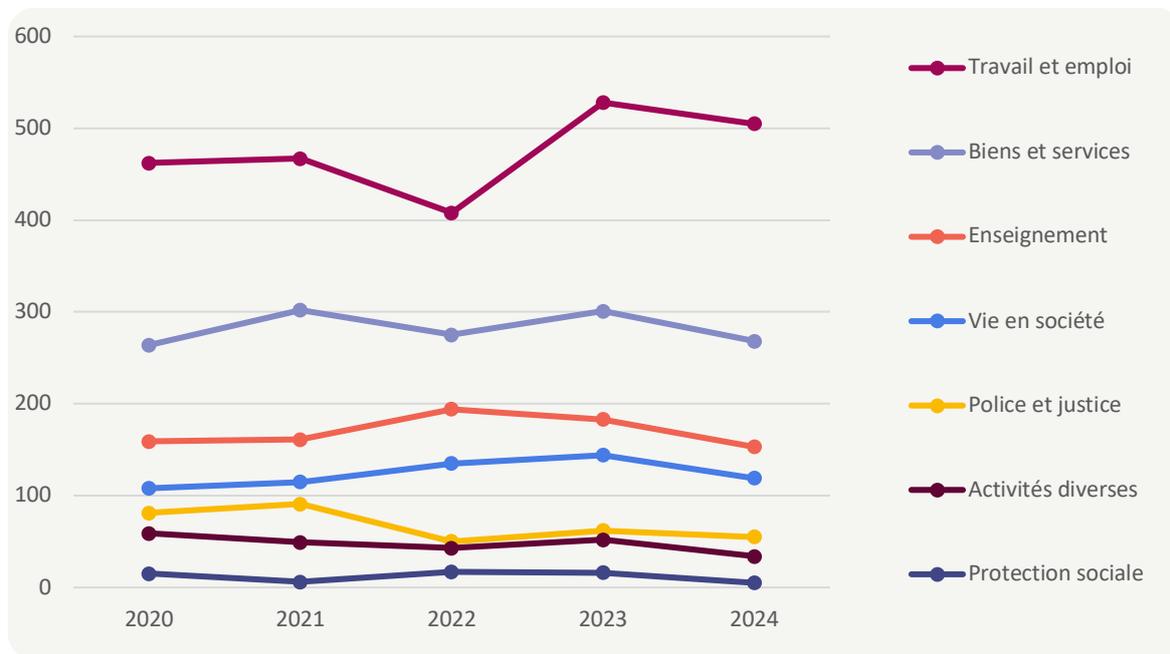
	2020	2021	2022	2023	2024
Biens et services	696	1211	766	676	704
Travail et emploi	724	736	609	767	757
Vie en société	446	416	325	409	298
Enseignement	326	360	325	340	220
Activités diverses	179	292	143	123	130
Police et justice	170	166	130	157	130
Protection sociale	28	25	33	30	39

Graphique 13 : évolution des signalements reçus par domaine en Région wallonne – 5 dernières années



	2020	2021	2022	2023	2024
Biens et services	416	441	374	342	357
Travail et emploi	249	262	229	304	290
Enseignement	143	180	173	246	230
Vie en société	149	164	173	188	152
Police et justice	60	59	47	60	61
Activités diverses	29	53	51	56	37
Protection sociale	14	16	18	9	13

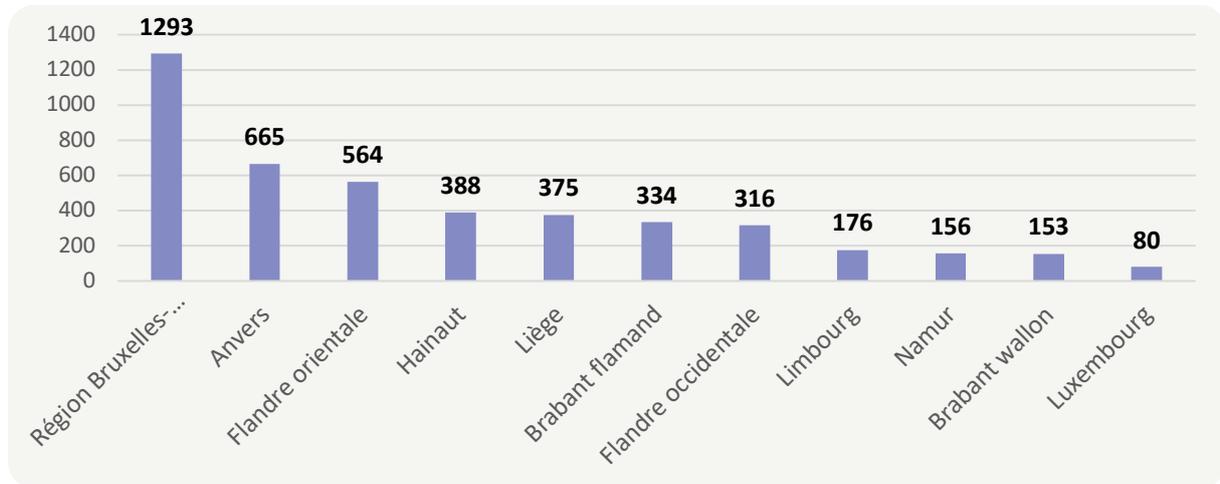
Graphique 14 : évolution des signalements reçus par domaine en Région bruxelloise – 5 dernières années



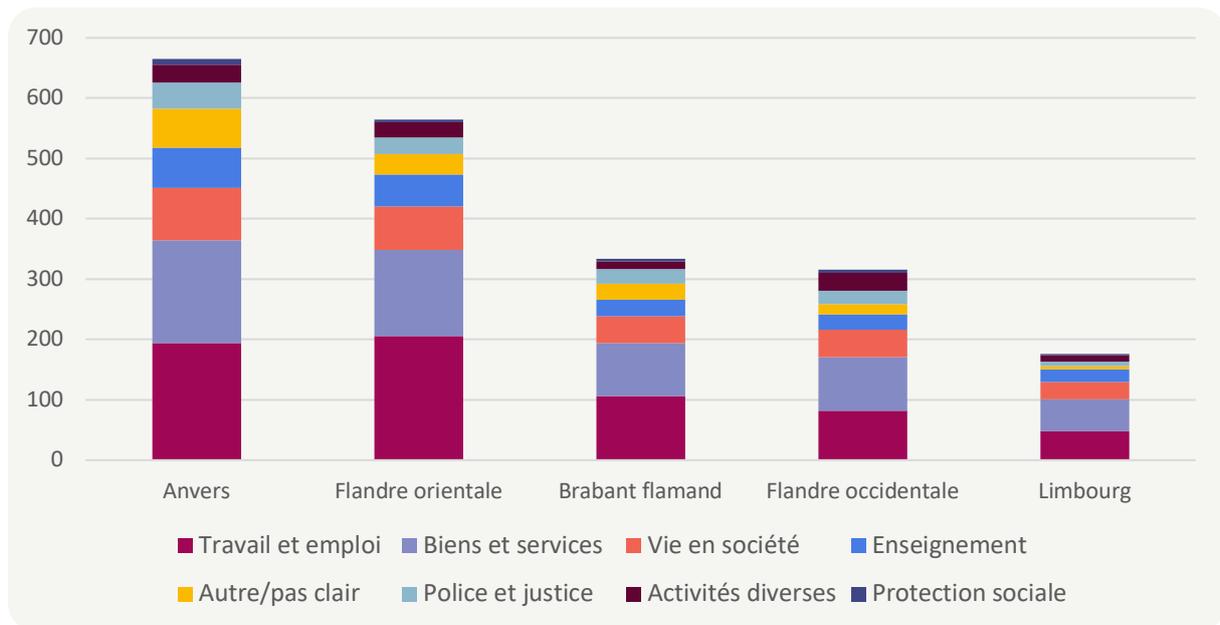
	2020	2021	2022	2023	2024
Travail et emploi	462	467	408	528	505
Biens et services	264	302	275	301	268
Enseignement	159	161	194	183	153
Vie en société	108	115	135	144	119
Police et justice	81	91	50	62	55
Activités diverses	59	49	43	52	34
Protection sociale	15	6	17	16	5

3.3.2 Signalements par province

Graphique 15 : signalements reçus en 2024 par province

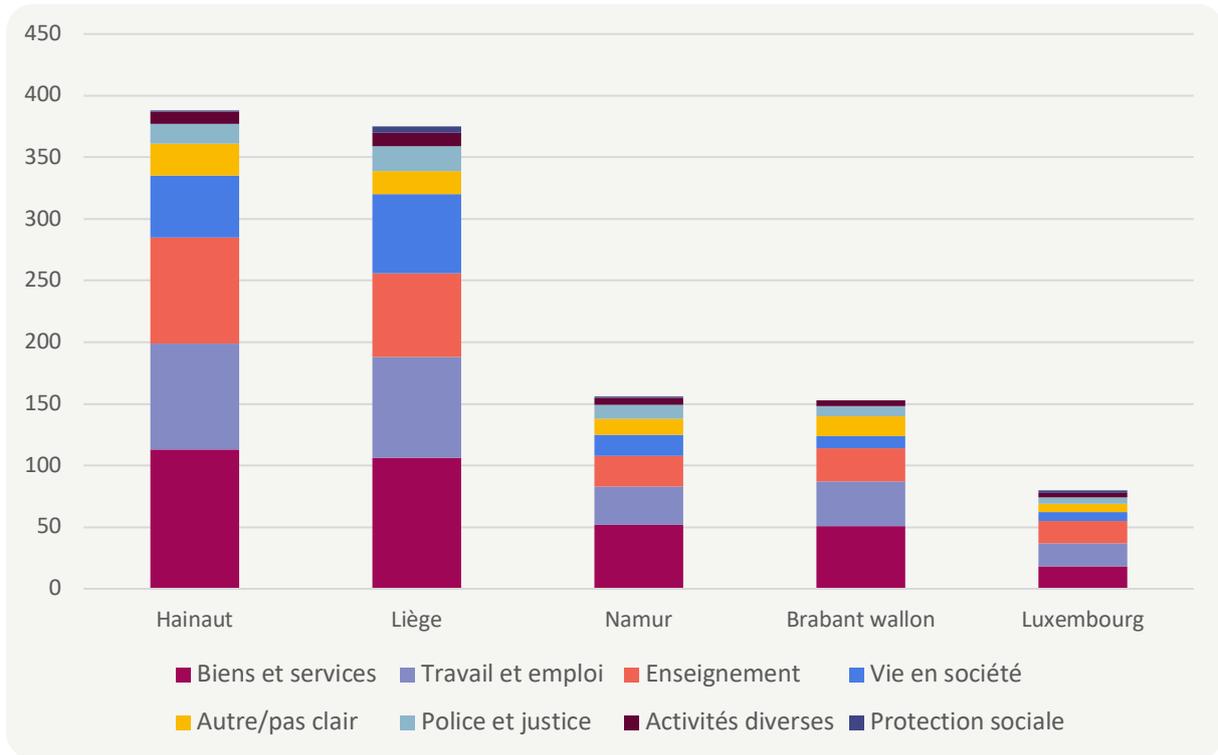


Graphique 16 : signalements reçus en 2024 par province en Flandre et par domaine



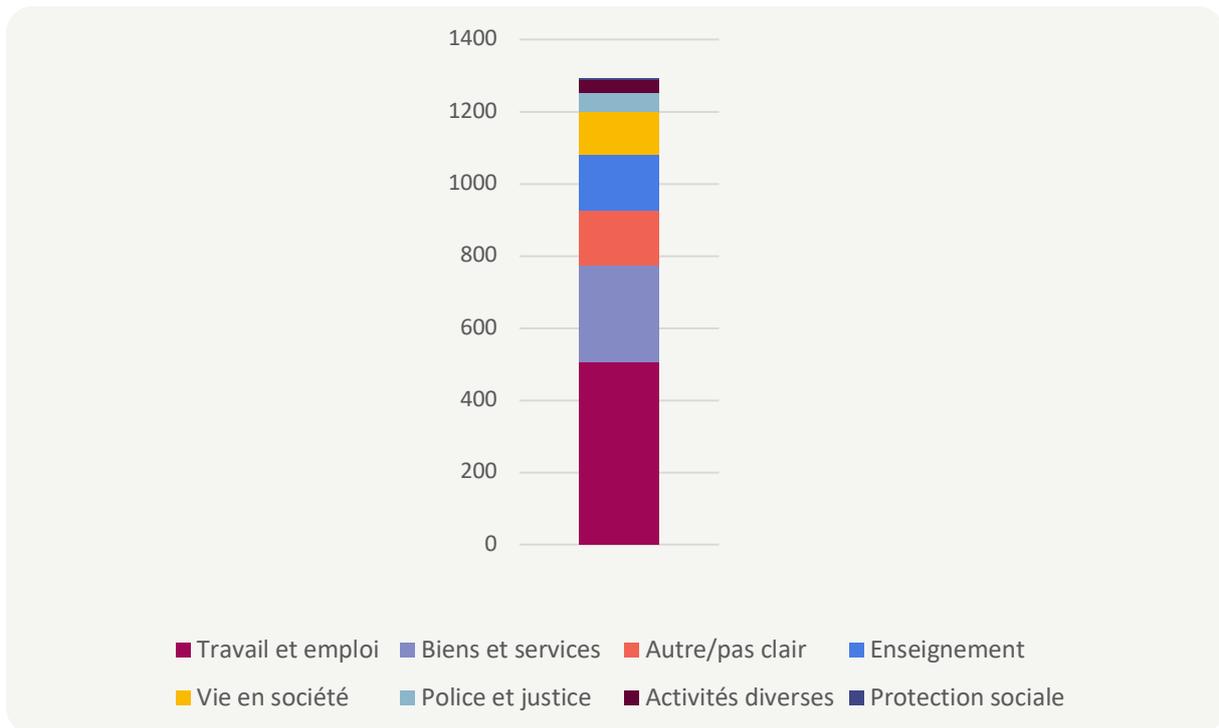
	Anvers	Flandre orientale	Brabant flamand	Flandre occidentale	Limbourg
Travail et emploi	194	206	106	82	48
Biens et services	170	143	88	89	53
Vie en société	87	72	44	45	28
Enseignement	67	52	28	26	22
Autre/pas clair	64	34	27	17	5
Police et justice	44	28	24	22	7
Activités diverses	29	25	13	29	11
Protection sociale	10	4	4	6	2

Graphique 17 : signalements reçus en 2024 par province en Wallonie et par domaine



	Hainaut	Liège	Namur	Brabant wallon	Luxembourg
Biens et services	113	106	52	51	18
Travail et emploi	86	82	31	36	19
Enseignement	86	68	25	27	18
Vie en société	50	64	17	10	7
Autre/pas clair	26	19	13	16	7
Police et justice	16	20	11	8	5
Activités diverses	10	11	6	5	4
Protection sociale	1	5	1		2

Graphique 18: signalements reçus en 2024 par province en Région de Bruxelles-Capitale et par domaine



Région Bruxelles-Capitale	
Travail et emploi	505
Biens et services	268
Autre/pas clair	154
Enseignement	153
Vie en société	119
Police et justice	55
Activités diverses	34
Protection sociale	5



Focus sur la Communauté germanophone

Unia a reçu en 2024 un total de 31 signalements pouvant être localisés dans les communes de la Communauté germanophone. Ils sont présentés ci-dessous par domaine sociétal et par critère.

Graphique 19 : signalements reçus en 2024 sur le territoire de la Communauté germanophone – par domaine (n= 31)

Communauté germanophone	
Biens et services	8
Vie en société	6
Travail et emploi	4
Enseignement	4
Autre/pas clair	3
Police et justice	3
Activités diverses	2
Protection sociale	1

Graphique 20 : signalements reçus en 2024 sur le territoire de la Communauté germanophone – par critère protégé

Communauté germanophone	
Handicap	8
Critères “raciaux”	7
Unia non-compétent/pas de critère	5
Conviction religieuse ou philosophique	4
Etat de santé	2
Fortune	2
Condition sociale	2
Orientation sexuelle	1
Autres critères	1
Âge	0

3.4 Compétence d'Unia



Quand Unia est-il compétent ?

Tout le monde peut prendre contact avec Unia pour lui adresser un signalement, une demande d'assistance ou une demande d'information.

En tant qu'institution publique, Unia est compétent pour suivre ces signalements lorsque :

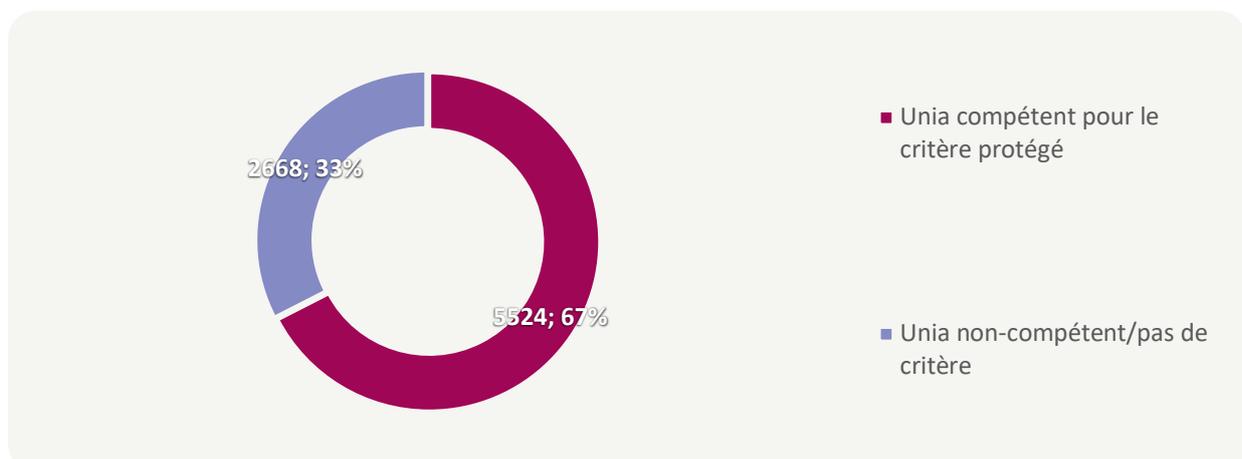
- Les faits concernent une discrimination (présumée), des discours de haine (y compris le négationnisme) et des délits de haine et sont liés à un critère protégé mentionné dans la législation antidiscrimination, à l'exception des critères du genre et de la langue. Concrètement, il s'agit donc des critères de nationalité, prétendue race, couleur de peau, ascendance, origine nationale ou ethnique, conviction philosophique ou religieuse, handicap, âge, orientation sexuelle, état de santé, fortune, caractéristiques physiques, état civil, composition de famille, conviction politique, conviction syndicale, naissance et origine ou condition sociale.
- Les faits ont trait aux droits fondamentaux des personnes handicapées tels qu'ils sont énoncés dans la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées.
- Unia jouit d'une compétence interfédérale. Cela signifie que nous sommes compétents à la fois au niveau fédéral et au niveau des Communautés et des Régions.

Cependant, des compétences flamandes telles que le marché locatif flamand, l'enseignement néerlandophone ou le service public De Lijn sont assurées depuis le 15 mars 2023 par le Vlaams Mensenrechteninstituut (VMRI).

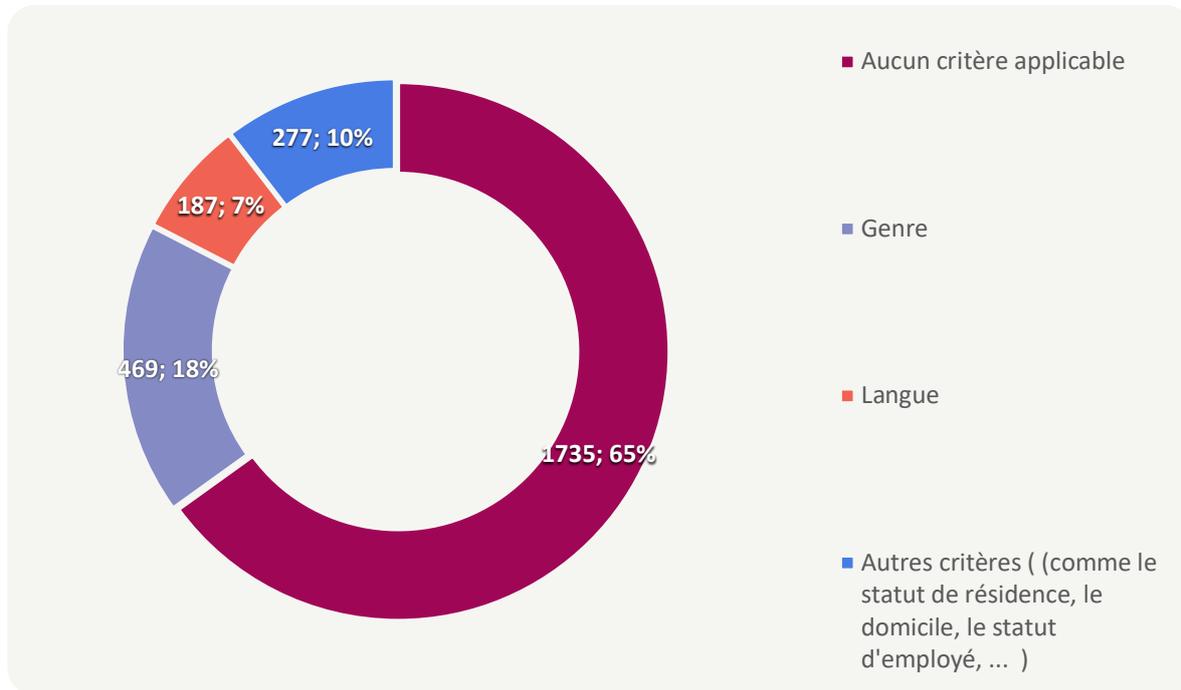
Unia n'en reste pas moins compétent en Flandre pour toutes les compétences fédérales, comme les discours et délits de haine, la discrimination sur le lieu de travail, l'horeca, les activités commerciales, les banques et assurances, les droits des consommateurs, les droits des patients, la santé publique, les transports publics (SNCB), la défense, la police et la justice...

La 'compétence' d'Unia pour assurer ou non le suivi d'un signalement dépend donc des critères protégés pour lesquels nous sommes compétents en tant qu'institution (graphiques 20 et 21) mais aussi, depuis 2023, de la compétence que nous tirons de situations liées aux compétences des différents niveaux de pouvoir en Belgique, à l'exception du niveau flamand. C'est ce que nous appelons la 'compétence pour la matière'.

Graphique 21 : signalements reçus en 2024 – selon la compétence pour le critère protégé (n= 8192)



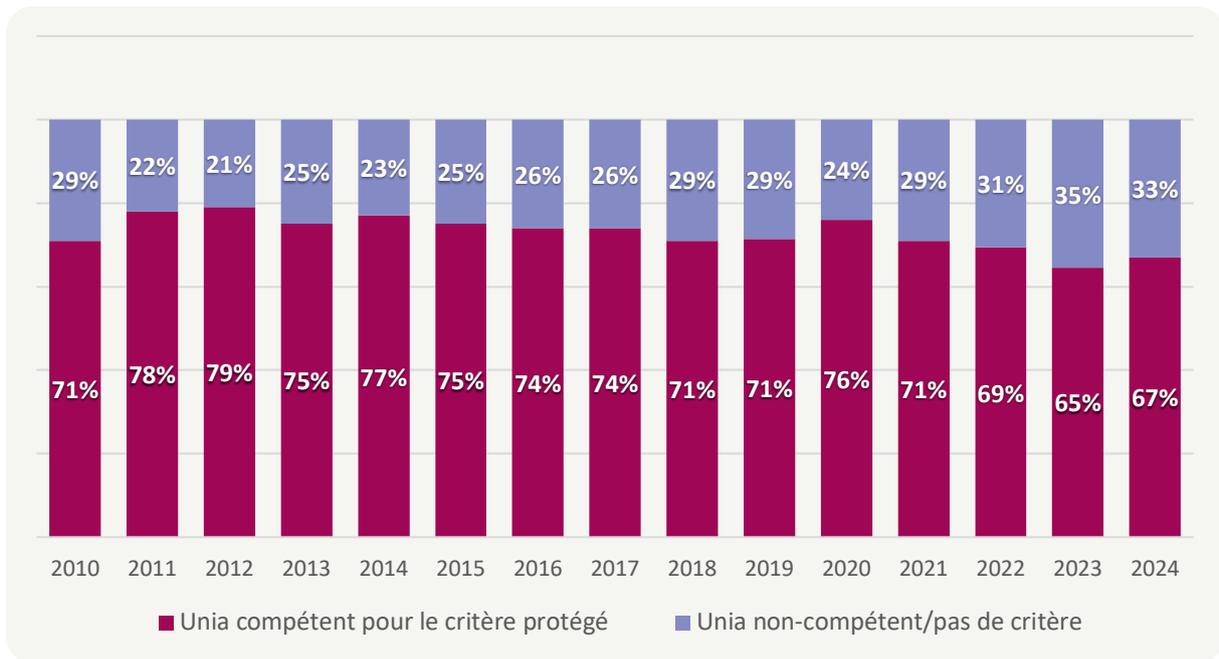
Graphique 22 : détail des signalements qui ne relèvent pas de la compétence d'Unia en raison du critère protégé (n= 2668)



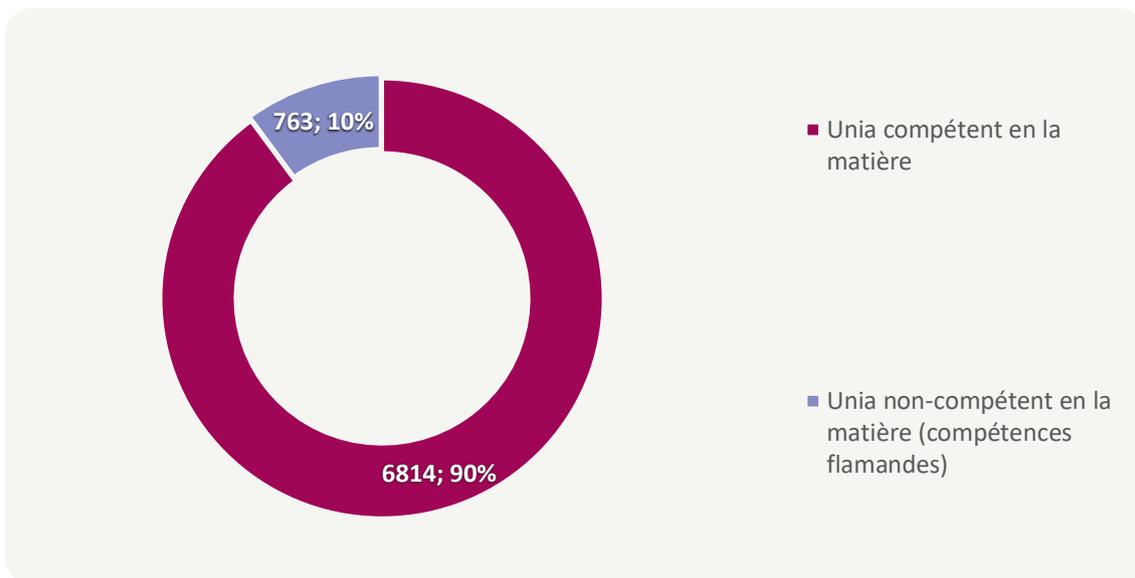
Constats les plus marquants à propos de la compétence d'Unia – compétence sur la base des critères protégés

- Dans les cas où Unia n'était pas compétent sur la base d'un critère protégé, il s'agissait la plupart du temps (65%) d'une situation dans laquelle aucun critère protégé ne s'appliquait. Dans la pratique, il s'agit souvent de situations où on peut parler d'une inégalité de traitement, mais sans lien clair avec les critères mentionnés dans la législation antidiscrimination.
- Dans les autres cas, Unia n'était pas compétent pour le critère protégé. Il s'agissait principalement du critère du genre ou d'autres critères comme le statut de séjour. Nous orientons toujours correctement la personne s'il existe une institution qui peut suivre le signalement (comme l'Institut pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes pour le critère du genre ou le Centre fédéral des migrations Myria pour les signalements relatifs au statut de séjour).
- La proportion de signalements pour lesquels Unia n'est pas compétent en raison des critères protégés fluctue au fil des ans. En 2024, elle s'élevait à 33%. On observe ces dernières années une légère tendance à la hausse de ce type de signalement.

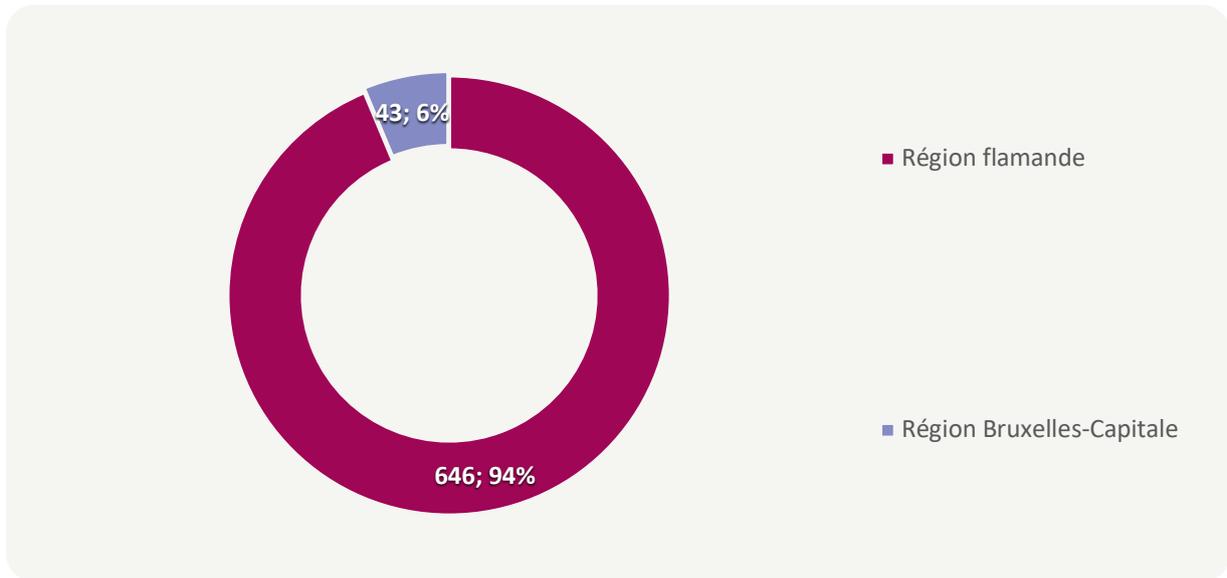
Graphique 23 : signalements reçus selon la compétence pour le critère protégé – évolution à long terme



Graphique 24 : signalements reçus en 2024 – nombre de signalements relatifs à des compétences flamandes (n=7577)



Graphique 25 : signalements reçus en 2024 concernant les compétences flamandes (n=763) – par région



Impact de la perte de compétences flamandes

Depuis la perte de compétences flamandes en mars 2023, nous continuons à enregistrer aussi les signalements qui ne relèvent plus de notre compétence à la suite de la création du Vlaams Mensenrechteninstituut (VMRI).

- Après analyse, 763 signalements ont été redirigés vers le VMRI. Dans la plupart des cas, ils concernaient l'enseignement néerlandophone et le logement en Région flamande. Logiquement, la plus grande partie de ces signalements provenait de la Flandre, mais il y a aussi eu 43 signalements portant sur les compétences flamandes en Région de Bruxelles-Capitale.
- La perte de ces compétences flamandes a bien entendu eu un impact sur le nombre de dossiers ouverts en Flandre, notamment dans le domaine du logement (voir la section [Dossiers par Région](#)).



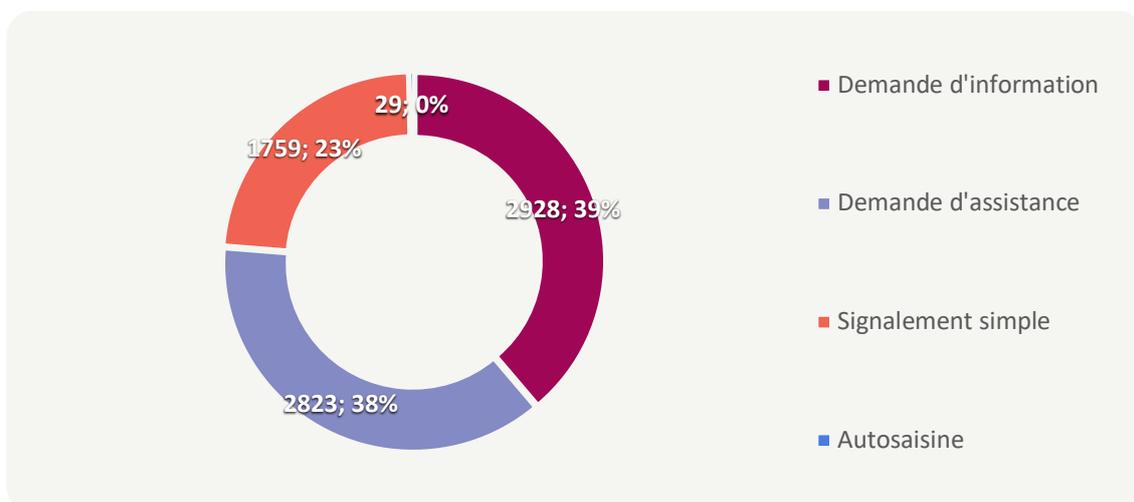
Types de signalements reçus par Unia

Unia classe les signalements reçus en plusieurs catégories :

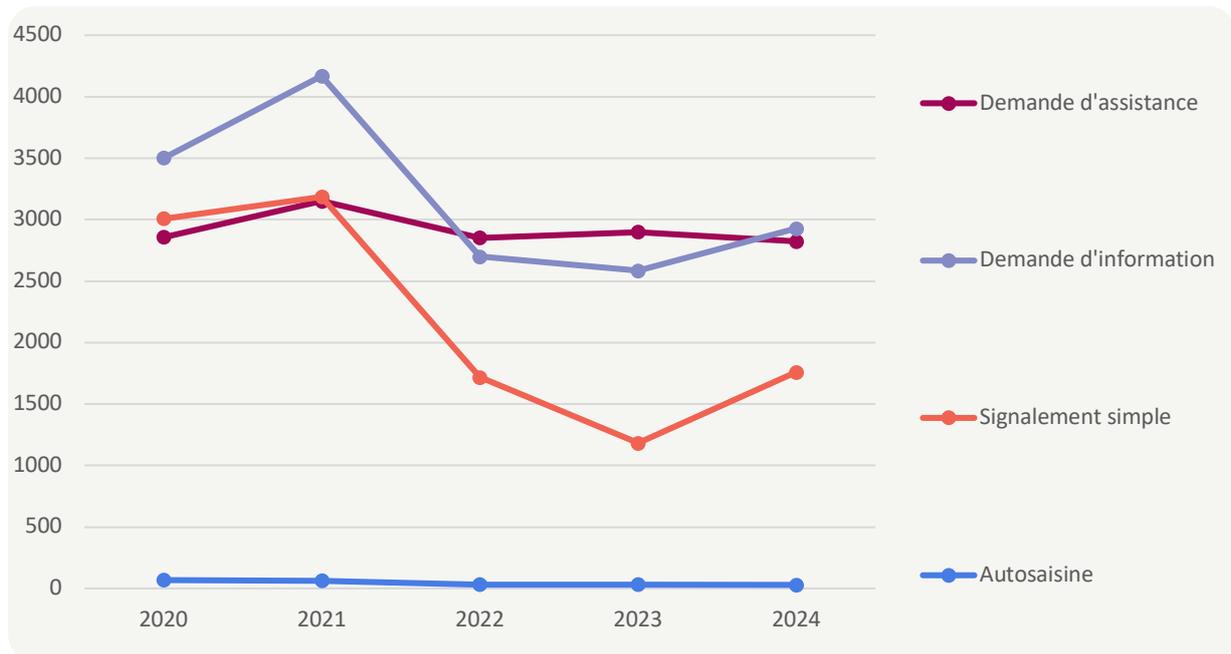
- Une **demande d'assistance** lorsque la personne attend une intervention active d'Unia. Ce type de signalement est celui qui nécessite le plus de suivi. Le suivi spécifique dépend de la nature et du contexte des faits, des partenariats éventuels existants, des priorités d'Unia et des attentes de l'auteur du signalement. Lorsqu'un critère protégé relevant de la compétence d'Unia s'applique, nous ouvrons un dossier.
- Une **demande d'information** lorsque la personne souhaite principalement obtenir des informations. Il peut s'agir d'une demande d'informations générales, mais aussi d'une analyse individuelle d'une situation particulière. Avec ces informations, l'auteur du signalement peut souvent agir seul pour faire valoir certains droits.
Lorsque la demande d'information nécessite une analyse juridique individuelle approfondie et qu'elle concerne un critère protégé qui relève de la compétence d'Unia, Unia ouvre également un dossier.
- Un **signalement simple** : il arrive que des personnes souhaitent simplement signaler quelque chose, sans plus. Nous enregistrons alors le signalement dans notre base de données sans autre suivi, mais nous sommes informés et c'est certainement utile. Il se peut ainsi qu'au fil du temps nous recevions plusieurs signalements concernant la même personne présumée responsable ou le même problème ou phénomène. Ces informations nous aident à mieux identifier les cas de discrimination et de discours/délits de haine et à en assurer un suivi structurel.
- Dans des cas exceptionnels, Unia ouvre un signalement de sa propre initiative (ce qu'on appelle une '**autosaisine**'), par exemple lorsque nous sommes informés par les médias de faits particulièrement graves ayant un grand impact sur la société.

3.5 Nature du signalement

Graphique 26: signalements reçus en 2024 – selon la nature du signalement (n=7577)



Graphique 27 : signalements selon la nature du signalement – évolution 5 dernières années



Constats les plus marquants au sujet du type de signalement

- La plus grande partie des signalements que nous avons reçus en 2024 concernait des demandes d'information, suivies par des demandes d'assistance. Les signalements simples, pour lesquels la personne n'attend pas de suivi ultérieur de la part d'Unia, constituent une plus petite proportion des signalements.
- Même si les fluctuations du nombre total de signalements reçus au fil des ans se reflètent bien sûr aussi dans cette répartition, nous constatons que le nombre de 'demandes d'assistance' reste relativement constant. Les demandes d'assistance nécessitent un suivi étroit du dossier et sont celles qui exigent le plus de travail.
- Quand on examine les proportions, la part des demandes d'information reste relativement stable d'une année à l'autre. En revanche, celle des demandes d'assistance augmente nettement, passant de 30% en 2020 et 2021 à 39% en 2022 et à 43% en 2023. Elle diminue légèrement en 2024 pour retomber à 37%.

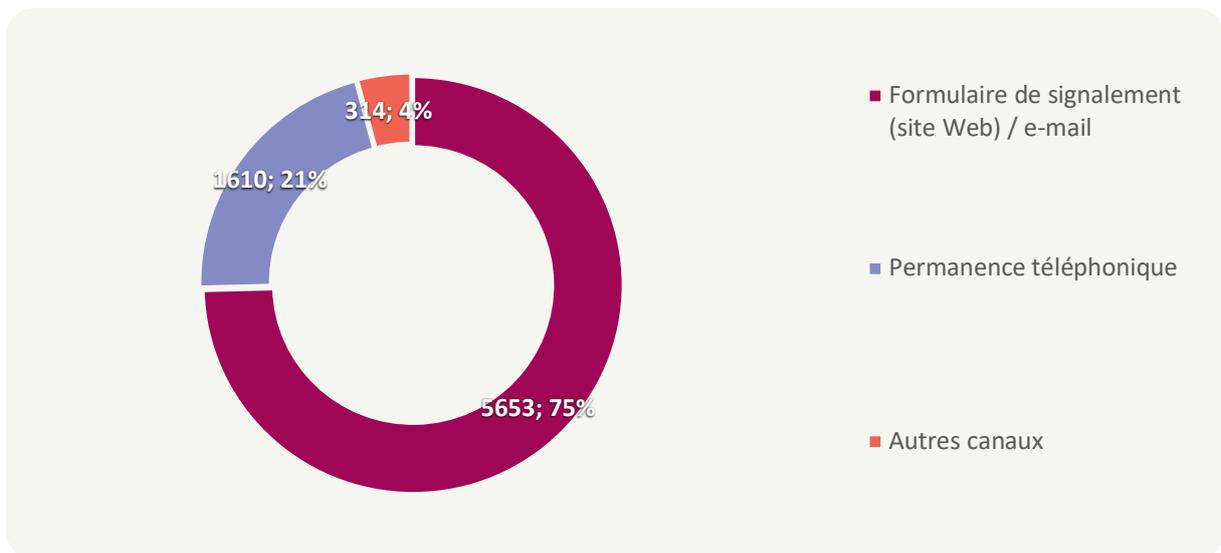
3.6 Canal de signalement



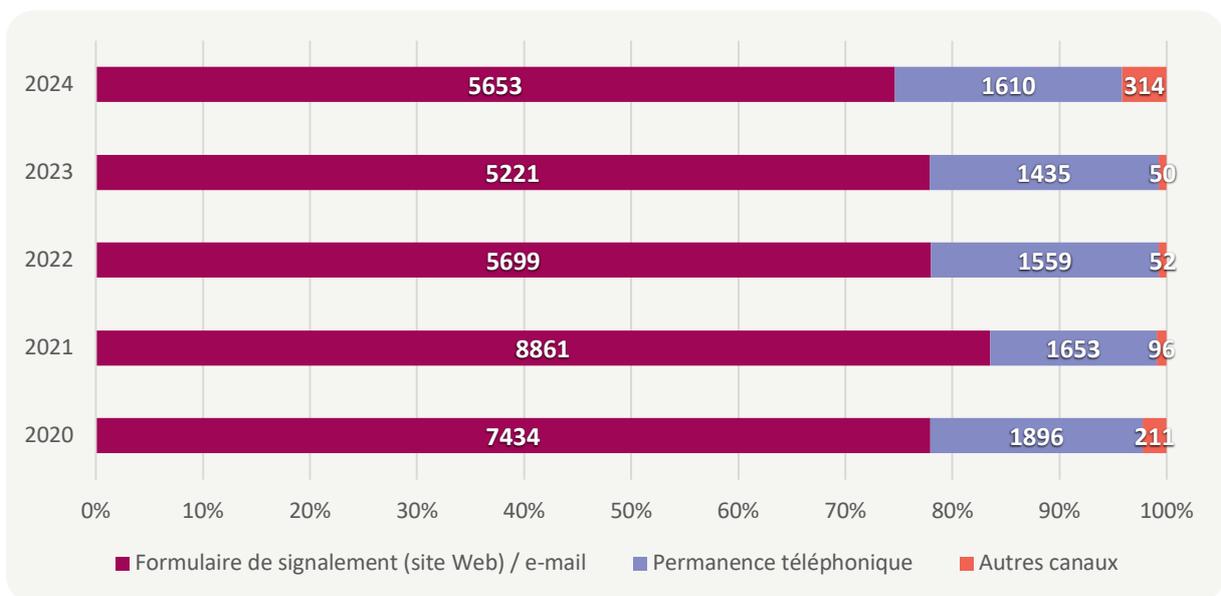
Comment les signalements parviennent-ils à Unia ?

- Par le formulaire de signalement dynamique en ligne.
- Par le numéro gratuit 0800 12 800 (permanence téléphonique chaque jour ouvrable de 9h30 – 13h)
- Par d’autres canaux tels que lettre, réseaux sociaux ,...

Graphique 28 : signalements reçus en 2024 – selon le canal de signalement (n=7577)



Graphique 29: évolution des signalements reçus selon le canal de signalement – 5 dernières années



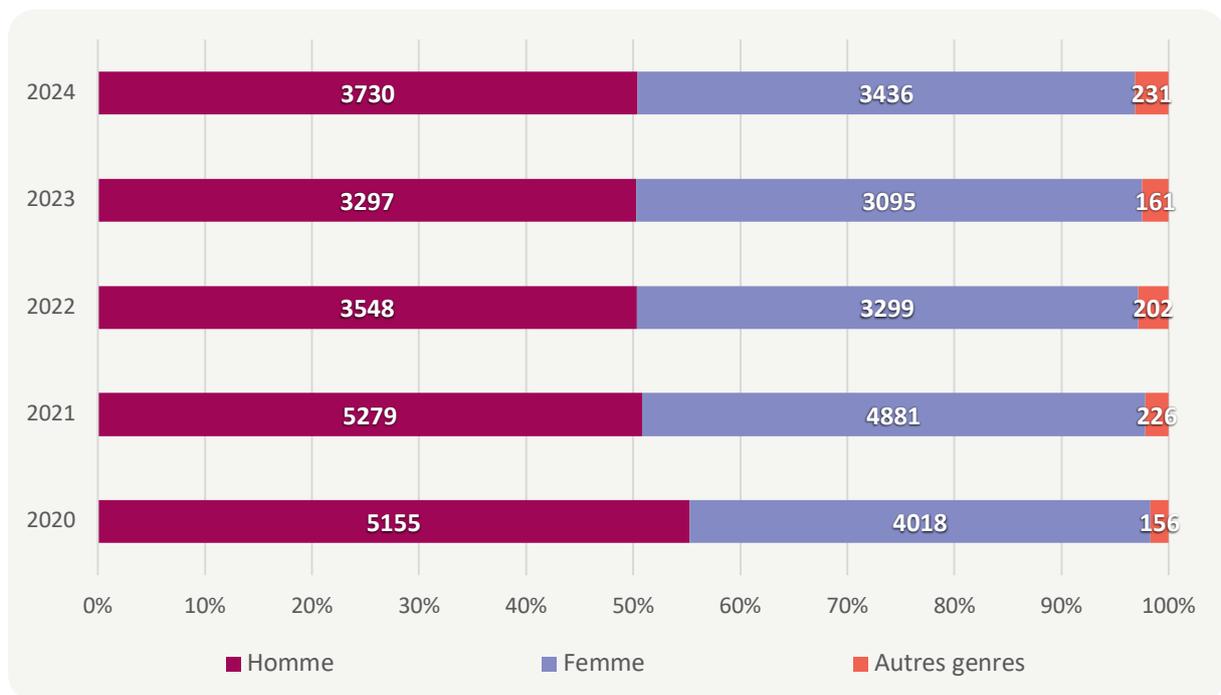


Constats les plus marquants concernant l'origine des signalements

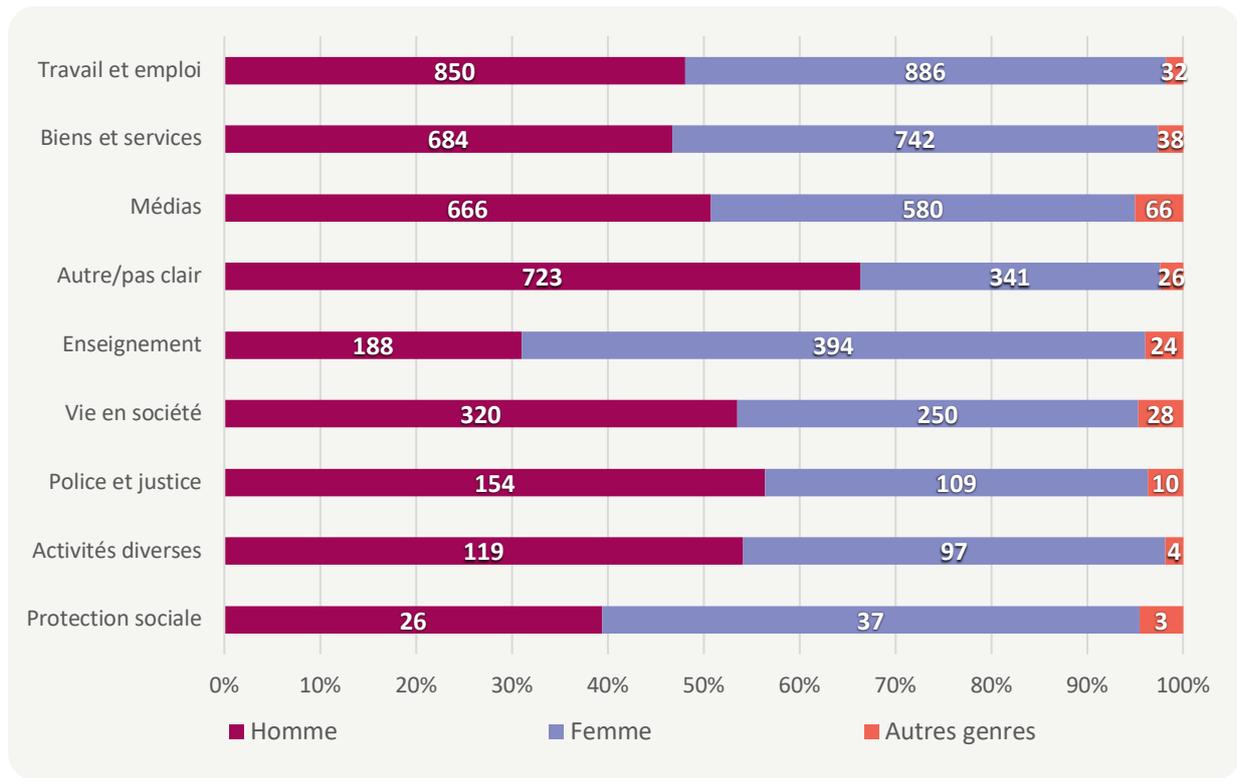
- La répartition des signalements par canal de signalement est restée plus ou moins inchangée au cours des cinq dernières années : c'est systématiquement par le formulaire en ligne que nous parvenons la majorité des signalements.
- La proportion d'appels téléphoniques présente une tendance à la baisse depuis 2019, avec à nouveau une légère progression en 2024. Depuis l'introduction du formulaire de signalement en ligne, ces appels constituent environ 20% en moyenne des signalements reçus. C'est pourquoi Unia continue d'estimer qu'il est important de rester aussi accessible par ce moyen .

3.7 Détails des auteurs de signalements

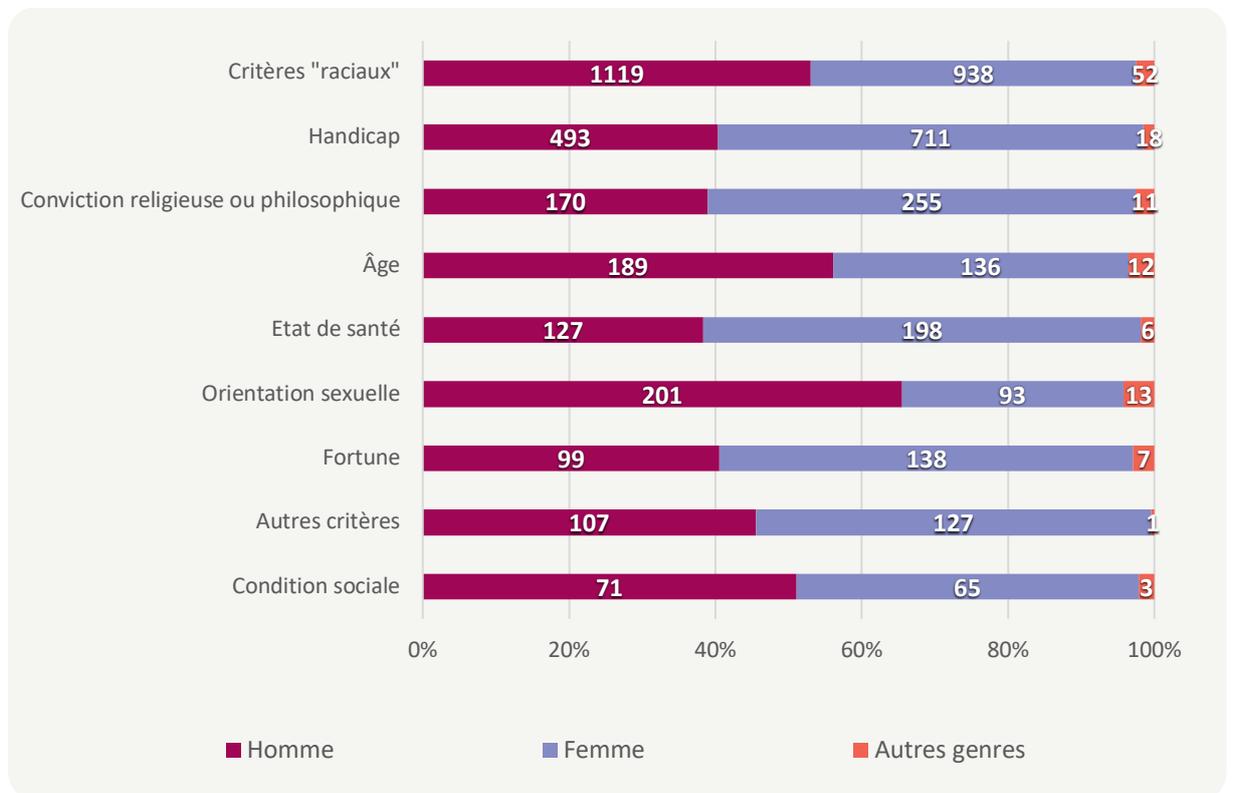
Graphique 30 : évolution des signalements reçus selon le genre de l'auteur du signalement – 5 dernières années



Graphique 31 : signalements reçus en 2024 par domaine et selon le genre de l'auteur du signalement



Graphique 32 : signalements reçus en 2024 par critère et selon le genre de l'auteur du signalement





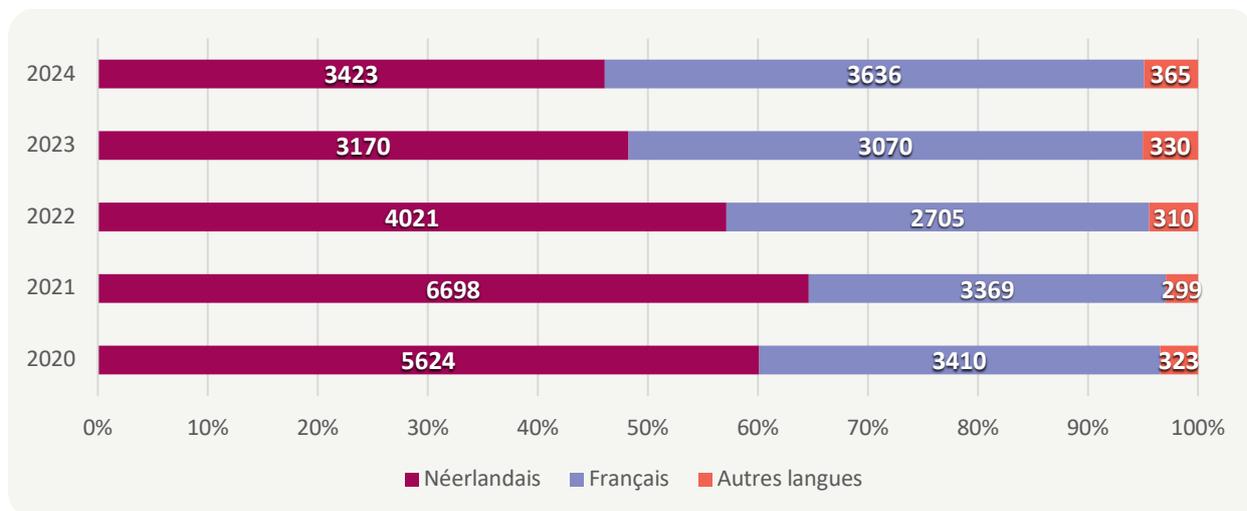
Constats les plus marquants au sujet du genre des auteurs de signalements

- La répartition globale des signalements selon le genre de l'auteur du signalement reste à peu près la même au fil des ans. Depuis 2020, 50 % des signalements en moyenne sont effectués par des hommes et 45% par des femmes. Par 'autres', nous entendons les personnes qui ne s'identifient pas comme une femme ou un homme.
- Dans la plupart des domaines, il y a un quasi-équilibre entre les hommes et les femmes, hormis quelques exceptions notables dans les domaines de l'enseignement, de la protection sociale et des autres domaines ou des signalements pour lesquels le domaine n'est pas clair.
- Dans le domaine de l'enseignement, la majorité des signalements émanent de femmes (65%). Avec une certaine prudence, on peut y voir une confirmation du schéma classique de répartition des rôles qui voit les femmes s'occuper principalement des enfants. Nous avons observé le même schéma récurrent ces dernières années.
- Orientation sexuelle : la proportion de signalements effectués par les hommes est sensiblement plus élevée que celle des femmes, une tendance que nous observons aussi chaque année.
- État de santé et handicap : la proportion de signalements provenant de femmes est sensiblement plus élevée que celle des hommes.
- Conviction philosophique ou religieuse : la proportion de signalements émanant de femmes est nettement plus élevée que celle des hommes. Nous y verrons plus loin dans l'analyse des dossiers le reflet d'une large proportion de dossiers liés à l'expression de la conviction religieuse, et notamment au port du foulard, ce qui démontre le caractère intersectionnel de la problématique.

Constats les plus marquants au sujet de la langue des auteurs de signalements

- En chiffres absolus, nous avons reçu pour la première fois depuis 2020 davantage de signalements francophones que néerlandophones. Depuis 2023, les signalements francophones sont proportionnellement plus nombreux que les signalements néerlandophones. En 2024, la proportion d'auteurs de signalements en langue française est plus grande que jamais (48%).

Graphique 33 : évolution des signalements reçus selon la langue de l'auteur du signalement



4 Analyse des dossiers



Un approfondissement de nos dossiers

Dans ce chapitre, nous abordons plus en profondeur les dossiers ouverts et clôturés à Unia. Étant donné que les dossiers sont ouverts sur la base des signalements que nous recevons, on observe en partie les mêmes tendances que dans l'analyse faite au niveau des signalements.

Mais il y a parfois des différences frappantes. En effet, les signalements reçus peuvent donner une image déformée, parce qu'ils incluent des 'signalements multiples', des signalements pour lesquels nous ne sommes pas compétents, des signalements pour lesquels la personne n'attend pas de conseil concret ou d'intervention de notre part (signalements simples), etc.

Unia ouvre un dossier lorsque (1) le signalement se réfère à un critère de discrimination pour lequel Unia est compétent ou qui concerne les droits des personnes handicapées et lorsque (2) l'auteur du signalement exprime une 'demande d'assistance' sous la forme d'un conseil concret ou d'une autre intervention d'Unia.

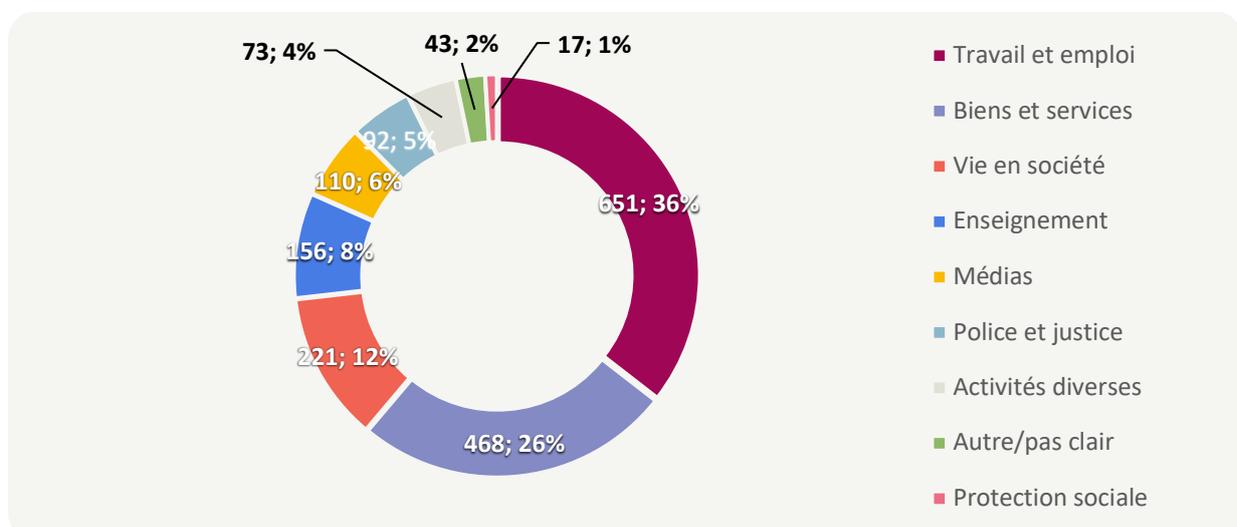
Nous ouvrons aussi un dossier lorsqu'il y a une demande d'information qui nécessite une analyse juridique individuelle. Le concept de 'dossier' n'est donc pas nécessairement lié à la gravité et au caractère ou au bien-fondé avéré ou non des faits. Plusieurs signalements portant sur les mêmes faits sont en principe regroupés dans un même dossier.

De nombreuses informations complémentaires sont enregistrées au niveau du dossier. Nous pouvons par exemple nous concentrer sur le type de comportement interdit (discrimination, discours de haine ou délit de haine), sur des problématiques spécifiques, sur les détails des critères protégés, examiner le bien-fondé et l'issue des dossiers clôturés, etc.

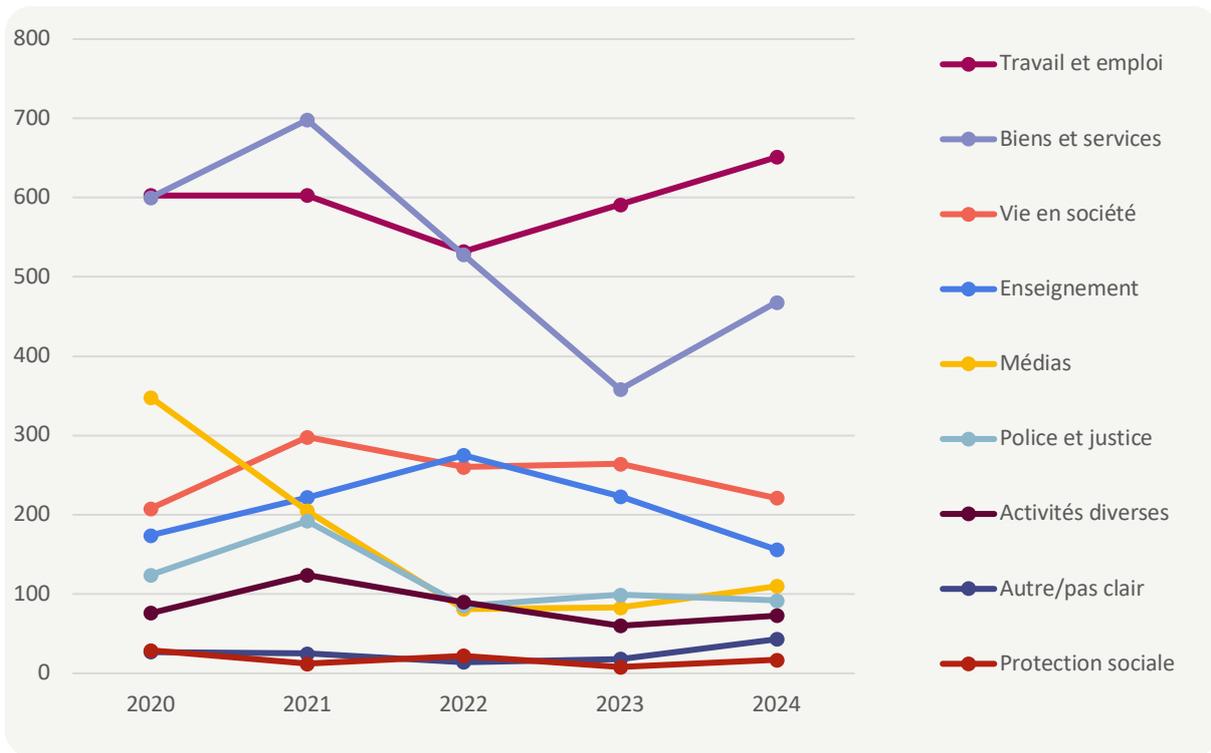
4.1 Domaines sociétaux

4.1.1 Vue d'ensemble des principales tendances

Graphique 34 : dossiers ouverts en 2024 – par domaine (n= 1831)



Graphique 35 : évolution des dossiers ouverts par domaine – 5 dernières années



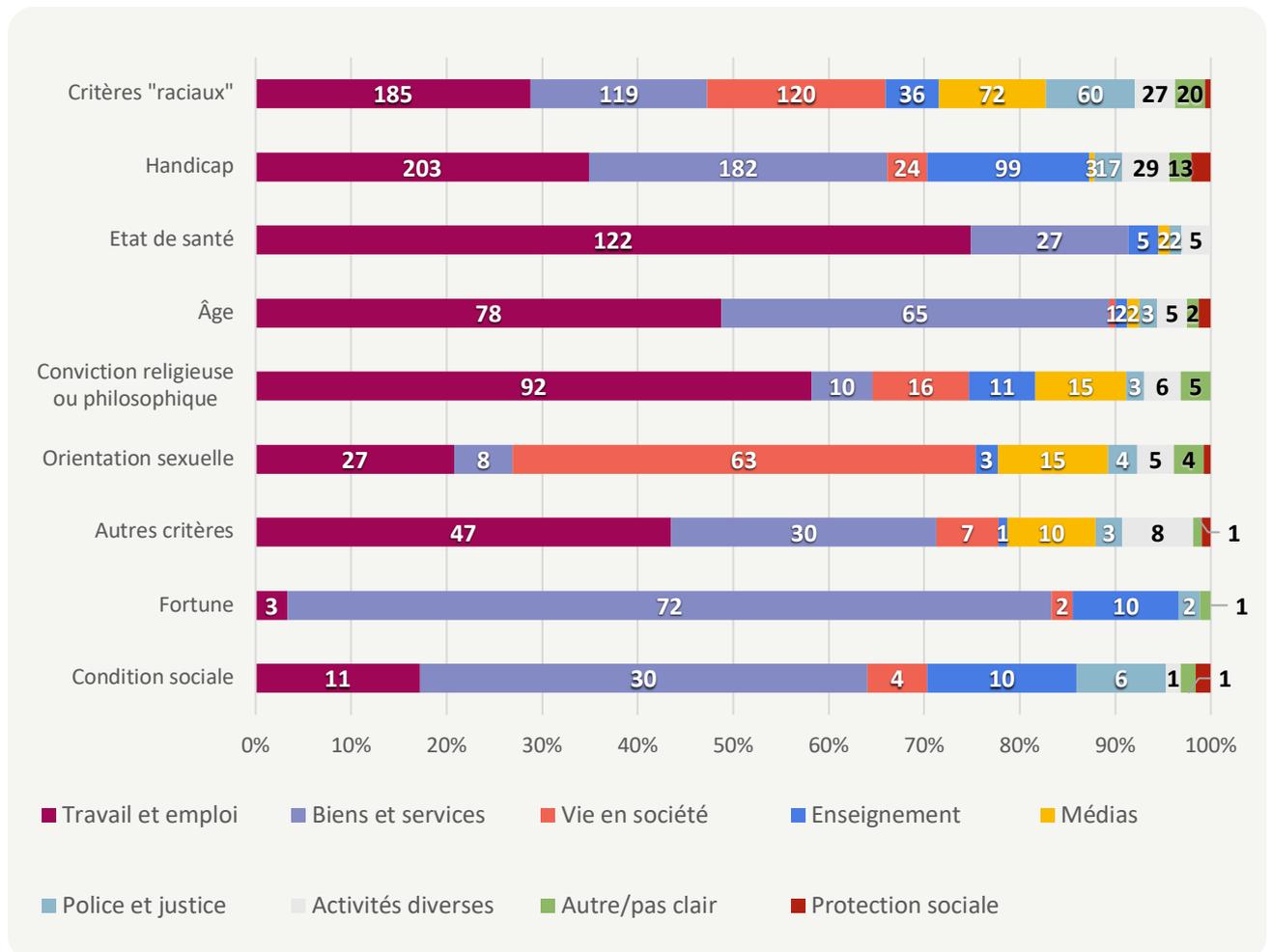
	2020	2021	2022	2023	2024
Travail et emploi	603	603	532	591	651
Biens et services	600	698	528	358	468
Vie en société	208	298	260	264	221
Enseignement	174	222	275	223	156
Médias	348	205	81	83	110
Police et justice	124	192	85	99	92
Activités diverses	76	124	90	60	73
Autre/pas clair	27	25	14	18	43
Protection sociale	29	12	22	8	17



Constats les plus marquants à propos des domaines dans les dossiers

- La forte proportion de signalements reçus dans les domaines de l’emploi et des biens et services se reflète dans le nombre de dossiers ouverts dans ces domaines, dont le nombre dépasse largement celui des autres domaines. Comme l’an dernier, le trio de tête est complété par le domaine ‘vie en société’.
- Bien que nous recevions un nombre relativement élevé de signalements dans le domaine des médias (1326), cela ne se traduit pas dans le nombre de dossiers ouverts (seulement 110). Nous constatons ici un **impact clair du changement de méthodologie** qu’Unia applique depuis 2021. En principe, nous n’ouvrons plus un dossier que s’il y a une victime individuelle et/ou si les propos/faits sont (potentiellement) punissables (plus d’informations à ce sujet dans la section **médias/internet**).
- On peut faire une même analyse pour les signalements relatifs à l’enseignement. Nous avons reçu 630 signalements, mais ouvert seulement 156 dossiers. Comme nous le verrons plus loin (**Dossiers par Région**), il y a surtout une diminution spectaculaire des dossiers pouvant être localisés en Flandre, ce qui s’explique par la **perte des compétences flamandes** en matière d’enseignement.

Graphique 36: dossiers ouverts en 2024 par domaine et par critère protégé



	Critères "raciaux"	Handicap	Etat de santé	Âge	Conviction religieuse ou philosophique	Orientation sexuelle	Autres critères	Fortune	Condition sociale
Travail et emploi	185	203	122	78	92	27	47	3	11
Biens et services	119	182	27	65	10	8	30	72	30
Vie en société	120	24		1	16	63	7	2	4
Enseignement	36	99	5	2	11	3	1	10	10
Médias	72	3	2	2	15	15	10		
Police et justice	60	17	2	3	3	4	3	2	6
Activités diverses	27	29	5	5	6	5	8		1
Autre/pas clair	20	13		2	5	4	1	1	1
Protection sociale	4	12		2		1	1		1

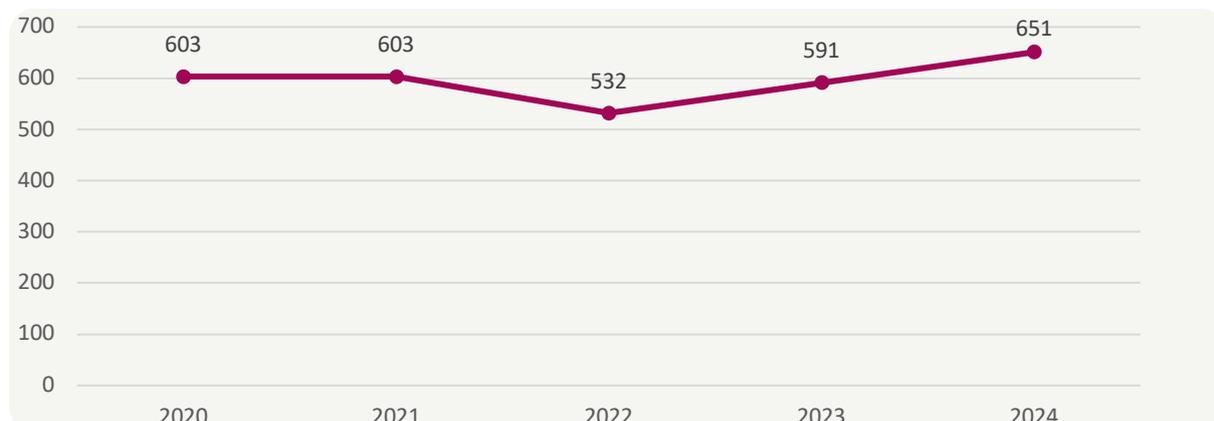


Constats les plus marquants – quels sont les critères les plus fréquents dans certains domaines ?

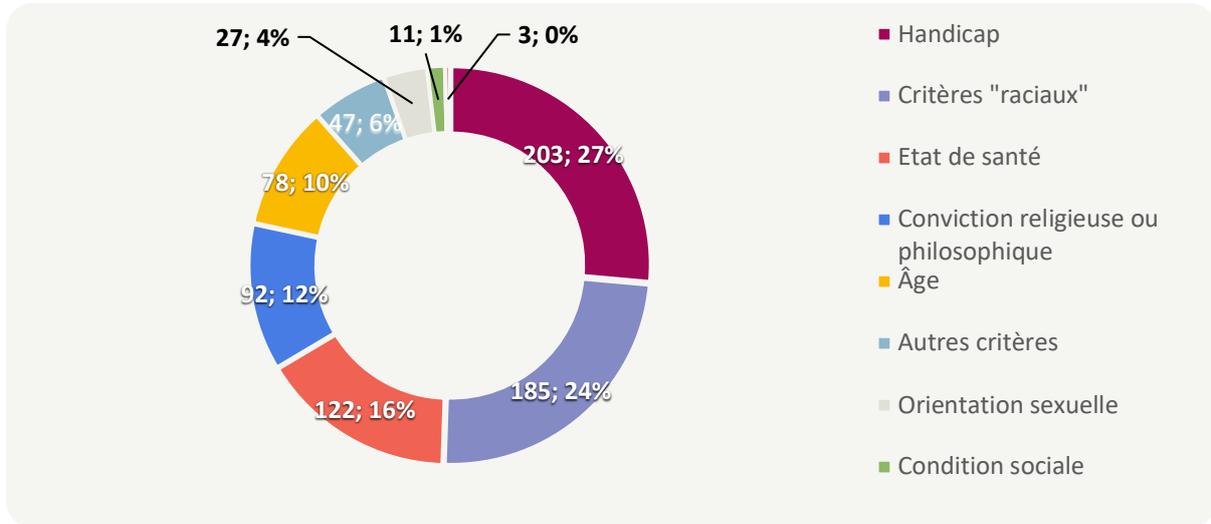
- On constate quelques différences notables dans les critères protégés en fonction du domaine sociétal.
- Sur l'ensemble des domaines, les critères 'raciaux' et le handicap apparaissent le plus fréquemment dans nos dossiers de 2024, à l'exception du domaine 'vie en société' où, en plus des critères 'raciaux', on observe aussi une grande proportion de dossiers relatifs à l'orientation sexuelle. Le handicap est également moins présent dans le domaine des médias, où les critères 'raciaux' sont suivis par la conviction philosophique ou religieuse.
- Dans les domaines des biens et services, de l'enseignement et des activités diverses, on observe surtout une forte proportion de dossiers relatifs au critère du handicap.
- Les détails et l'évolution des critères protégés par domaine sont abordés plus en profondeur dans l'analyse détaillée des différents domaines sociétaux.

4.1.2 Emploi

Graphique 37 : évolution du nombre de dossiers ouverts dans le domaine de l'emploi



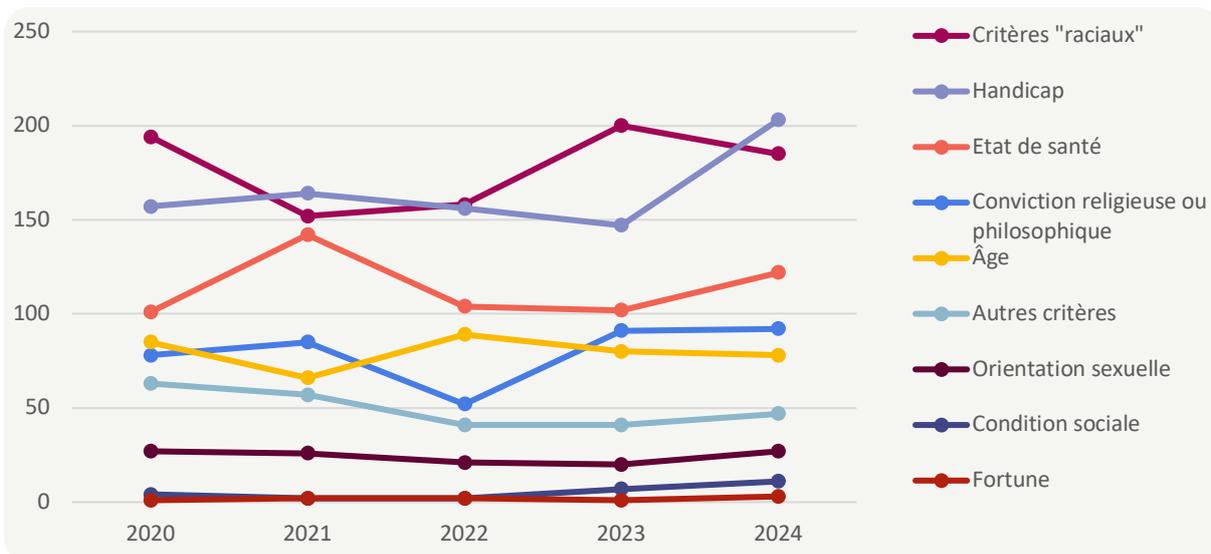
Graphique 38 : dossiers ouverts dans le domaine de l'emploi 2024 – par critère protégé (n= 768)



Constats les plus marquants – dossiers emploi

- Unia a ouvert 651 dossiers dans le domaine de l'emploi. La plupart d'entre eux avaient trait aux critères 'raciaux', au handicap et à l'état de santé.
- L'évolution depuis 2020 montre une légère tendance à la hausse des dossiers ouverts dans ce domaine. Quand on examine les critères, on s'aperçoit que l'augmentation du nombre de dossiers est surtout due aux critères du handicap et de l'état de santé.
- Nous vous renvoyons ici aussi aux comportements interdits par domaine ([Graphique 119](#) : dossiers clôturés en 2024 par domaine et par type de comportement interdit). Il s'agit surtout de dossiers de discrimination.

Graphique 39 : dossiers ouverts dans le domaine de l'emploi par critère protégé (principaux critères) – évolution 5 dernières années



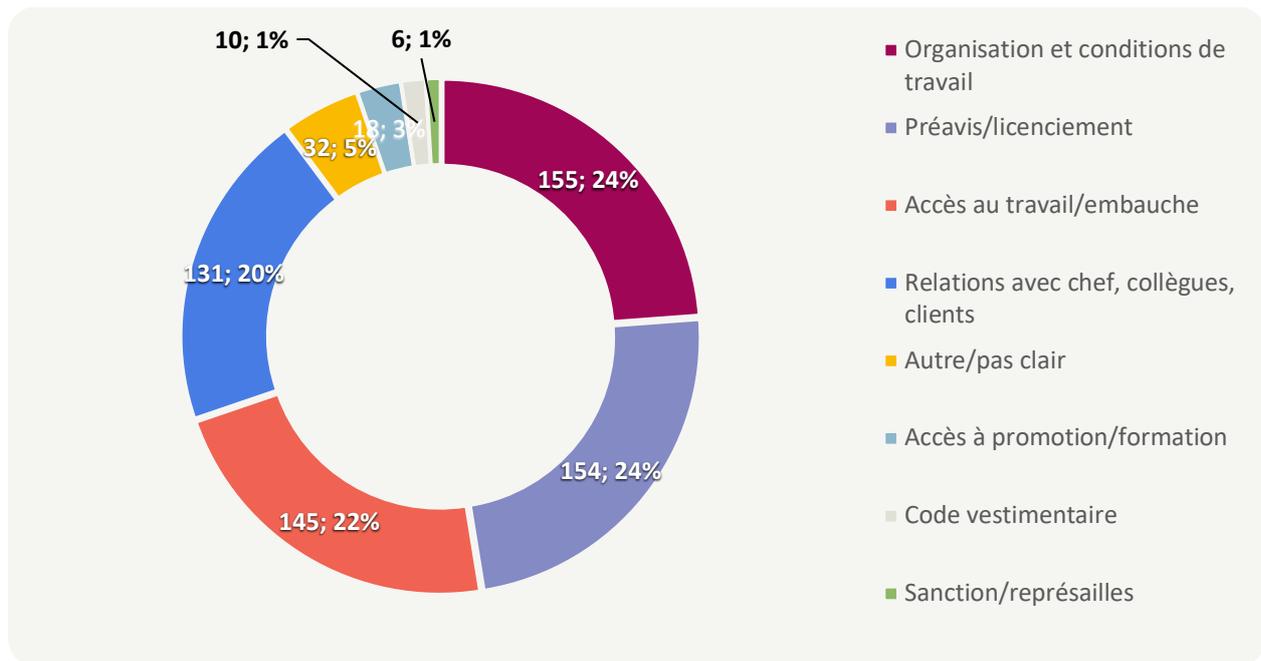
	2020	2021	2022	2023	2024
Critères “raciaux”	194	152	158	200	185
Handicap	157	164	156	147	203
Etat de santé	101	142	104	102	122
Conviction religieuse ou philosophique	78	85	52	91	92
Âge	85	66	89	80	78
Autres critères	63	57	41	41	47
Orientation sexuelle	27	26	21	20	27
Condition sociale	4	2	2	7	11
Fortune	1	2	2	1	3

Graphique 40 : dossiers emploi 2024 – 10 secteurs les plus souvent recensés (classification selon la dénomination NACE³)

Secteur	Nombre de dossiers
Administration publique	121
Santé humaine et action sociale	89
Commerce, réparation de véhicules automobiles et de motocycles	58
Transports et entreposage	50
Enseignement	46
Activités de services administratifs et de soutien	35
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	29
Industrie manufacturière	28
Information et communication	24
Autres activités de services	20

³ Le code NACE est un code attribué par l’Union européenne et ses États membres à des catégories spécifiques d’activités économiques commerciales ou non commerciales. Il désigne la Nomenclature générale des activités économiques dans la Communauté européenne. Ce code est une liste européenne officielle de descriptions d’activités.

Graphique 41 : dossiers emploi ouverts en 2024 – par problématique



Problématiques fréquentes dans les dossiers 'emploi'

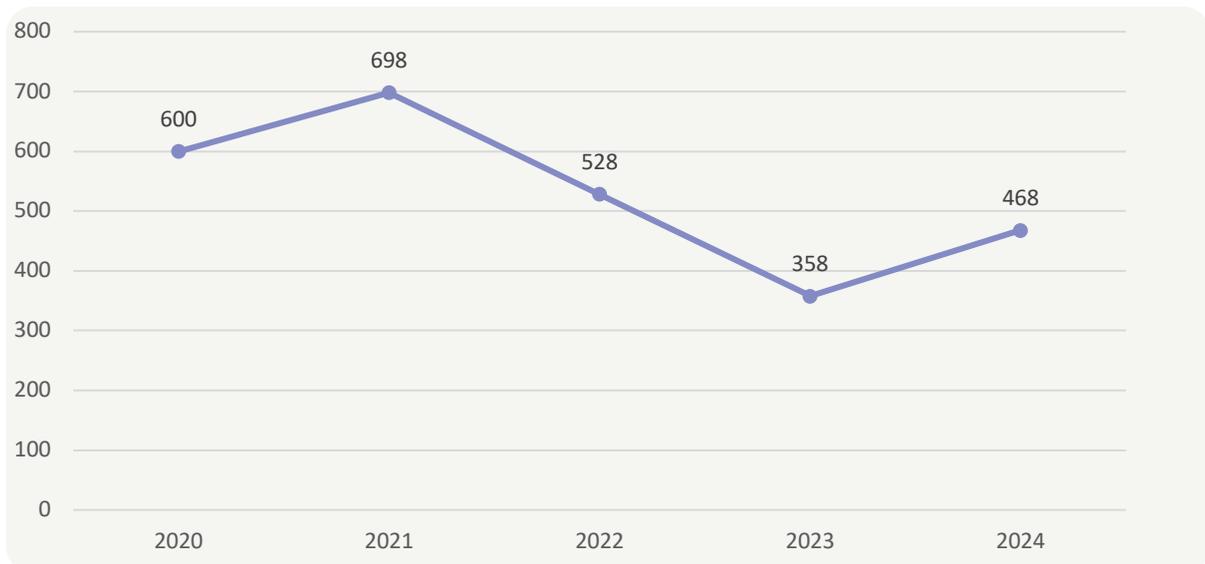
- La majorité des dossiers concernent des problèmes d'organisation du travail et de conditions de travail, de préavis/licenciement, d'accès à l'emploi (recrutement) ou de relations de travail.
- La problématique spécifique varie cependant en fonction du critère protégé. Vous trouverez plus de détails à ce sujet dans le tableau ci-dessous.
- Pour les critères 'raciaux', les dossiers concernent surtout les relations de travail.
- La problématique de l'organisation du travail est clairement liée au critère du handicap et au refus d'aménagements raisonnables.
- Pour l'état de santé, il s'agit souvent de problèmes touchant au préavis/licenciement (licenciement après une absence de longue durée pour cause de maladie).
- Le critère du handicap concerne surtout des conditions de travail (cf. refus d'aménagements raisonnables).
- Pour l'âge et la conviction philosophique ou religieuse, on constate surtout des problèmes liés au recrutement.
- Un thème classique est le port du **foulard islamique** sur le lieu de travail. 92 dossiers touchant au critère de la conviction philosophique ou religieuse ont été ouverts dans le domaine de l'emploi, dont 83 concernaient l'islam. Sur ces 83 dossiers, nous avons pu en identifier 53 directement liés au port du foulard.

Graphique 42 : tableau récapitulatif des problématiques dans les dossiers ‘emploi’ en 2024 – nombre de dossiers par problématique pour les principaux critères

Problématique	Handicap	Critères “raciaux”	Etat de santé	Conviction religieuse ou philosophique	Âge
Préavis/licenciement	56	31	68	15	15
Organisation et conditions de travail	93	21	27	12	10
Accès au travail/embauche	33	22	11	33	40
Relations avec chef, collègues, clients	11	85	10	16	5
Autre/pas clair	7	12	3	4	3
Accès à promotion/formation	3	8	2	2	5
Code vestimentaire		2		9	
Sanction/représailles		4	1	1	

4.1.3 Biens et services

Graphique 43 : évolution du nombre de dossiers ouverts dans le domaine des biens et services

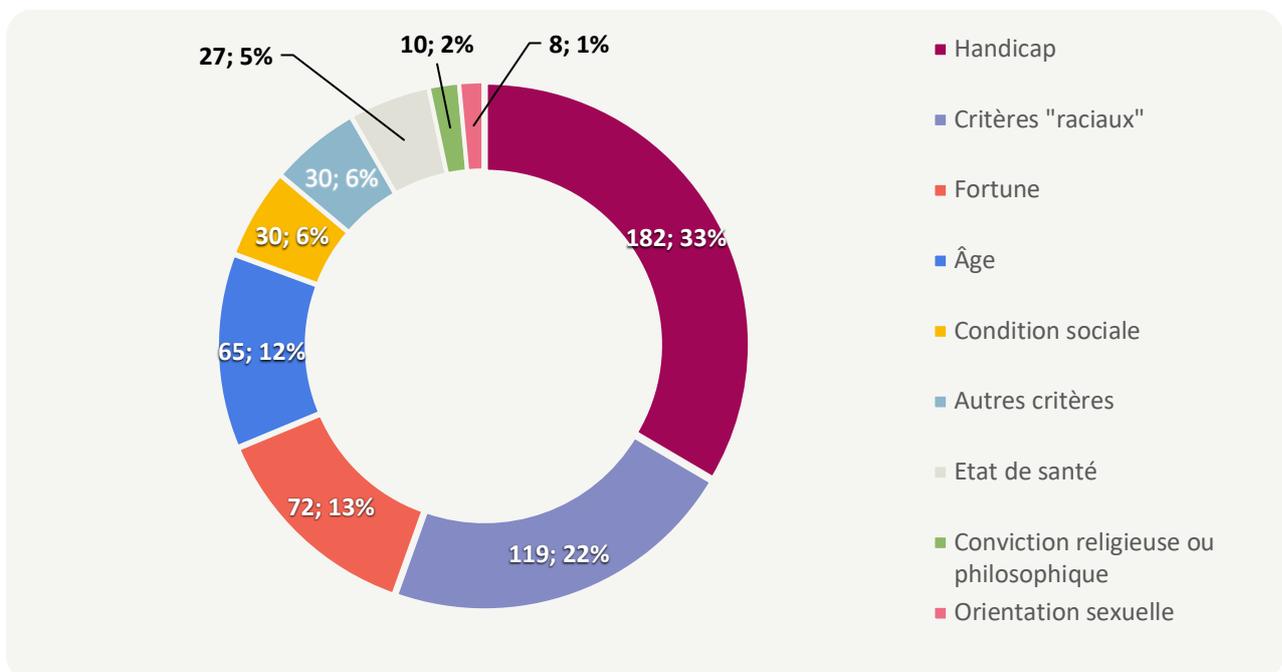




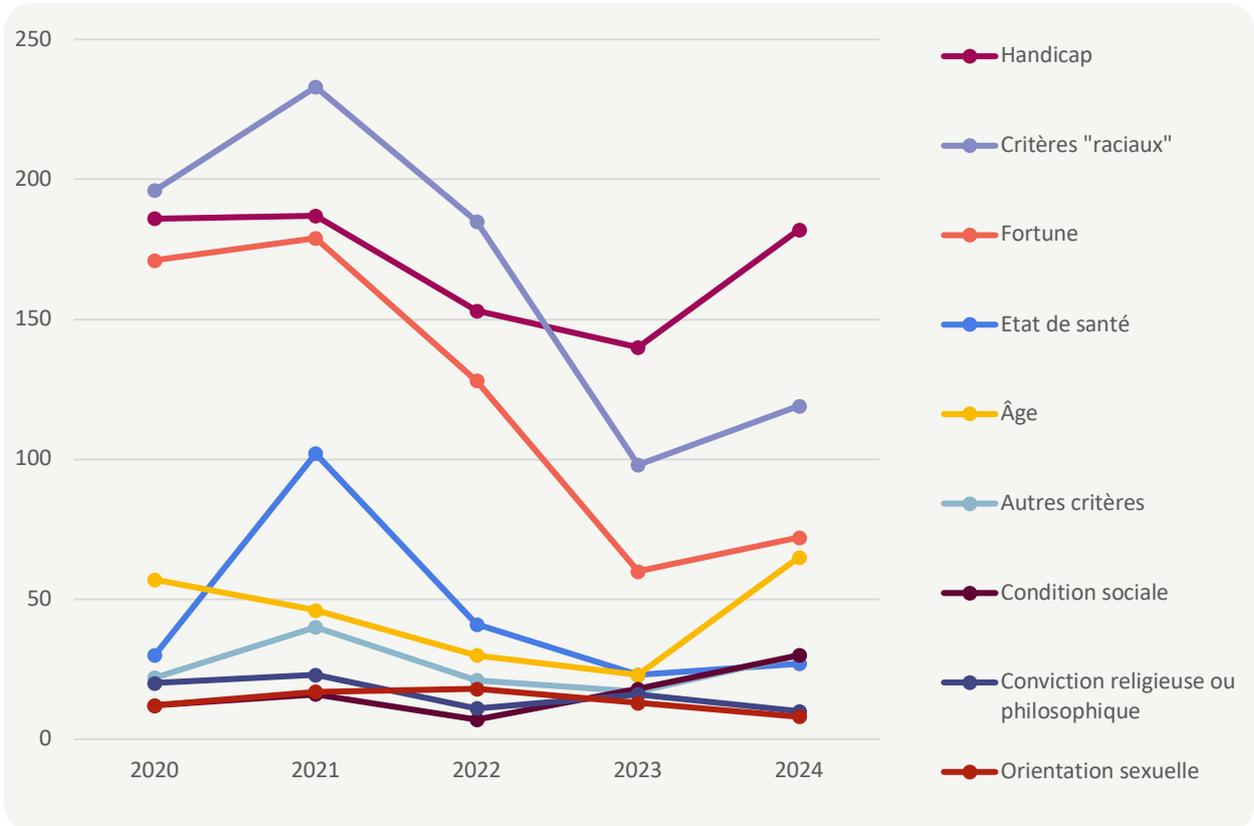
Constats les plus marquants dans les dossiers 'biens et services'

- Unia a ouvert 468 dossiers dans le domaine des biens et services. Il s'agit surtout de dossiers liés au logement, aux services financiers (banque et assurance) et aux soins de santé.
- Quand on regarde le **Graphique 47 : dossiers 'biens et services' ouverts par sous-domaine – évolution 5 dernières années**, c'est surtout la tendance à la baisse depuis 2020 des dossiers touchant au logement qui frappe. On constate aussi une hausse marquante pour les services financiers (nombre record depuis 2020) et pour les soins de santé (en ne tenant pas compte du pic de 2021 lié au COVID).
- Les critères les plus fréquents dans ce domaine sont le handicap, les critères 'raciaux' et la fortune. L'évolution des critères suit logiquement la tendance à la baisse du nombre de dossiers ouverts. Ce qui frappe en 2024, c'est l'augmentation des dossiers relatifs à l'âge. On peut lier cela entre autres à l'attention qui a été accordée à la discrimination numérique dans l'offre de biens et de services (par exemple des services uniquement accessibles par une appli installée sur un smartphone), ce qui a donné lieu à 34 dossiers. La problématique de la fracture numérique est le plus souvent liée au critère de l'âge et de la condition sociale.
- Nous vous renvoyons ici aussi aux comportements interdits par domaine ([Graphique 119](#) : dossiers clôturés en 2024 par domaine et par type de comportement interdit). Il s'agit surtout dans ce domaine de dossiers de discrimination.

Graphique 44 : dossiers 'biens et services' 2024 – par critère (n=543)

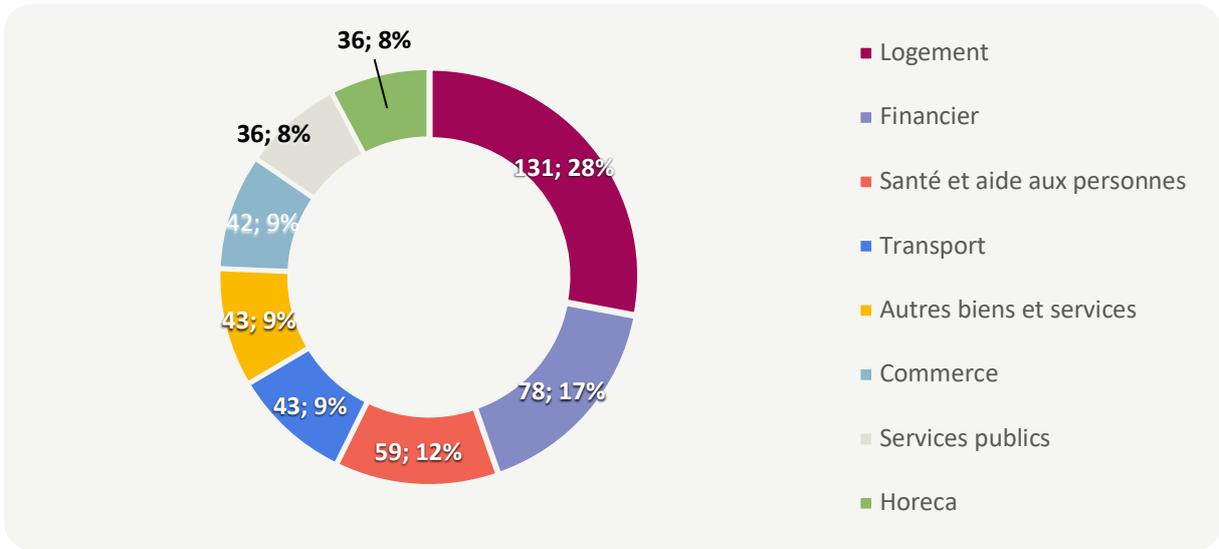


Graphique 45 : dossiers 'biens et services' ouverts par critère protégé – évolution 5 dernières années

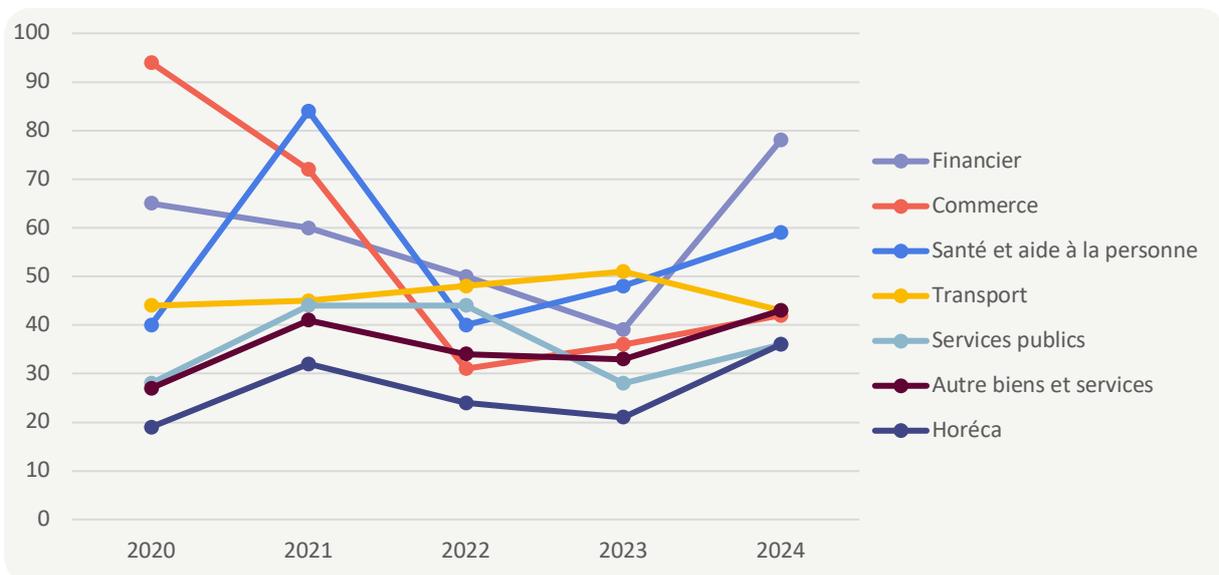
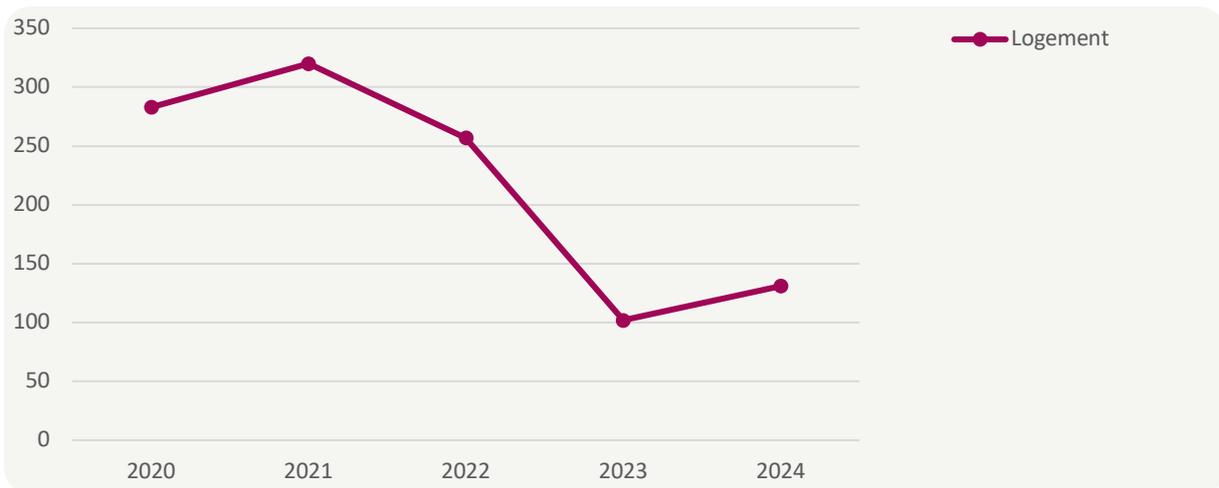


	2020	2021	2022	2023	2024
Handicap	186	187	153	140	182
Critères "raciaux"	196	233	185	98	119
Fortune	171	179	128	60	72
Etat de santé	30	102	41	23	27
Âge	57	46	30	23	65
Autres critères	22	40	21	17	30
Condition sociale	12	16	7	18	30
Conviction religieuse ou philosophique	20	23	11	16	10
Orientation sexuelle	12	17	18	13	8

Graphique 46 : dossiers 'biens et services' ouverts en 2024 – par sous-domaine (n=468)

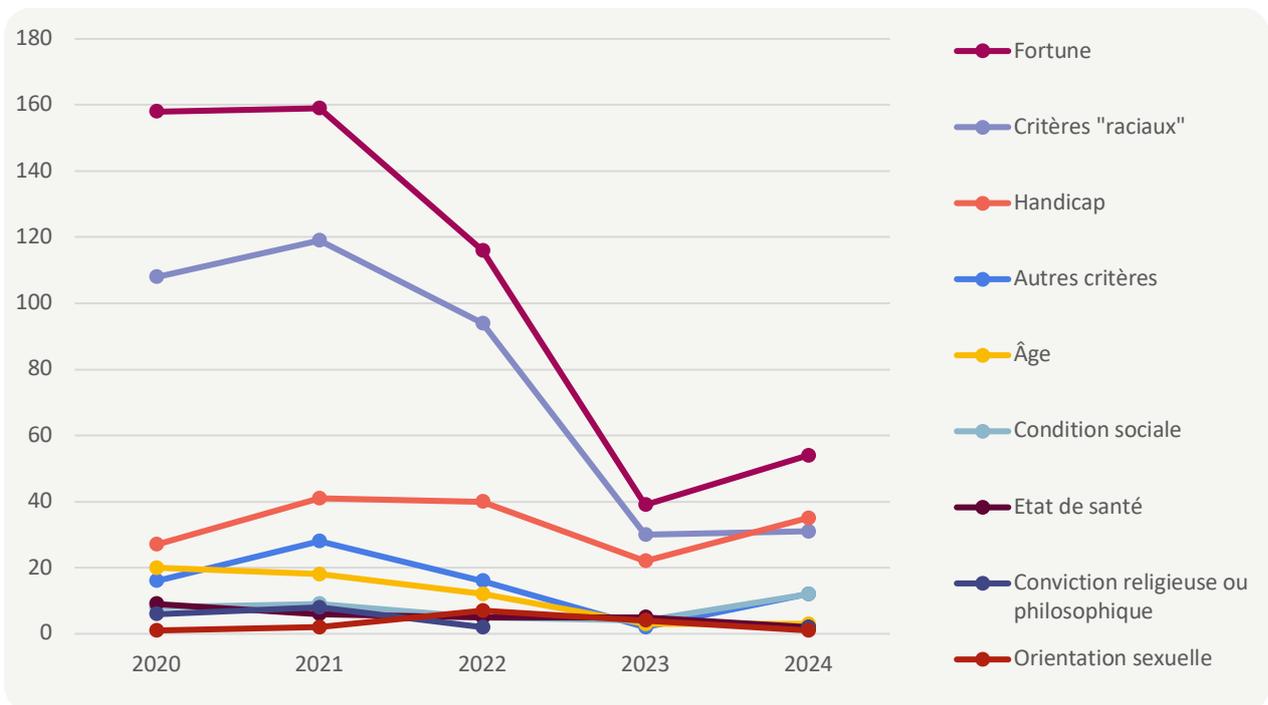


Graphique 47 : dossiers 'biens et services' ouverts par sous-domaine – évolution 5 dernières années



	2020	2021	2022	2023	2024
Logement	283	320	257	102	131
Financier	65	60	50	39	78
Commerce	94	72	31	36	42
Santé et aide à la personne	40	84	40	48	59
Transport	44	45	48	51	43
Services publics	28	44	44	28	36
Autres biens et services	27	41	34	33	43
Horeca	19	32	24	21	36

Graphique 48: dossiers 'logement' ouverts par critère protégé – évolution 5 dernières années



	2020	2021	2022	2023	2024
Fortune	158	159	116	39	54
Critères "raciaux"	108	119	94	30	31
Handicap	27	41	40	22	35
Autres critères	16	28	16	2	12
Âge	20	18	12	3	3
Condition sociale	8	9	5	4	12
Etat de santé	9	6	5	5	2
Conviction religieuse ou philosophique	6	8	2		2
Orientation sexuelle	1	2	7	4	1

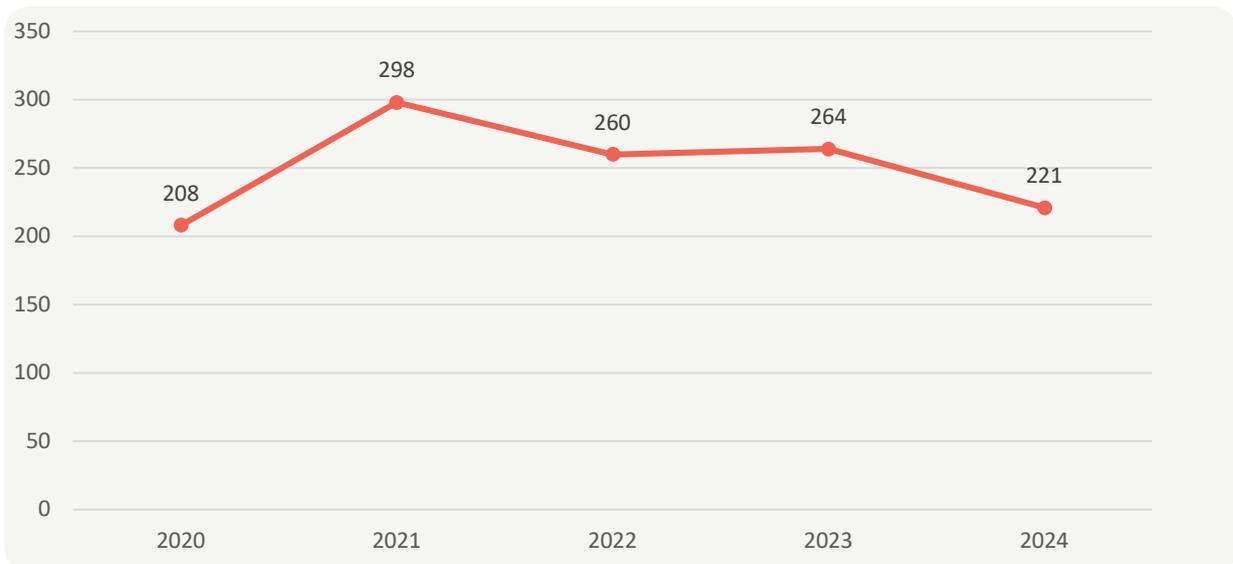


Focus sur le logement

- Unia a ouvert 131 dossiers touchant au logement. Ils concernent surtout le marché privé, avec ou sans l'intervention d'un agent immobilier (93 dossiers).
- Il s'agit principalement de dossiers liés à la fortune (54), au handicap (35) et aux critères 'raciaux' (31).
- En pratique, ce sont surtout des cas de refus de faire visiter le bien ou de refus de le donner en location (44 dossiers). Ou encore de comportement du bailleur (24 dossiers).
- Dans l'évolution depuis 2020, on constate une forte diminution du nombre de dossiers. Ceci est en partie dû à la perte des compétences flamandes en matière de logement, mais nous constatons aussi une baisse en Région wallonne (voir [Graphique 110](#)). Une explication possible réside dans la propension à faire un signalement. Très souvent, la discrimination est difficile à prouver, sauf au moyen d'un 'test de situation'.

4.1.4 Vie en société

Graphique 49 : évolution du nombre de dossiers ouverts dans le domaine 'vie en société'

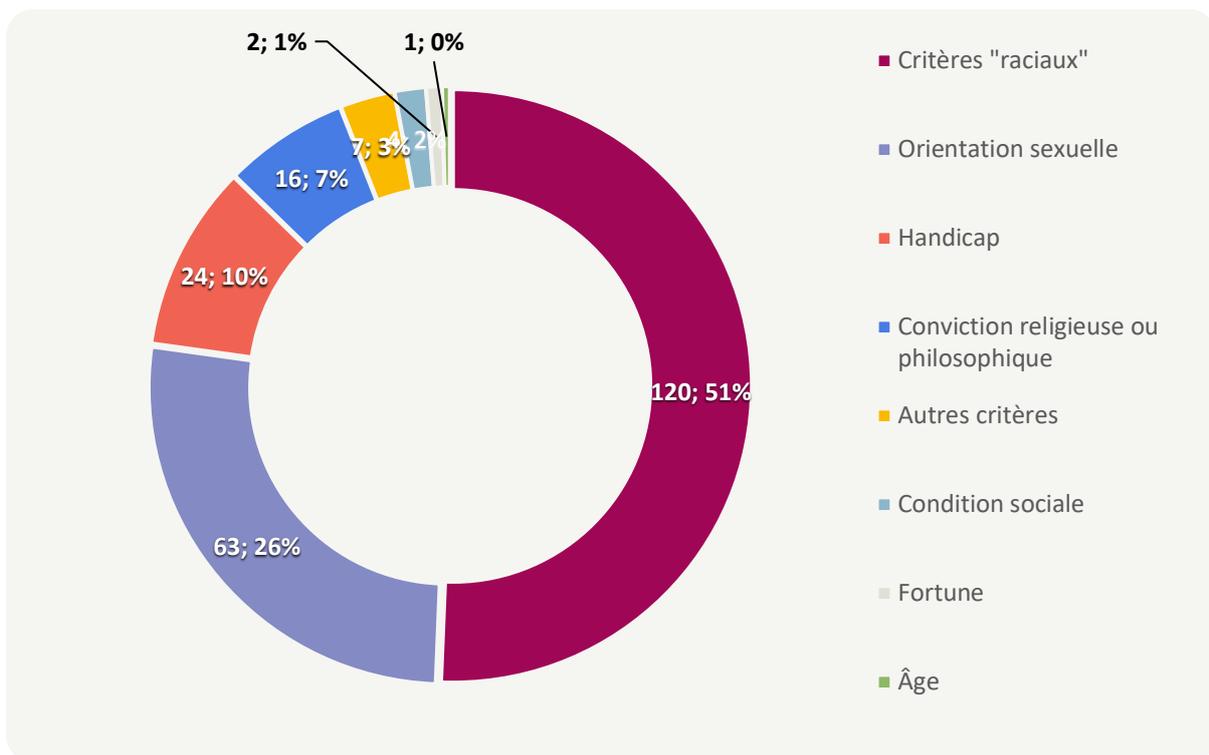




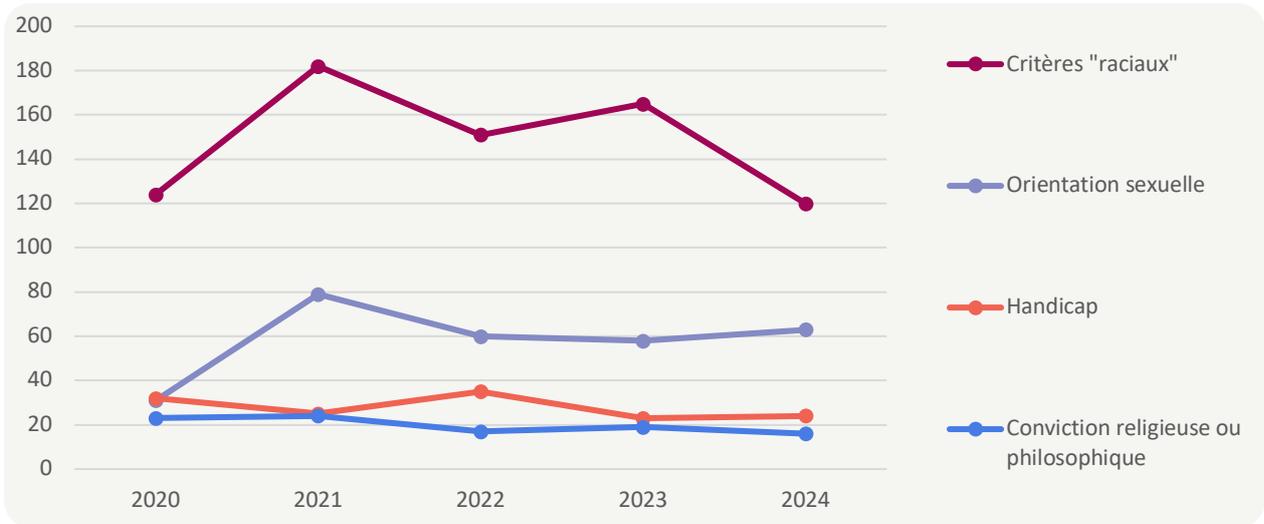
Constats les plus marquants dans les dossiers 'vie en société'

- Au cours de l'année écoulée, Unia a ouvert 221 dossiers dans le domaine 'vie en société'. Nous vous renvoyons aux comportements interdits par domaine ([Graphique 119](#)) : dossiers clôturés en 2024 par domaine et par type de comportement interdit, où on voit que les dossiers dans le domaine 'vie en société' concernent surtout des discours et des délits de haine.
- Il peut s'agir de dossiers relatifs à des faits de discours ou de délits de haine dans l'espace public, dans d'autres lieux ou lors de manifestations. Une partie des dossiers concerne des problèmes de cohabitation dans un quartier ou dans la sphère privée (par exemple, des conflits de voisinage).
- Les critères les plus fréquents dans ce domaine sont sans conteste les critères 'raciaux', suivis de l'orientation sexuelle.
- Depuis 2020, le nombre de dossiers ouverts présente une légère tendance à la hausse. Nous avons ouvert un peu moins de dossiers relatifs aux critères 'raciaux' tandis que ceux touchant au critère de l'orientation sexuelle sont restés relativement stables.

Graphique 50 : dossiers ouverts dans le domaine 'vie en société' 2024 – par critère (n=237)

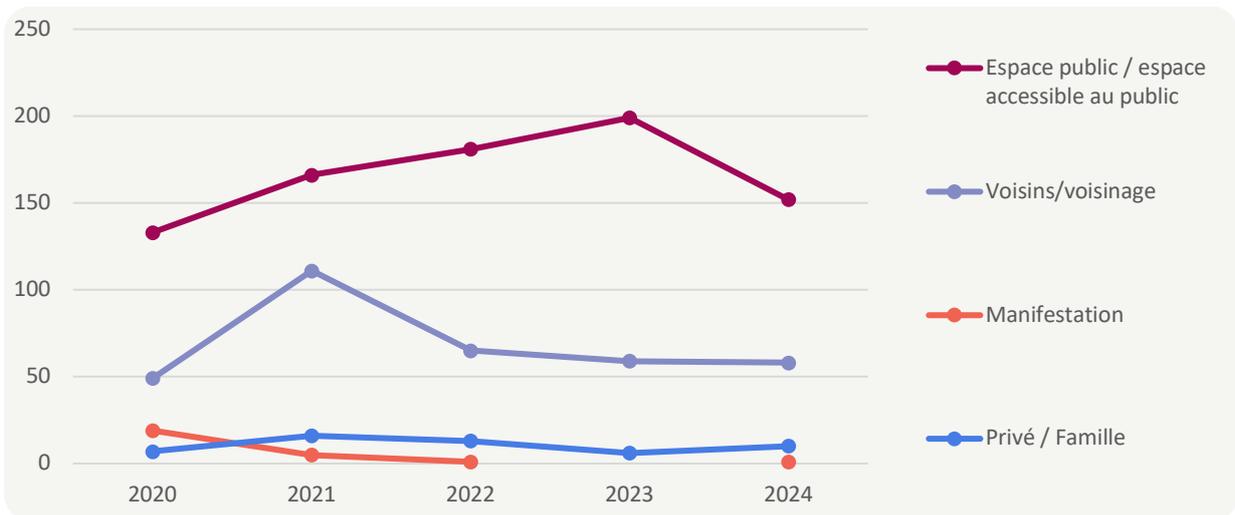


Graphique 51 : dossiers ouverts dans le domaine ‘vie en société’ par critère protégé (principaux critères) – évolution 5 dernières années



	2020	2021	2022	2023	2024
Critères “raciaux”	124	182	151	165	120
Orientation sexuelle	31	79	60	58	63
Handicap	32	25	35	23	24
Conviction religieuse ou philosophique	23	24	17	19	16

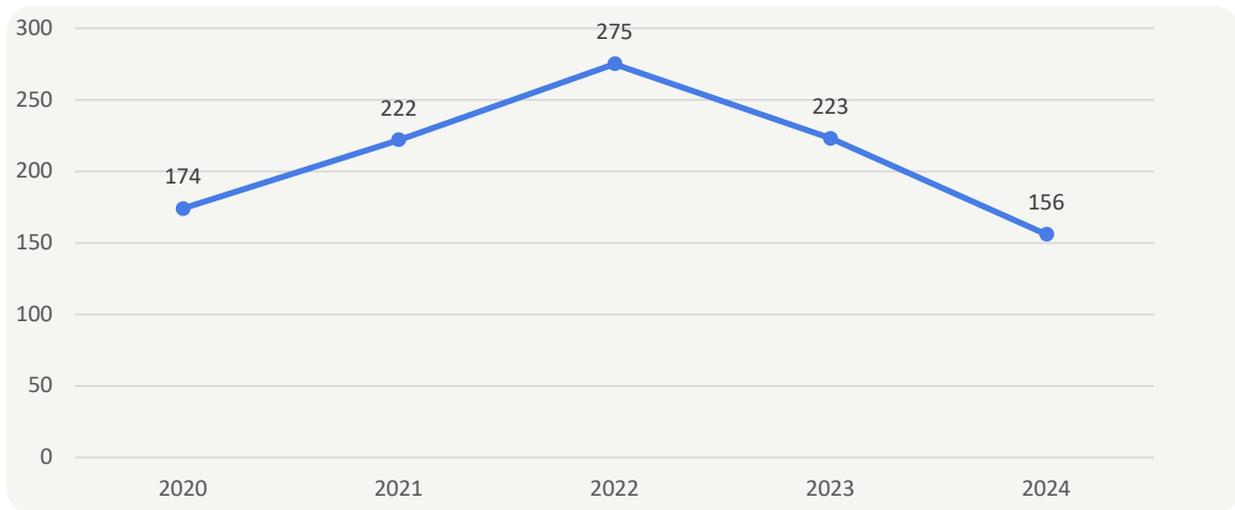
Graphique 52 : dossiers ouverts dans le domaine ‘vie en société’ par sous-domaine – évolution 5 dernières années



	2020	2021	2022	2023	2024
Espace public / espace accessible au public	133	166	181	199	152
Voisins/voisinage	49	111	65	59	58
Manifestation	19	5	1	0	1
Privé / Famille	7	16	13	6	10

4.1.5 Enseignement

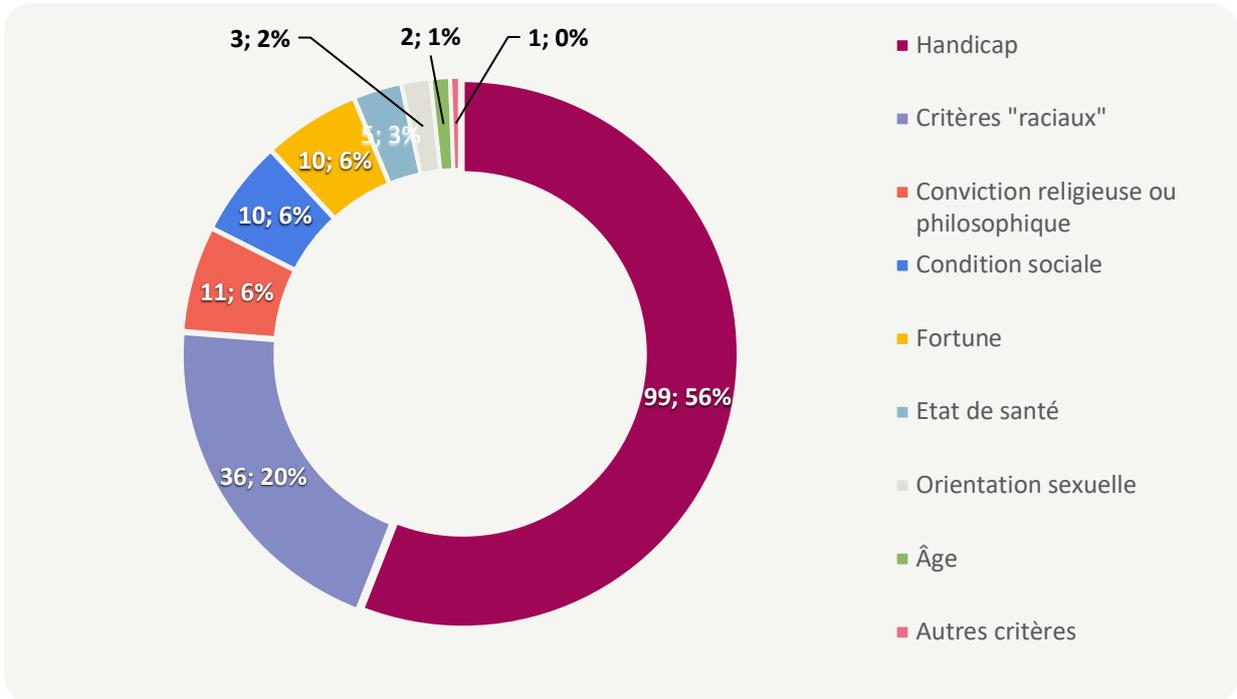
Graphique 53: évolution du nombre de dossiers ouverts dans le domaine de l'enseignement



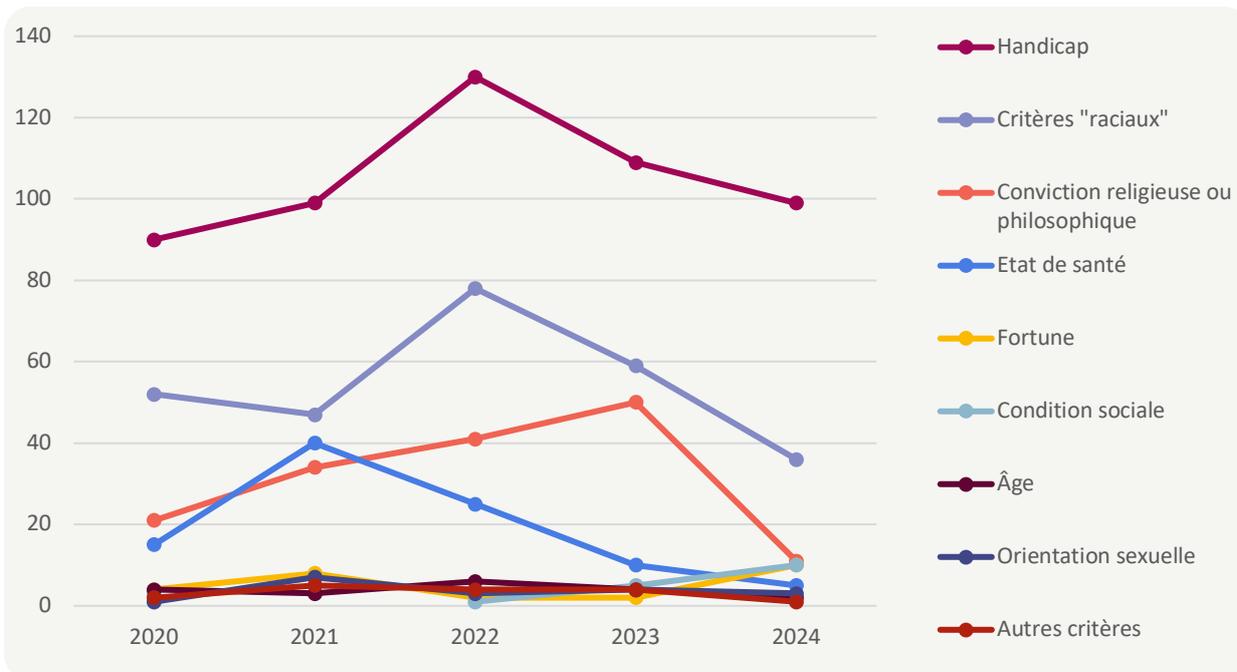
Constats les plus marquants dans les dossiers 'enseignement'

- Unia a ouvert l'an dernier 156 dossiers dans le domaine de l'enseignement. Il s'agit surtout de dossiers dans l'enseignement fondamental (56 dossiers), secondaire (39 dossiers) et supérieur (29 dossiers)
- Le critère le plus fréquent dans ce domaine est resté inchangé au cours des cinq dernières années : le handicap, suivi par les critères 'raciaux' et la conviction philosophique ou religieuse.
- L'évolution est surtout marquée par la forte diminution des dossiers provenant de l'enseignement secondaire et de ceux relatifs à la conviction philosophique ou religieuse, qui, en pratique, concernent souvent le port de symboles religieux. Une explication possible à la diminution de ce type de dossier est que les auteurs de signalements ont été dissuadés par une jurisprudence récente confirmant qu'une interdiction est autorisée sous certaines conditions strictes.
- L'évolution du nombre de dossiers ouverts depuis 2020 montre une tendance à la baisse. Il y a cependant des différences selon la Région, en particulier pour la Région flamande, où, comme on peut s'y attendre, on observe une diminution drastique en raison de la perte de compétence d'Unia pour ce domaine (voir [Dossiers par Région](#))
- Nous vous renvoyons ici aussi aux comportements interdits par domaine ([Graphique 119](#) : dossiers clôturés en 2024 par domaine et par type de comportement interdit), où nous voyons que les dossiers relatifs à l'enseignement concernent surtout des cas de discrimination (discrimination directe ou indirecte et refus d'aménagements raisonnables).

Graphique 54 : dossiers ouverts dans le domaine de l'enseignement 2024 – par critère protégé (n=177)

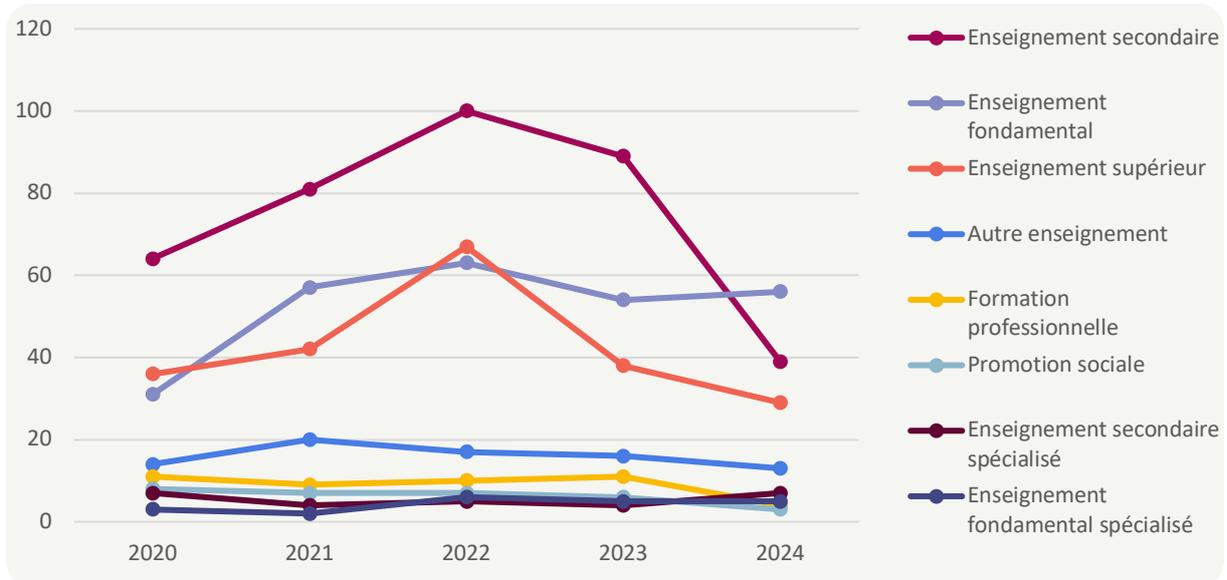


Graphique 55 : dossiers ouverts dans le domaine de l'enseignement par critère protégé – évolution 5 dernières années



	2020	2021	2022	2023	2024
Handicap	90	99	130	109	99
Critères "raciaux"	52	47	78	59	36
Conviction religieuse ou philosophique	21	34	41	50	11
Etat de santé	15	40	25	10	5
Fortune	4	8	2	2	10
Condition sociale	3		1	5	10
Âge	4	3	6	4	2
Orientation sexuelle	1	7	3	4	3
Autres critères	2	5	4	4	1

Graphique 56 : dossiers ouverts dans le domaine de l'enseignement 2024 - par type d'enseignement



	2020	2021	2022	2023	2024
Enseignement secondaire	64	81	100	89	39
Enseignement fondamental	31	57	63	54	56
Enseignement supérieur	36	42	67	38	29
Autre enseignement	14	20	17	16	13
Formation professionnelle	11	9	10	11	4
Promotion sociale	8	7	7	6	3
Enseignement secondaire spécialisé	7	4	5	4	7
Enseignement fondamental spécialisé	3	2	6	5	5



Problématiques fréquentes dans les dossiers ‘enseignement’

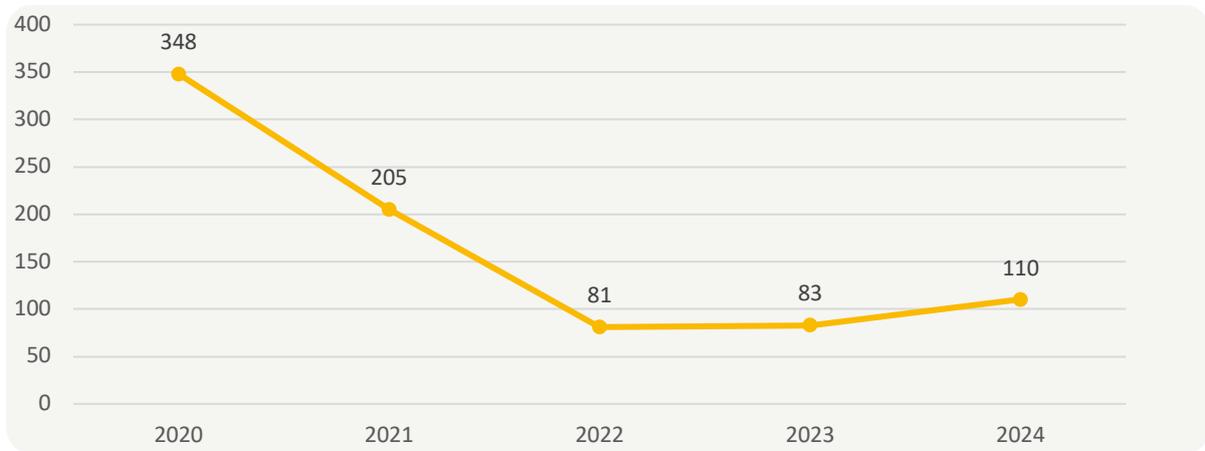
- On peut souvent relier les faits contenus dans les dossiers ‘enseignement’ à un certain nombre de problématiques fréquentes, qui dépendent généralement d’un critère protégé spécifique.
- En ce qui concerne le critère du handicap, nous constatons surtout des problèmes touchant à la pédagogie (adaptée) et au soutien dans le cadre des aménagements raisonnables. Les handicaps les plus fréquents dans les dossiers sont les troubles de l’apprentissage, le trouble du déficit de l’attention avec ou sans hyperactivité (AD(H)D) et les troubles du spectre de l’autisme. Voir aussi **Graphique 88 : tableau récapitulatif nombre de dossiers par type de handicap pour les principaux domaines**
- En matière de critères ‘raciaux’ on constate le plus souvent des problèmes dans les relations entre élèves ou entre des élèves et le personnel enseignant.
- Pour la conviction philosophique ou religieuse, il s’agit surtout de la relation entre des élèves et le personnel de l’école. La question du port du foulard par des élèves ne figure que de manière très limitée dans les dossiers de 2024. Onze dossiers seulement portaient sur le critère de la conviction religieuse, dont quatre en lien avec le foulard islamique. Comme dit plus haut, une jurisprudence récente confirmant qu’une interdiction est autorisée à de strictes conditions a pu exercer une influence sur ces chiffres.

Graphique 57 : tableau récapitulatif des problématiques dans les dossiers ‘enseignement’ – nombre de dossiers par problématique pour les principaux critères

	Handicap	Critères “raciaux”	Conviction religieuse ou philosophique
Pédagogie et soutien	41	6	1
Relations élève(s)-école	12	8	4
Autre/pas clair	12	7	2
Examens/résultats	14	2	
Relations entre élèves	2	10	2
Exclusion	9	1	
Inscription	5	2	
Accessibilité du bâtiment	2		
Code vestimentaire			2
Voyages et excursions	1		
Réglementation	1		

4.1.6 Médias/internet

Graphique 58 : évolution du nombre de dossiers ouverts dans le domaine médias/internet



Une méthodologie particulière pour les dossiers médias/internet depuis 2021

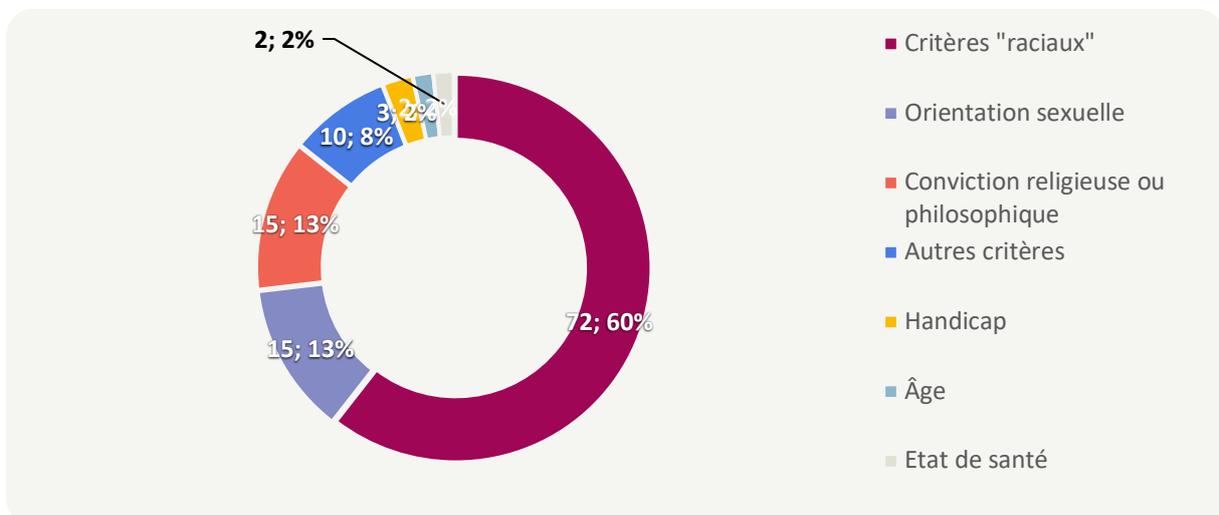
Vu que nous recevons un très grand nombre de signalements concernant des propos sur les réseaux sociaux, Unia applique depuis 2021 une politique plus stricte de suivi de tous ces signalements.

En raison de l'afflux massif de ces signalements, le suivi individuel et l'ouverture de dossiers se concentrent principalement sur les auteurs de signalements qui sont eux-mêmes victimes, sur les récidivistes et sur les faits très graves.

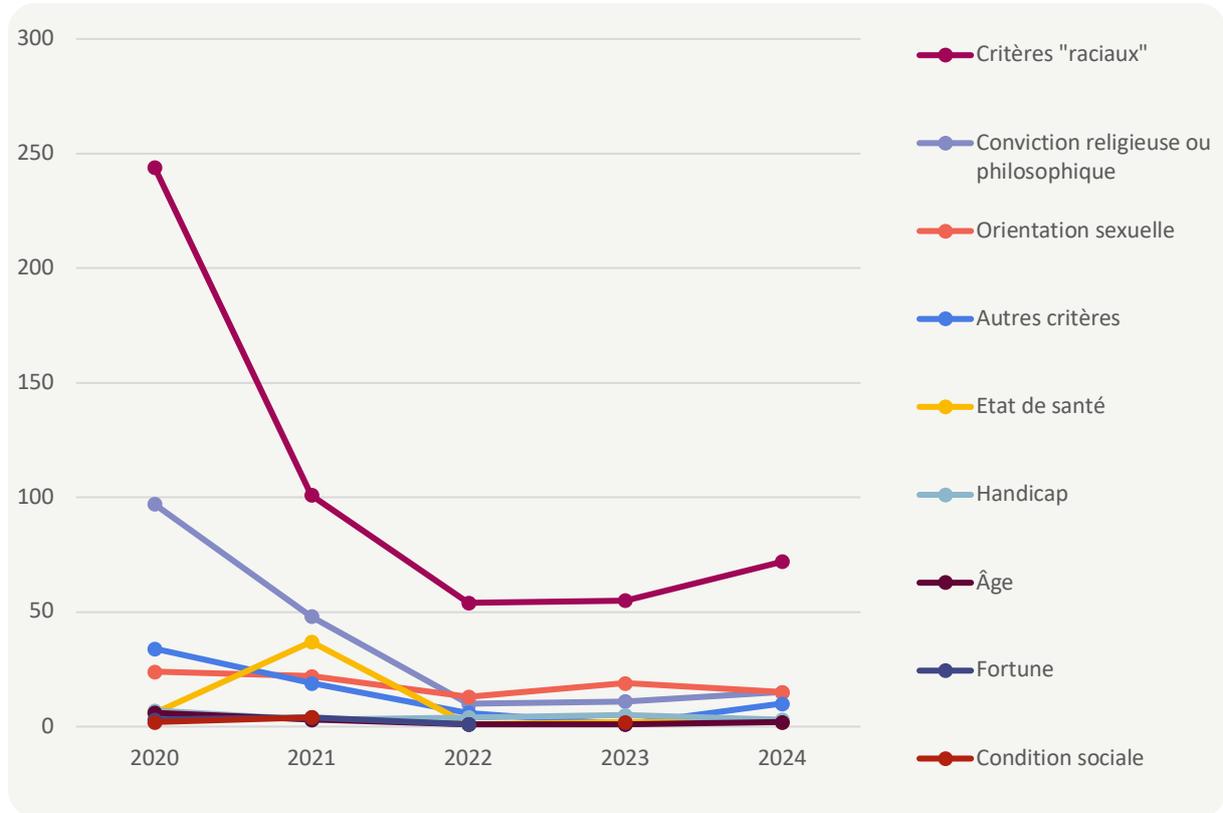
En principe, nous n'ouvrons plus un dossier que lorsqu'il y a une victime individuelle et/ou lorsque les propos/faits sont (potentiellement) punissables.

Cette nouvelle approche se reflète évidemment dans les différentes statistiques relatives au domaine des médias.

Graphique 59 : dossiers ouverts médias 2024 – par critère protégé (n= 119)



Graphique 60 : dossiers ouverts médias par critère protégé (principaux critères) – évolution 5 dernières années



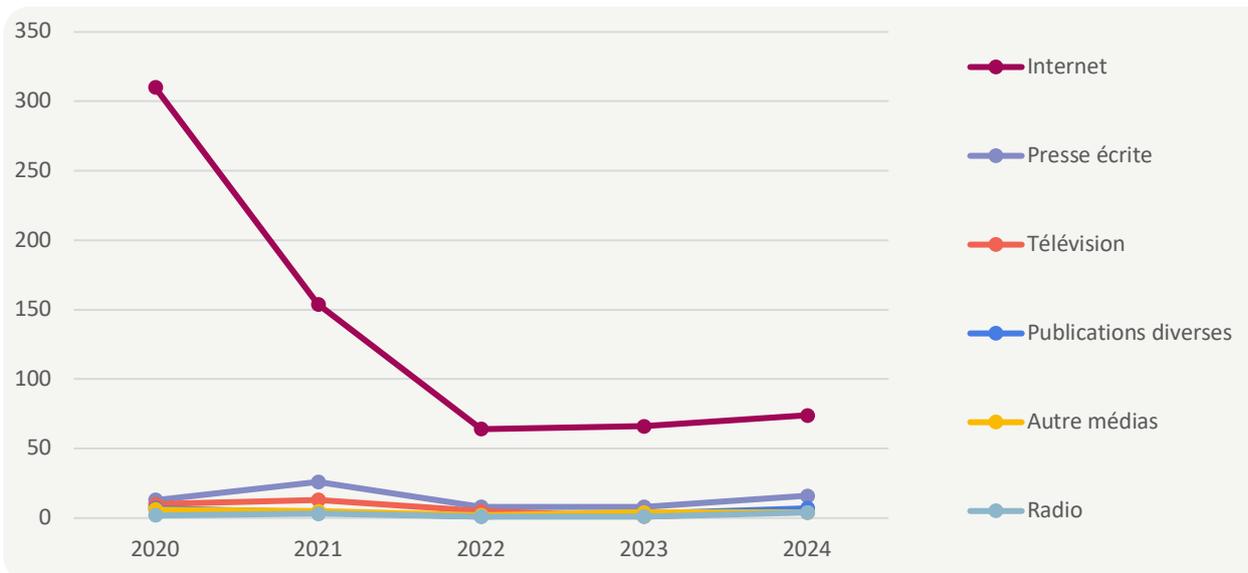
	2020	2021	2022	2023	2024
Critères "raciaux"	244	101	54	55	72
Conviction religieuse ou philosophique	97	48	10	11	15
Orientation sexuelle	24	22	13	19	15
Autres critères	34	19	6	1	10
Etat de santé	6	37	1	2	2
Handicap	7	3	4	5	3
Âge	6	3	1	1	2
Fortune	3	4	1		
Condition sociale	2	4		2	



Constats les plus marquants dans les dossiers médias

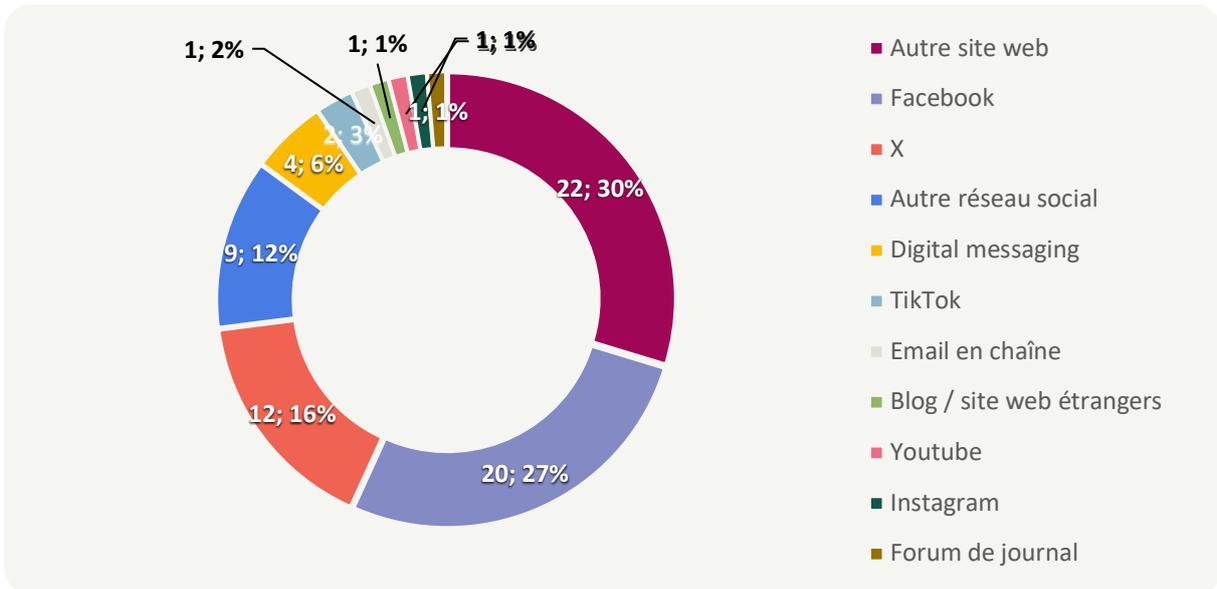
- Unia a ouvert l'année dernière 110 dossiers dans le domaine des médias. Dans la pratique, il s'agit surtout de dossiers liés à internet et notamment à de présumés discours de haine sur les réseaux sociaux.
- L'évolution des critères suit logiquement la tendance à la baisse du nombre de dossiers ouverts. Néanmoins, les dossiers touchant aux critères 'raciaux' continuent clairement à constituer la plus grande proportion de dossiers depuis 2020, suivis par la conviction philosophique ou religieuse et l'orientation sexuelle.
- Comme indiqué plus haut, la baisse spectaculaire du nombre de dossiers s'explique par la nouvelle méthodologie qu'Unia applique spécifiquement pour ces dossiers depuis 2021. Mais cette baisse n'est sans doute pas uniquement due à cela. En effet, nous constatons aussi une diminution du nombre de signalements reçus. On ne peut que formuler des hypothèses quant aux raisons de cette diminution. Des études démontrent que les discours de haine (notamment sur les réseaux sociaux) ont fortement augmenté ces dernières années. Une explication possible à la baisse des signalements et des dossiers est que l'opinion publique sur ce qui est jugé acceptable a évolué ou que les gens ne voient tout simplement plus l'utilité de signaler des faits.
- Nous vous renvoyons ici aussi aux comportements interdits par domaine ([Graphique 119](#) : dossiers clôturés en 2024 par domaine et par type de comportement interdit). La quasi-totalité des dossiers dans le domaine des médias concernent des discours de haine.

Graphique 61 : dossiers ouverts dans le domaine médias par type de média – évolution 5 dernières années



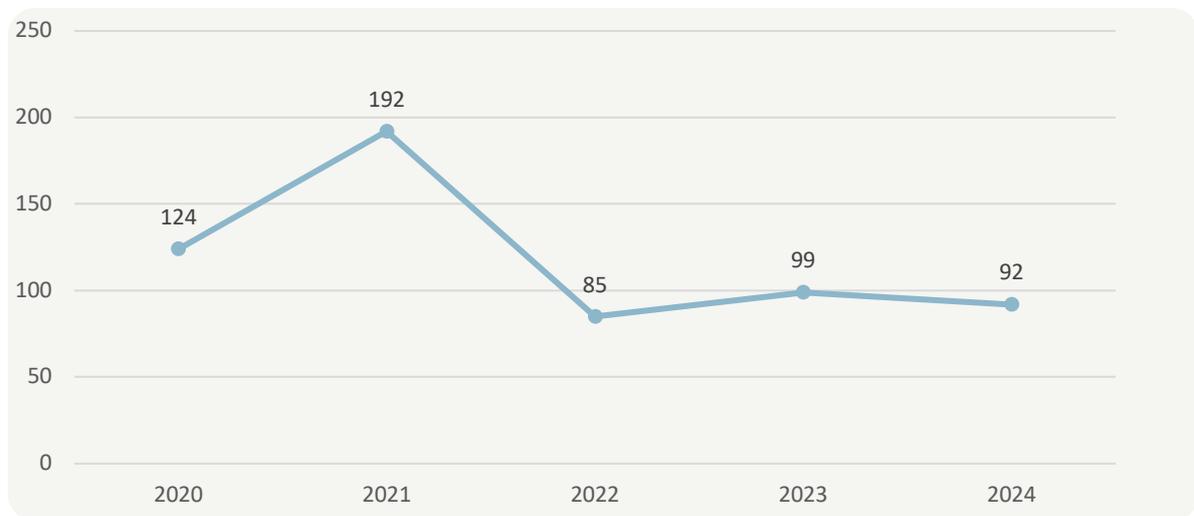
	2020	2021	2022	2023	2024
Internet	310	154	64	66	74
Presse écrite	13	26	8	8	16
Télévision	10	13	5	1	5
Publications diverses	7	4	1	3	7
Autres médias	6	5	2	4	4
Radio	2	3	1	1	4

Graphique 62 : dossiers ouverts internet 2024 – détail



4.1.7 Police et justice

Graphique 63 : évolution du nombre de dossiers ouverts dans le domaine police et justice

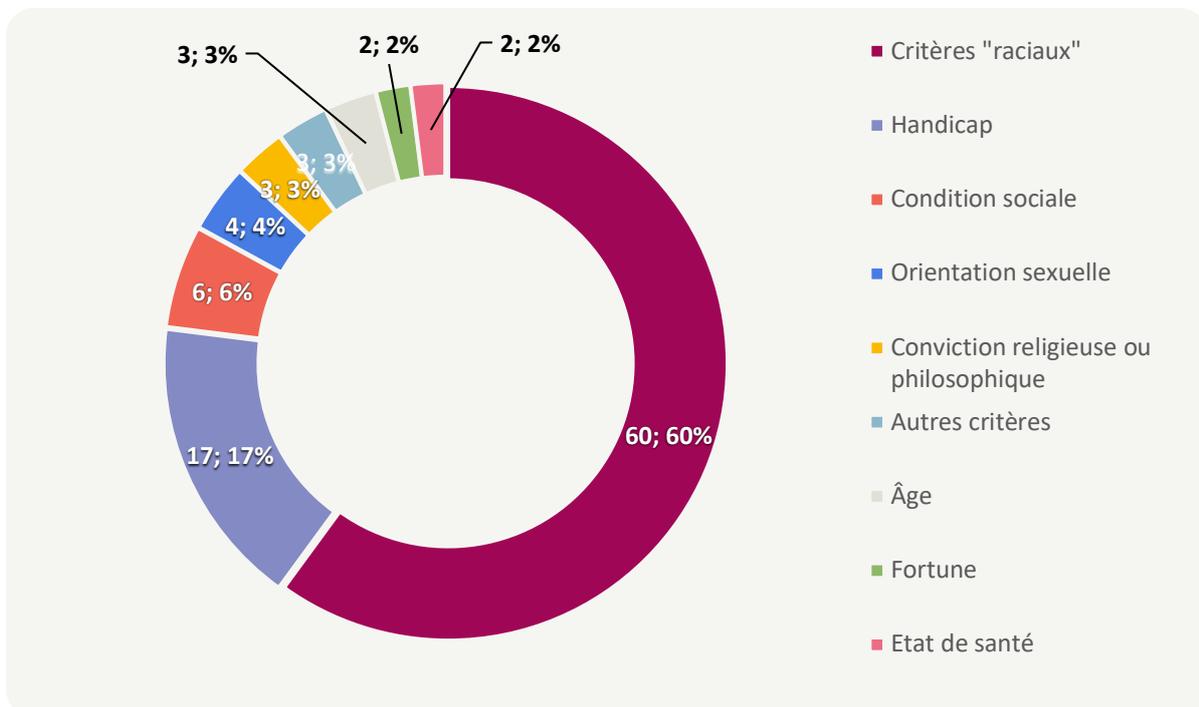




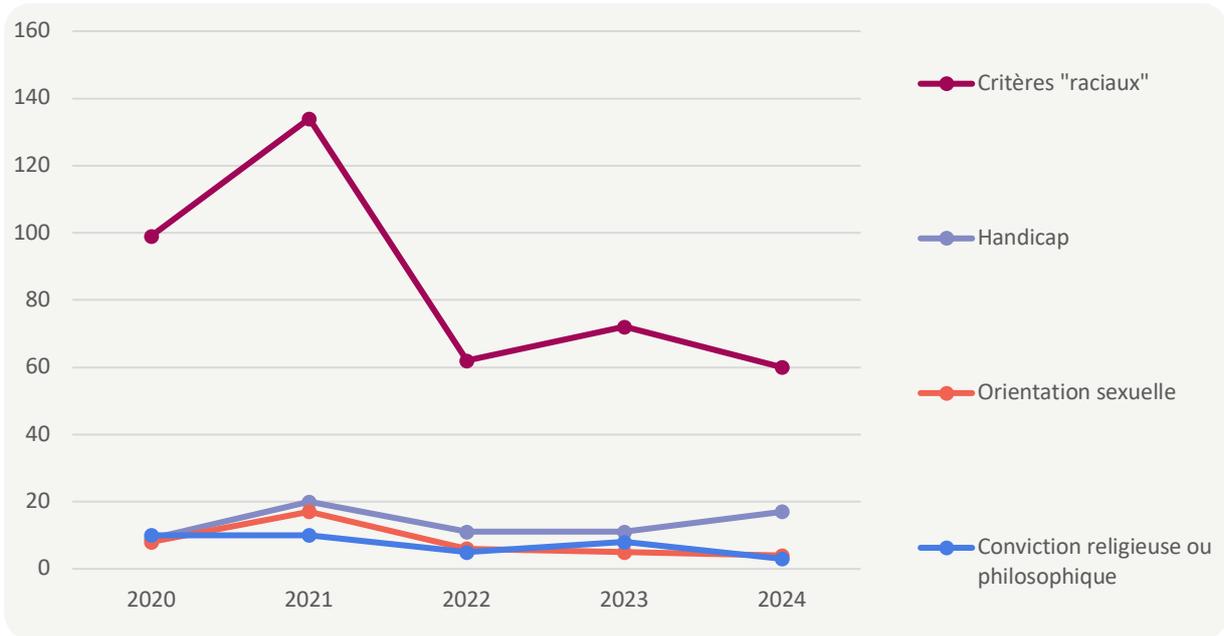
Constats les plus marquants dans les dossiers police et justice

- L'an dernier, Unia a ouvert 92 dossiers dans le domaine de la police et de la justice. Il s'agit surtout de dossiers touchant à la police locale/fédérale et à l'institution judiciaire.
- Au cours des cinq dernières années, la plus grande partie de ces dossiers concernait les critères 'raciaux', les autres critères étant nettement moins fréquents dans ce domaine.
- Dans la plupart des dossiers, il s'agit de faits qui concernent des contrôles ou des interventions de la police (50 dossiers). Dans 22 dossiers, les faits portaient sur une suspicion de profilage ethnique et 18 dossiers avaient trait à de possibles violences policières.
- L'analyse de l'évolution des dossiers ouverts au fil des ans fait apparaître une image relativement stable, à l'exception de la période covid.
- Nous vous renvoyons ici aussi aux comportements interdits par domaine ([Graphique 119](#): dossiers clôturés en 2024 par domaine et par type de comportement interdit), où on voit que ces dossiers concernent surtout des cas de discrimination, suivis par les délits de haine.

Graphique 64 : dossiers ouverts police et justice 2024 – par critère protégé (n=100)

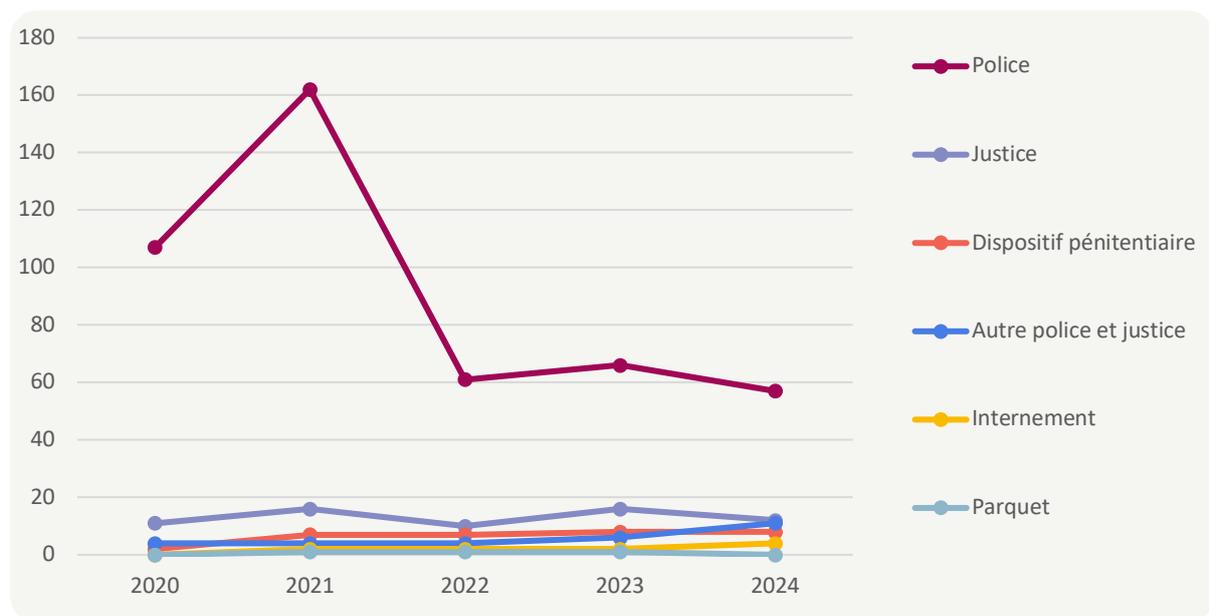


Graphique 65 : dossiers ouverts police et justice par critère protégé (principaux critères) – évolution 5 dernières années



	2020	2021	2022	2023	2024
Critères "raciaux"	99	134	62	72	60
Handicap	9	20	11	11	17
Orientation sexuelle	8	17	6	5	4
Conviction religieuse ou philosophique	10	10	5	8	3

Graphique 66 : dossiers ouverts police et justice par sous-domaine – évolution 5 dernières années



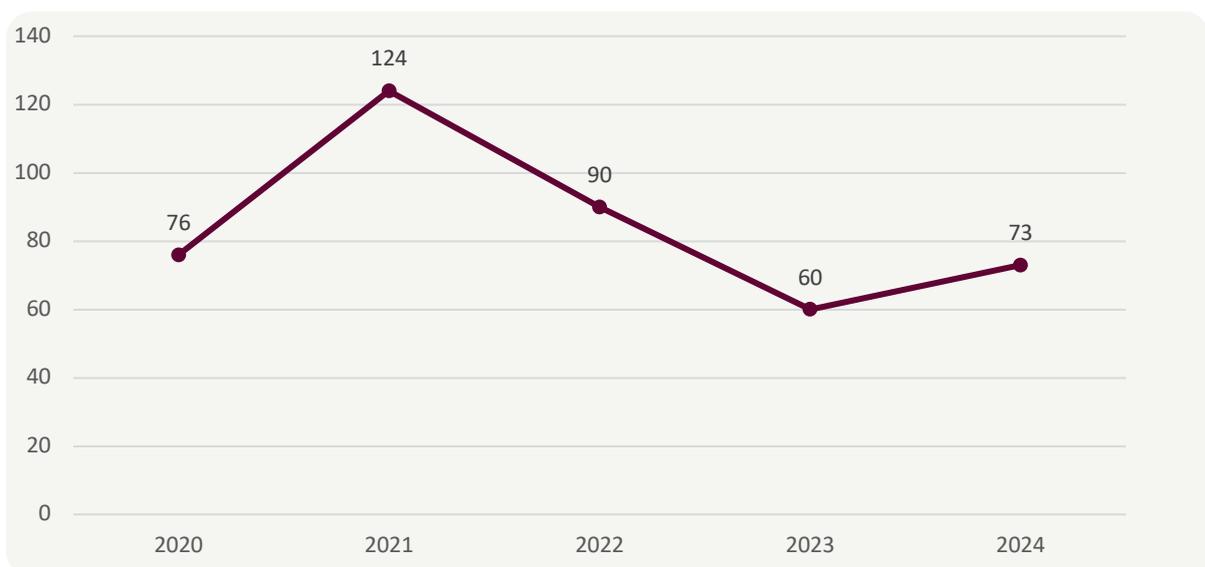
	2020	2021	2022	2023	2024
Police	107	162	61	66	57
Justice	11	16	10	16	12
Dispositif pénitentiaire	2	7	7	8	8
Autre police et justice	4	4	4	6	11
Internement	0	2	2	2	4
Parquet	0	1	1	1	0

Graphique 67 : tableau récapitulatif des problématiques spécifiques dans le domaine police et justice

Problématique	Nombre de dossiers
Contrôle/intervention	50
Autre/pas clair	22
Conditions de détention	10
Avocat	6
Décision de justice	3
Dépôt de plainte	1

4.1.8 Activités diverses

Graphique 68 : évolution du nombre de dossiers ouverts dans le domaine activités diverses

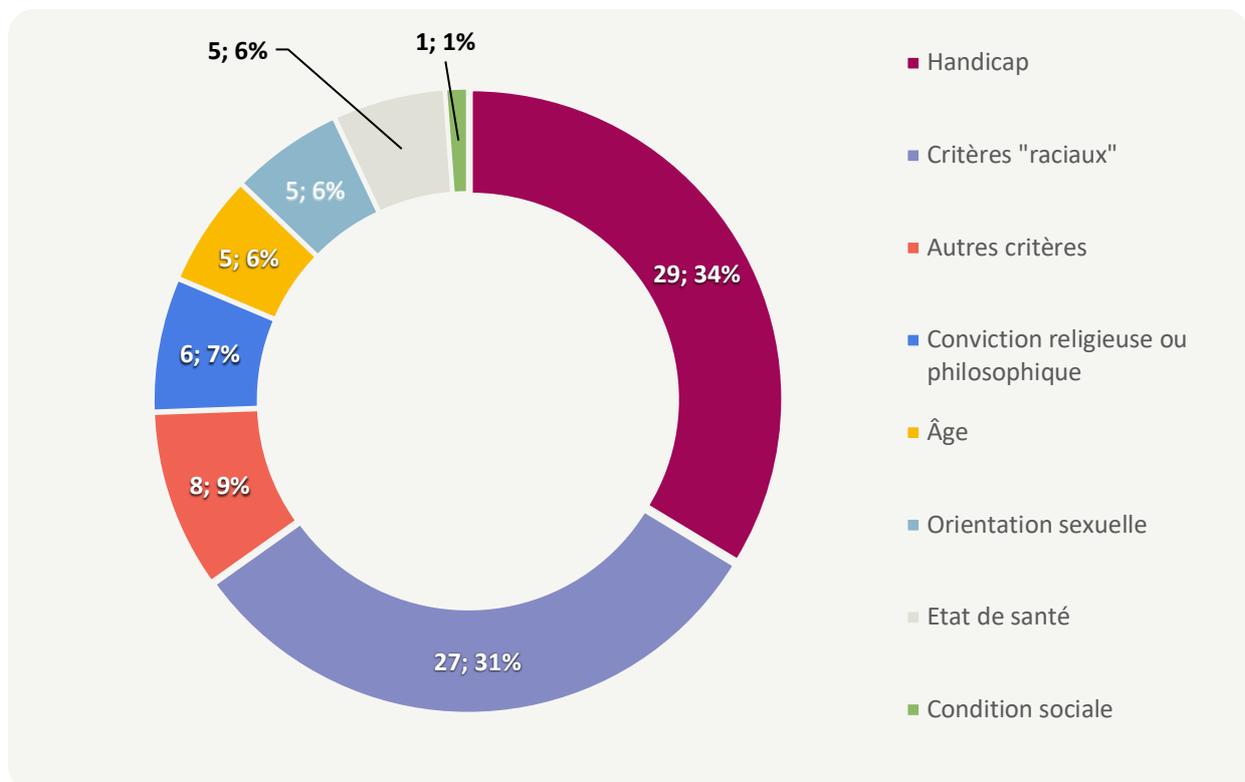




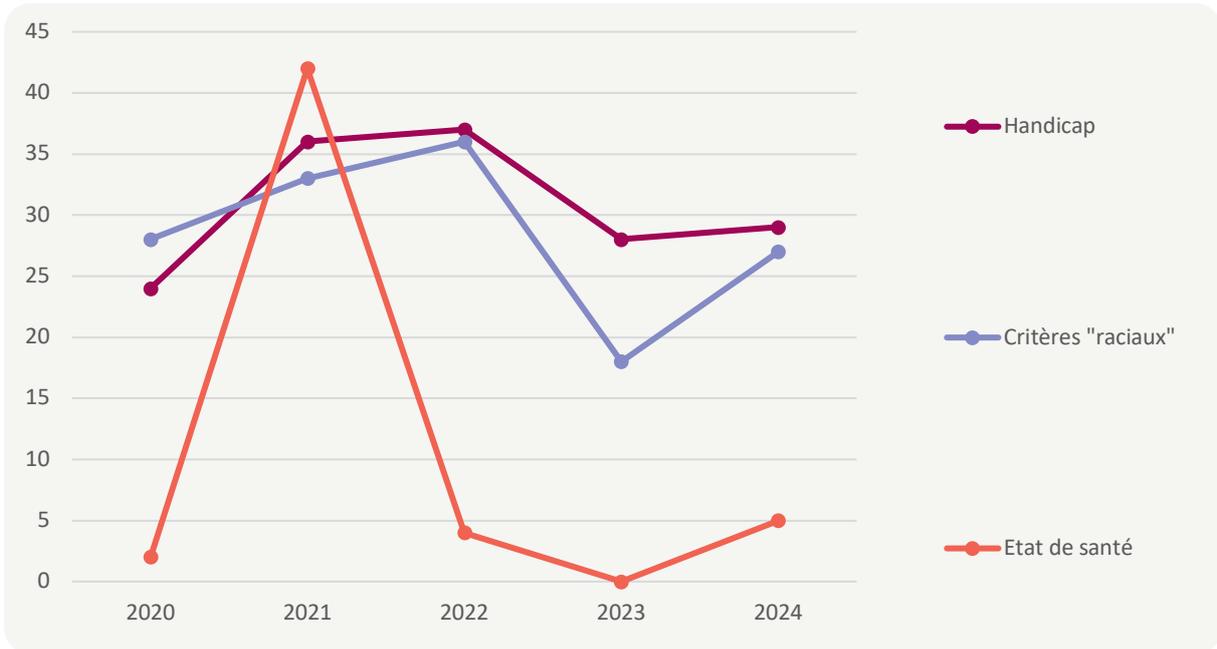
Constats les plus marquants dans les dossiers activités diverses

- Unia a ouvert l'an dernier 73 dossiers dans le domaine 'activités diverses'. En pratique, il s'agit surtout de dossiers liés au sport ou à toutes sortes d'activités socioculturelles. Nous observons aussi une augmentation des dossiers concernant des activités 'politiques', ce qui n'a rien d'illogique compte tenu des élections locales et fédérales l'an dernier. Les problèmes fréquemment signalés sont l'offre/l'accès à ces activités et des problèmes de comportement durant ces activités.
- Ces cinq dernières années, la plus grande partie de ces dossiers concernait le handicap, suivi des critères 'raciaux' (à l'exception de la période COVID, au cours de laquelle de nombreux dossiers ont été ouverts au sujet de l'état de santé).
- Nous vous renvoyons ici aussi aux comportements interdits par domaine ([Graphique 119](#) : dossiers clôturés en 2024 par domaine et par type de comportement interdit), où on voit que les dossiers concernent surtout des cas de discrimination.

Graphique 69: dossiers ouverts activités diverses 2024 – par critère protégé – (n= 86)

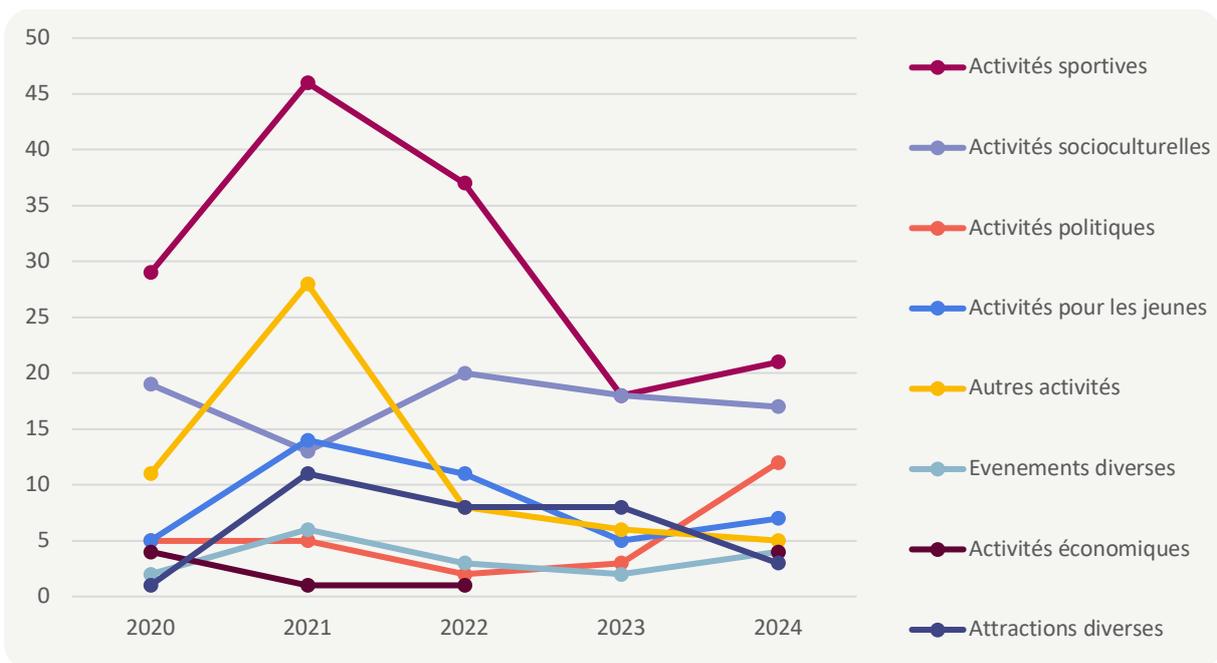


Graphique 70: dossiers ouverts activités diverses par critère protégé (principaux critères) – évolution 5 dernières années



	2020	2021	2022	2023	2024
Handicap	24	36	37	28	29
Critères "raciaux"	28	33	36	18	27
Etat de santé	2	42	4	0	5

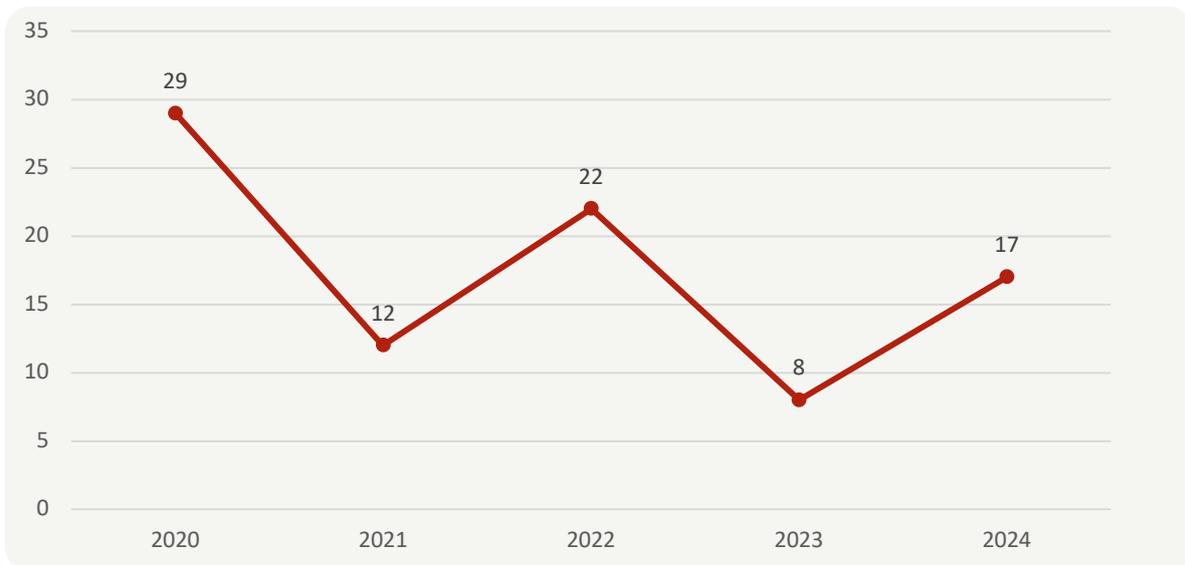
Graphique 71: dossiers ouverts activités diverses par sous-domaine – évolution 5 dernières années



	2020	2021	2022	2023	2024
Activités sportives	29	46	37	18	21
Activités socioculturelles	19	13	20	18	17
Activités politiques	5	5	2	3	12
Activités pour les jeunes	5	14	11	5	7
Autres activités	11	28	8	6	5
Événements diverses	2	6	3	2	4
Activités économiques	4	1	1		4
Attractions diverses	1	11	8	8	3

4.1.9 Protection sociale

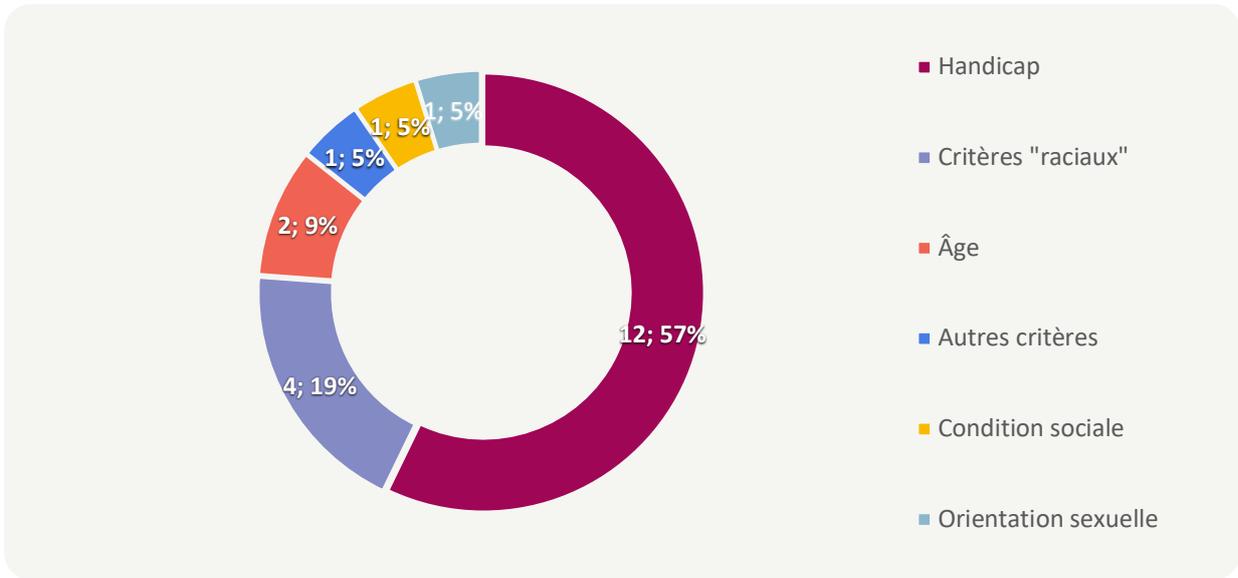
Graphique 72 : évolution nombre de dossiers ouverts dans le domaine de la protection sociale



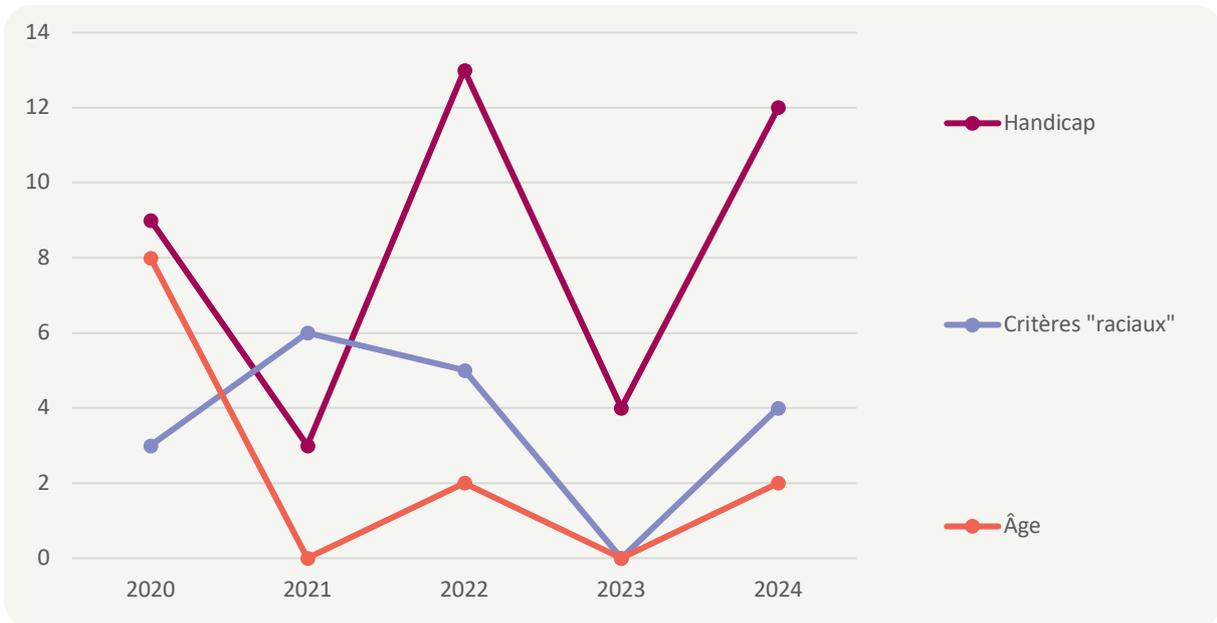
Constats les plus marquants dans les dossiers 'protection sociale'

- L'année dernière, Unia n'a ouvert que 17 dossiers dans le domaine de la protection sociale.
- Parmi les critères protégés, c'est surtout celui du handicap que nous voyons revenir d'une année à l'autre, suivi en 2024 des critères 'raciaux' et de l'âge.

Graphique 73 : dossiers ouverts protection sociale 2024 – par critère protégé (n=21)



Graphique 74 : dossiers ouverts protection sociale par critère protégé (principaux critères) – évolution 5 dernières années

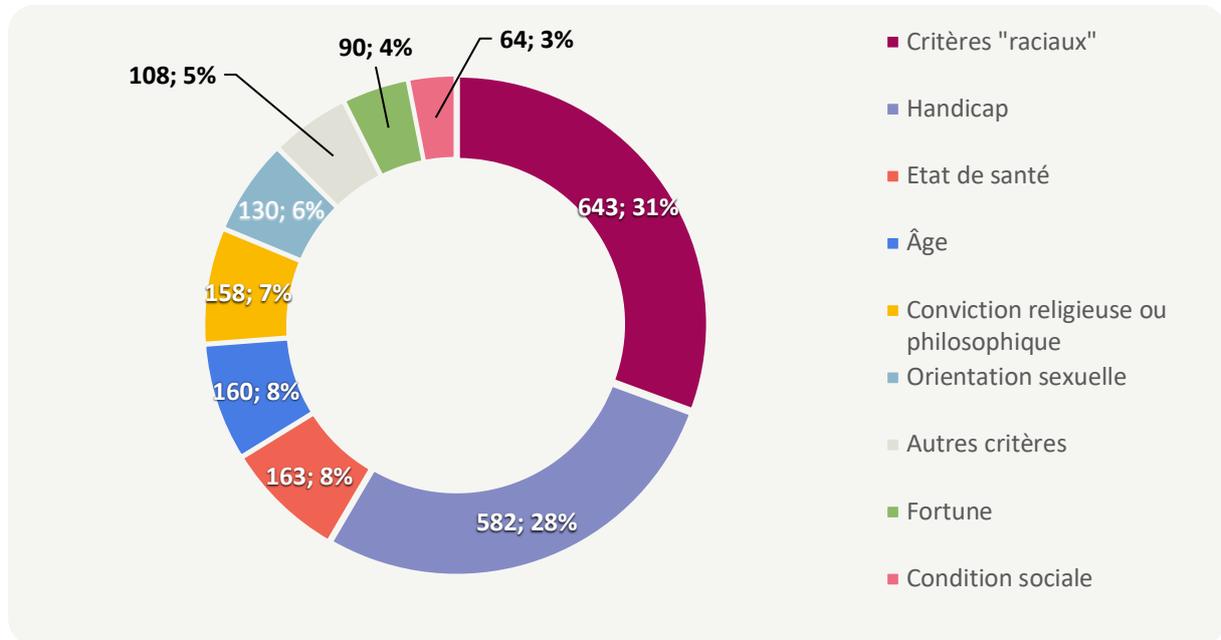


	2020	2021	2022	2023	2024
Handicap	9	3	13	4	12
Critères "raciaux"	3	6	5	0	4
Âge	8	0	2	0	2

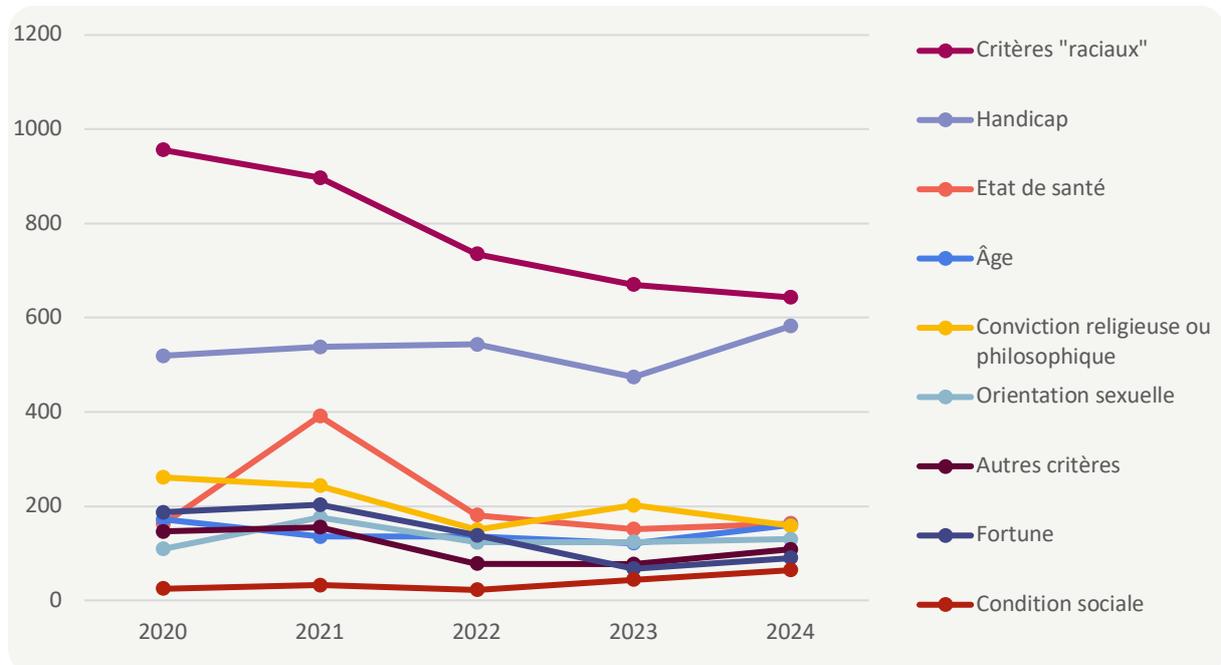
4.2 Critères protégés

4.2.1 Aperçu des tendances majeures

Graphique 75 : dossiers ouverts en 2024 – par critère protégé (n= 2098)



Graphique 76 : évolution des dossiers ouverts par critère protégé – 5 dernières années



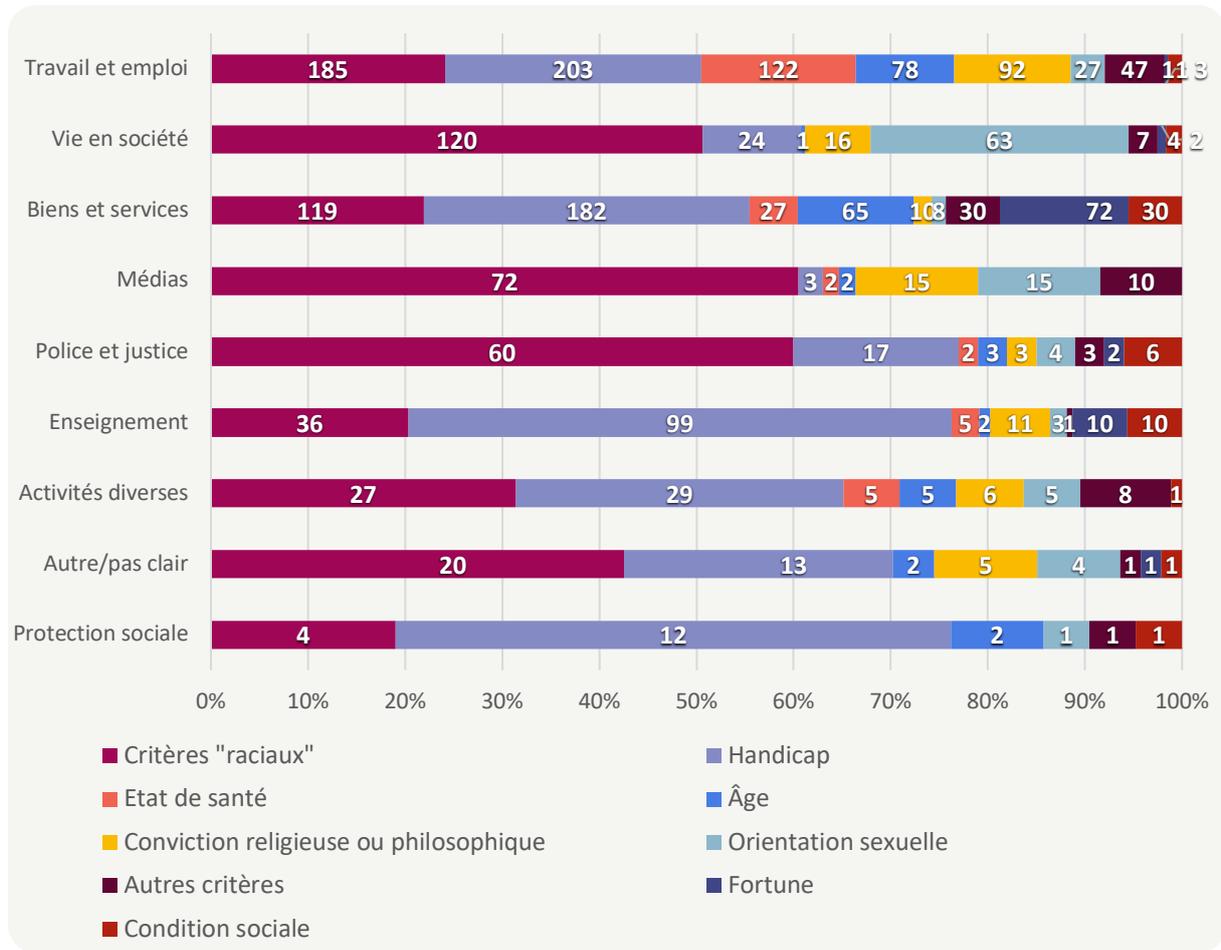
	2020	2021	2022	2023	2024
Critères "raciaux"	956	897	735	670	643
Handicap	519	538	543	474	582
Etat de santé	162	391	181	151	163
Âge	172	135	136	121	160
Conviction religieuse ou philosophique	261	243	150	202	158
Orientation sexuelle	109	176	123	124	130
Autres critères	146	155	78	77	108
Fortune	187	203	138	67	90
Condition sociale	25	32	22	44	64



Vue d'ensemble des critères dans les dossiers

- Les critères 'raciaux' et le handicap constituent ensemble plus de la moitié des dossiers ouverts en 2024. D'une année à l'autre, ces deux critères restent prépondérants dans nos dossiers. On voit apparaître à la troisième place en 2024 le critère de l'état de santé.
- Au fil des ans, le nombre de dossiers relatifs aux critères 'raciaux' présente une légère tendance à la baisse. Les autres critères restent relativement stables et montrent une tendance moins marquée, hormis l'état de santé, qui a connu un pic au moment de la période du COVID.
- La baisse des dossiers 'critères raciaux' s'explique en partie par une diminution dans le domaine des médias, mais on observe aussi cette tendance à la baisse dans les domaines des biens et services ainsi que de la police et de la justice.
- La diminution du critère 'état de santé' est presque entièrement due au pic du COVID en 2021, après lequel le nombre de dossiers s'est normalisé. On constate une légère remontée des dossiers liés à l'état de santé en 2024, surtout en lien avec le domaine de l'emploi.

Graphique 77 : dossiers ouverts en 2024 par critère et par domaine



	Critères " raciaux"	Handicap	Etat de santé	Âge	Conviction religieuse	Orientation sexuelle	Autres critères	Fortune sociale	Condition sociale
Travail et emploi	185	203	122	78	92	27	47	3	11
Biens et services	119	182	27	65	10	8	30	72	30
Vie en société	120	24		1	16	63	7	2	4
Enseignement	36	99	5	2	11	3	1	10	10
Médias	72	3	2	2	15	15	10		
Police et justice	60	17	2	3	3	4	3	2	6
Activités diverses	27	29	5	5	6	5	8		1
Autre/pas clair	20	13		2	5	4	1	1	1
Protection sociale	4	12		2		1	1		1

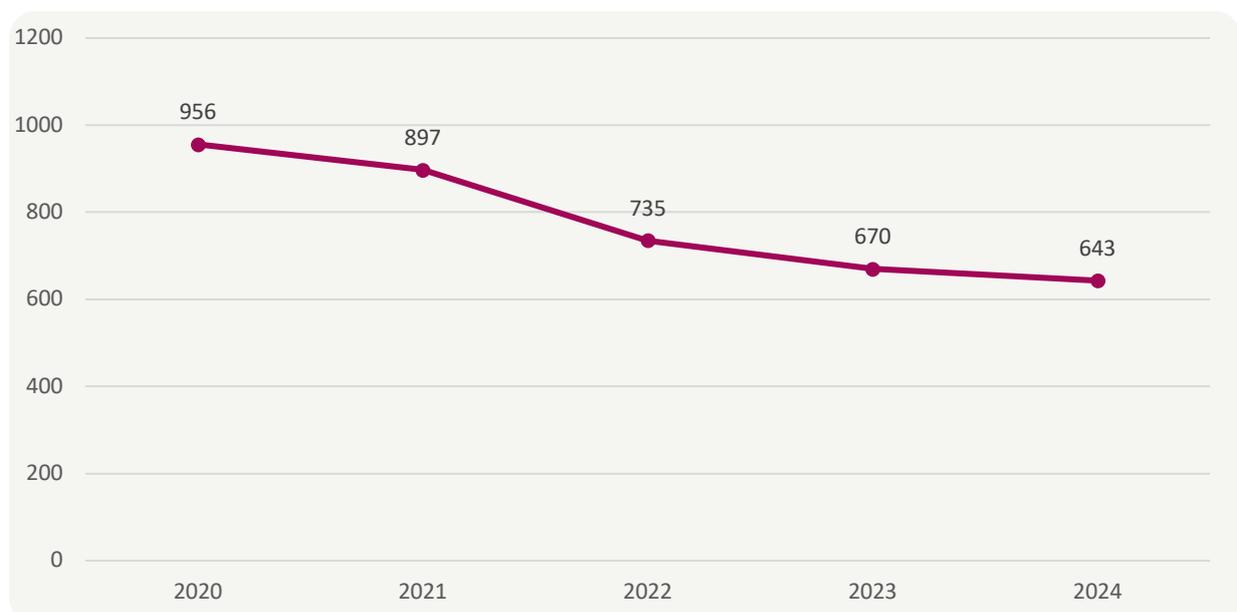


Constats les plus marquants – quels sont les domaines dominants par critère ?

- On constate quelques différences frappantes dans la répartition des dossiers entre les domaines en fonction du critère protégé.
- C'est dans les domaines 'emploi', 'vie en société' et 'biens et services' que l'on trouve la plus grande proportion de dossiers portant sur des critères 'raciaux'.
- Pour le handicap, ce sont surtout les domaines de l'emploi, des biens et services et de l'enseignement qui se détachent.
- Les dossiers relatifs à l'état de santé, à l'âge et à la conviction philosophique ou religieuse se retrouvent principalement dans le domaine de l'emploi.
- Pour les dossiers touchant à l'orientation sexuelle, c'est surtout le domaine 'vie en société' qui retient l'attention. Dans l'évolution présentée au **Graphique 98 : dossiers ouverts orientation sexuelle par domaine (principaux domaines) – évolution 5 dernières années**, nous observons une évolution frappante dans ce domaine depuis 2020, avec un nombre de dossiers qui reste élevé depuis lors. Nous constatons dans nos signalements le phénomène croissant d'hommes qui se font piéger par des applis de dating et qui sont ainsi victimes de 'gaybashing'.
- Pour la fortune, on remarque qu'il s'agit presque exclusivement de dossiers dans le domaine des biens et services, et plus particulièrement du logement.
- Le critère de la condition sociale n'apparaît pas fréquemment dans nos dossiers. Les rares dossiers se trouvent surtout dans le domaine des biens et services.
- L'analyse des différents critères aborde d'autres détails ainsi que l'évolution des domaines par critère protégé.

4.2.2 Critères 'raciaux'

Graphique 78 : évolution du nombre de dossiers ouverts pour des critères 'raciaux'





Qu'entendons-nous par critères 'raciaux' ?

Dans ce rapport, nous regroupons les critères de couleur de peau, d'ascendance (juive), de nationalité, d'origine nationale ou ethnique et de 'prétendue race' sous le terme général de critères 'raciaux'.

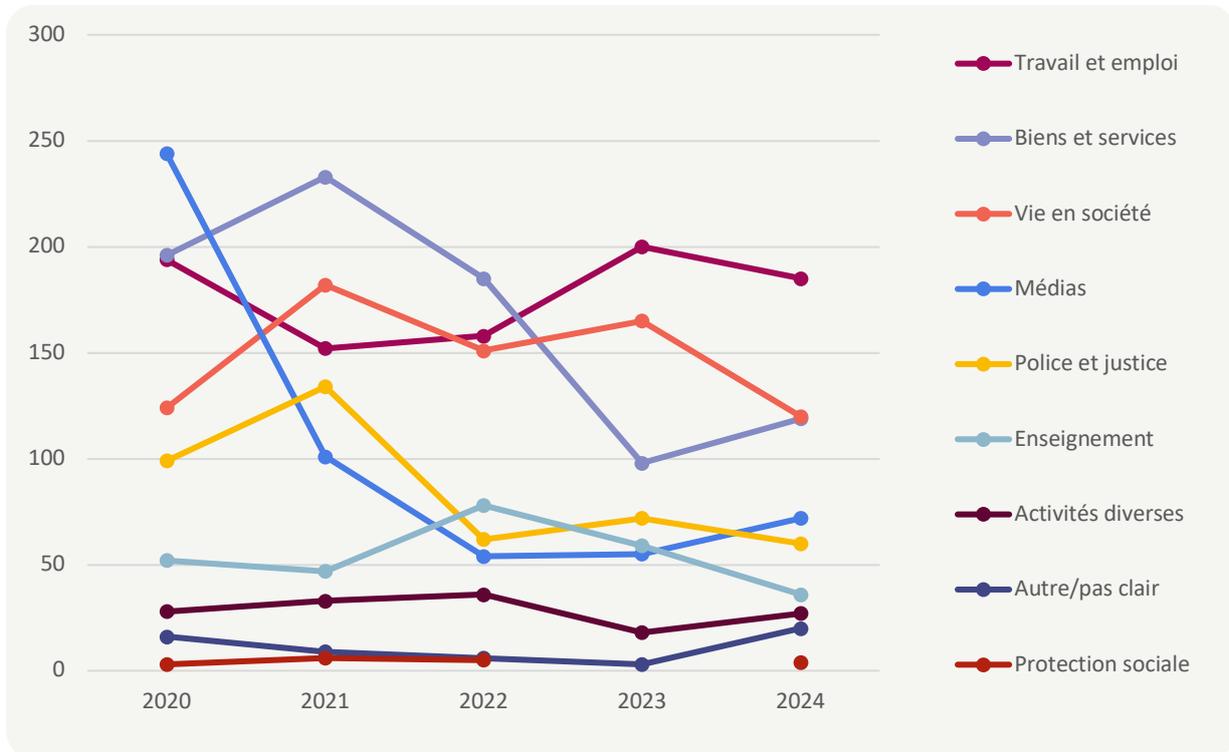
Unia utilise toujours les termes 'race' et 'racial' entre guillemets, car selon les généticiens, il n'y a qu'une seule race parmi le genre humain. La race est une construction sociale : par le passé, certaines idéologies ont classé les individus sur la base de leur apparence physique, comme la couleur de la peau (race blanche, race noire, etc.) ou la forme du crâne, en associant cela à une hiérarchie. En Belgique, le législateur a conservé le terme de 'race' en la qualifiant de 'prétendue'.



Constats les plus marquants – dossiers critères 'raciaux'

- Nous avons ouvert l'an dernier 643 dossiers impliquant des critères dits 'raciaux'. C'est une nouvelle fois moins que les années précédentes.
- Une grande partie de ces dossiers concerne le domaine de l'emploi et, dans l'analyse de ce domaine, nous mettons en évidence certaines problématiques spécifiques (voir [Graphique 42](#)).
- Nous observons par ailleurs un grand nombre de dossiers concernant des faits qui se produisent dans la vie en société (espaces publics, querelles de voisinage, etc.). Dans la pratique, il s'agit souvent de dossiers relatifs à des discours/délits de haine.
- Dans les domaines des biens et des services et des médias, nous constatons à nouveau une légère tendance à la hausse, après une diminution. La forte baisse dans le domaine des médias depuis 2021 peut ici aussi être reliée à la nouvelle méthodologie qu'Unia applique depuis lors spécifiquement pour ces dossiers. Plus d'info à ce sujet dans le chapitre sur le domaine 'médias'.
- Nous vous renvoyons aussi au chapitre [Nature des comportements interdits](#), où on retrouvera de plus amples détails sur les différents comportements interdits concernant les critères 'raciaux'.

Graphique 79 : dossiers ouverts critères 'raciaux' par domaine (domaines principaux) – évolution 5 dernières années



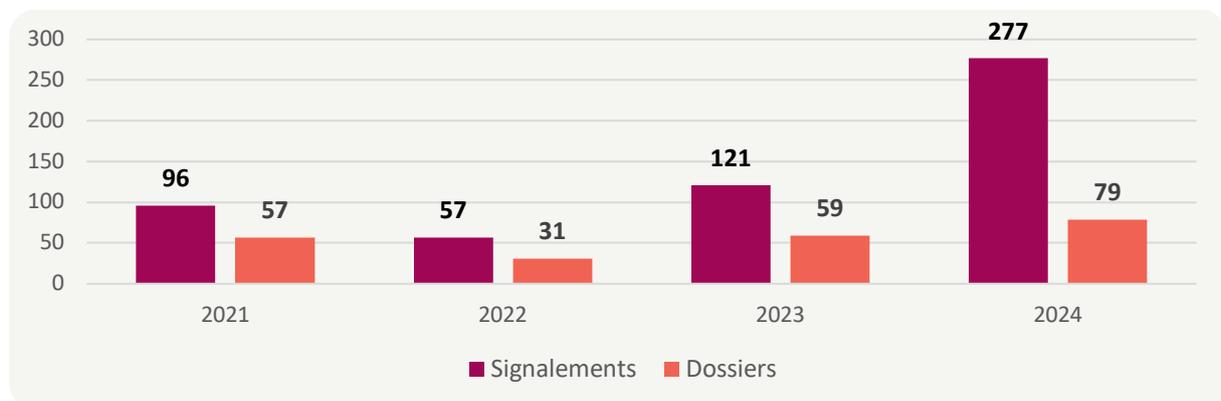
	2020	2021	2022	2023	2024
Travail et emploi	194	152	158	200	185
Biens et services	196	233	185	98	119
Vie en société	124	182	151	165	120
Médias	244	101	54	55	72
Police et justice	99	134	62	72	60
Enseignement	52	47	78	59	36
Activités diverses	28	33	36	18	27
Autre/pas clair	16	9	6	3	20
Protection sociale	3	6	5		4



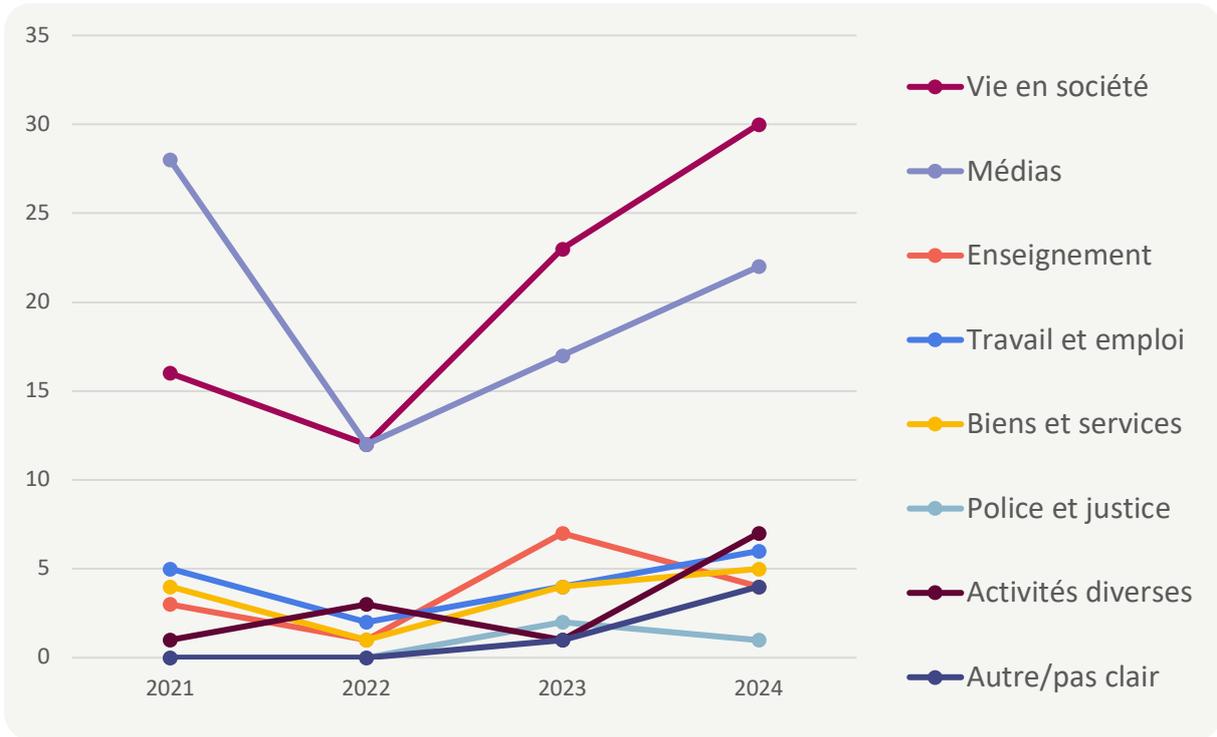
Focus Antisémitisme et négationnisme

- En 2024, nous avons reçu au total 277 signalements concernant des faits présumés d'antisémitisme et de négationnisme. 79 d'entre eux ont donné lieu à l'ouverture d'un dossier. Cette augmentation frappante du nombre de signalements est presque entièrement due aux nombreux signalements reçus par Unia concernant la chronique très controversée de l'écrivain flamand Herman Brusselmans, dont les images violentes ont été considérées par beaucoup comme haineuses à l'égard de la communauté juive. Dans le contexte du conflit israélo-palestinien aussi, Unia a reçu l'année dernière un plus grand nombre de signalements relatifs à des propos antisémites présumés. Pour plus de détails, nous vous renvoyons à l'encadré sur les signalements multiples reçus par Unia dans ce cadre (voir : [Aperçu des signalements et des dossiers](#)).
- L'analyse des 79 dossiers nous permet de constater que ceux-ci se situent surtout dans le domaine 'vie en société' (38%, surtout des faits dans l'espace public), devant celui des médias (28%, principalement internet).
- En examinant les dossiers effectivement ouverts au cours des cinq dernières années, on constate à nouveau une augmentation l'année dernière (en particulier dans les domaines 'vie en société' et 'médias'). Cette augmentation est évidemment en partie liée au contexte et aux incidents mentionnés ci-dessus.
- Quand on s'intéresse aux comportements interdits dans les dossiers clôturés en 2024 (n=116), on constate que les discours de haine constituent la plus grande part des dossiers (53%), devant les délits de haine et le négationnisme. Bien que le négationnisme relève des dossiers sur les discours de haine, il est volontairement mentionné ici comme une catégorie distincte.
- D'année en année, les discours de haine restent la catégorie de dossiers la plus importante.
- Pour 66 des 116 dossiers (soit 57%), Unia a considéré qu'ils étaient fondés ou qu'il y avait une forte présomption de violation de la législation.
- La proportion de dossiers de discrimination est très faible. Il s'agit d'une différence frappante par rapport aux critères 'raciaux' dans leur ensemble.
- Pour une analyse détaillée des signalements et des dossiers au fil des ans (jusqu'en 2022), nous vous renvoyons au [Rapport sur l'antisémitisme avec analyse et recommandations \(2023\)](#).

Graphique 80 : signalements et dossiers ouverts antisémitisme et négationnisme - évolution 4 dernières années



Graphique 81 : dossiers ouverts antisémitisme et négationnisme par domaine – évolution 4 dernières années



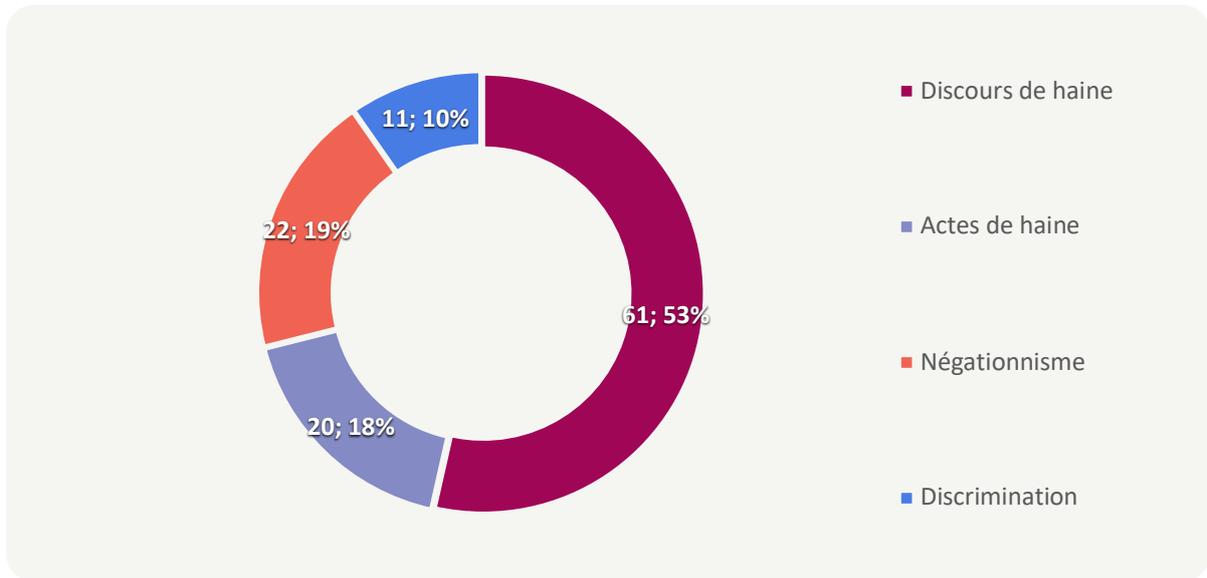
	2021	2022	2023	2024
Vie en société	16	12	23	30
Médias	28	12	17	22
Enseignement	3	1	7	4
Travail et emploi	5	2	4	6
Biens et services	4	1	4	5
Police et justice	0	0	2	1
Activités diverses	1	3	1	7
Autre/pas clair	0	0	1	4



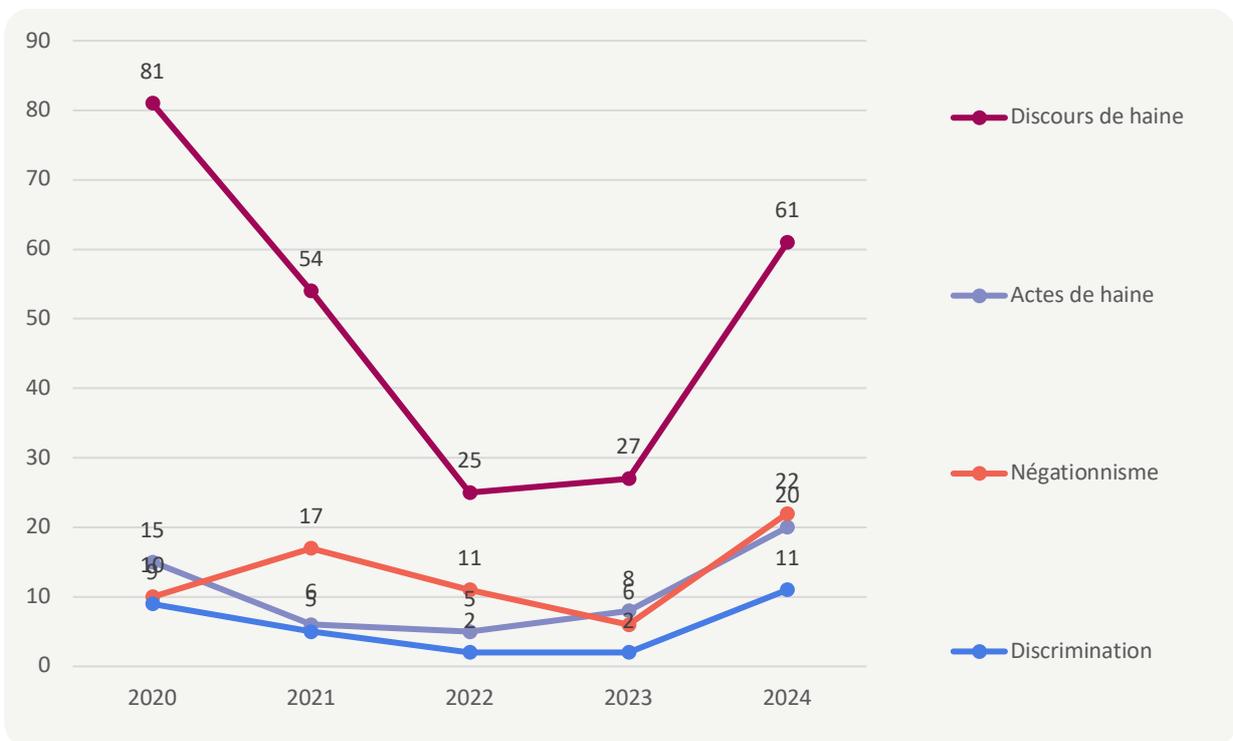
Qu’entendons-nous par antisémitisme et négationnisme ?

Pour établir les statistiques sur l’antisémitisme et le négationnisme, nous examinons les signalements et les dossiers dont les faits se rapportent au critère de l’ascendance juive ou de la conviction religieuse liée au judaïsme, ainsi que les situations impliquant des propos ou des messages négationnistes.

Graphique 82 : dossiers antisémitisme et négationnisme clôturés 2024 – par comportement interdit (n=116)



Graphique 83 : dossiers antisémitisme et négationnisme clôturés par comportement interdit – évolution 5 dernières années

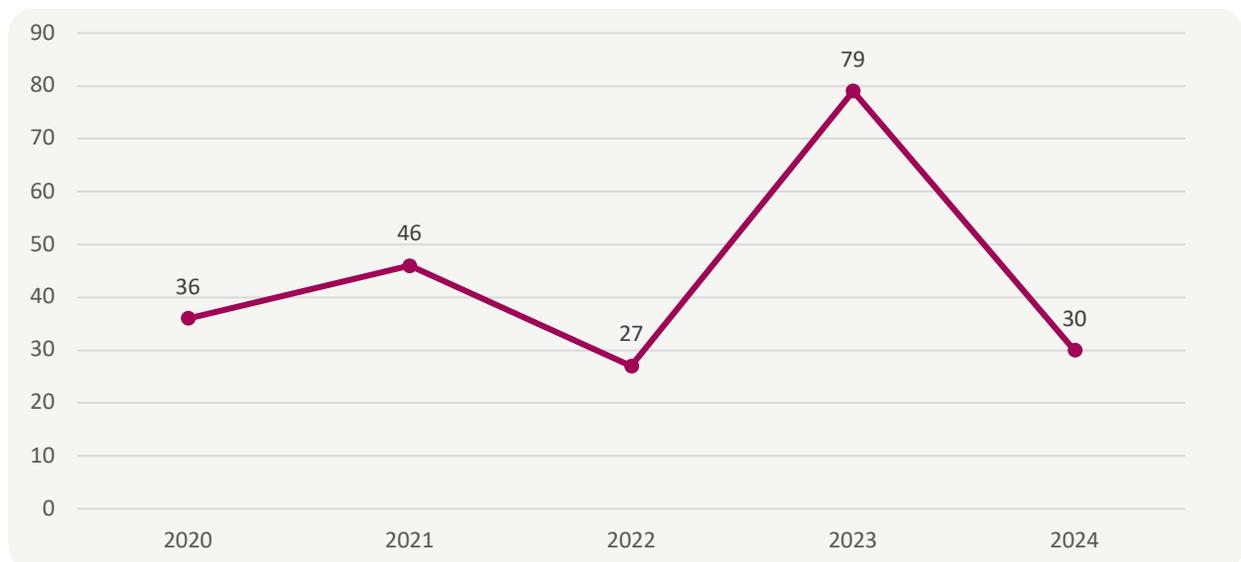




Focus Roms et Gens du voyage

- En 2024, nous avons reçu 30 signalements pouvant être liés à des Roms ou à des Gens du voyage. Seuls 6 d'entre eux ont donné lieu à l'ouverture d'un dossier. Comme nous sommes conscients que les discriminations et les violences envers les Roms ne sont pas toujours signalées, nous indiquons le nombre de signalements, et non de dossiers, dans les statistiques ci-dessous.
- En 2024, ces signalements sont retombés à un niveau comparable avec les années précédentes. La hausse marquante en 2023 est due aux propos considérés comme racistes sur les Roms de l'homme politique Conner Rousseau en septembre 2023.

Graphique 84 : signalements reçus concernant les Roms et les gens du voyage – évolution 5 dernières années



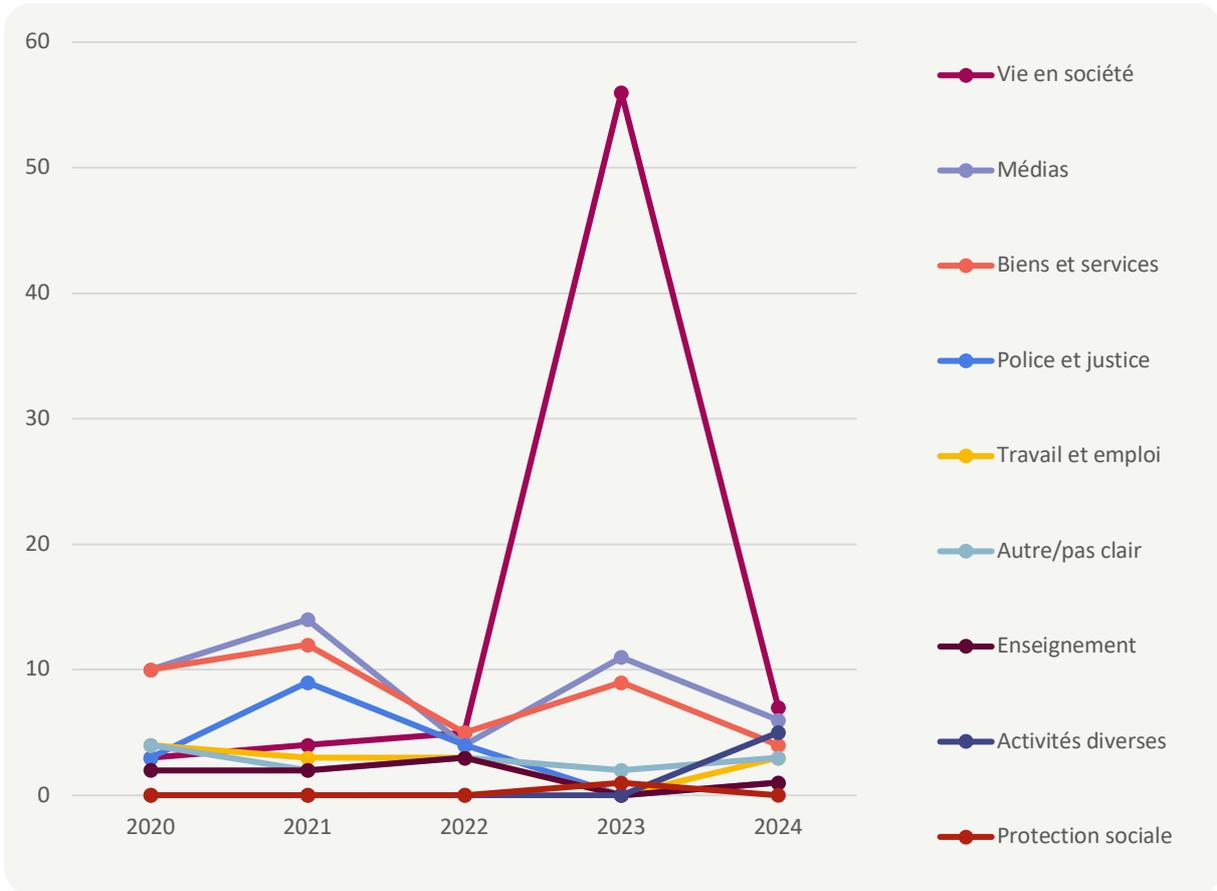
Roms et Gens du voyage, une problématique trop peu mise en lumière ?

Dans ce graphique et le suivant, nous présentons les chiffres de tous les signalements que nous avons reçus à Unia, et pas uniquement les dossiers.

En raison du faible nombre de dossiers ouverts sur les Roms et les Gens du voyage, la comparaison des chiffres absolus d'une année à l'autre serait statistiquement peu significative.

Nous savons en outre que nos chiffres sous-estiment la discrimination réelle à laquelle est confrontée cette catégorie de la population. Des études ont montré que très peu de faits de discrimination subis par les Roms et les Gens du voyage sont signalés aux autorités ou aux instances compétentes (Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2020).

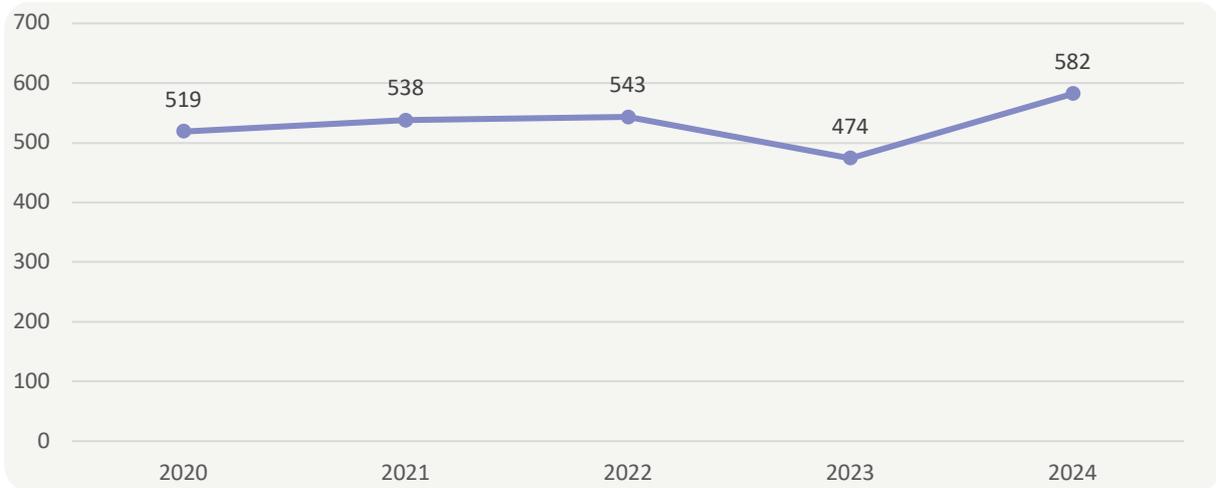
Graphique 85 : signalements reçus concernant les Roms et les gens du voyage par domaine (principaux domaines) – évolution 5 dernières années



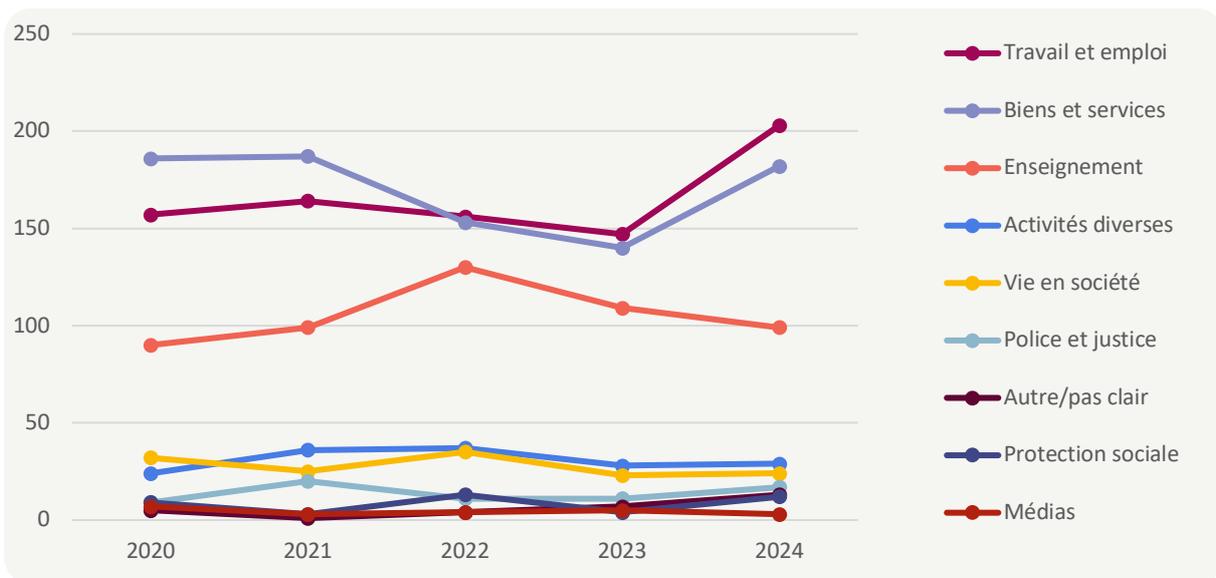
	2020	2021	2022	2023	2024
Vie en société	3	4	5	56	7
Médias	10	14	4	11	6
Biens et services	10	12	5	9	4
Police et justice	3	9	4	0	1
Travail et emploi	4	3	3	0	3
Autre/pas clair	4	2	3	2	3
Enseignement	2	2	3	0	1
Activités diverses	0	0	0	0	5
Protection sociale	0	0	0	1	0

4.2.3 Handicap

Graphique 86 : évolution nombre de dossiers ouverts handicap



Graphique 87 : dossiers ouverts handicap par domaine (principaux domaines) – évolution 5 dernières années



	2020	2021	2022	2023	2024
Travail et emploi	157	164	156	147	203
Biens et services	186	187	153	140	182
Enseignement	90	99	130	109	99
Activités diverses	24	36	37	28	29
Vie en société	32	25	35	23	24
Police et justice	9	20	11	11	17
Autre/pas clair	5	1	4	7	13
Protection sociale	9	3	13	4	12
Médias	7	3	4	5	3



Constats les plus marquants – dossiers handicap

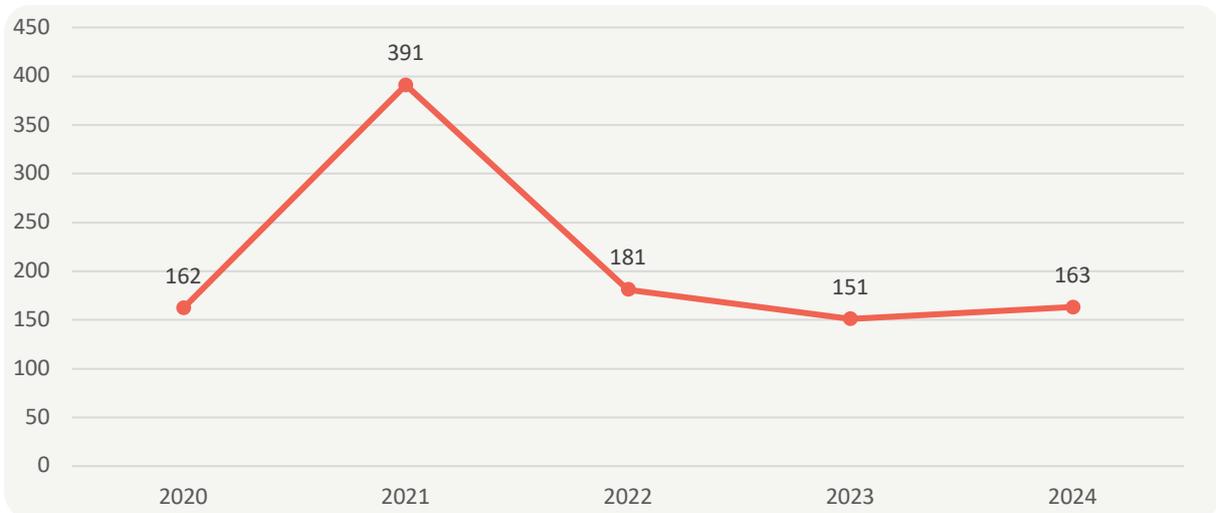
- En 2024, nous avons ouvert 582 dossiers relatifs au critère du handicap. Il s'agit à nouveau d'une hausse par rapport aux années précédentes. Cette augmentation se retrouve surtout dans les dossiers 'emploi' et 'biens et services'. On trouvera davantage de détails sur des problématiques spécifiques dans les chapitres consacrés à ces domaines respectifs.
- Le tableau ci-dessous fournit plus d'informations sur les types de handicap les plus fréquents dans les principaux domaines. Dans le total des dossiers ouverts, on constate que les cas de handicap physique dominent, suivis du trouble du spectre de l'autisme (TSA).
- Nous vous renvoyons également à la section sur les comportements interdits, où vous trouverez plus de détails sur le handicap. Le **Graphique 121** montre qu'il s'agit surtout de dossiers de discrimination, et notamment de refus d'aménagements raisonnables.

Graphique 88 : tableau récapitulatif nombre de dossiers par type de handicap pour les principaux domaines

Type handicap	Travail et emploi	Biens et services	Enseignement
Physique	42	33	3
Trouble du spectre autistique (TSA)	32	15	13
Maladie chronique	23	9	7
Sensoriel / visuel	10	19	4
Sensoriel / auditif	11	16	3
Physique / utilisateur de chaise roulante	29		29
Troubles de l'apprentissage / DYS	3	1	22
Polyhandicap	6	10	6
AD(H)D	2	3	17
Psychique	12	5	3
Chronique / maladie dégénérative	8	1	1
Chronique / cancer	5	5	
Chronique / diabète	3	4	1
Intellectuel		4	4
Chronique / SIDA/VIH	1	2	
Sensoriel	2		

4.2.4 État de santé

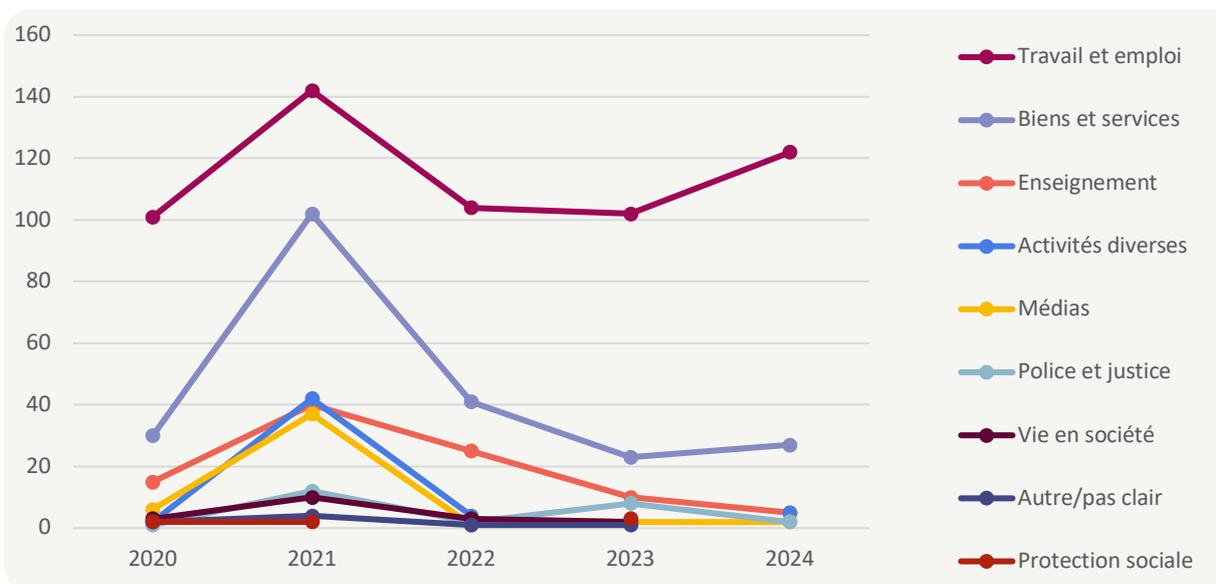
Graphique 89: évolution des dossiers ouverts pour le critère de l'état de santé



Constats les plus marquants – dossiers état de santé

- En 2024, nous avons ouvert 163 dossiers relatifs au critère de l'état de santé.
- Après le 'pic du Covid', ce nombre est revenu à un niveau comparable aux années précédentes. On retrouve surtout ces dossiers dans le domaine de l'emploi, où on observe aussi une légère augmentation. Le [Graphique 42](#) contient plus de détails sur les problématiques spécifiques. En pratique, il s'agit surtout de cas de licenciement/préavis en raison d'une absence (prolongée) pour maladie.

Graphique 90 : dossiers ouverts 'état de santé' par domaine (principaux domaines) – évolution 5 dernières années



	2020	2021	2022	2023	2024
Travail et emploi	101	142	104	102	122
Biens et services	30	102	41	23	27
Enseignement	15	40	25	10	5
Activités diverses	2	42	4		5
Médias	6	37	1	2	2
Police et justice	1	12	2	8	2
Vie en société	3	10	3	2	
Autre/pas clair	2	4	1	1	
Protection sociale	2	2		3	

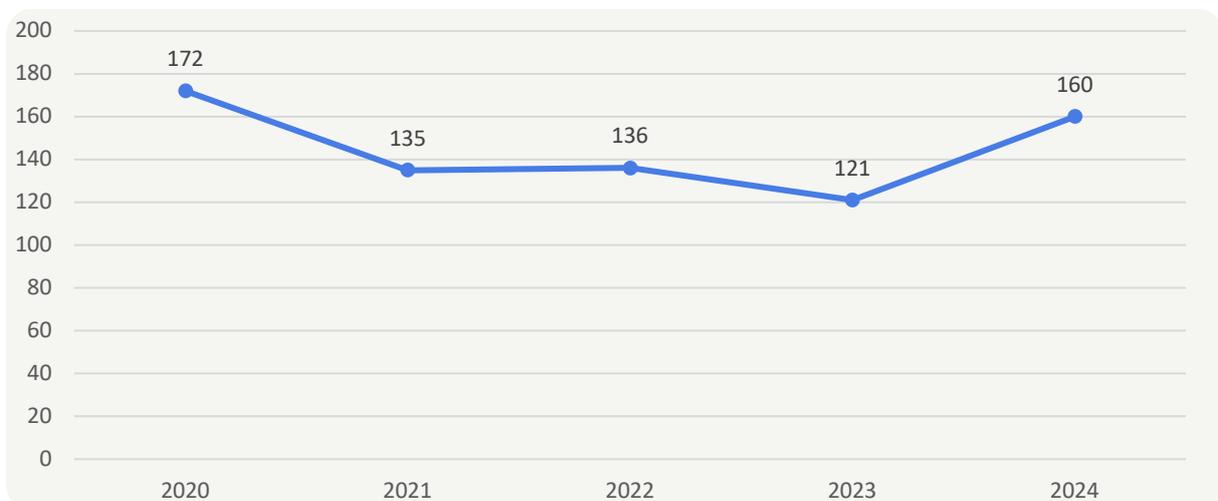
4.2.5 Âge



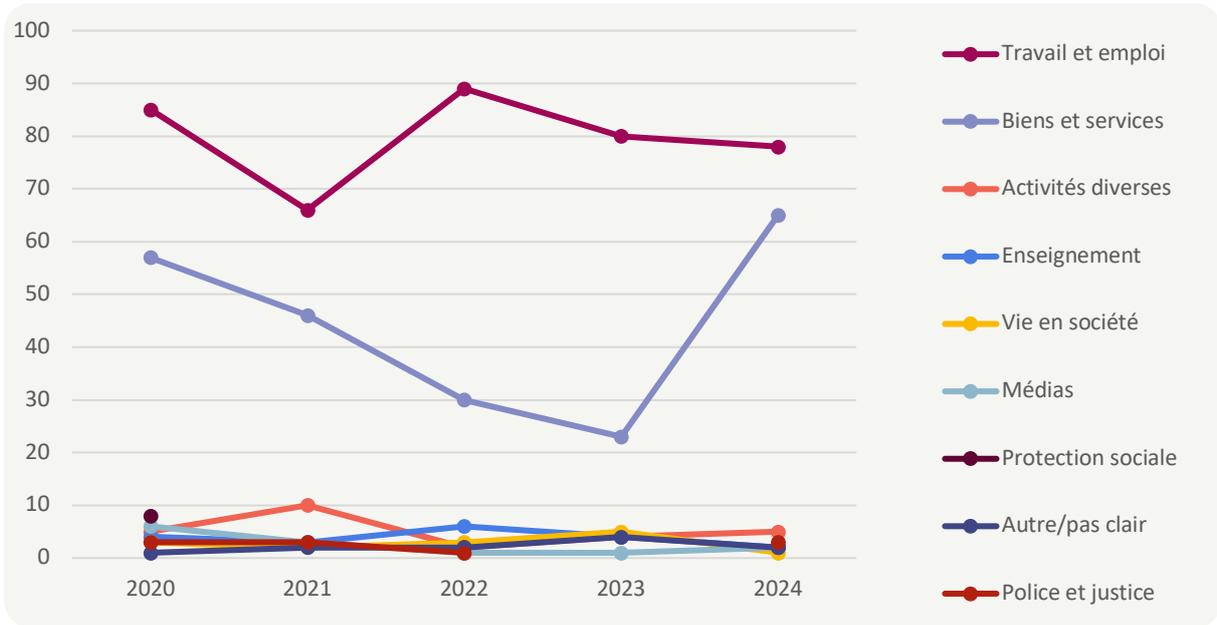
Constats les plus marquants – dossiers âge

- En 2024, nous avons ouvert 160 dossiers relatifs au critère de l'âge. Les tranches d'âge les plus concernées sont les 55+ et les 65+.
- On retrouve principalement ces dossiers dans le domaine de l'emploi. Le [Graphique 42](#) contient plus de détails. Il s'agit principalement de questions d'accès à l'emploi et de recrutement.
- Ce qui frappe en 2024, c'est l'augmentation du nombre de dossiers relatifs aux biens et services. C'est lié à l'intérêt accordé à l'inégalité numérique dans l'offre de biens et de services, qui a donné lieu à 34 dossiers. Nous faisons notamment référence à la politique de promotion de supermarchés, où certaines réductions sont exclusivement réservées aux clients qui ont installé l'appli correspondante sur leur smartphone. Le fait que l'accès à certains vélos partagés se fasse désormais exclusivement par smartphone a également été dénoncé à plusieurs reprises à Unia.

Graphique 91 : évolution nombre de dossiers ouverts pour le critère de l'âge

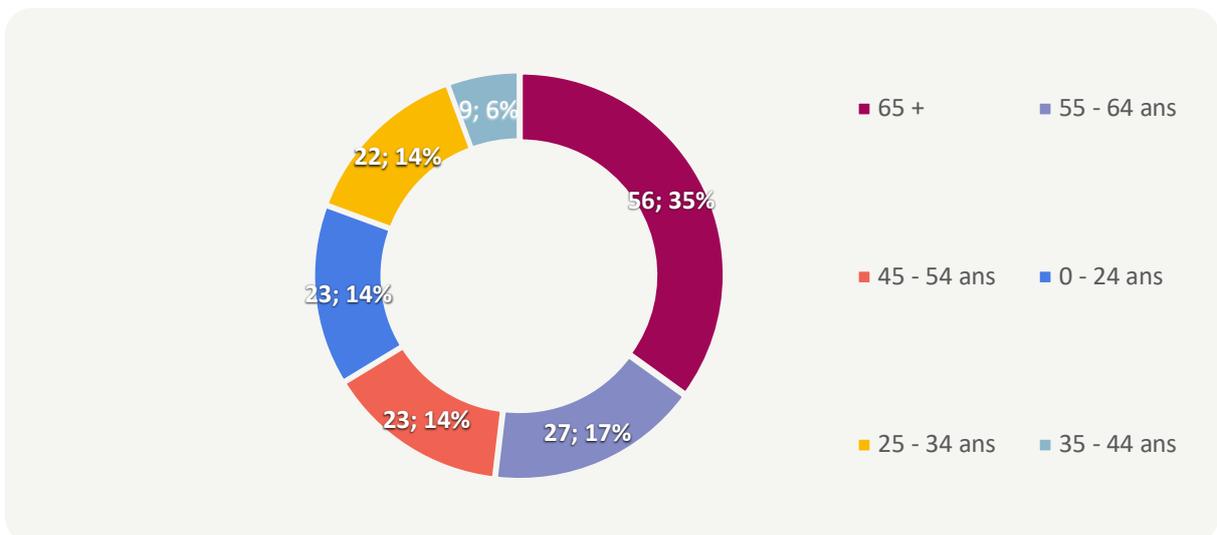


Graphique 92 : dossiers ouverts ‘âge’ par domaine (principaux domaines) – évolution 5 dernières années



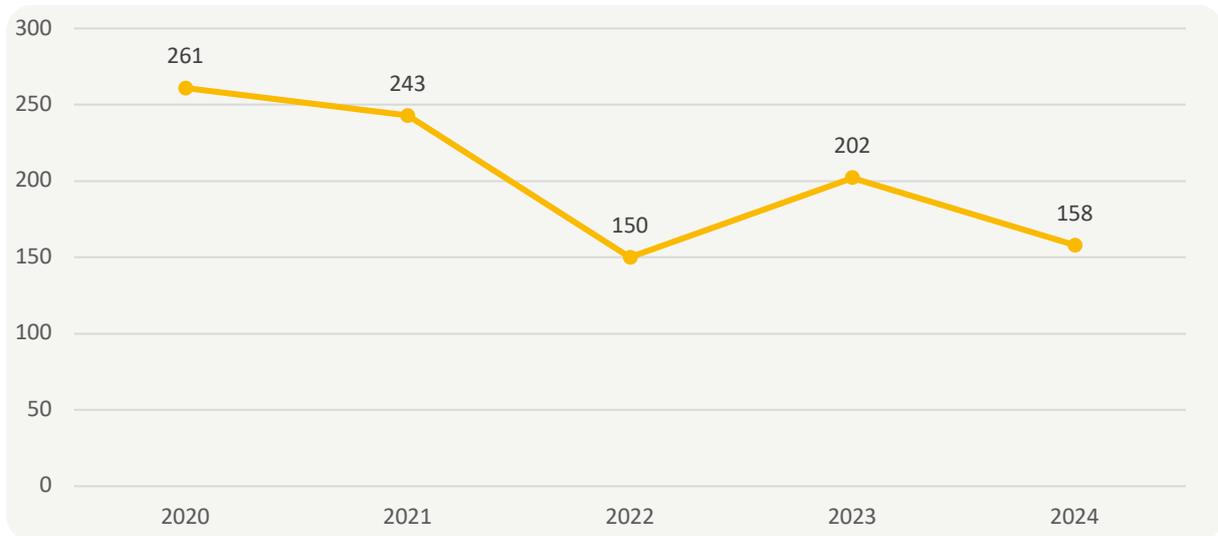
	2020	2021	2022	2023	2024
Travail et emploi	85	66	89	80	78
Biens et services	57	46	30	23	65
Activités diverses	5	10	2	4	5
Enseignement	4	3	6	4	2
Vie en société	3	2	3	5	1
Médias	6	3	1	1	2
Protection sociale	8		2		2
Autre/pas clair	1	2	2	4	2
Police et justice	3	3	1		3

Graphique 93 : dossiers ‘âge’ ouverts en 2024 – par tranche d’âge



4.2.6 Conviction philosophique ou religieuse

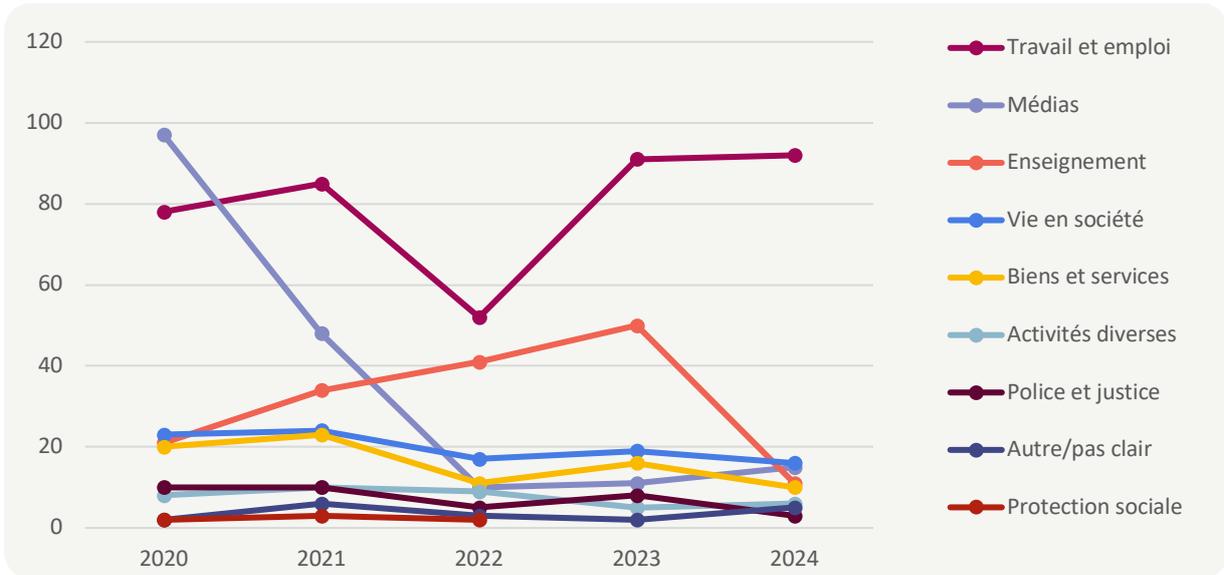
Graphique 94 : évolution nombre de dossiers ouverts conviction philosophique et religieuse



Constats les plus marquants – dossiers conviction philosophique ou religieuse

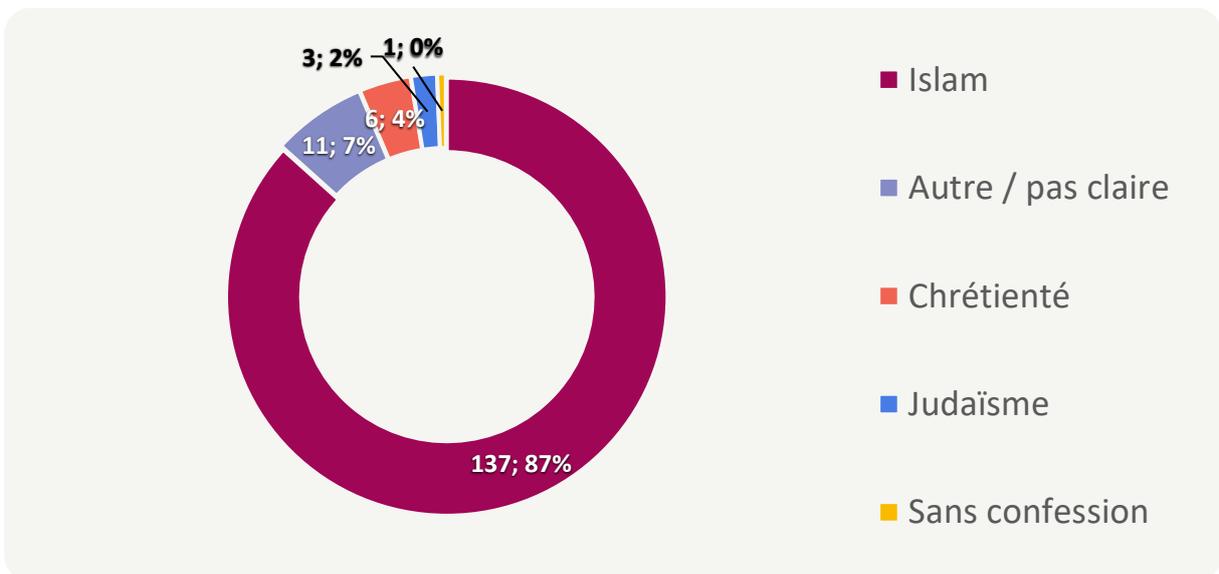
- En 2024, nous avons ouvert 158 dossiers relatifs au critère de la conviction philosophique ou religieuse. On retrouve surtout ces dossiers dans les domaines de l'emploi et de l'enseignement. Dans ce dernier domaine, on constate une diminution marquante en 2024. En pratique les questions de conviction philosophique ou religieuse concernent souvent le port de symboles religieux. Une explication possible à la baisse de ce type de dossiers peut être, comme indiqué plus haut, qu'une jurisprudence récente confirmant qu'une interdiction est autorisée à certaines conditions a pu dissuader les auteurs de signalements.
- Au [Erreur ! Source du renvoi introuvable.](#) et au [Graphique 57](#), on retrouvera plus de détails sur les problématiques les plus fréquentes en matière de conviction philosophique ou religieuse dans les domaines de l'emploi et de l'enseignement.
- La très grande majorité des dossiers (137 dossiers, soit 87%) ont trait à l'islam. Sur ces 137 dossiers liés à l'islam, 80 concernent des faits de manifestation extérieure de la foi sous la forme de symboles (port du foulard). 19 dossiers portent sur des pratiques (prière, alimentation,...)
- Nous avons aussi constaté au [Graphique 32](#) la proportion étonnamment élevée de femmes qui font des signalements touchant au critère de la conviction philosophique ou religieuse, ce qui illustre le caractère intersectionnel de la problématique.
- Dans le domaine de l'emploi, il s'agit surtout de l'accès à l'emploi/du recrutement (refus de recrutement à cause du foulard) et pour l'enseignement on observe principalement des problèmes touchant aux règles vestimentaires (en particulier le foulard).
- La baisse du nombre de dossiers 'médiatisés' est imputable ici aussi à la nouvelle approche de ces dossiers adoptée depuis 2021, voir [Médias/internet](#)
- Nous vous renvoyons également au chapitre [Nature des comportements interdits](#) pour de plus amples détails sur les comportements interdits dans ces dossiers. Les formes les plus fréquentes de discrimination sont la discrimination directe et indirecte.

Graphique 95 : dossiers ouverts conviction philosophique et religieuse par domaine (principaux domaines) – évolution 5 dernières années



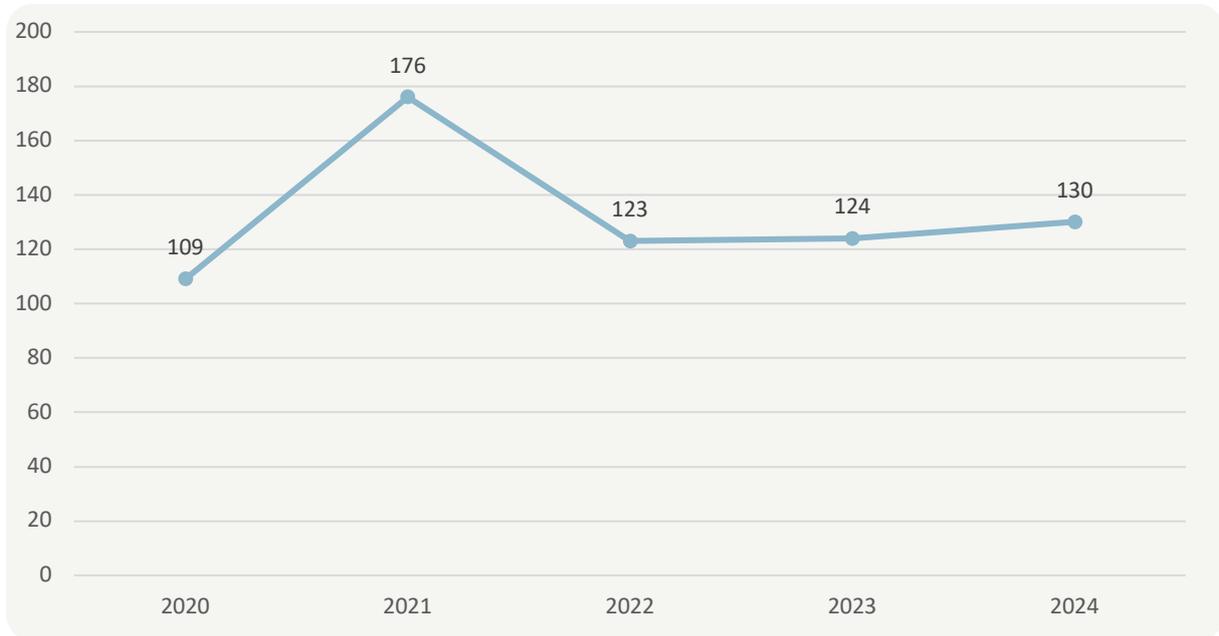
	2020	2021	2022	2023	2024
Travail et emploi	78	85	52	91	92
Médias	97	48	10	11	15
Enseignement	21	34	41	50	11
Vie en société	23	24	17	19	16
Biens et services	20	23	11	16	10
Activités diverses	8	10	9	5	6
Police et justice	10	10	5	8	3
Autre/pas clair	2	6	3	2	5
Protection sociale	2	3	2		

Graphique 96 : dossiers conviction philosophique et religieuse ouverts en 2024 – détail (n = 158)

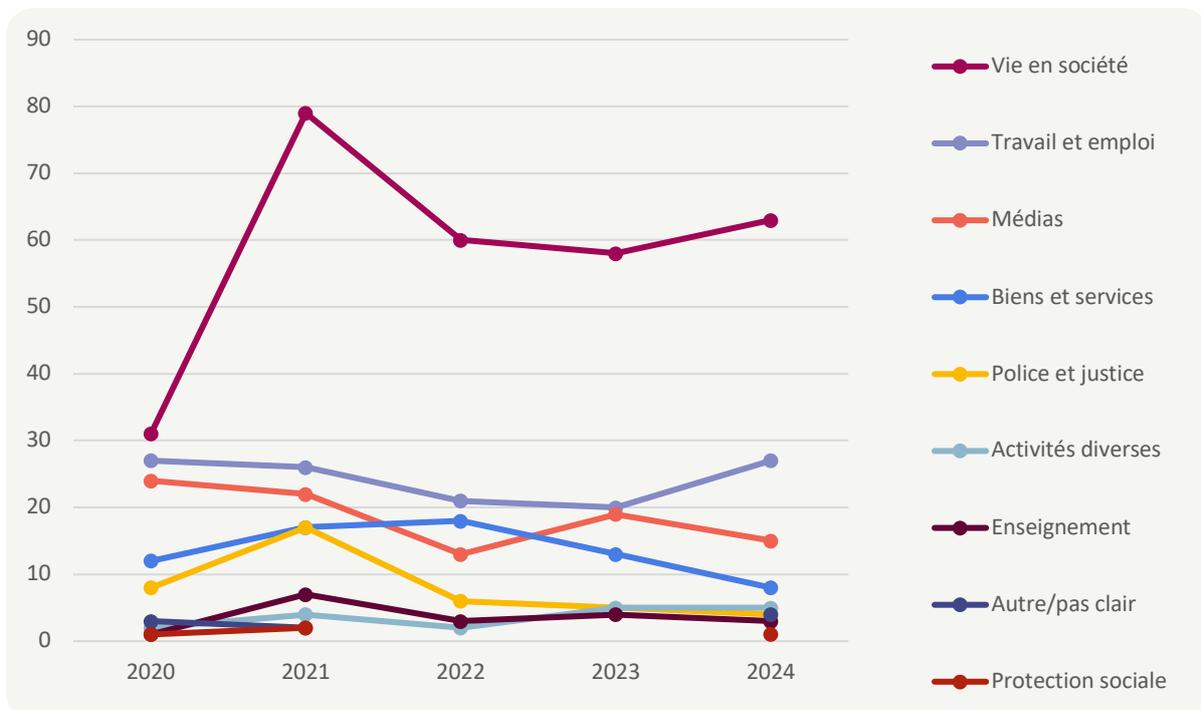


4.2.7 Orientation sexuelle

Graphique 97 : évolution dossiers ouverts orientation sexuelle



Graphique 98 : dossiers ouverts orientation sexuelle par domaine (principaux domaines) – évolution 5 dernières années



	2020	2021	2022	2023	2024
Vie en société	31	79	60	58	63
Travail et emploi	27	26	21	20	27
Media	24	22	13	19	15
Biens et services	12	17	18	13	8
Police et justice	8	17	6	5	4
Activités diverses	2	4	2	5	5
Enseignement	1	7	3	4	3
Autre/pas clair	3	2			4
Protection sociale	1	2			1

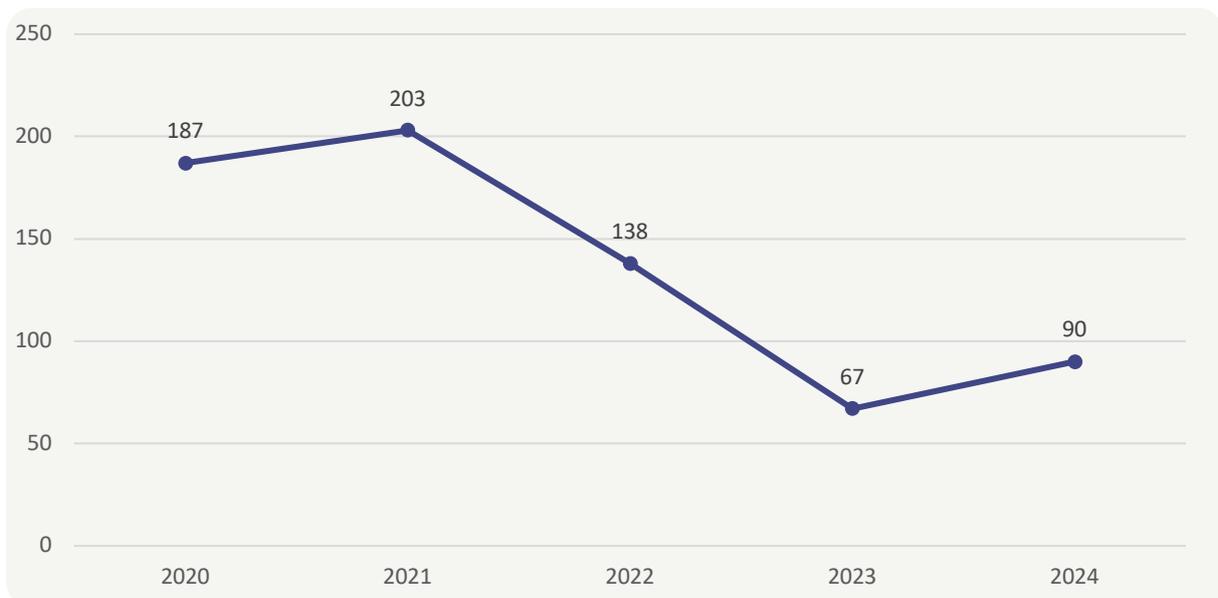


Constats les plus marquants – dossiers orientation sexuelle

- En 2024, nous avons ouvert 130 dossiers touchant au critère de l'orientation sexuelle.
- On retrouve essentiellement ces dossiers dans le domaine 'vie en société', où on note une augmentation frappante depuis 2021.
- Nous vous renvoyons aussi au [Graphique 118](#) concernant les comportements interdits dans les dossiers. Ce qui frappe, c'est la grande proportion de délits de haine dans les dossiers 'orientation sexuelle'. On trouvera plus de détails sur les différents comportements interdits dans le chapitre **Nature des comportements interdits.**
- Au [Graphique 32](#), nous avons déjà constaté le grand nombre d'hommes parmi les auteurs de signalements pour ce critère.

4.2.8 Fortune

Graphique 99 : évolution nombre de dossiers ouverts fortune

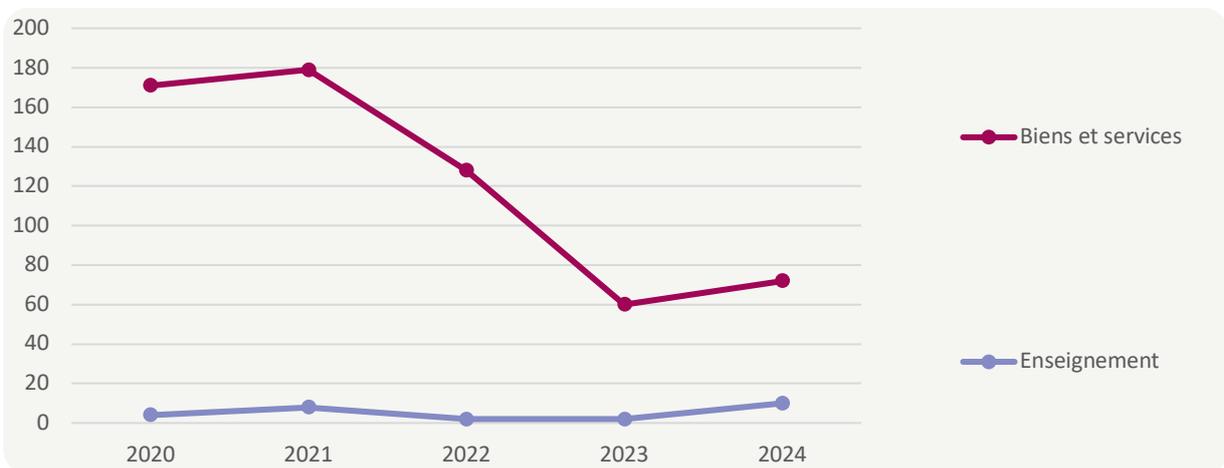




Constats les plus marquants – dossiers fortune

- En 2024, nous avons ouvert 90 dossiers touchant au critère de la fortune. C'est une nette baisse par rapport à 2022 et aux années précédentes, qui est liée à la baisse du nombre de dossiers ouverts dans le domaine des biens et services – logement.
- La plupart des dossiers peuvent être reliés à la nature des revenus (ex. allocations du CPAS, de chômage ou d'invalidité).
- Pour plus de détails, voir le **Graphique 48: dossiers 'logement' ouverts par critère protégé – évolution 5 dernières années**. 54 des 90 dossiers (soit 60%) relatifs à la fortune concernent le logement. Il s'agit principalement de cas de refus de visite du bien ou de refus de louer le bien.

Graphique 100 : dossiers ouverts 'fortune' par domaine (principaux domaines) – évolution 5 dernières années



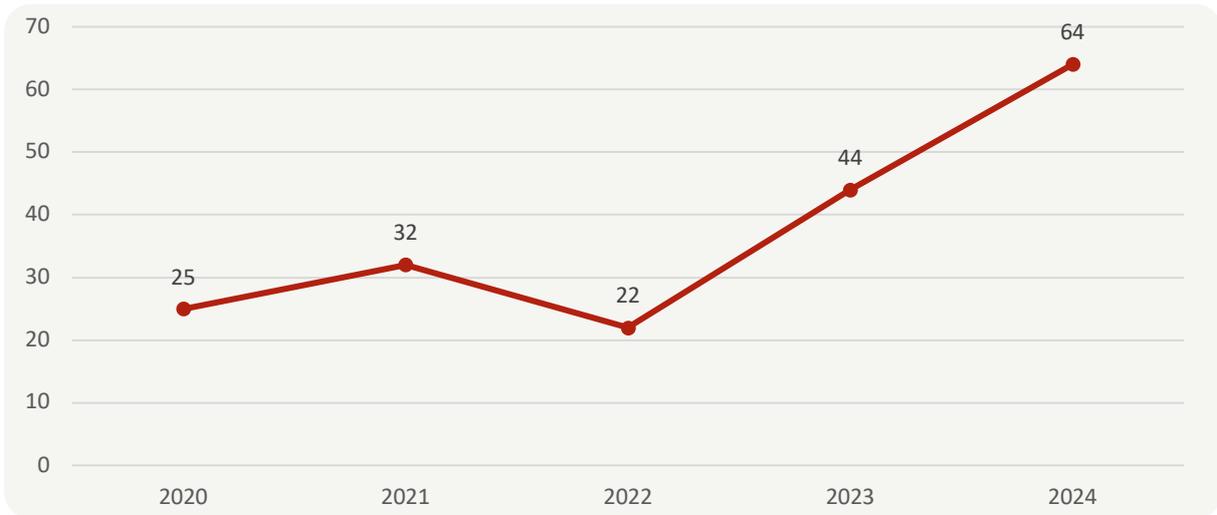
4.2.9 Condition sociale



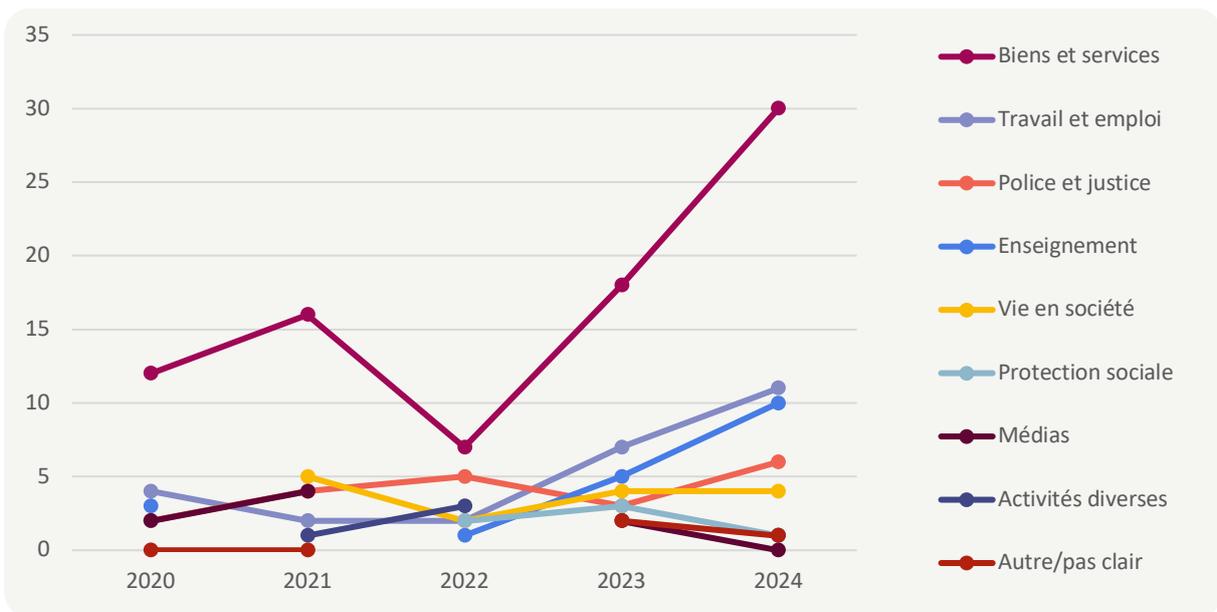
Constats les plus marquants – dossiers condition sociale

- 64 dossiers que nous avons ouverts en 2024 concernaient le critère de la condition sociale : généralement des personnes vivant dans des conditions socio-économiques difficiles. Ces dossiers sont en augmentation notable depuis 2022.
- Les dossiers se situent principalement dans le domaine des biens et services, et plus particulièrement du logement. Une partie d'entre eux portent aussi sur 'l'inégalité numérique' (par exemple le refus d'un fournisseur de biens et de services d'accepter un paiement en espèces). L'intérêt accordé à cette question explique en partie l'augmentation des dossiers touchant à ce critère.

Graphique 101 : évolution nombre de dossiers ouverts 'condition sociale'



Graphique 102 : dossiers ouverts 'condition sociale' par domaine (principaux domaines) – évolution 5 dernières années



	2020	2021	2022	2023	2024
Biens et services	12	16	7	18	30
Travail et emploi	4	2	2	7	11
Police et justice	2	4	5	3	6
Enseignement	3		1	5	10
Vie en société		5	2	4	4
Protection sociale	2		2	3	1
Médias	2	4		2	0
Activités diverses		1	3		1
Autre/pas clair	0	0		2	1

4.2.10 Autres critères protégés

Graphique 103 : tableau récapitulatif – nombre de dossiers concernant les autres critères en 2024 par domaine

Critère/domaine	Nombre de dossiers
Caractéristiques physiques	29
Travail et emploi	16
Biens et services	6
Médias	3
Activités diverses	2
Police et justice	1
Autre/pas clair	1
Convictions politiques	28
Travail et emploi	7
Médias	7
Vie en société	6
Activités diverses	5
Police et justice	1
Biens et services	1
Enseignement	1
Convictions syndicales	18
Travail et emploi	17
Vie en société	1
L'état civil	18
Biens et services	11
Travail et emploi	4
Activités diverses	1
Protection sociale	1
Police et justice	1
Lié à la situation familiale (responsabilités familiales ou composition de la famille)	12
Biens et services	11
Travail et emploi	1
Naissance	3
Travail et emploi	2
Biens et services	1

4.3 Lieu des faits signalés

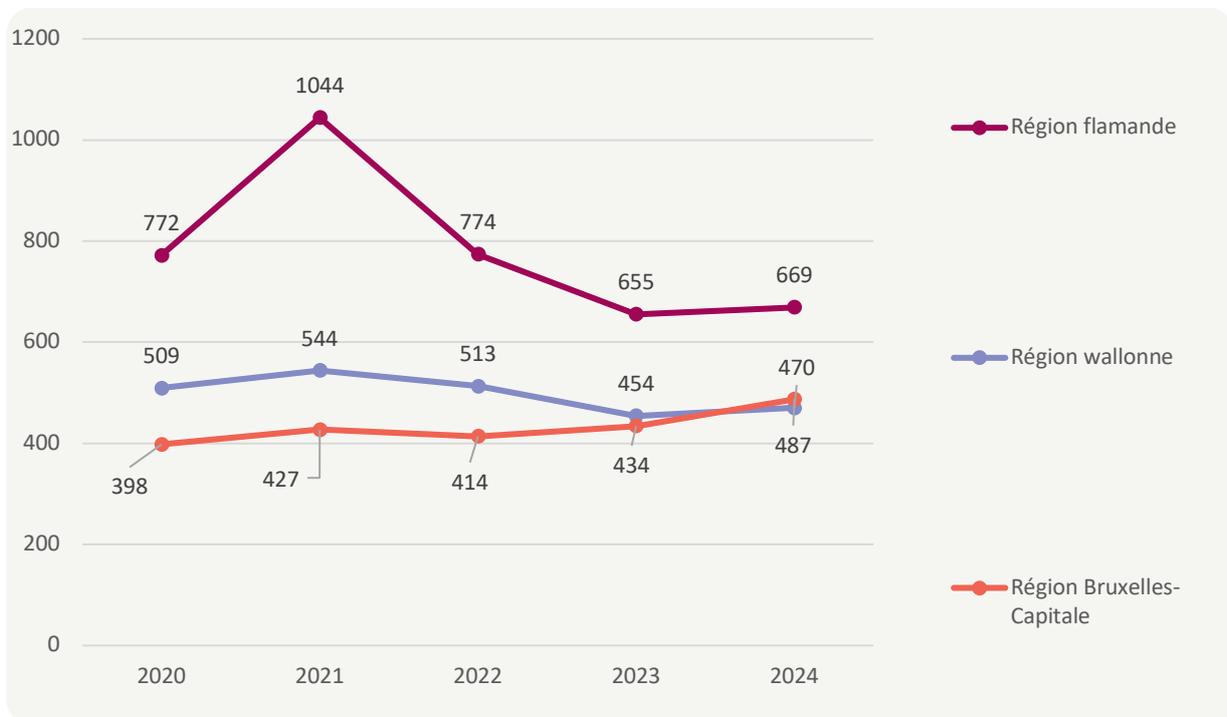
4.3.1 Dossiers par Région



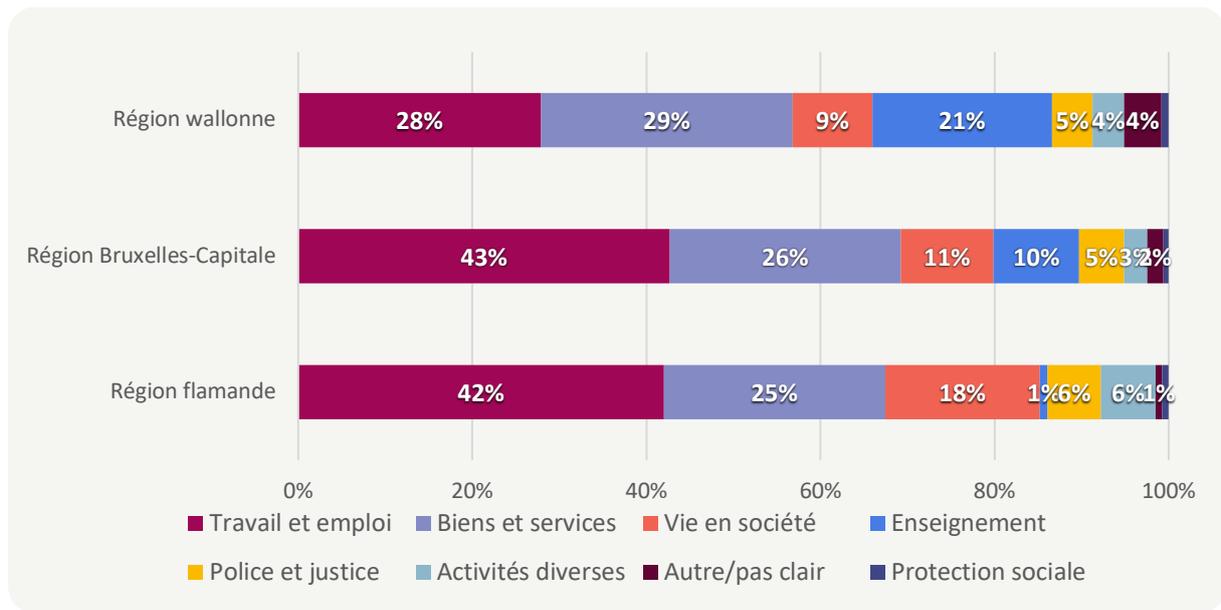
Constats les plus marquants – la localisation de nos dossiers

- La plus grande partie des dossiers continue à provenir de Flandre. On observe cependant à partir de 2022 (sans tenir compte du pic de la période COVID) une diminution qui est due en partie à la perte de compétences flamandes. En effet, cette baisse se manifeste surtout dans les domaines des biens et services – logement et de l’enseignement, qui ne relèvent plus de la compétence d’Unia.
- Pour les autres Régions, le nombre de dossiers reste plus constant. Le nombre de dossiers ouverts dans la Région de Bruxelles-Capitale présente cependant une tendance régulière à la hausse, qui est principalement due à une augmentation des dossiers ‘emploi’.
- Pour la Région wallonne, 10 dossiers ont pu être localisés en 2024 dans des communes de la Communauté germanophone.

Graphique 104 : évolution des dossiers ouverts par Région – 5 dernières années

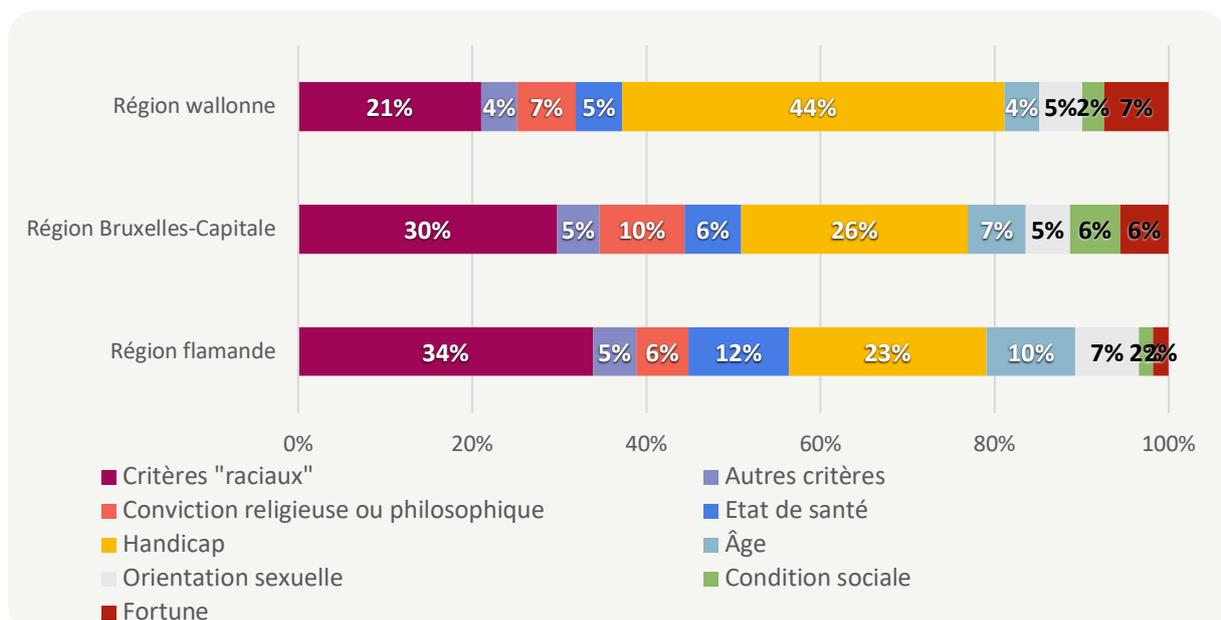


Graphique 105 : dossiers ouverts en 2024 par Région et par domaine sociétal



	Région flamande	Région Bruxelles-Capitale	Région wallonne
Travail et emploi	281	208	131
Biens et services	170	129	136
Vie en société	119	52	43
Enseignement	6	48	97
Police et justice	41	25	22
Activités diverses	42	13	17
Autre/pas clair	5	9	20
Protection sociale	5	3	4

Graphique 106 : dossiers ouverts en 2024 par Région et par critère protégé



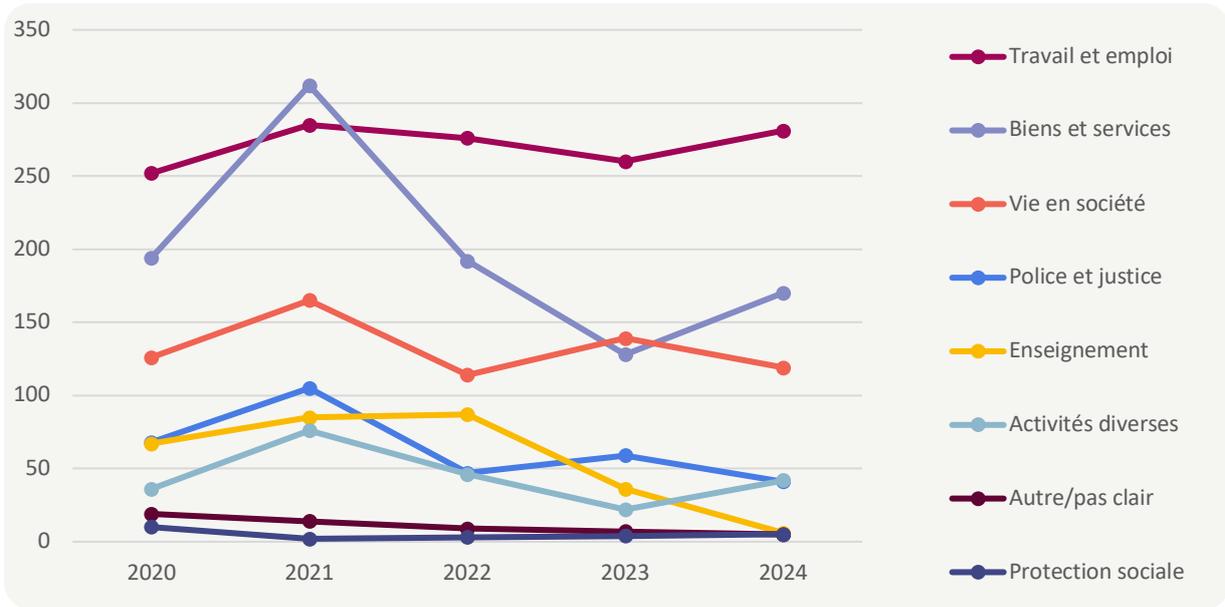
	Région flamande	Région Bruxelles-Capitale	Région wallonne
Critères “raciaux”	259	170	110
Autres critères	38	28	22
Conviction religieuse ou philosophique	46	56	35
Etat de santé	88	37	28
Handicap	174	149	230
Âge	78	38	21
Orientation sexuelle	56	29	26
Condition sociale	12	33	13
Fortune	14	32	39



Constats les plus marquants : domaines et critères dans les différentes Régions

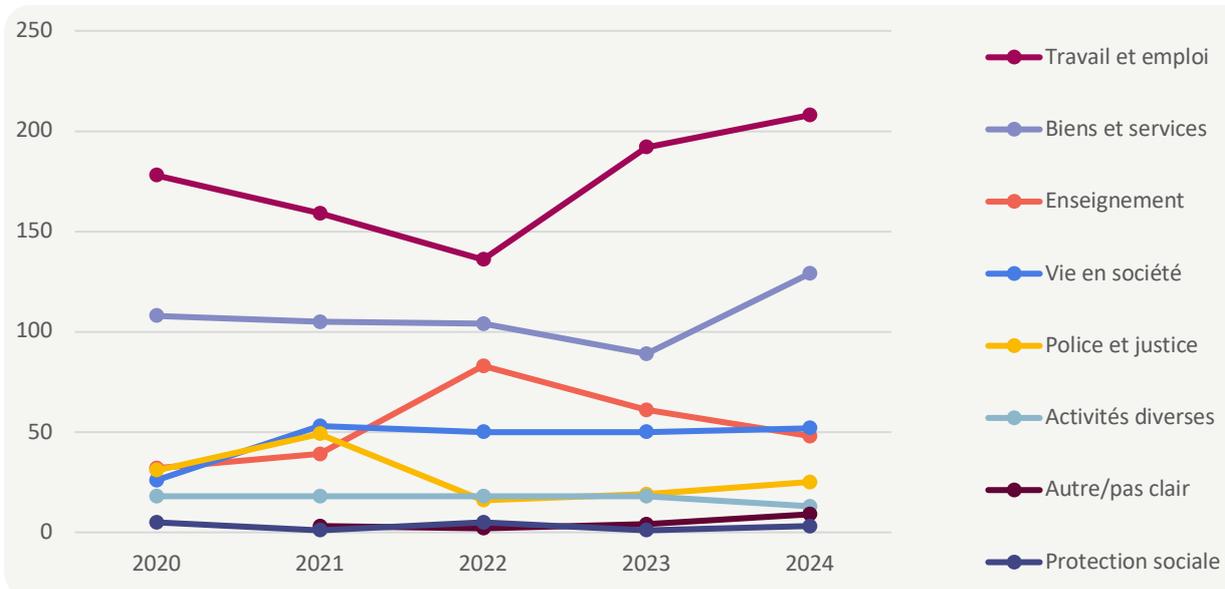
- Dans les Régions flamande et bruxelloise, le trio de tête des domaines se compose de l’emploi, des biens et services et de la vie en société. On observe une tendance identique en Wallonie, à ceci près que les dossiers relatifs à l’enseignement occupent la troisième place.
- Le domaine de l’emploi saute particulièrement aux yeux à Bruxelles et en Flandre. En Wallonie, on constate une plus grande proportion de dossiers liés à l’enseignement par rapport aux autres Régions. La proportion de dossiers touchant à l’enseignement est pratiquement tombée à zéro en Flandre, ce qui résulte de la perte des compétences flamandes. Par ailleurs, la forte proportion de dossiers flamands dans le domaine de la vie en société est frappante, en comparaison avec les autres Régions.
- Les critères ‘raciaux’ et le handicap constituent la plus grande part des dossiers dans toutes les Régions.
- La Wallonie se caractérise par la forte proportion de dossiers liés au handicap (44% des dossiers), alors qu’en Flandre la proportion de dossiers ‘critères raciaux’ est relativement élevée (34%).
- C’est dans la Région bruxelloise que l’on trouve la plus grande part (tant en chiffres absolus que proportionnellement) de dossiers ‘conviction philosophique ou religieuse’, ce qui n’a rien d’illogique au vu de la diversité religieuse dans la capitale.
- En Wallonie, le critère de la fortune représente une part relativement importante des dossiers, en comparaison avec les autres Régions.
- Quand on examine l’évolution des domaines dans les différentes Régions, on remarque surtout la diminution du nombre de dossiers ‘biens et services’ en Wallonie et en Flandre. Comme on peut le voir au [Graphique 110](#), cette baisse concerne principalement les dossiers relatifs au logement. Une explication possible réside dans la propension à faire un signalement. Très souvent, la discrimination est difficile à prouver, sauf en réalisant un ‘test de situation’. Pour la Flandre, la baisse est entièrement liée à la perte des compétences flamandes en matière de logement.
- À Bruxelles, on observe à nouveau depuis 2022 une augmentation des dossiers ‘emploi’ et ‘biens et services’.

Graphique 107 : évolution des dossiers ouverts par domaine pour la Région flamande – 5 dernières années



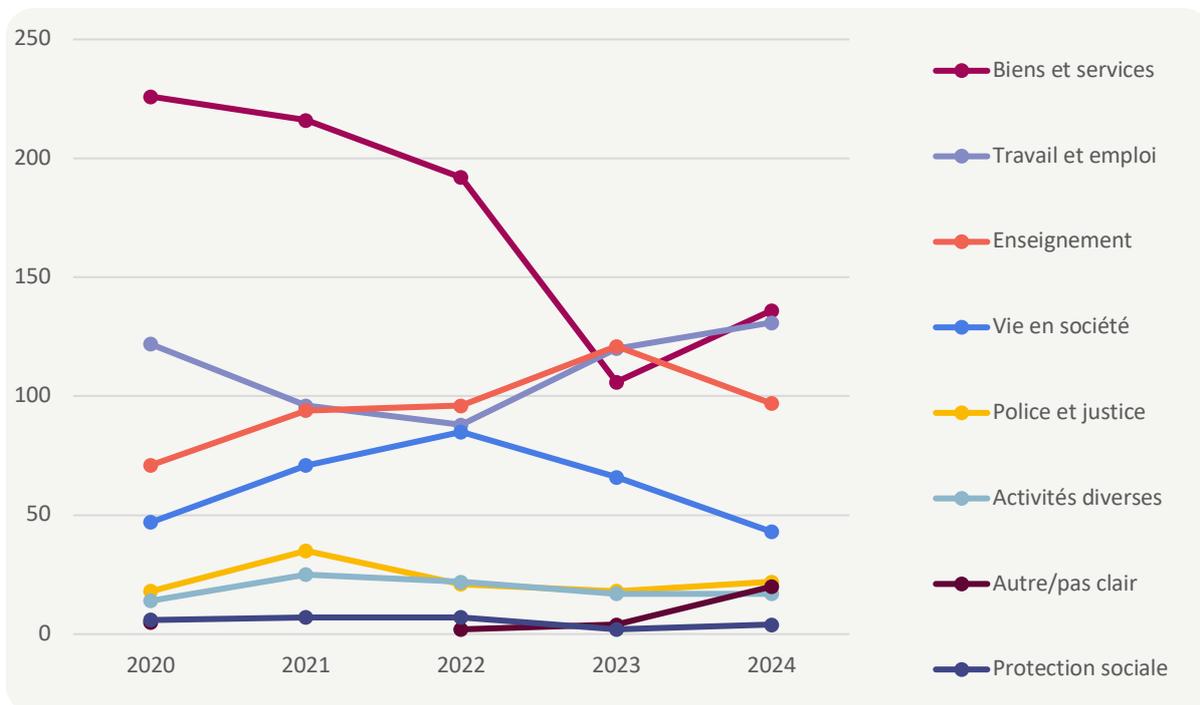
	2020	2021	2022	2023	2024
Travail et emploi	252	285	276	260	281
Biens et services	194	312	192	128	170
Vie en société	126	165	114	139	119
Police et justice	68	105	47	59	41
Enseignement	67	85	87	36	6
Activités diverses	36	76	46	22	42
Autre/pas clair	19	14	9	7	5
Protection sociale	10	2	3	4	5

Graphique 108 : évolution des dossiers ouverts par domaine pour la Région bruxelloise – 5 dernières années



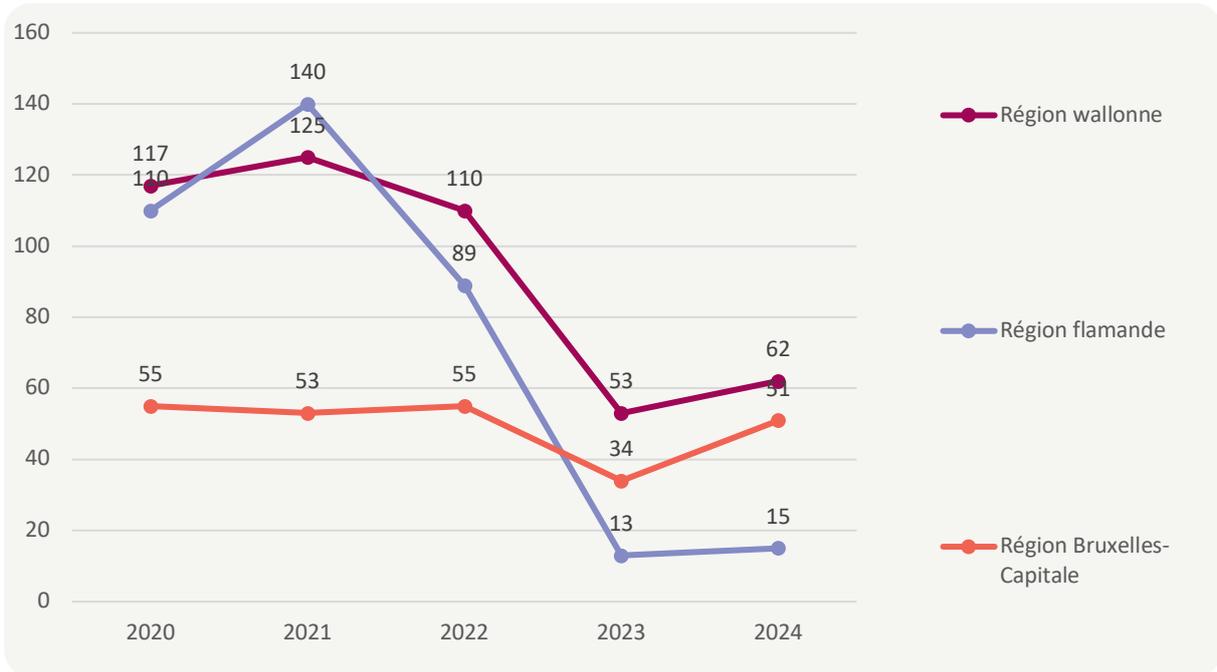
	2020	2021	2022	2023	2024
Travail et emploi	178	159	136	192	208
Biens et services	108	105	104	89	129
Enseignement	32	39	83	61	48
Vie en société	26	53	50	50	52
Police et justice	31	49	16	19	25
Activités diverses	18	18	18	18	13
Autre/pas clair	3	2	4	9	0
Protection sociale	5	1	5	1	3

Graphique 109 : évolution des dossiers ouverts par domaine pour la Région wallonne – 5 dernières années



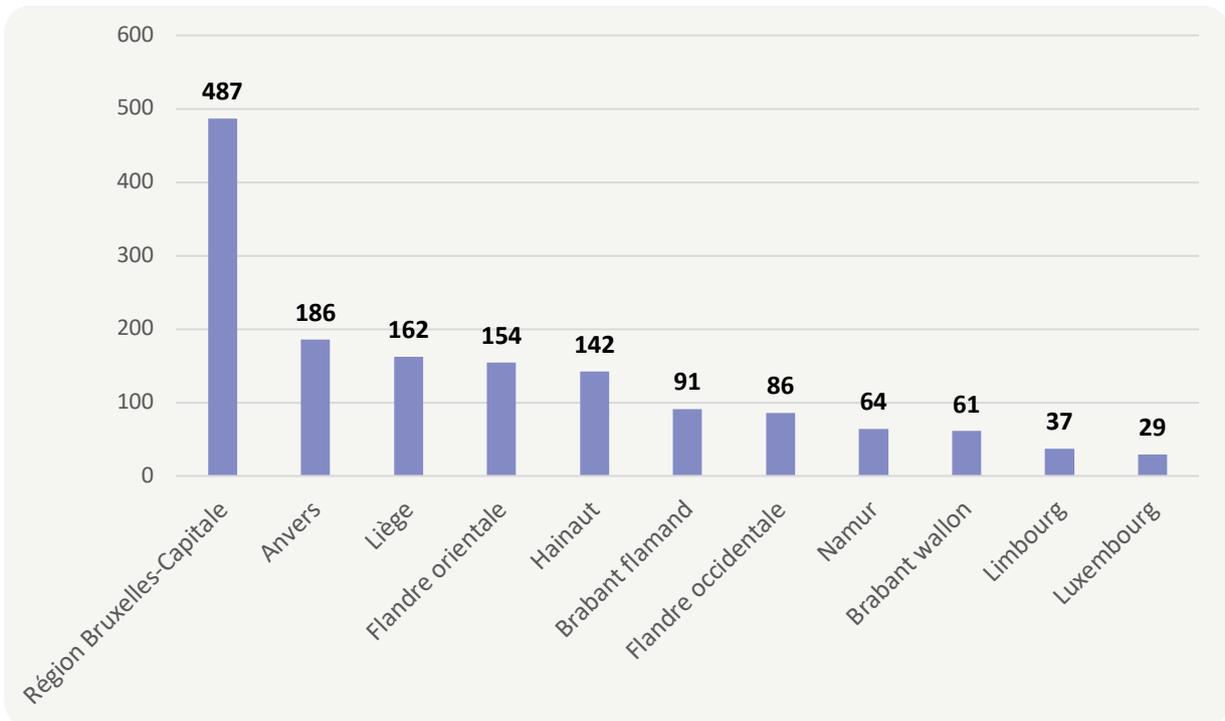
	2020	2021	2022	2023	2024
Biens et services	226	216	192	106	136
Travail et emploi	122	96	88	120	131
Enseignement	71	94	96	121	97
Vie en société	47	71	85	66	43
Police et justice	18	35	21	18	22
Activités diverses	14	25	22	17	17
Autre/pas clair	5		2	4	20
Protection sociale	6	7	7	2	4

Graphique 110 : évolution des dossiers ‘logement’ ouverts dans les différentes Régions – 5 dernières années.

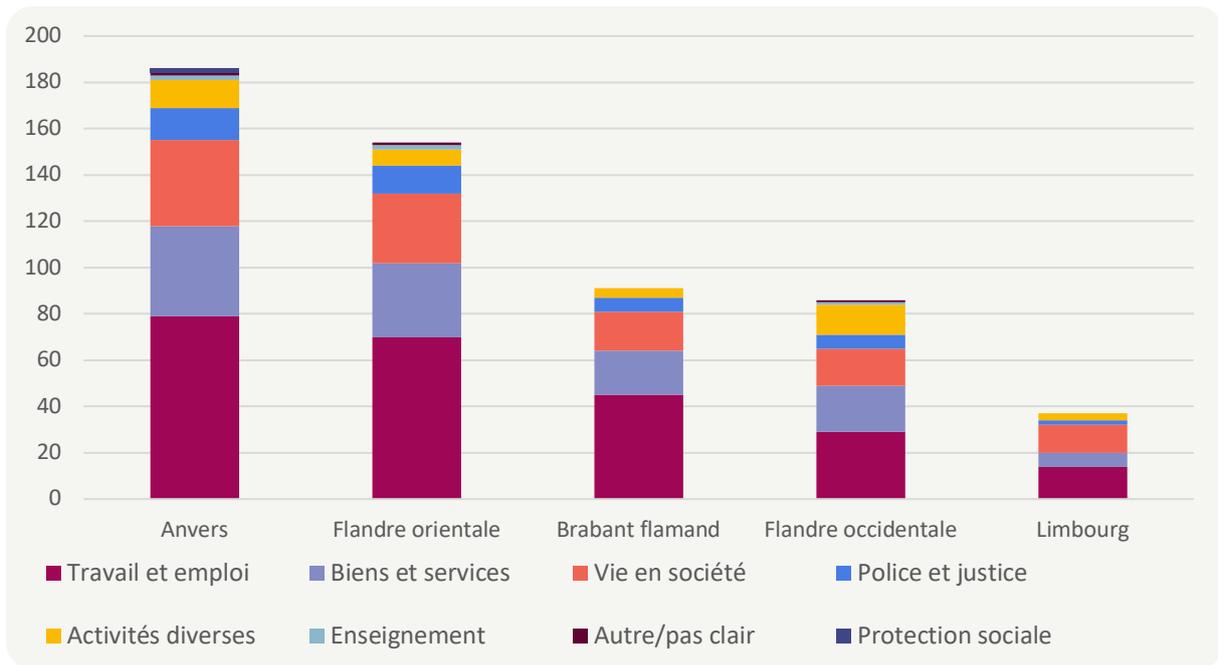


4.3.2 Dossiers par province

Graphique 111 : dossiers ouverts en 2024 par province

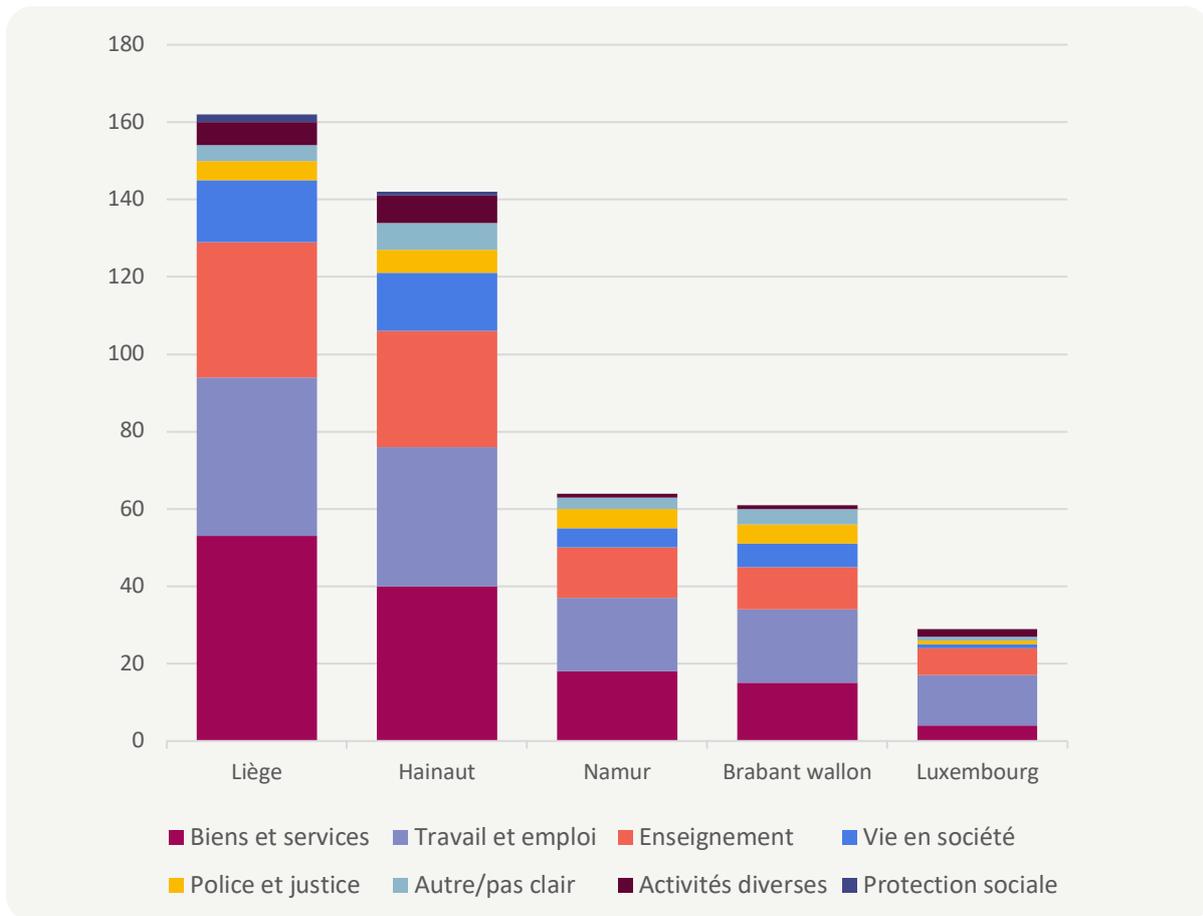


Graphique 112 : dossiers ouverts en 2024 par province en Flandre et par domaine



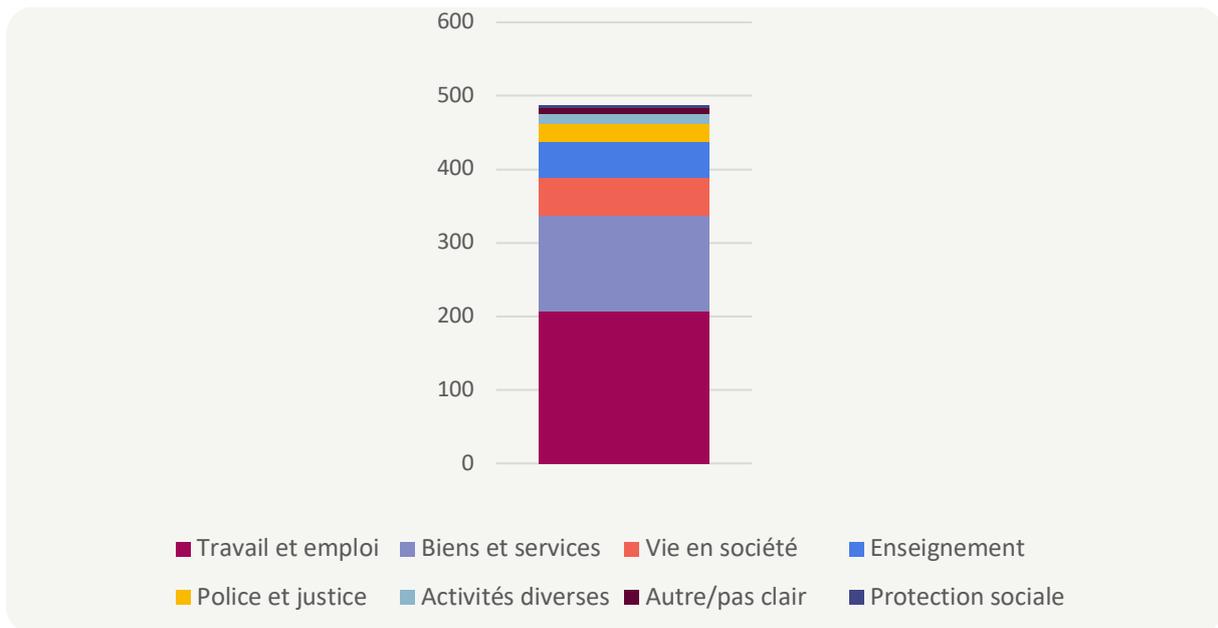
	Anvers	Flandre orientale	Brabant flamand	Flandre occidentale	Limbourg
Travail et emploi	79	70	45	29	14
Biens et services	39	32	19	20	6
Vie en société	37	30	17	16	12
Police et justice	14	12	6	6	2
Activités diverses	12	7	4	13	3
Enseignement	2	2		1	
Autre/pas clair	1	1		1	
Protection sociale	2				

Graphique 113 : dossiers ouverts en 2024 par province en Wallonie et par domaine



	Liège	Hainaut	Namur	Brabant wallon	Luxembourg
Biens et services	53	40	18	15	4
Travail et emploi	41	36	19	19	13
Enseignement	35	30	13	11	7
Vie en société	16	15	5	6	1
Police et justice	5	6	5	5	1
Autre/pas clair	4	7	3	4	1
Activités diverses	6	7	1	1	2
Protection sociale	2	1			

Graphique 114 : dossiers ouverts en 2024 dans la Région de Bruxelles-Capitale et par domaine



Région Bruxelles-Capitale		
Travail et emploi		208
Biens et services		129
Vie en société		52
Enseignement		48
Police et justice		25
Activités diverses		13
Autre/pas clair		9
Protection sociale		3



Focus sur les dossiers en Communauté germanophone

En 2024, Unia a ouvert au total 10 dossiers pouvant être localisés dans les communes de la Communauté germanophone. Ils sont repris ci-dessous par domaine et par critère.

Graphique 115 : dossiers ouverts en 2024 sur le territoire de la Communauté germanophone – par domaine

Communauté germanophone	
Biens et services	5
Vie en société	2
Police et justice	1
Activités diverses	1
Enseignement	1
Totale	10

Graphique 116: dossiers ouverts en 2024 sur le territoire de la Communauté germanophone – par critère protégé

Communauté germanophone	
Handicap	7
Critères “raciaux”	2
Fortune	1
Totale	10

4.4 Nature des comportements interdits



Qu'est-ce que les comportements interdits ?

Discrimination

Ce terme recouvre la discrimination directe et indirecte, l'injonction à discriminer, le harcèlement et le refus d'aménagements raisonnables pour une personne en situation de handicap. Ces formes de comportements sont interdites par les législations antidiscrimination. Les différentes formes de discrimination peuvent être 'multiples', c'est-à-dire cumulées ou intersectionnelles (voir plus bas).

Un aménagement raisonnable est une mesure concrète permettant de neutraliser, autant que possible, les effets négatifs d'un environnement inadapté sur la participation d'une personne handicapée à la vie en société.

Le 22 juin 2023, le parlement fédéral a adopté un projet de loi visant à renforcer la législation antidiscrimination. Il inclut aussi deux formes de 'discrimination multiple', à savoir la discrimination cumulée et intersectionnelle. Vous trouverez plus d'explications sur notre page web <https://www.unia.be/fr/actua/loi-victimes-de-discriminations-mieux-protégees>. La discrimination cumulée et la discrimination intersectionnelle peuvent s'appliquer à une forme de discrimination existante. Une discrimination directe peut par exemple avoir en même temps un caractère cumulé ou intersectionnel.

Délits de haine

Les délits de haine sont des délits ou des crimes pour lesquels il existe une possibilité d'aggravation de la peine si l'un des mobiles est la haine, le mépris ou l'hostilité à l'égard d'une personne en raison de l'un des critères protégés.

Il peut s'agir par exemple d'homicide, de harcèlement, de coups et blessures, de graffitis et de dégradations mobilières ou immobilières, d'atteinte à la liberté et à l'inviolabilité du domicile, d'abus d'autorité...

Discours de haine

Unia inclut sous cet intitulé tous les propos qui incitent à la discrimination, à la haine, à la violence ou à la ségrégation à l'encontre d'une personne ou d'un groupe en raison de l'un des critères protégés. Il s'agit par exemple d'incitation à la haine, à la discrimination ou à la violence, d'injures verbales et non verbales, de menaces, de négationnisme, de diffamations, d'usage abusif de moyens de communication...

Cela peut donc concerner entre autres des propos racistes, islamophobes, homophobes, antisémites, négationnistes... qui sont condamnables au regard de la loi, mais pas des propos qui, malgré leur caractère choquant ou blessant, relèvent du droit fondamental à la liberté d'expression.

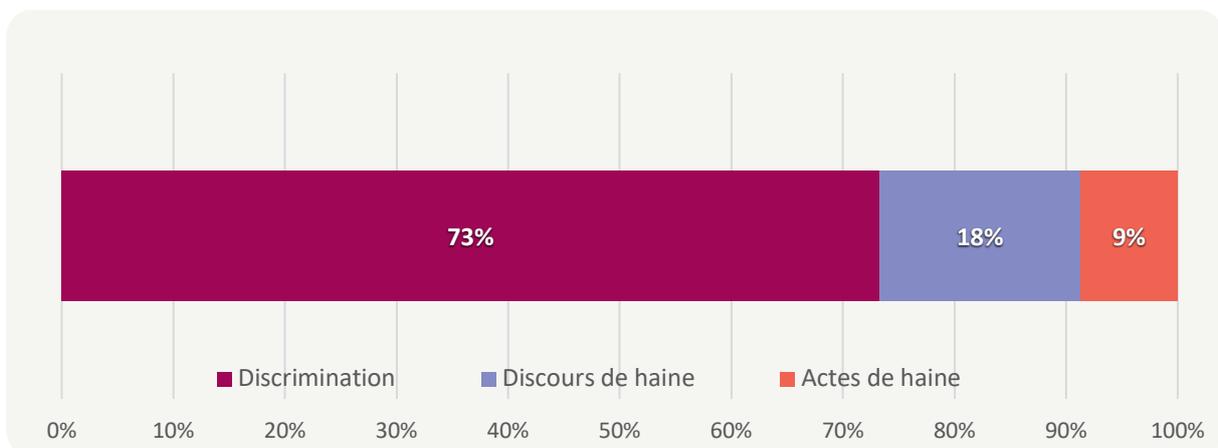


Constats les plus marquants – les comportements interdits dans nos dossiers clôturés

- La plus grande partie des dossiers concerne des cas de discrimination; viennent ensuite les délits et les discours de haine.
- Un examen plus approfondi des critères protégés en combinaison avec les comportements interdits fait apparaître quelques différences marquantes. Le **Graphique 118** montre que presque tous les dossiers relatifs au handicap concernent une discrimination. Pour le critère de l'orientation sexuelle, les proportions de dossiers de discours de haine et, plus encore, de délits de haine sont étonnamment élevées en comparaison avec les autres critères.
- Quand on analyse de plus près les domaines en combinaison avec les comportements interdits, on voit sur le [Graphique 119](#) que les dossiers de discours de haine se retrouvent presque intégralement dans les domaines 'médias' et 'vie en société'. Les domaines de l'emploi et des biens et services concernent presque exclusivement des cas de discrimination.
- Dans l'analyse des domaines et des critères des dossiers, nous nous référons en détail, lorsque c'est pertinent, aux statistiques ci-dessous.
- **Attention !** Comme indiqué dans les remarques méthodologiques, nous prenons en compte les dossiers clôturés dans l'analyse des comportements interdits. Cependant, dans la plupart des graphiques, nous ne faisons pas de distinction quant au bien-fondé des comportements interdits. Il s'agit en effet dans la majorité des dossiers d'une appréciation d'Unia et non d'un juge. Les chiffres dans ce chapitre ont donc surtout une valeur indicative pour le type de dossier et la nature des faits. La proportion de dossiers considérés par Unia comme fondés ou présumés tels est cependant indiquée dans le tableau du **Graphique 117**. Dans le chapitre **Bien-fondé et résultats**, nous discutons plus en détail du bien-fondé de l'ensemble des dossiers clôturés. Quel que soit le comportement interdit, Unia considère dans plus de la moitié des cas que les dossiers sont fondés ou a estimé qu'il y avait une présomption de violation de la législation.

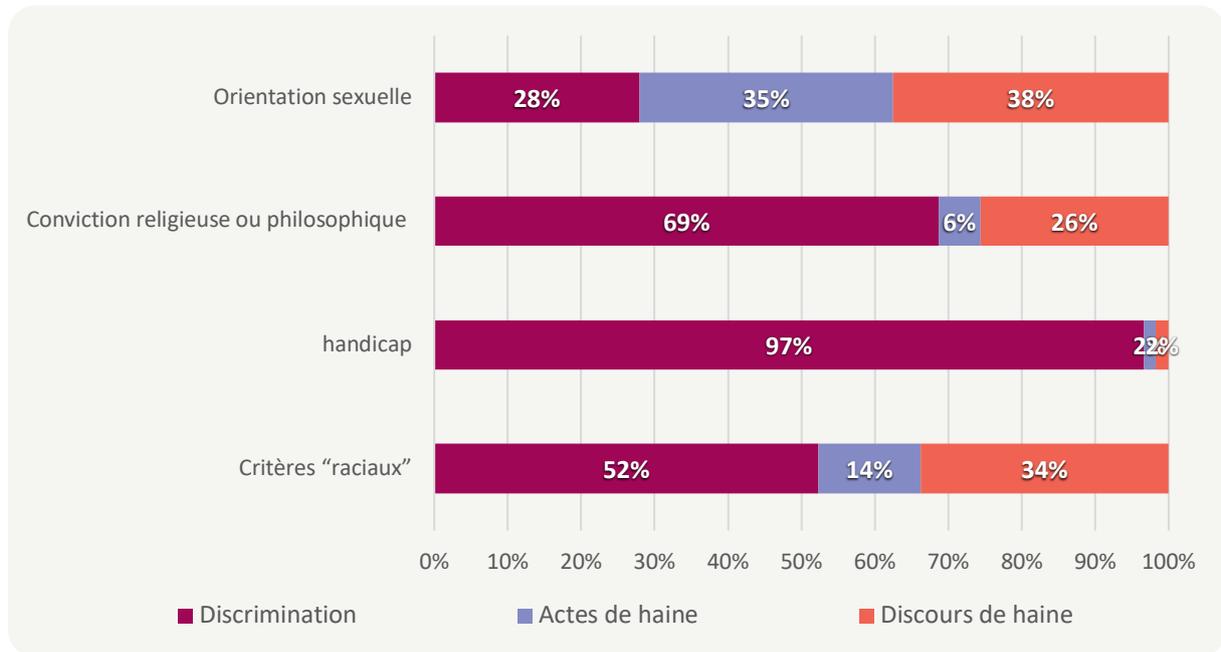
4.4.1 Aperçu des différents comportements interdits dans les dossiers

Graphique 117 : nombre de dossiers clôturés en 2024 par type de comportement interdit



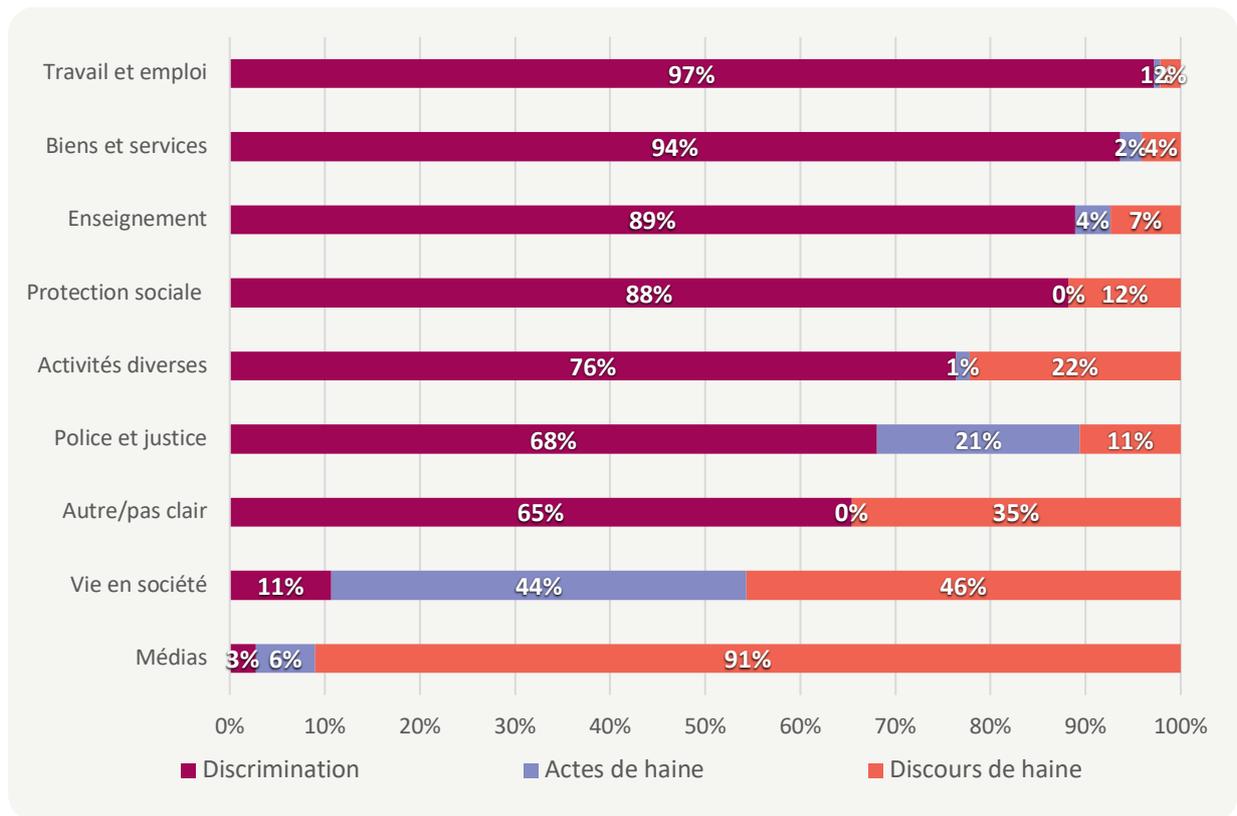
Comportement interdit	Nombre de dossiers	Dont fondé ou présumé	Éléments insuffisants	Non fondé
Discrimination	1314	53%	32%	14%
Discours de haine	323	58%	27%	13%
Actes de haine	156	68%	27%	4%

Graphique 118 : dossiers clôturés en 2024 par critère protégé (principaux critères) et par type de comportement interdit



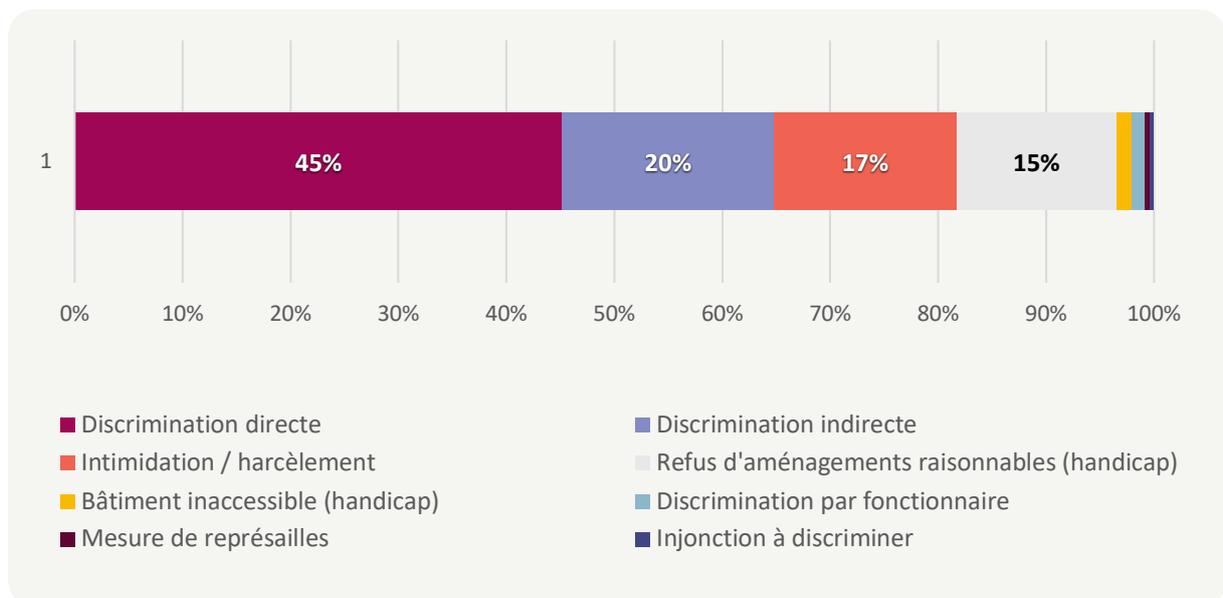
	Critères "raciaux"	Handicap	Conviction religieuse ou philosophique	Orientation sexuelle
Discrimination	373	484	134	38
Actes de haine	99	8	11	47
Discours de haine	241	9	50	51

Graphique 119 : dossiers clôturés en 2024 par domaine en par type de comportement interdit



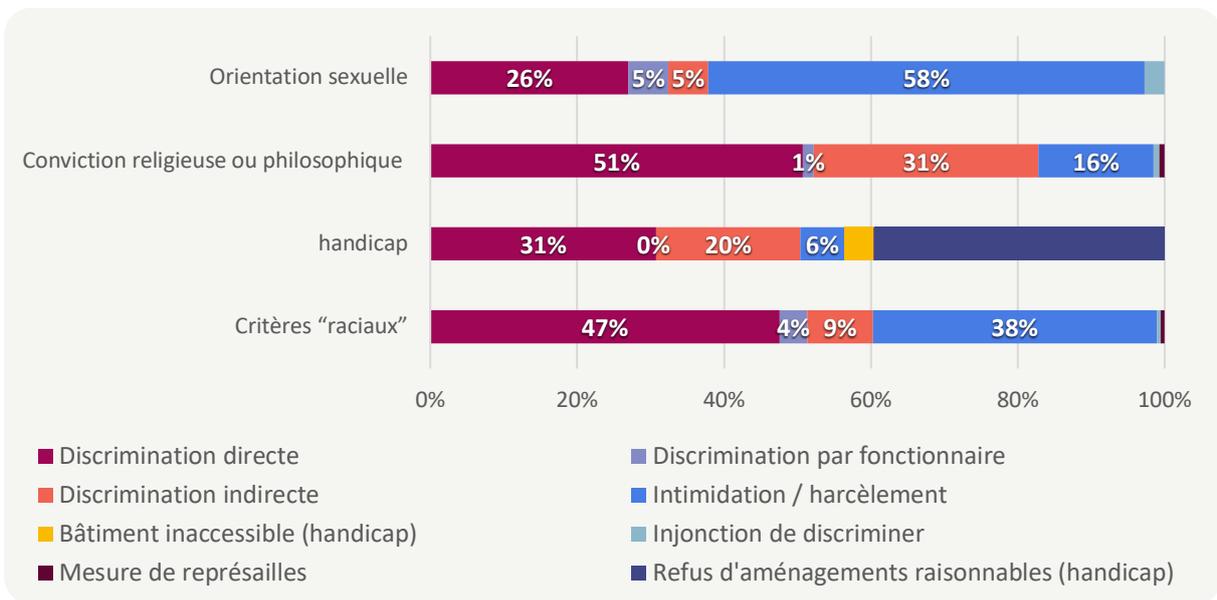
4.4.2 Dossiers discrimination

Graphique 120 : dossiers discrimination clôturés en 2024 – détail du type de discrimination



	Nombre de dossiers	%
Discrimination directe	594	45%
Discrimination indirecte	257	20%
Intimidation / harcèlement	223	17%
Refus d'aménagements raisonnables (handicap)	194	15%
Bâtiment inaccessible (handicap)	19	1%
Discrimination par un fonctionnaire	16	1%
Mesure de représailles	6	0%
Injonction à discriminer	5	0%

Graphique 121 : dossiers discrimination clôturés en 2024 par critère protégé en par détail du type de discrimination



	Critères "raciaux"	Handicap	Conviction religieuse ou philosophique	Orientation sexuelle
Discrimination directe	47%	31%	51%	26%
Discrimination par un fonctionnaire	4%	0%	1%	5%
Discrimination indirecte	9%	20%	31%	5%
Intimidation / harcèlement	38%	6%	16%	58%
Bâtiment inaccessible (handicap)	0%	4%	0%	0%
Injonction à discriminer	1%	0%	1%	3%
Mesure de représailles	1%	0%	1%	0%
Refus d'aménagements raisonnables (handicap)	0%	39%	0%	0%

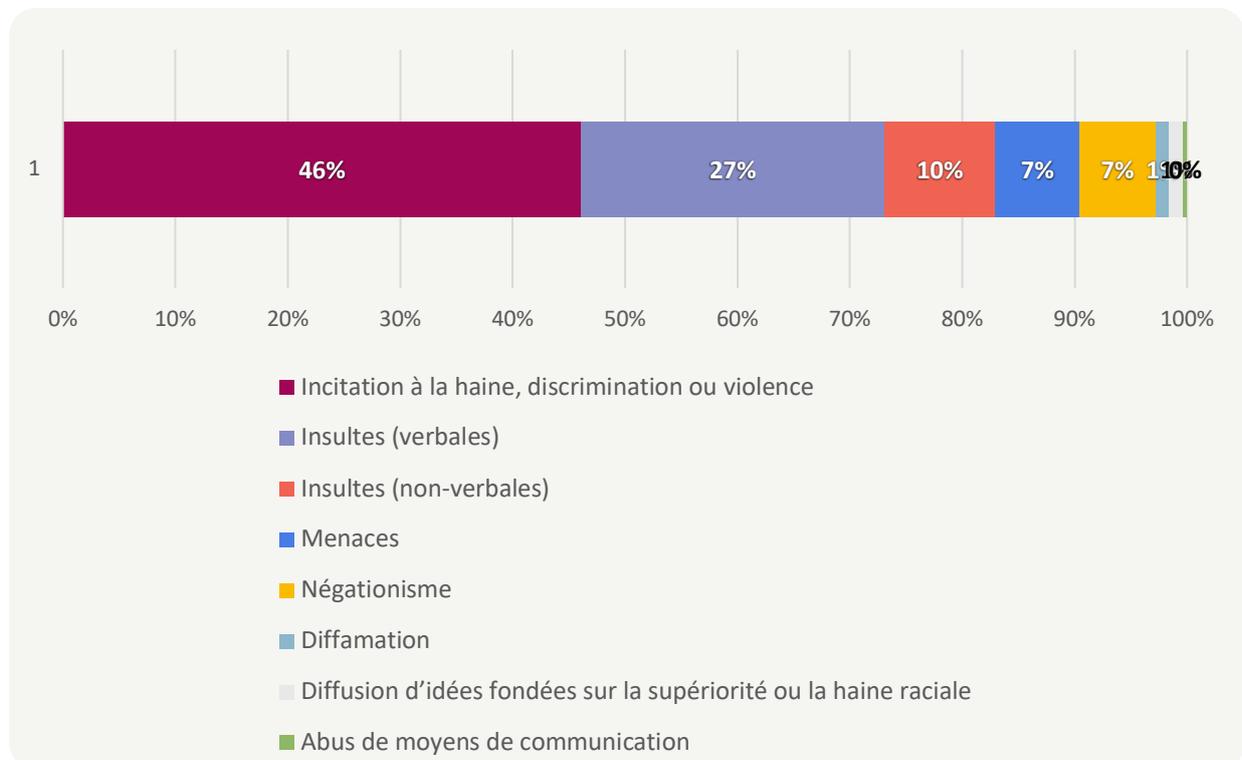


Constats les plus marquants – formes de discrimination pour les différents critères

- La proportion élevée des intimidations/harcèlements discriminatoires est frappante pour les critères de l'orientation sexuelle et les critères 'raciaux'. C'est même la forme de discrimination la plus fréquente pour l'orientation sexuelle.
- Pour le critère du handicap, on observe surtout des refus d'aménagements raisonnables.
- Pour le critère de la conviction philosophique ou religieuse, c'est la discrimination indirecte qui frappe en comparaison avec les autres critères. Cette forme de discrimination concerne souvent des cas d'expression de la conviction religieuse (par exemple des interdictions de port de symboles religieux, notamment le foulard).
- Depuis 2024, nous enregistrons aussi la discrimination multiple parmi les nouvelles formes de discrimination : discrimination cumulée et intersectionnelle. Sur les 1314 formes de discrimination dans les dossiers, Unia a reconnu dans 36 cas une discrimination intersectionnelle et dans 16 cas une discrimination multiple. Ces formes de discrimination sont de nouveaux concepts et sont parfois difficilement identifiables. L'enregistrement correct de ce type de dossiers est un point d'attention pour de futurs rapports.

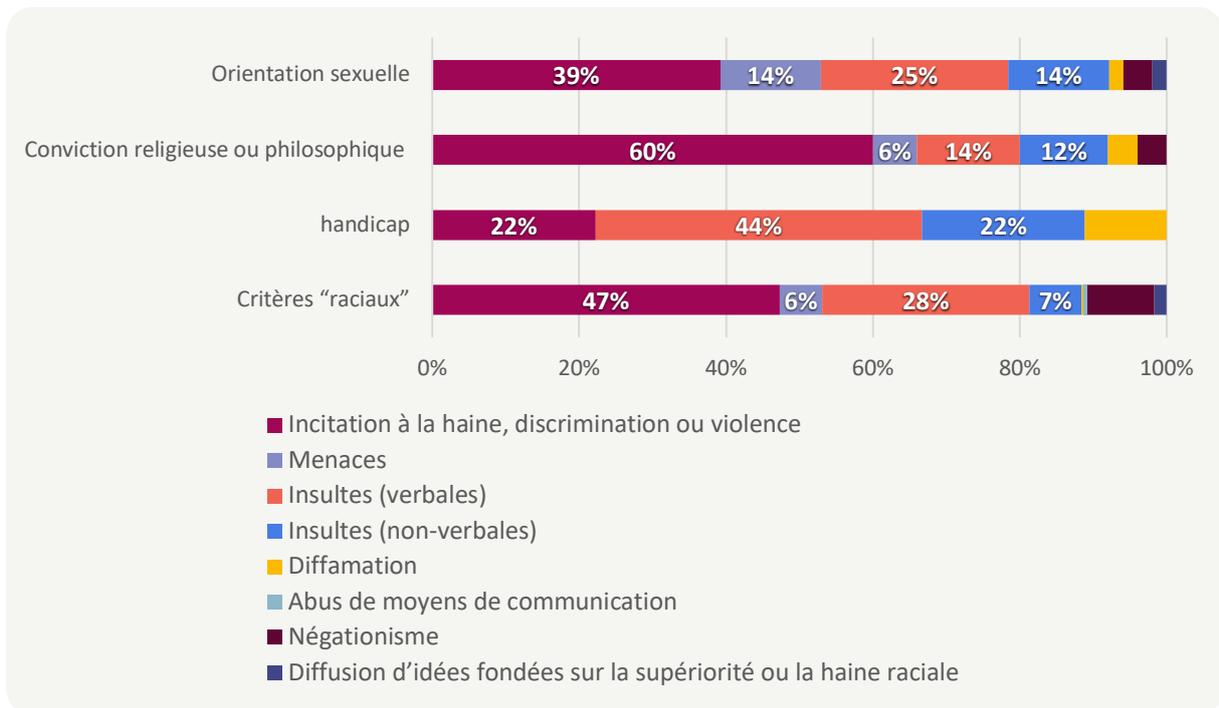
4.4.3 Dossiers discours de haine

Graphique 122 : dossiers discours de haine clôturés en 2024 – détail de l'infraction



	Nombre de dossiers	%
Incitation à la haine, discrimination ou violence	149	46%
Insultes (verbales)	87	27%
Insultes (non-verbales)	32	10%
Menaces	24	7%
Négationisme	22	7%
Diffamation	4	1%
Diffusion d'idées fondées sur la supériorité ou la haine raciale	4	1%
Abus de moyens de communication	1	0%

Graphique 123 : dossiers discours de haine clôturés en 2024 par critère et par détail du délit



	Critères "raciaux"	Handicap	Conviction religieuse ou philosophique	Orientation sexuelle
Incitation à la haine, discrimination ou violence	47%	22%	60%	39%
Menaces	6%		6%	14%
Insultes (verbales)	28%	44%	14%	25%
Insultes (non-verbales)	7%	22%	12%	14%
Diffamation	0%	11%	4%	2%
Abus de moyens de communication	0%			
Négationisme	9%		4%	4%
Diffusion d'idées fondées sur la supériorité ou la haine raciale	2%			2%

Constats les plus marquants – discours de haine pour les différents critères

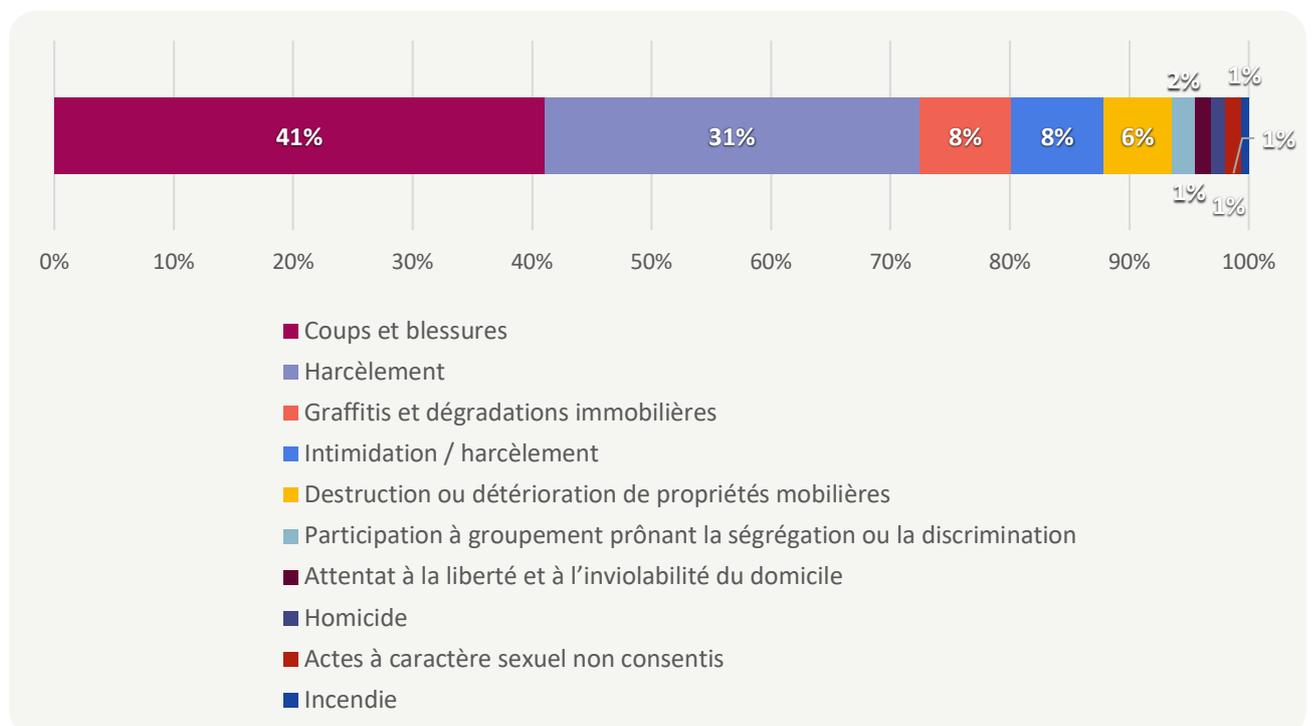
- Pour tous les critères (à l'exception du handicap), c'est le délit 'd'incitation à la haine, à la discrimination ou à la violence' qui revient généralement, et ce dans des proportions particulièrement marquantes pour le critère de la conviction philosophie ou religieuse (60%).
- Les personnes handicapées sont le plus souvent confrontées à des insultes verbales.
- En combinaison avec la forte proportion d'intimidations/harcèlements discriminatoires, le nombre élevé de menaces est aussi frappant pour le critère de l'orientation sexuelle, comparé à d'autres critères.

4.4.4 Dossiers délits de haine

Constats les plus marquants – délits de haine pour les différents critères

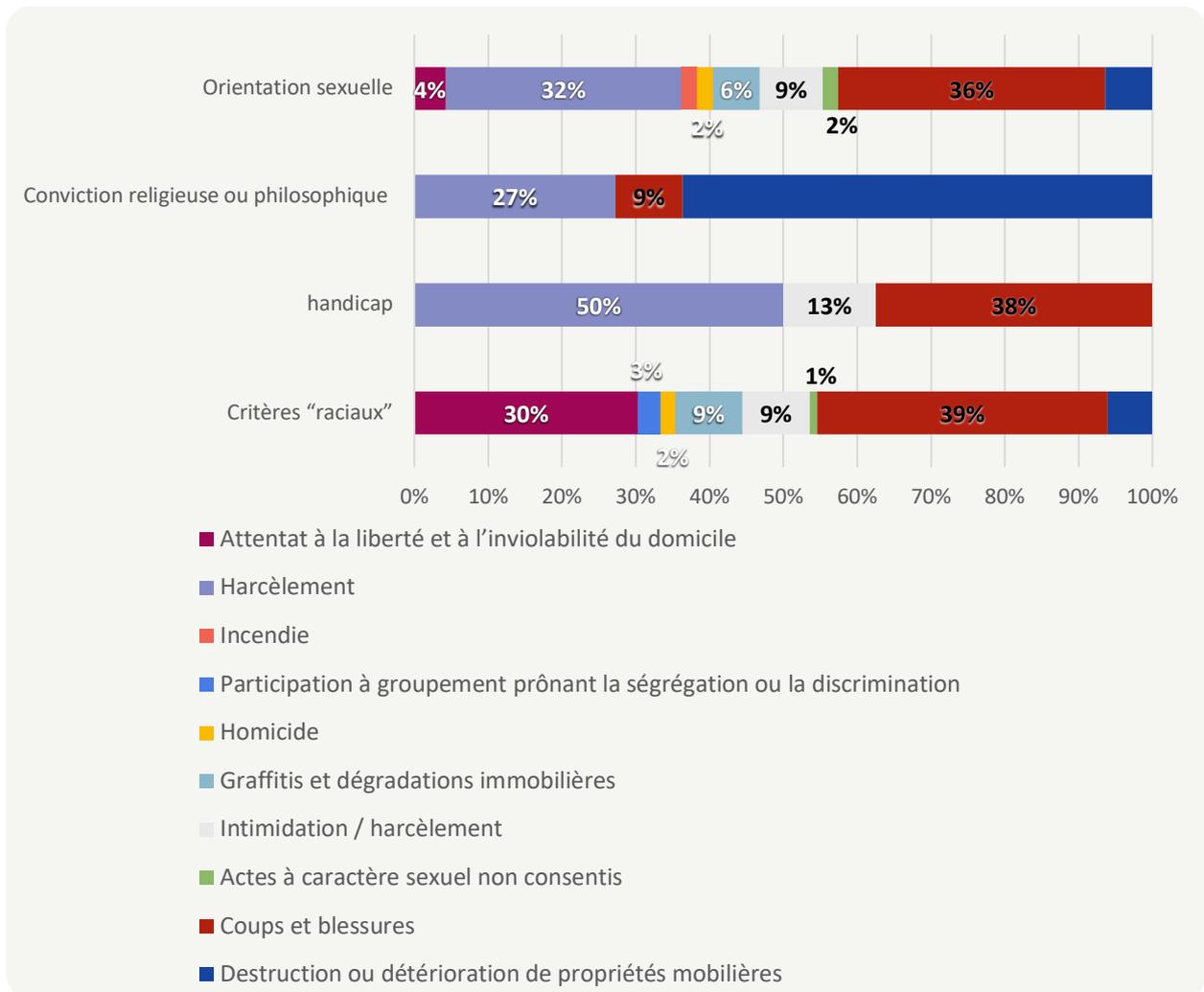
- Sur l'ensemble des dossiers, ce sont les coups et blessures qui sont les plus fréquents.
- La proportion de dégradations de biens immobiliers saute aux yeux pour le critère de la conviction philosophique ou religieuse (64% des dossiers de délits de haine).
- Le délit de harcèlement est le plus fréquent pour les personnes en situation de handicap et a aussi une importance marquante pour l'orientation sexuelle.

Graphique 124 : dossiers délits de haine clôturés en 2024 – détail du délit



	Nombre de dossiers	%
Coups et blessures	64	41%
Harcèlement	49	31%
Graffitis et dégradations immobilières	12	8%
Intimidation / harcèlement	12	8%
Destruction ou détérioration de propriétés mobilières	9	6%
Participation à un groupement prônant la ségrégation ou la discrimination	3	2%
Attentat à la liberté et à l'inviolabilité du domicile	2	1%
Homicide	2	1%
Actes à caractère sexuel non consentis	2	1%
Incendie	1	1%

Graphique 125: dossiers délits de haine clôturés en 2024 par critère et par détail du délit



	Critères "raciaux"	Handicap	Conviction religieuse ou philosophique	Orientation sexuelle
Attentat à la liberté et à l'inviolabilité du domicile	30%			4%
Harcèlement	0%	50%	27%	32%
Incendie	0%			2%
Participation à groupement prônant la ségrégation ou la discrimination	3%			
Homicide	2%			2%
Graffitis et dégradations immobilières	9%			6%
Intimidation / harcèlement	9%	13%		9%
Actes à caractère sexuel non consentis	1%			2%
Coups et blessures	39%	38%	9%	36%
Destruction ou détérioration de propriétés mobilières	6%		64%	6%

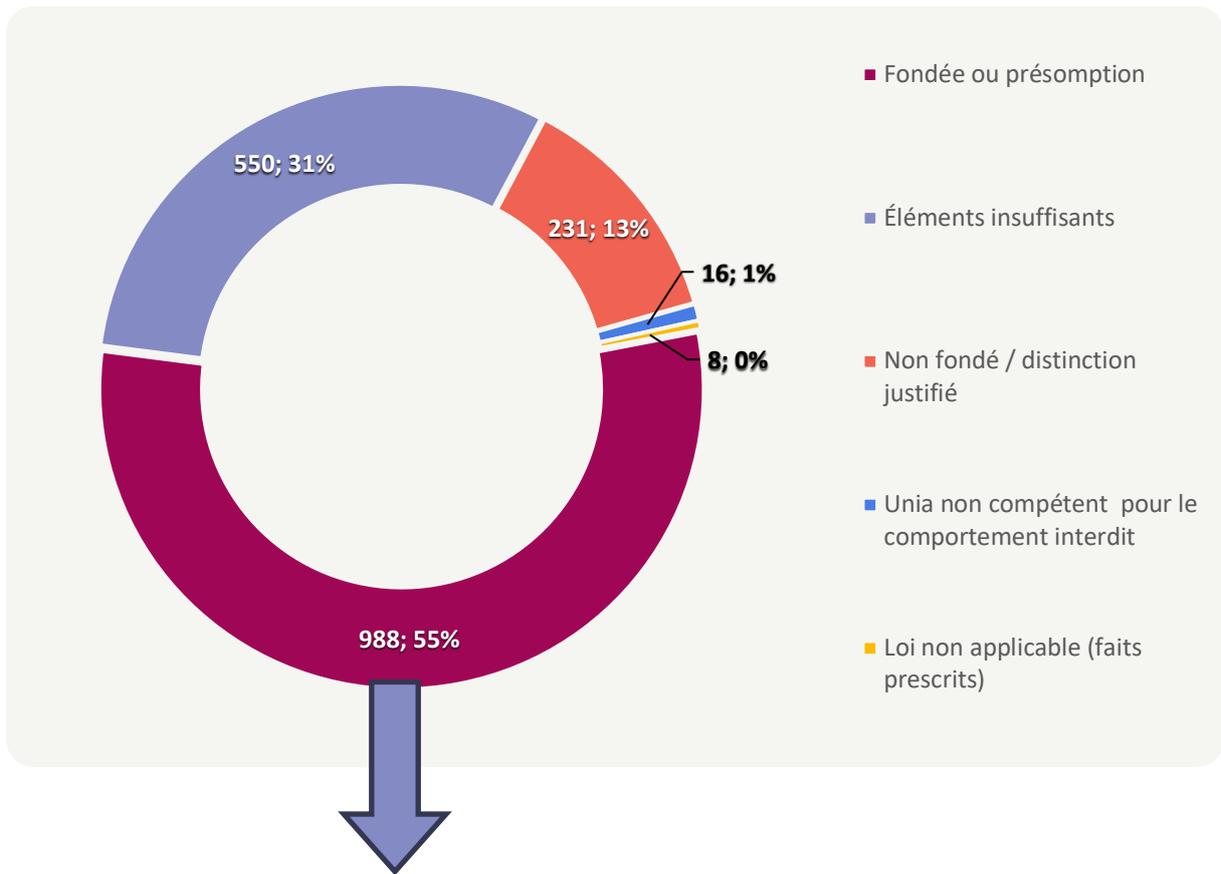
4.5 Bien-fondé et résultats



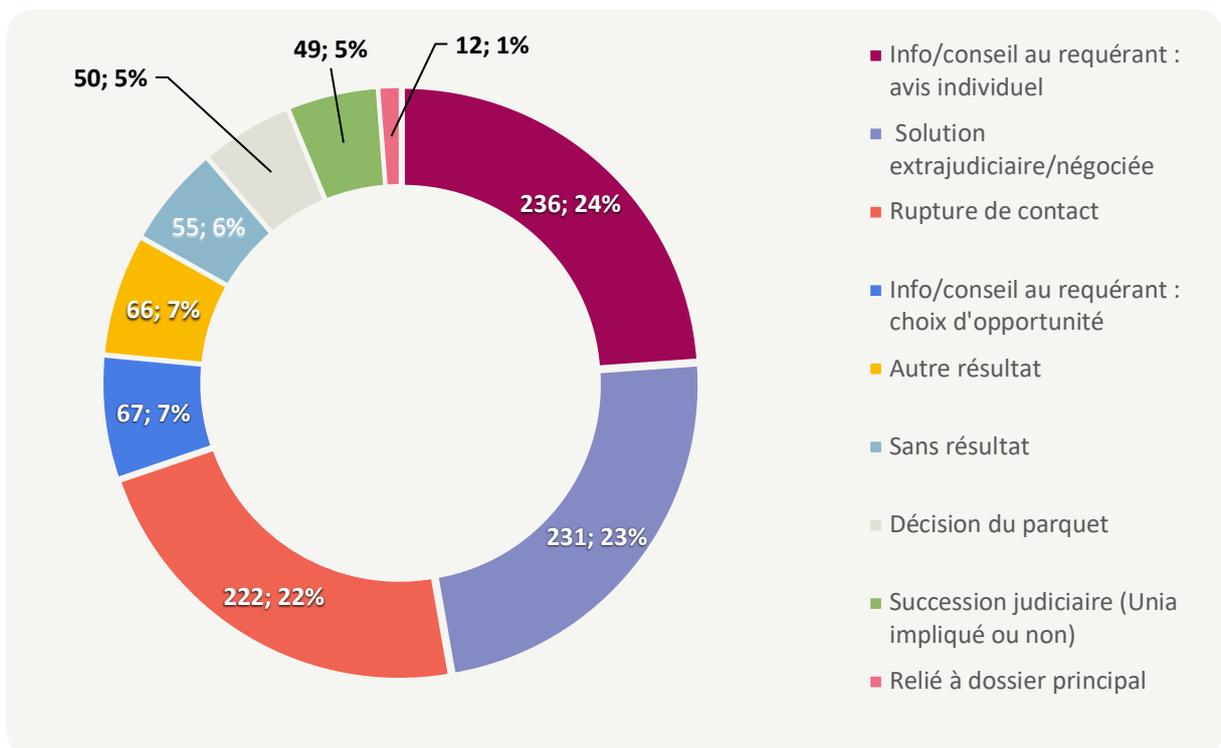
Constats les plus marquants – le bien-fondé et les résultats des dossiers clôturés

- En 2024, Unia a clôturé 1793 dossiers individuels. Plus de la moitié d'entre eux (55%) ont été considérés comme fondés au sens de la législation ou présentant une forte présomption de violation de la législation. Dans une proportion importante de dossiers (31%), il y avait trop peu d'éléments pour pouvoir évaluer le bien-fondé, ce qui illustre le problème de fournir la charge de la preuve. Dans une minorité de cas, il est apparu, après analyse du dossier, que les faits n'étaient pas fondés ou que la différence de traitement pouvait être justifiée. Il se peut en effet qu'une différence de traitement soit établie par une loi ou qu'elle poursuive un objectif légitime pour lequel les moyens utilisés sont proportionnels et nécessaires. On ne peut pas parler alors de discrimination.
- Pour les dossiers fondés, Unia a trouvé une solution extrajudiciaire ou un résultat négocié dans 23% des cas. Dans 24% des dossiers, nous avons pu aider l'auteur du signalement par une analyse personnalisée et des conseils. Ensemble, ces deux résultats représentent près de la moitié des dossiers clôturés.
- L'affaire n'a été portée devant les tribunaux que pour 5% des dossiers. On trouvera dans le rapport annuel un récapitulatif des affaires dans lesquelles Unia a été impliqué.
- Pour 5% des dossiers aussi, il y a eu une implication du parquet.
- Dans 7% des cas, Unia a décidé de ne pas faire un suivi individuel du dossier (décision d'opportunité), mais l'auteur du signalement a reçu des informations générales.
- Dans quelques cas (7%), le dossier a été clôturé à la demande de l'auteur du signalement, le problème a été spontanément résolu sans autre intervention d'Unia ou une instance externe a infligé une mesure disciplinaire.
- Enfin, il est frappant de noter que dans 22% des dossiers, l'auteur du signalement ne donne aucune suite aux premiers contacts, ce qui empêche Unia de faire une analyse plus poussée ou d'obtenir une solution. 6% des dossiers sont finalement restés sans résultat parce que l'auteur du signalement a été orienté vers une autre organisation, par exemple.

Graphique 126 : dossiers clôturés en 2024 – évaluation du comportement interdit dans les dossiers (n=1793)



Graphique 127 : dossiers clôturés en 2024, fondés ou avec présomption (n=988) – résultats finaux





Que signifient les résultats finaux ?

- **Résultat extrajudiciaire/négocié** : Unia obtient par exemple une reconnaissance ou une réparation d'une discrimination et/ou l'application de certaines mesures structurelles. Il peut aussi s'agir de dossiers dans lesquels Unia formule un avis, une recommandation ou un rappel à la loi à l'intention de la partie présumée responsable.
- **Information/conseil individuel à l'auteur du signalement** : le dossier est clôturé après une analyse juridique individuelle et détaillée des faits. L'auteur du signalement peut souvent utiliser cette information pour entreprendre lui-même des démarches envers une partie présumée responsable.
- **Contact rompu** : le contact avec l'auteur du signalement et/ou le responsable présumé a été rompu, ce qui rend impossible tout suivi ultérieur.
- **Information/conseil individuel à l'auteur du signalement – décision d'opportunité** : Unia décide de ne pas le suivre individuellement le dossier. Pour certains dossiers, Unia choisit par exemple délibérément de suivre la problématique au niveau structurel. L'auteur du signalement reçoit des informations générales et est informé de possibilités alternatives de suivi.
- **Suivi judiciaire (Unia partie à la cause ou non)** : le dossier a été transmis au tribunal compétent, avec pour suite un jugement ou un arrêt.
- **Sans résultat** : le dossier a été clôturé sans résultat, par exemple parce qu'il a été transmis à une autre organisation.
- **Décision du parquet** : le dossier a été transmis au parquet, avec pour résultat un règlement à l'amiable/une médiation ou un classement sans suite.
- **Lié à un dossier principal** : le dossier a été lié à un seul dossier principal (dossiers relatifs à des mêmes faits).
- **Autre résultat** : le dossier a été clôturé à la demande de l'auteur du signalement, le dossier a trouvé spontanément une solution sans autre intervention d'Unia ou une instance externe a infligé une mesure disciplinaire.

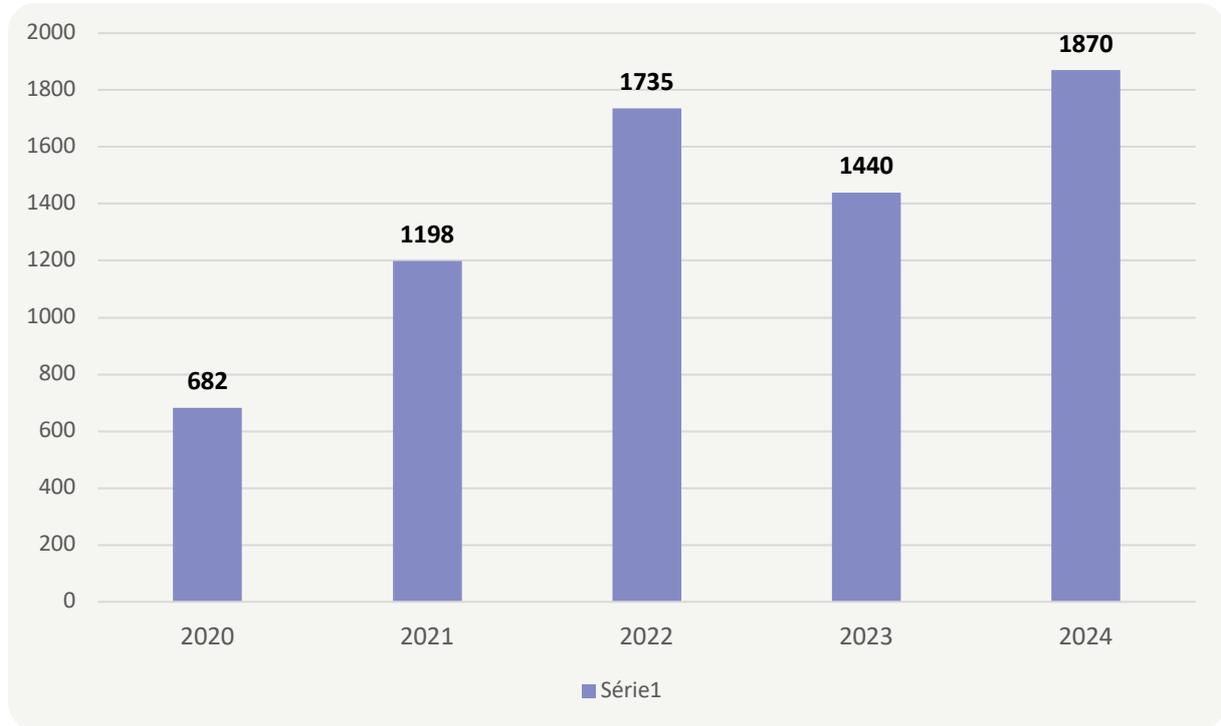
5 Chiffres sur nos actions de sensibilisation et de formation en 2024



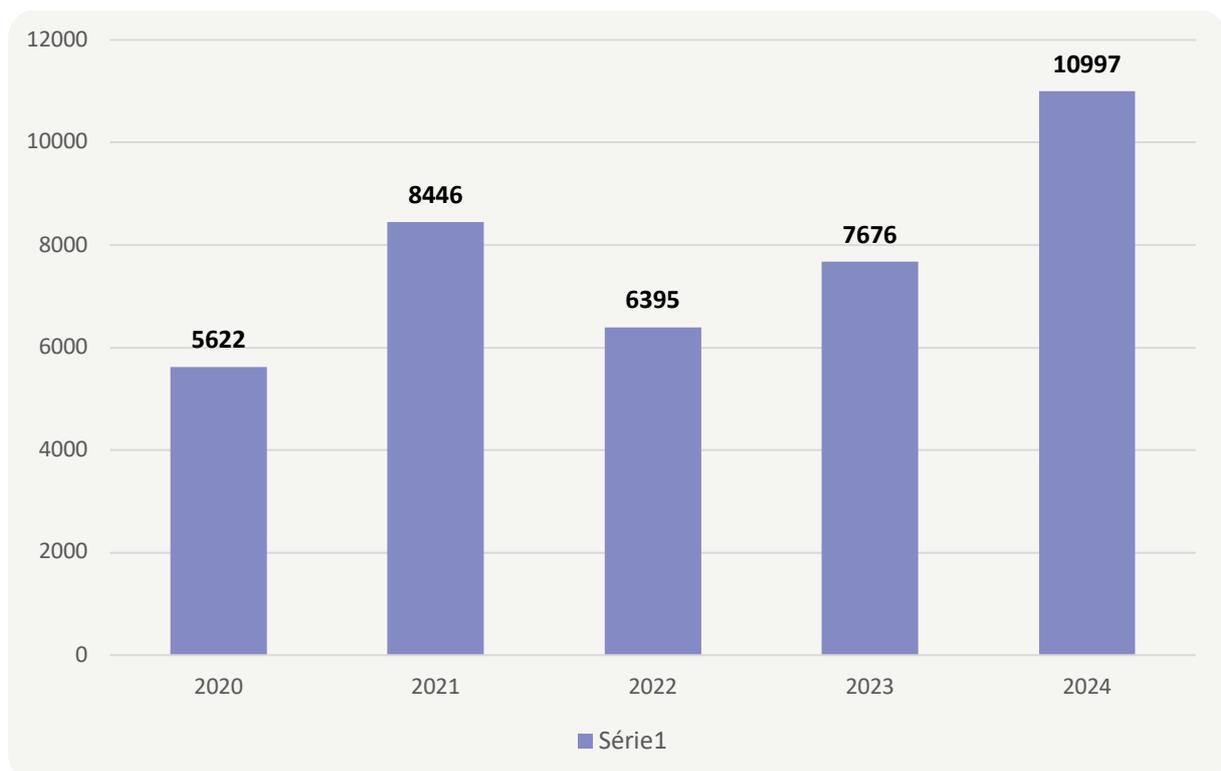
Chiffres globaux : des évolutions significativement en hausse

- Heures de formation données : **1870 heures** (1440 en 2023)
- soit **246 jours** (190 en 2023)
- Nombre de participants : **10 997** (7676 en 2023)

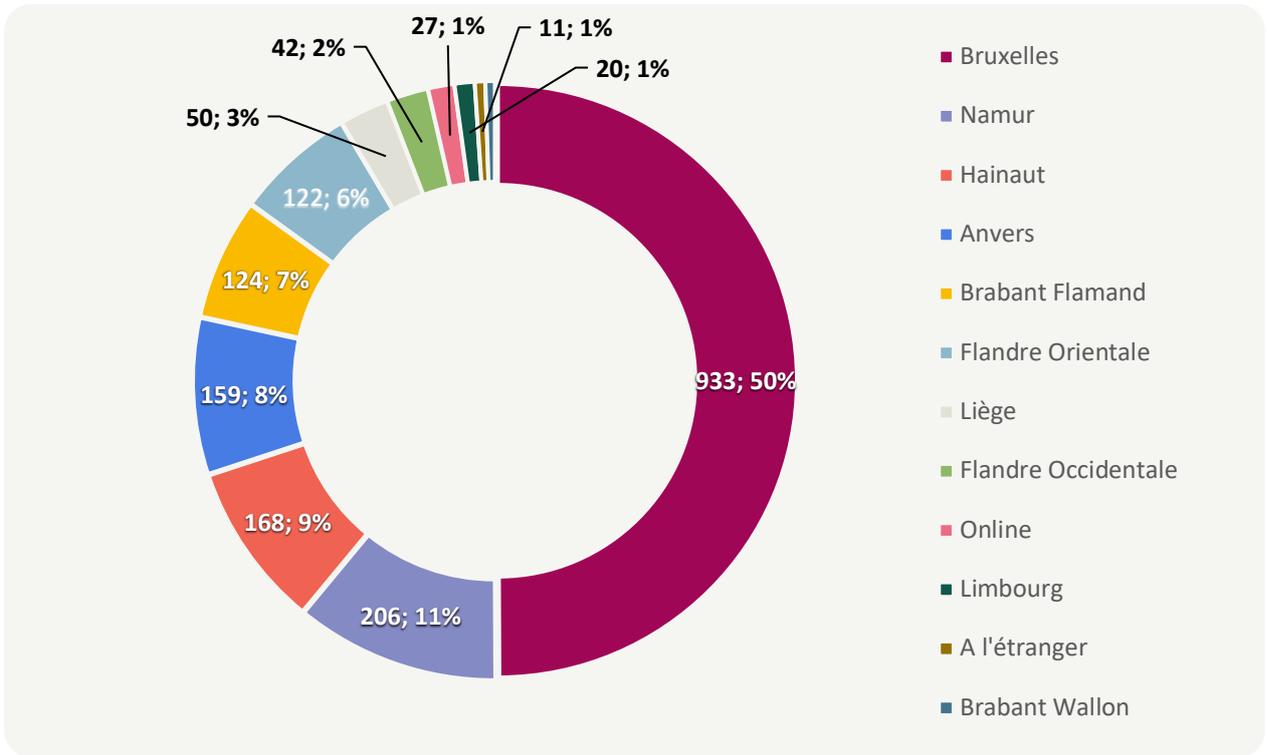
Graphique 1 : Evolution du nombre d'heures investies en actions de sensibilisation et de formation entre 2020 et 2024



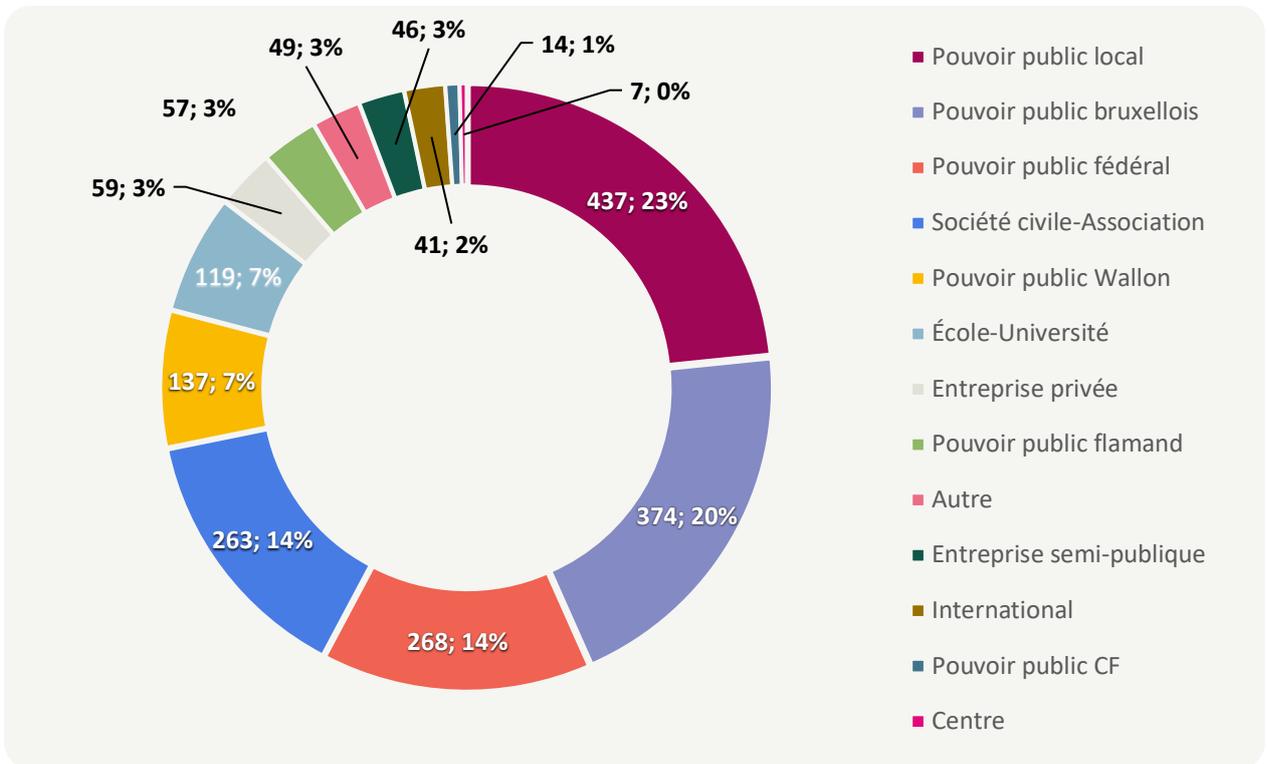
Graphique 2 : Evolution du nombre de participants touchés par les actions de sensibilisation et de formation entre 2020 et 2024



Graphique 3 : Répartition géographique des lieux de sensibilisation et de formation en 2024



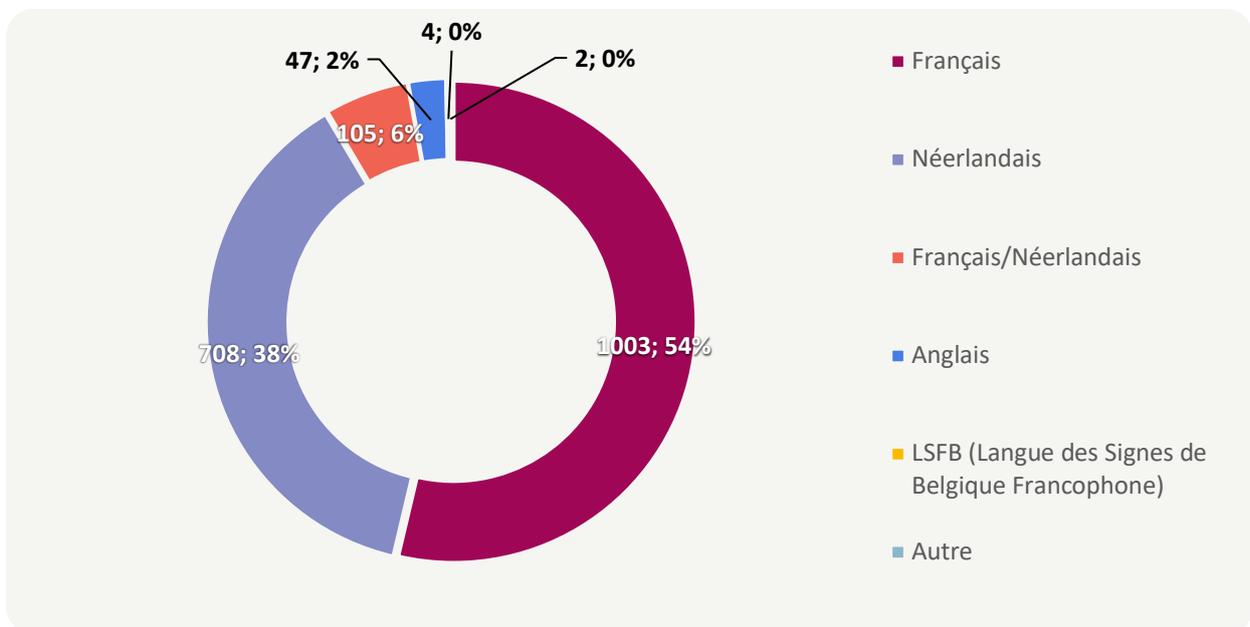
Graphique 4 : Type d'organisation touché par les actions en 2024



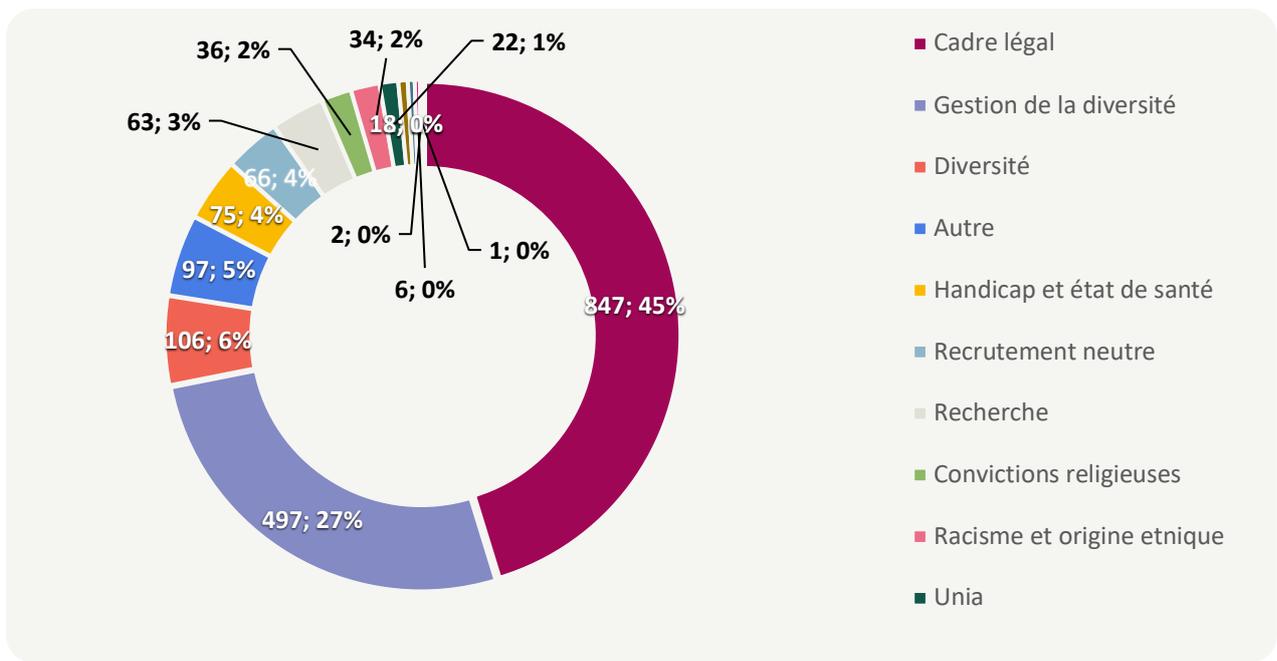
Au niveau fédéral, Unia a sensibilisé et/ou formé :

- Le SPF Justice
- L'Institut de Formation Judiciaire
- Infrabel
- La Chancellerie du Premier Ministre
- L'Inspection de Contrôle des lois sociales
- L'ANPA (Ecole fédérale de Police)
- Le Cabinet du Premier Ministre
- Le Service d'Information et de Recherche Sociale
- Fedasil
- Le SPF Sécurité Sociale

Graphique 5 : Répartition linguistique des actions de sensibilisation et de formation en 2024



Graphique 7 : Thèmes majoritairement abordés lors des actions de sensibilisation et de formation en 2024



**Centre interfédéral pour l'égalité des chances
et la lutte contre le racisme et les discriminations**

Place Victor Horta 40 • 1060 Saint-Gilles
T+32(0)2 212 30 00

www.unia.be

